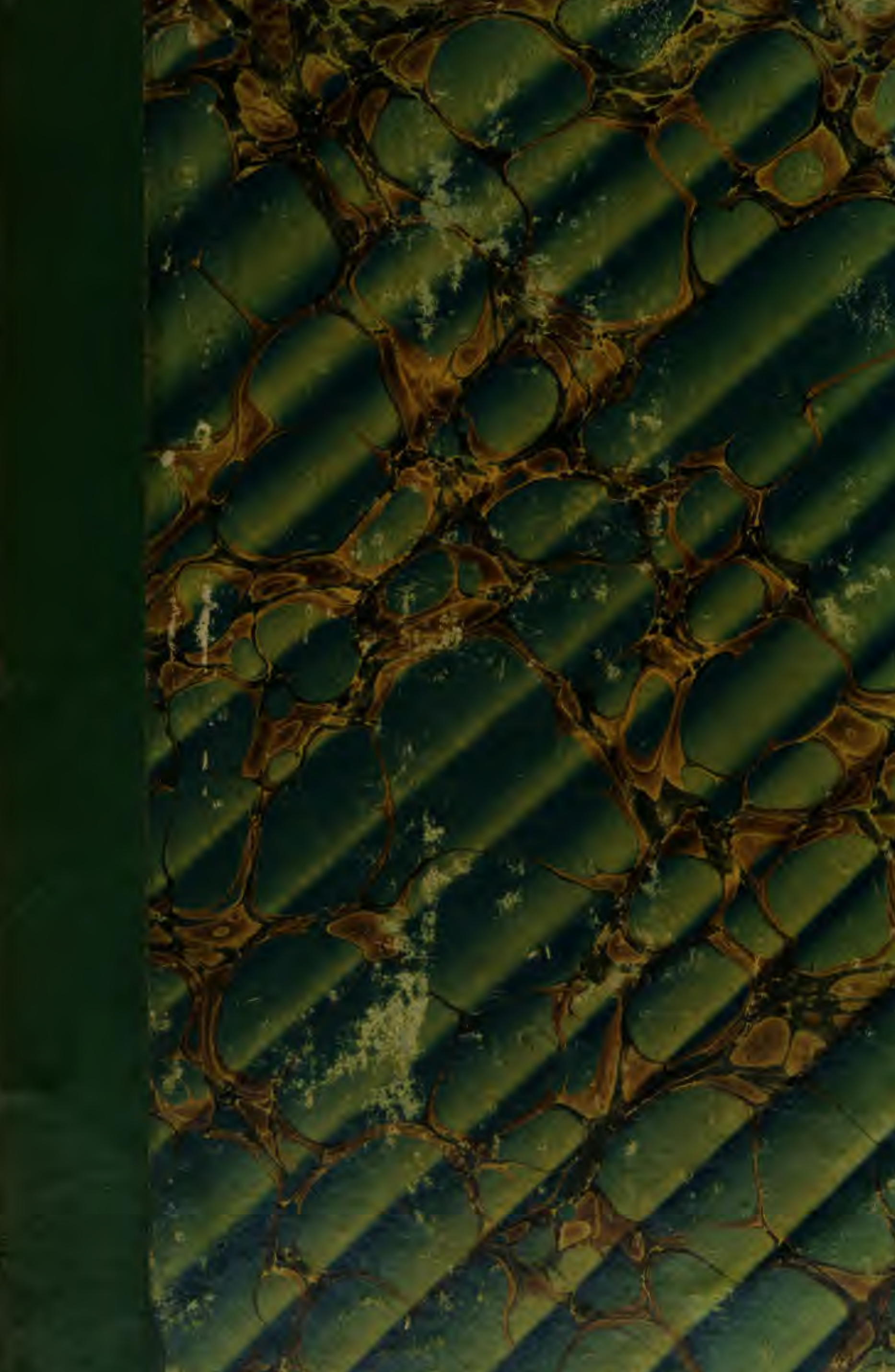
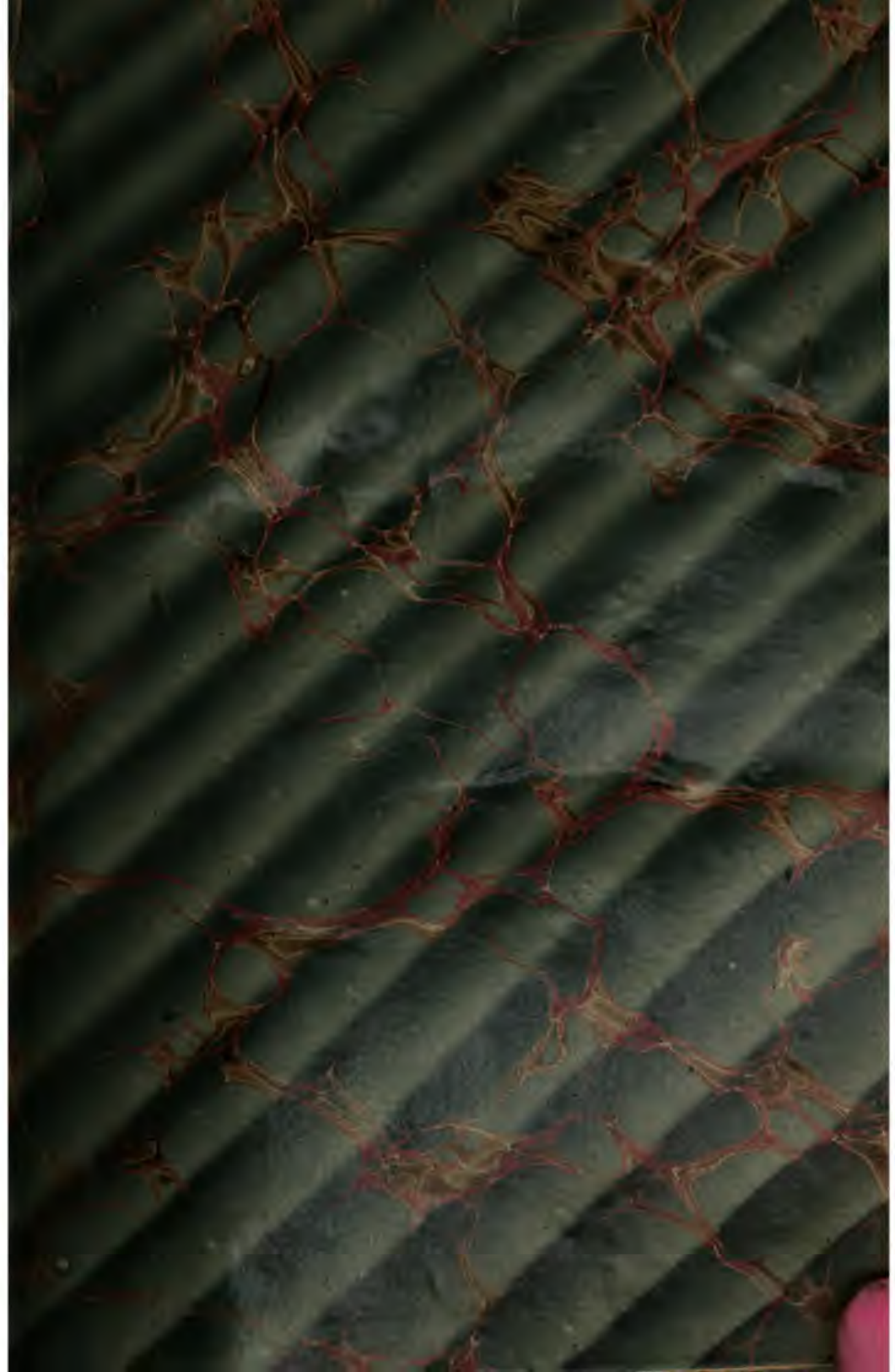



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



MES SOUVENIRS

DE VINGT ANS DE SÉJOUR A BERLIN;

OU

FRÉDÉRIC LE GRAND,

SA FAMILLE, SA COUR, SON GOUVERNEMENT, SON ACADÉMIE, SES ÉCOLES, ET SES AMIS LITTÉRATEURS ET PHILOSOPHES;

PAR DIEUDONNÉ THIÉBAULT,

De l'Académie Royale de Berlin, de la Société libre des Sciences et Arts de Paris, etc.

« Par bonheur ou par malheur, j'appartiens tout entier à l'Histoire. »
(LE PRINCE HENRI DE PRUSSE.)

SECONDE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE.

TOME PREMIER.

FRÉDÉRIC LE GRAND.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

AN XIII. (1805.)

A MA FILLE,

ET

A MON FILS.

PARMI tous les Ouvrages que produit la Littérature, les Souvenirs *semblent être, en général, ceux qu'un Père peut le plus naturellement dédier à ses Enfans. En effet, les Enfans sont toujours personnellement intéressés, et comme présens, aux* Souvenirs *d'un Père. Mais indépendamment de cette considération fondamentale et de tous les sentimens qui cimentent les liens*

si touchans des Familles, plusieurs motifs particuliers m'engagent à vous adresser publiquement ce Recueil. Parmi les Faits qu'il contient, combien n'y en a-t-il pas qui vous ont été connus dans le temps où ils se sont passés, et pour lesquels vous êtes aujourd'hui mes premiers garans, et quelquefois les seuls témoins qui me restent? D'ailleurs, vous savez que si je me suis déterminé à les recueillir et à les publier, je ne l'ai fait que parce que mes Amis et vous-mêmes m'en avez vivement sollicité, et que j'ai espéré que le Public pourroit en retirer quelque agrément et quelque profit. C'est bien en vain que nous travaillons, *disoit l'Orateur romain,* si ce que nous faisons n'est pas utile. *Vous savez encore que cette maxime, qui m'a trop frappé dès ma jeunesse,*

pour ne m'être pas devenue très-familière, a, plus qu'aucune autre, contribué à éclairer, diriger et animer mon zèle dans l'accomplissement de tous mes devoirs. Puissiez-vous, mes Enfans, vous pénétrer toujours plus, en relisant cet Ouvrage, de l'importante vérité qu'elle renferme! Puissions-nous tous les trois ne la perdre jamais de vue! Être utile est le vrai moyen d'être heureux. C'est au moins, dans les malheurs de la vie, la plus honorable et la plus douce consolation que l'on puisse éprouver.

Recevez les tendres embrassemens de votre Père,

DIEUDONNÉ THIÉBAULT.

LES PRINCIPAUX OUVRAGES

Du même Auteur, *sont :*

Les Adieux du duc de Bourgogne et de l'abbé de Fénélon, son précepteur, ou Dialogues sur les Gouvernemens	1 vol. *in*-8°.
Traité de l'Esprit Public	1 vol. *in*-8°.
De l'Enseignement dans les Écoles Centrales	1 vol. *in*-8°
Principes de Lecture et de Prononciation; chez *Genets*, libraire, à Paris.	1 vol. *in*-8°.
Traité du Style, chez *Courcier*, libraire, quai des Augustins, à Paris	2 vol. *in*-8°.
Grammaire Philosophique, chez le même libraire	2 vol. *in*-8°.

PRÉFACE.

PRÉFACE.

On a dit mille fois qu'il n'y a point de Grands-Hommes pour les valets-de-chambre. Pour que cet adage pût être vrai, il faudroit supposer que si l'on a des défauts, on ne peut plus être un Grand-Homme; mais cette supposition ne seroit-elle pas une absurdité, et ne vaudroit-il pas mieux dire, en ce cas, et sans aucune exception, qu'il ne peut jamais y avoir de Grands-Hommes? Je n'admets donc point cet adage tant répété, et je ne balance pas au contraire à soutenir que, pour bien connoître les Grands-Hommes, ainsi que tous les hommes en général, il faut les voir d'aussi près et aussi habituellement que leurs valets-de-chambre ont coutume de les voir; ce qui signifie que, quand

ils sont morts, il faut les étudier, non dans l'Histoire seulement, mais sur-tout dans les Ouvrages à anecdotes et à détails. En effet, l'Histoire nous présente les actions plutôt que les acteurs, et les rôles plutôt que les personnages; nous n'y voyons les hommes que sur la scène. Là, tout est apprêt et art, c'est-à-dire, que le plus souvent tout est faux; non-seulement les hommes se déguisent plus ou moins dans leurs actions publiques; mais, de plus, l'Historien qui recueille ces sortes d'actions, les falsifie encore pour les rendre ou plus nobles ou plus extraordinaires; ou du moins il les altère par le ton qu'il donne à son style, et qu'il regarde comme essentiel au genre de récits qu'il adopte.

Je ne dis pas que celui qui a bien lu l'Histoire ne connoisse pas mieux les hommes qu'on y fait agir et parler, que celui qui n'a point fait la même

lecture. Je dis qu'il n'en a qu'une connoissance imparfaite et incertaine, à moins qu'il n'ait acquis, à leur égard, des lumières nouvelles par d'autres moyens. Celui qui a bien vu jouer les Clairon, les Duménil, les Brisard et les Le Kain, ne peut les juger que comme acteurs, s'il n'a pas vécu avec eux, ou su d'ailleurs les détails de leur vie privée. Cicéron auroit eu grand tort de nous vanter les mœurs de Roscius, s'il n'en avoit connu que les talens.

On ne conclura pas sans doute de ce qui précède, que j'aie le dessein de déprécier l'Histoire; j'en suis bien éloigné. L'Histoire est le vrai tableau du monde; elle nous retrace les évènemens importans; elle en forme la série, et les rapproche également de leurs causes et de leurs effets : que peut-il y avoir de plus instructif, surtout pour les hommes appelés à des

fonctions publiques ? Y a-t-il pour eux une école plus utile et plus nécessaire ? Mais s'il est certain que rien ne contribue autant que l'étude réfléchie de l'Histoire, à inspirer la sagesse et la prudence aux hommes publics, et même à tous les hommes considérés dans l'état de société, il n'est pas moins évident que ce n'est pas là que l'on peut puiser la véritable connoissance des hommes pris individuellement. Cette dernière connoissance ne résulte ni du rôle que l'on joue, ni du costume que l'on prend, ni du théâtre sur lequel on est placé ; ni de tous les apprêts dont on s'occupe avec autant de soin que de mystère, ni des efforts que les circonstances commandent ; toutes choses dans lesquelles néanmoins l'Histoire se concentre. La connoissance des hommes ne se retrouve que hors de la scène et derrière les coulisses ; pour l'acquérir, il faut

suivre les hommes dans l'intérieur de leurs familles, dans les détails de leur vie privée, et dans toutes leurs liaisons particulières. Ce n'est que là que la vérité, en ce qui les concerne, peut s'offrir à nous : par-tout ailleurs tout est masque ; ce n'est que là que vous pourrez apercevoir les visages.

Il me seroit facile, s'il en étoit besoin, de justifier, par l'Histoire même, l'opinion que je viens d'émettre ; je n'aurois pour cela, qu'à observer que tous les hommes célèbres, sur lesquels nous n'avons à consulter que de grandes et véritables Histoires, ne nous sont jamais suffisamment connus. Qui pourroit nous peindre avec précision, en détail, et d'une manière bien certaine, les hommes même les plus renommés de l'antiquité et des temps modernes? Je ne parle pas de leurs traits physiques; il ne s'agit ici que de leurs caractères personnels, de leurs humeurs

ordinaires, de leurs passions secrettes, de leurs foiblesses en un mot, ou de leurs vertus privées. Ce sont-là des portraits dont l'Histoire ne hasarde tout au plus que l'esquisse ou le croquis. Combien de choses obscures, douteuses, incroyables, ne rencontrons-nous pas dans la vie d'une infinité de Grands-Hommes, et qui disparoîtroient ou s'éclairciroient sans peine à nos yeux, si nous avions les portraits de ces personnages si intéressans? Remontez, si vous le voulez, jusqu'aux Sémiramis, aux Cyrus, aux Darius, et essayez d'en bien développer l'ame et l'esprit! Expliquez-moi combien les Marius et les Sylla ont réuni tant d'élévation à tant d'atrocités : jetez successivement les yeux sur les Démosthène, les Socrate, sur tant de rois de Sparte, sur les Brutus, les César, et une infinité d'autres Grecs et Romains; calculez combien de questions

embarrassantes j'aurois à vous faire sur les détails de leur vie, et voyez si vous pourriez jamais y répondre. Et si vous parcourez de même tous les âges des nations modernes, n'aurez-vous pas toujours et par-tout les mêmes observations à faire ? Il est peu de Grands-Hommes dont la vie, les mœurs et le caractère n'offrent au lecteur attentif, une foule de contradictions fâcheuses; et c'est à l'insuffisance de l'Histoire qu'il faut attribuer les nuages qui les enveloppent, les cachent à nos yeux, et nous réduisent pour eux à des actes de foi moutonnière. Elle ne nous les fait connoître qu'à demi; elle ne nous en donne point les véritables portraits. Remarquez qu'il n'est point de siècle que nous connoissions aussi bien que le siècle de Louis XIV, parce qu'il n'en est point sur lesquels nous ayions autant de Mémoires, et des Mémoires aussi détaillés. On pourroit

dire, à cet égard, que les Mémoires du comte d'Estrade, de M. de Saint-Simon, du cardinal de Retz, de mademoiselle de Montpensier, etc., et même les Lettres de madame de Sévigné; en un mot, tous les Ouvrages qui nous fournissent des anecdotes et des détails sur ces temps-là, sont les Histoires les plus précieuses de la France à cette même époque. Tous ceux qui ont lu attentivement ces divers Ouvrages, connoissent ce qui s'est fait alors, aussi bien et peut-être mieux que ce qui se fait autour d'eux. Ils sont à côté de Louis XIV, et de tous ceux qui l'ont servi, ou qui se sont fait remarquer sous son règne. Ils voient tous les personnages; ils les suivent partout, les observent, les entendent, les jugent, ou les devinent. Rien ne leur échappe, rien ne leur en impose, rien ne les égare.

On le voit, et c'est la première vé-

rité que je me sois proposé d'établir dans cette Préface ; ce n'est et ce ne sera jamais que par les Mémoires ou par les Ecrits qui peuvent en tenir lieu, que nous parviendrons à bien connoître les hommes avec lesquels nous ne vivons pas. Mais est-il possible de nous faire ainsi connoître tous ceux dont l'Histoire peut avoir à nous entretenir? Nous est-il même utile qu'on s'en occupe? Cette question est, ce me semble, facile à résoudre: des Mémoires et de si grands détails sur des hommes qui n'ont pas les titres nécessaires pour nous inspirer un véritable intérêt, formeroient bientôt une collection immense et en quelque sorte inabordable. Et quel avantage nous reviendroit-il de les avoir lus? Quel besoin avons-nous de connoître ainsi des hommes absolument indifférens? Il y a dans l'ordre social, des classes infiniment nombreuses qu'il nous suffit de pou-

voir juger en gros, et par un petit nombre de traits généraux. Il faut donc que les Écrivains et les Lecteurs sachent faire un choix. Or, ce choix est facile à déterminer; nous ne devons offrir aux autres, nous ne devons rechercher pour nous-mêmes, d'autre connoissance détaillée et bien développée, que celle des hommes qui ont eu de grandes qualités en eux-mêmes ou des traits originaux, singuliers et instructifs ou curieux; ou bien enfin, qui ont exercé une grande influence dans la sphère où ils ont figuré; c'est-à-dire, que nous ne devons priser et recueillir que les anecdotes qui concernent les Grands-Hommes, les hommes remarquables, ou les hommes célèbres : les hommes essentiellement grands par les qualités sublimes qui les élevoient au dessus de la foule; les hommes peu ordinaires qui sont remarquables par des qualités ou par des circonstances rares et piquantes; les hommes célè-

bres par le bien ou le mal qu'ils ont produit; voilà ceux qui ont droit de nous intéresser, et qu'il nous importe de connoître; ce sont les seuls dont les portraits méritent d'entrer dans la galerie que nous nous composerons, parce que ce sont là les seuls dont l'étude et la connoissance puissent exciter notre curiosité, ou nous devenir profitables. Pour tous les autres, laissons-les ignorés et perdus dans le torrent qui les a emportés, et au dessus duquel ils n'ont jamais su s'élever.

D'ailleurs, il y en aura toujours assez de ces derniers, qui viendront nécessairement se placer autour des Grands-Hommes que nous aurons à étudier. Car il est important d'observer ici que le portrait de l'homme le plus intéressant seroit tronquée, froid ou muet, et en quelque sorte insignifiant, s'il étoit véritablement isolé; et ne devons-nous pas convenir que ce ne seroit présenter

un Grand-Homme qu'en profil et à demi, que de se borner aux anecdotes qui lui sont absolument personnelles ? Seroit-il assez connu, si on ne voyoit pas quels sont ceux dont il s'est entouré, quels sont ceux qui ont eu part à sa confiance, à ses faveurs, ou qui ont eu à souffrir de ses erreurs ou de ses injustices; si on ne voyoit pas également comment il a traité ceux qui l'ont servi et ceux dont il a eu à se venger ? Il ne s'agit pas ici d'examiner si ceux que l'on placera dans ces cercles d'entourage, méritent ou non cette préférence par eux-mêmes; ce n'est pas pour eux qu'ils y figurent, c'est pour mieux faire ressortir le principal personnage. Il faut donc avouer que le principe établi ci-dessus contre les hommes ordinaires et peu remarquables, ne doit être pris dans toute sa rigueur qu'autant que ce seroit en quelque sorte pour leur propre compte, que l'on rapporteroit les anec-

dotes qui leur appartiennent ; et que l'on doit se permettre toujours plus de licence à cet égard, à mesure que les personnages subalternes dont on parle, ont tenu de plus près aux autres hommes que l'on veut principalement faire connoître, et sont plus propres à en faire apprécier les bonnes ou mauvaises qualités.

Les considérations que je viens de mettre sous les yeux des Lecteurs, m'ont singulièrement frappé dans tous les temps; plus je les ai méditées, plus elles m'ont paru vraies. Ce qui en est résulté, par rapport à moi, c'est que j'ai dû regarder les Mémoires comme très-intéressans, très-instructifs et très-nécessaires, lorsqu'ils ont les Grands-Hommes pour objet. En partant de ce point comme d'un principe indubitable, j'ai vivement desiré que nous eussions à léguer à la postérité, des Mémoires particuliers et très-détaillés

ou vraiment complets sur Frédéric le Grand ; j'ai vu avec peine que personne ne s'en occupoit ; et, à défaut de tout autre, j'ai osé m'en occuper moi-même, il y a plus de vingt-cinq ans. Depuis cette époque, cette idée ne m'a jamais abandonné ; elle m'a poursuivi par-tout ; d'autant plus qu'après la mort du marquis d'Argens, et de tant d'autres hommes de mérite qui avoient été si bien placés pour être instruits des moindres détails, il ne restoit peut-être que moi de qui l'on pût attendre quelque dédommagement de leur silence. C'est ainsi que j'ai rédigé l'Ouvrage que je publie aujourd'hui.

La première loi que je me suis proposée, celle dont il ne m'est jamais venu en pensée de m'écarter en quelque point que ce soit, a toujours été d'être vrai. Je déclare solennellement que je ne me suis permis aucun mot qui ne fût tel à mes yeux.

Quelques Lecteurs m'objecteroient-ils à ce sujet les discours directs que je fais tenir à la plupart des personnes que je mets en scène, telles que Frédéric, Marie-Thérèse, etc.? Si l'on étoit tenté de me faire une semblable objection, je dirois que jamais les bons esprits n'ont taxé d'infidélité les plus célèbres Historiens grecs ou romains, dont je suis ici l'exemple. Lorsque, dans la guerre de Catilina, Salluste fait parler ce chef de conjuration, ou César, son protecteur; lorsque Tite-Live fait faire par Mutius-Scévola une réponse si sublime à Porsenna, sont-ils infidèles? Non, sans doute; ils ne sont que vrais, puisqu'ils ne sont que traducteurs. Ils traduisent dans un langage, qui est le leur, l'ame, les pensées et les sentimens de ceux qu'ils font parler: ils ne seroient repréhensibles qu'autant qu'ils leur feroient dire et penser des choses contraires ou étrangères à ce que

ces personnages ont naturellement dû penser et dire. Je pourrois me borner à cette première observation, et me regarder comme justifié par ces exemples si justement respectés; mais, non-seulement je n'attribue à mes interlocuteurs, que le fond des pensées que je sais avoir été les leurs, je suis assuré de plus que je ne présente ces pensées que dans le mode et la tournure qui leur ont été propres. Je vais plus loin; car je ne leur attribue pas une phrase marquante, qu'ils n'aient dite telle que je la rapporte; c'est de quoi je suis absolument certain par la forte impression que ces mots essentiels à conserver ont faite sur moi, et par le soin que j'ai mis à les retenir, lorsque c'est à moi qu'ils ont été adressés, ou qu'on me les a rapportés ensuite. Si on avoit écrit ces mots sous la dictée de leurs Auteurs, je réponds qu'on les trouveroit tels que je les rapporte. J'ai très-particulièrement

particulièrement étudié toutes les formes qui étoient devenues familières ou qui étoient naturelles à Frédéric. Et quelle attention ne donnois-je pas à tout ce qu'il me disoit, moi qui étois si vivement frappé de l'importance de ne lui faire que des réponses convenables! J'ai recueilli avec les mêmes soins tout ce que ce monarque a dit à d'autres. Vingt personnes m'ont raconté, par exemple, la scène qui s'est passée entre lui et Voltaire, au sujet du docteur Akakia, et toutes me l'ont présentée de même. Quant aux dialogues entre Marie-Thérèse et le Savoyard qui la servoit, c'est Trenck lui-même qui m'en a instruit, à Paris, en 1789; et je n'ai pas manqué de le bien interroger sur des détails aussi intéressans. Ce pauvre baron me regardoit presque comme un de ses compatriotes; il savoit quel accueil j'avois reçu de la personne qui lui avoit été la plus chère; et moi, com-

bien n'étois-je pas empressé de l'entendre sur tous les points de son histoire, que je n'avois pu apprendre d'ailleurs! Il me parla donc avec confiance, et je l'écoutai avec cet intérêt qui fait qu'ensuite on n'oublie pas ce qu'on a entendu. Je n'entrerai pas dans de plus amples détails, pour prouver ma scrupuleuse exactitude dans tout mon Ouvrage. Les faits que je viens de citer, suffisent pour l'établir, vu que j'ai été par-tout et toujours le même.

Je ne disconviens pas que je n'aie une franche et grande admiration pour Frédéric; et peut-il en être autrement? Non-seulement il m'a honoré de ses bontés pendant vingt ans, mais j'ai vu pendant vingt ans combien il étoit admirable sous un très-grand nombre de rapports, et principalement sous les rapports les plus essentiels. Je ne dirai pas néanmoins qu'il étoit sans défauts: et que l'on me cite un homme

de qui on puisse le dire! Frédéric avoit des défauts; il en avoit plusieurs; il en avoit quelques-uns de graves, si même tous ne le sont pas chez les Rois. Eh bien, si l'on ne veut pas reconnoître que je ne suis que juste envers lui, malgré l'hommage que je me plais à rendre à sa mémoire, que l'on me cite un seul défaut qu'il ait eu, et dont je veuille le disculper dans mes Souvenirs. Ses ennemis lui en ont souvent reproché, que la malveillance ou le bavardage ont répétés et répandus, mais qui n'ont jamais été fondés ou prouvés. Je nie les uns avec franchise, et je discute les autres de bonne foi, parce que ne vouloir pallier aucun de ses défauts, ce n'est pas les grossir mal à propos, et accumuler injustement ceux qu'il n'a pas eus, sur ceux qu'on peut lui reprocher.

Je fais connoître les défauts aussi bien que les grandes qualités de mon

héros, parce qu'on peut retirer autant de profit de la connoissance de ceux-là, que de la connoissance de celles-ci. Dira-t-on que de cette sorte je rabaisse Frédéric? Je citerai pour réponse, le mot d'un sage qui m'écrivoit à ce sujet.... « Tous les hommes ont besoin d'in» dulgence; mais les grands y ont plus » de droit que les autres : l'être qui a » des griffes, a du mérite à les renfer» mer souvent; celui qui n'en a point, » n'a aucun mérite à faire patte de » velours. » Eh bien, je prouve que nul autre n'a été mieux armé que Frédéric, et que nul n'a réellement fait patte de velours plus souvent que lui.

Mon respect pour la vérité a été la première cause qui m'a fait négliger les dates dans la plupart des anecdotes que je rapporte. Content de bien savoir les faits, et de ne pouvoir pas en douter, je me suis mis peu en peine du jour, de l'heure, ou même

de l'année où ils ont eu lieu. Cette sorte d'exactitude appartient à l'Histoire, plutôt qu'à des Ouvrages semblables au mien. Je n'ai voulu que peindre un Grand-Homme et ses alentours, et pour cela qu'importe si chaque trait que je retrace est d'un temps ou d'un autre? Ne suffit-il pas qu'il soit vrai? Ici le temps ne fait rien à l'affaire.

Je ne puis garantir qu'il ne me soit pas quelquefois arrivé d'écrire mal les noms propres, lorsque j'ai eu à parler d'Allemands ou de Russes que j'ai peu connus. Je suis néanmoins persuadé, que si j'ai commis quelques erreurs semblables, je n'y serai tombé que très-rarement; mais il me suffit qu'elles soient possibles, pour que je me fasse un devoir d'en prévenir le Lecteur (1).

Au reste, je prévois que l'on pourroit me faire encore deux autres re-

(1) Plusieurs journalistes m'ont reproché quelques erreurs de cette espèce: j'ai corrigé dans cette édition celles qui sont parvenues à ma connoissance.

proches, sur lesquels il est juste que je m'explique. Le premier est que, quelquefois je n'aurai pas dit tout ce que je savois, et le second que je serai descendu, en d'autres occasions, à des détails que j'aurois dû omettre.

Le premier de ces deux reproches est celui dont il me sera plus facile de me disculper; car, lorsque je ne dis pas tout ce que je sais de relatif à une anecdote que je cite, c'est principalement ou uniquement parce qu'il y a encore des Personnes vivantes à qui ma franchise pourroit nuire. Je n'ai point voulu offenser; j'ai encore moins voulu faire tort.

J'ai dû craindre, d'un autre côté, que mon penchant et mon dévouement à la vérité, ne m'emportassent souvent au-delà des bornes où la vraie morale nous prescrit de nous arrêter; et c'est pour échapper également à deux écueils opposés l'un à l'autre, que je me suis imposé la loi:

1°. De ne point me gêner dans mes Ecrits, même pour ceux qui vivent encore, lorsque je ne dis rien qui doive nuire. Je me sers ici du mot *nuire*, et non du mot *déplaire*; car il y a des ames pusillanimes qui ont peur de tout, et des ames moroses qui s'offensent de tout. Or je ne pense pas que l'on doive immoler la vérité à la foiblesse ou à l'irritabilité des unes ou des autres. Rien n'est beau, bon ou utile, que ce qui est vrai; et les vérités morales, les plus importantes de toutes, n'ont pas d'appuis plus frappans que les faits. Un fait qui prouve une vérité morale, est donc, dans la société, un trésor précieux qui appartient à tout le monde, et qu'il n'est permis de dérober à personne. La seule cause légitime qui puisse m'engager à le taire, c'est lorsque je vois qu'au lieu de faire le bien, cette publication seroit un véritable mal (1).

(1) Je sais que malgré toutes ces raisons, ma fran-

2°. D'examiner si les personnes vivantes à qui tel récit peut faire tort, sont des personnes privées ou des personnes publiques; car, dans le premier cas, je n'ai le droit d'immoler aucun homme à l'utilité générale; c'est tout au plus si la société elle-même a ce droit; il est au moins vrai qu'elle ne l'a que sous de grandes restrictions. En effet, les personnes privées n'ont point contracté avec le corps social, l'obligation d'un semblable dévouement: en restant dans l'état de simple particulier, elles n'ont renoncé à aucun des droits qui composent leur propriété personnelle et individuelle. Le corps social ne peut, à ce qu'il me semble, s'arroger ces sortes de droits sur les individus, à moins qu'il ne s'agisse du salut commun dans un danger imminent. Nul Ecrivain ne peut donc, à plus forte raison, usurper ces

chise n'a pas plu à tout le monde : mais quel rapport y a-t-il entre les bonnes raisons et l'irritabilité ou les caprices des esprits injustes et difficiles?

mêmes droits essentiellement réservés à leurs titulaires, ou au corps social lui-même : d'où il suit que c'est une spoliation très-punissable, que de publier, de sa propre autorité, les faits dont il est ici question, lorsqu'ils ne tiennent qu'à de simples particuliers encore vivans.

3°. Mais est-on obligé d'avoir la même retenue à l'égard des Fonctionnaires publics? Lorsqu'un homme accepte un emploi, gage de la confiance nationale; lorsqu'il se soumet à des devoirs auxquels la Patrie est directement intéressée; lorsqu'il consent à jouir des titres, des prérogatives, des émolumens attachés à la place qu'il occupe, ne se dépouille-t-il pas des droits réservés aux Citoyens ordinaires? Ne se déclare-t-il pas le serviteur et l'homme de tous? Ne devient-il pas responsable envers tous, et justiciable de toute la société? S'il est infidèle, soit par ineptie, soit par

négligence, soit par foiblesse; soit par prévarication, peut-il prétendre à l'impunité? Dira-t-on que plus la dette d'un homme est grande, moins l'obligation de payer doit peser sur lui? Or, comment forcerons-nous les hommes puissans à s'acquitter envers nous tous? Et s'ils ne le font pas, comment parviendrons-nous à les en punir? Nous n'avons contr'eux d'autres armes que la vérité et le droit de la rendre publique. « Par bonheur, ou par malheur, » j'appartiens tout entier à l'Histoire, » disoit le Prince Henri, frère de Frédéric. Tous les hommes publics devroient dire la même chose; s'ils ne le font pas, s'ensuivra-t-il que l'Histoire doive perdre sa proie? Ne devons-nous pas la maintenir dans la pleine jouissance de cette prérogative? Si nous ne l'y maintenons pas, tout sera adulation; et que deviendra la gloire des Grands-Hommes? Donc, à ne considérer les hommes

publics que par rapport à eux-mêmes, l'Auteur d'anecdotes ne leur doit que la vérité; la vérité, le trésor du monde; la vérité, qui est en même temps le refuge des uns et l'école des autres!

Hâtons-nous cependant d'ajouter que ces maximes irréfragables, et toujours vraies sous un premier coup-d'œil, appellent et s'associent une autre maxime aussi certaine, et plus respectable encore, savoir que les droits que nous venons d'accorder à la vérité ne peuvent être exercés qu'autant que la société ne risque point d'y être compromise. L'utilité publique est ici la base de tout; elle est la pierre angulaire, le premier principe, la première loi. Ainsi, lorsqu'il est possible qu'une vérité quelle qu'elle soit, produise par sa publication, non un bien, mais un mal, notre premier devoir est de différer de la dire, jusqu'à ce que le risque dont je viens de parler cesse d'exister. Il est

bien évident qu'en général ce risque n'a plus lieu lorsque les personnes que la vérité attaque ne vivent plus. Quelquefois aussi la même chance s'offre encore, quoique les personnes n'aient pas cessé de vivre; mais il est facile de s'y tromper: on peut aisément se faire illusion sur ce point; et dans les principes du droit, ce n'est point à de simples particuliers, qu'il appartient de prononcer sur les doutes de cette espèce. Je conclus donc, et c'est ma troisième règle, que l'Ecrivain doit suspendre la publication des anecdotes qui provoquent le blâme, lorsqu'elles concernent des personnes publiques qui vivent encore, à moins que ces personnes ne soient notoirement ennemies de la Nation; car c'est toujours l'intérêt vraiment national qui décide ici.

Je viens d'exposer les lois que j'ai consultées, que j'ai toujours eu dessein de suivre, et qui seules m'ont dirigé

dans tout ce que j'ai rapporté, et retenu dans les circonstances où je n'ai pas dit tout ce que je savois. Ne suis-je pas fondé en conséquence à regarder le premier des deux reproches que j'ai pu prévoir, comme ne pouvant m'être fait sans injustice? Mais en sera-t-il de même du second? Ne m'accusera-t-on pas, avec plus de raison, d'avoir publié des choses que j'aurois dû supprimer?

Le défaut d'avoir trop dit ne peut m'être imputé que sous le rapport politique, ou sous le rapport littéraire. Sous le premier de ces rapports, un mot suffira pour ma défense. — Je viens d'exposer les principes moraux que j'ai cherché à suivre; je les crois justes, et je ne pense pas m'en être écarté. Or, pour les simples particuliers comme moi, hommes privés qui ne sont que Citoyens, il n'y a et ne peut y avoir d'autre politique que la morale; ces

deux termes sont synonymes pour moi. Si, aux yeux d'autres personnes, occupant des places d'un autre ordre, et ayant par-là d'autres relations et d'autres points de vue, il se trouve quelques différences essentielles entre ces deux termes *morale* et *politique*, tant pis pour ces mêmes personnes, je les plains. Mais je confesse que je ne vois point les différences qui peuvent les frapper, et je sens que je ne puis et ne dois y avoir aucun égard. Amis de l'ordre, de la justice et de la bienfaisance, dévoués à tous nos Concitoyens, cosmopolites autant que l'amour de la Patrie le permet, soumis aux lois et les respectant, aidant à faire le bien autant que nous pouvons en avoir l'occasion; du reste, paisibles et tranquilles dans la sphère où nous sommes, de quelle politique ont besoin ceux d'entre nous qui sont tout cela ? Leur morale n'est-elle pas la première politique du monde, et ne

feroit-on pas bien de renvoyer à leur école, ceux qui veulent en avoir une autre? Quant à cette prudence timide et moins noble, qu'on assimile quelquefois à la politique, je me bornerai à citer la réponse de Frédéric à ceux qui l'exhortoient à prendre plus de précautions contre les assassins. « Ils » n'oseroient, dit-il; et, en tous cas, » la vie ne vaut pas tant de soucis. » En effet, que doit craindre celui qui ne cherche qu'à être sans reproche?

Mais, sous le point de vue littéraire, à combien d'égards ne me reprochera-t-on pas peut-être, le trop dont je parle ici? Ce n'est point sur mon style que ma pensée se porte; c'est sur un grand nombre de personnages que je ne crains pas de placer successivement sous les yeux du Lecteur, et sur tant d'anecdotes qui ne concernent qu'eux, et que j'accumule dans mes Souvenirs.

Si donc on me reproche ma facilité

à cet égard, je sens qu'il me sera plus difficile, non de répondre, mais de convaincre et désarmer la critique. J'oserai toutefois présenter à ce sujet quelques considérations qui méritent bien qu'on s'y arrête un instant. En tout cas, elles achèveront de me montrer tel que j'ai voulu être dans cet Ouvrage; elles complèteront la confession que j'ai cru devoir au Public.

Je me suis persuadé que, dans un Ouvrage tel que le mien, le point essentiel, après la vérité qui marche avant tout, est de donner, non des esquisses ou de simples dessins au crayon, mais de véritables portraits où l'on retrouve tous les traits des personnes, et même les couleurs, l'ame et la physionomie qui leur appartiennent. Ainsi, en voulant peindre un Grand-Homme, je dois réunir et les traits qui le distinguent ou le caractérisent, et ceux qu'il a de commun avec les autres hommes. Ce ne sera

lui qu'autant qu'il les aura tous. Peu importe alors qu'il y en ait qui tiennent à une sorte de trivialité : c'est cet homme qu'il s'agit de peindre, et on ne le peint pas sans cela.

« Mais, reprend mon censeur, ce » que je blâme le plus, ce ne sont pas » les détails où vous entrez sur votre » Héros; je conviens que, par rap- » port à lui, tout nous présente quel- » qu'intérêt, et je vous sais bon gré » de m'en donner une connoissance » complette; ce que j'ai peine à vous » pardonner, c'est de vous étendre » avec une égale complaisance, sur » tant d'autres personnages qui sont » très-peu intéressans en eux-mêmes et » pour vos Lecteurs. »

On voudra bien, à ce que j'espère, se rappeler ce que j'ai observé ci-dessus, concernant les entourages des Grands-Hommes. Pour faire mieux connoître Frédéric, j'ai cru devoir faire bien

connoître les hommes qu'il a successivement appelés, retenus ou soufferts autour de lui. J'ai même voulu faire connoître son règne, son peuple et son siècle. Alors ce n'est plus seulement son portrait que j'ai voulu offrir au public ; mon plan a été d'offrir un portrait encadré, ou plutôt un vaste tableau dont Frédéric fût le personnage principal, et où l'on retrouvât aussi, dans leurs attitudes et leurs justes proportions, tous ceux qui, de son vivant, ont plus ou moins appartenu au groupe dont il a été le centre. J'ai été persuadé que si, en faisant passer tant de personnages sous les yeux de mes Lecteurs, je ne les y retenois pas assez les uns après les autres, pour les bien faire connoître, il n'en résulteroit qu'une sorte de galerie ou procession confuse et très-ennuyeuse.

Qui pourroit soutenir une lecture qui ne présenteroit que des listes aussi

peu intéressantes ? Je n'oublie point les principes que j'ai établis ci-dessus; mais il en est des principes en matière de goût, comme des principes en morale; si vous les serrez trop, vous les étranglez. Il faut toujours les avoir devant soi; mais il faut leur donner une certaine latitude, sans quoi l'on devient pédant et ridicule. « Nous avons, » me disoit un jour mon brave médecin » de Berlin, cinquante théories sur la » médecine, qui sont toutes fort belles » et fort savantes; mais observez bien » deux choses: l'une, qu'aucune de ces » théories n'a jamais guéri personne; » et l'autre, qu'il importe néanmoins » de les connoître et de ne pas les » perdre entièrement de vue, si l'on » veut se flatter de pouvoir guérir » ses malades. » Voilà le véritable emploi des principes, quant à la pratique; si on les ignore, ou si on les méprise, on tombe dans les travers les plus fu-

nestes ; on se perd également, si on n'y admet point les modifications que les circonstances exigent.

Il y a donc ici entre le trop et le trop peu, un juste milieu qu'il faut garder ; il n'est pas aisé sans doute de le bien saisir, et il est encore plus difficile de n'en pas sortir. Peut-être entraîné par la liaison naturelle des évènemens, suis-je tombé quelquefois dans l'écueil du trop. Ce n'est pas en ce qui me regarde, que je pense m'être étendu au-delà des convenances. En rapportant ce que j'ai vu et entendu, il étoit naturel que j'ajoutasse et ce que j'ai répondu, et ce que j'ai fait ou pensé ; je ne pouvois pas m'éclipser entièrement : il étoit même juste et naturel que je me fisse assez connoître pour donner à mon Lecteur, une sorte de garantie de ma véracité (1).

(1) Malgré toutes ces raisons qui me paroissent encore bonnes, quelques partisans de la modestie à pré-

Ce qui peut fonder des reproches plus plausibles, ce sont les détails que je me permets sur beaucoup de particuliers prussiens, et même sur des voyageurs étrangers, et Russes sur-tout.

Si je ménage peu Potemkin, je compte que la Nation Russe est trop équitable pour m'en savoir mauvais gré. Je n'ai été que juste; je n'ai frappé que sur un individu qui n'avoit aucun droit à des ménagemens, et par-là ce sont principalement les

cher aux autres, m'ont reproché d'avoir trop parlé de moi. Je veux bien supposer que ces messieurs, s'ils avoient été à ma place, se seroient confinés et cachés dans l'anti-chambre : je porterai même, si cela leur faisoit plaisir, la courtoisie jusqu'à convenir qu'ils auroient très-bien fait. Mais, comme la vérité est qu'on m'a fait l'honneur de me faire entrer dans le salon, je n'ai pu me dispenser d'y figurer selon le rôle dont j'étois chargé; et comme l'objet de *Mes Souvenirs* est de raconter ce qui s'est fait ou dit dans ce salon, il a bien fallu y faire aussi mention de ce que j'y ai dit ou fait à mon tour. Or, il me suffit en me soumettant à cette loi de convenance, de n'avoir point outre-passé le terme qu'elle m'indiquoit.

Russes que j'ai vengés. Ceux qui m'ont connu, savent que je n'ai point de préventions nationales; les talens, le génie et les vertus sont de tous les pays; mais les mœurs, l'éducation et le gouvernement en favorisent le développement, ou les étouffent. Lorsque les hommes puissans sont des Potemkins, un grand fléau pèse sur les Peuples. Lorsqu'un homme, qui n'a que des vertus, qui n'existe qu'en faisant et voulant le bien, qui ne connoît que la justice, la modération, la bienfaisance et la fermeté, tient le timon de l'Etat, les peuples ont tout à espérer; il ne leur reste qu'à remercier le Ciel, et qu'à bénir leur Souverain. Il n'est point de gloire, point d'éclat, point de sorte de bonheur, que les Russes ne doivent attendre sous un règne semblable.

Je dois encore avouer que si j'ai vivement desiré que mes Souvenirs

pussent plaire à mes compatriotes, et en général à tous mes Lecteurs ; il est vrai cependant que les Prussiens, et en particulier les Berlinois, sont ceux que j'ai eus plus spécialement en vue. Je n'ai pas eu une ligne à tracer, où je ne me retrouvasse au milieu d'eux ; les faits et les personnes me reportoient, pour ainsi dire, dans cette ville, où j'ai passé les années les plus précieuses de la vie. Tout retraçoit à mes yeux des habitans à qui j'ai voué estime et reconnoissance ; et en cela, mes Souvenirs m'en devenoient plus chers. Il suit de là qu'il y a des personnes ou des anecdotes dont je ne me suis occupé, que parce que je m'imaginois que les Berlinois y prendroient un intérêt plus vif. Si donc d'autres Lecteurs pensent que je me suis trop étendu sur quelques points, ils n'ont qu'à se dire : « Ces articles sont adressés » aux Prussiens ; l'Auteur les auroit

» probablement omis, s'il n'eût écrit
» que pour nous. »

Encore un mot. Quel est l'Ouvrage assez heureux pour que tout y plaise à tout le monde? Et de quel droit le Lecteur peut-il proscrire le passage qu'il n'approuve pas, si d'autres Lecteurs en sont satisfaits? Par malheur, ce que les censeurs de profession oublient le mieux, c'est qu'ils ne sont pas les seuls que l'Ecrivain doive chercher à contenter, et que leur autorité ne fait pas loi. Dans un recueil d'Anecdotes, tout ne peut pas être de la même importance; et d'ailleurs il est bon que l'on ménage de temps en temps au Lecteur, des points de repos où l'ame se détende. Toujours de l'admiration, ou quelqu'autre genre d'intérêt que ce soit, produiroit bientôt un épuisement total: il faut de la variété, non-seulement dans la scène, dans les faits, dans les personnages,

mais encore et sur-tout dans les affections auxquelles on nous appelle.

Qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est point une *Histoire* que j'écris ; ah ! sans doute, si je me constituois Historien, je voudrois être grave, sérieux et noble. Ce ne sont pas même des *Mémoires* que j'offre au Public. Des Mémoires exigent encore une méthode sévère, une marche régulière, un ton mesuré et un choix bien calculé. Le style épistolaire a lui-même aussi ses règles, qui souvent astreignent l'Auteur à suivre une certaine ligne, et à ne pas s'en écarter. Je me place au dessous de tous ces genres d'Ouvrages. Je n'ai voulu donner que des *Souvenirs* ; et, en vertu de ce titre, je ne dois offrir qu'une suite de conversations. L'aisance, la liberté, le naturel même familier, doivent seuls former le ton que j'ai à prendre et à garder, sous peine de prouver que je ne sais pas être ce que je suis.

Ce sont des *Souvenirs* que je donne au public, et il est de la nature des *Souvenirs* de passer assez légèrement d'un fait à l'autre, sans autre motif qu'une certaine analogie, ou ce que l'on nomme des *à-propos*. Si l'on veut user dans un Ouvrage de ce genre, d'une sévérité rigoureuse; si l'on veut soumettre ces sortes d'Ecrits à une méthode trop roide et à une marche compassée, on les rend monotones, guindés, fatigans et froids. On leur fait entièrement perdre le seul charme qui leur soit propre, celui de l'aisance, de la liberté, et de cette négligence, de cet abandon si précieux, auquel on se livre dans le sein de la confiance et de l'amitié. Ah! laissez-moi croire qu'ici je cause familièrement avec des ames franches et de bonne foi! que je puisse leur parler, peut-être avec un peu de désordre, mais au moins avec sécurité et sans aucune espèce de contrainte!

Là je n'aurai que la vérité pour guide, que ma confiance pour appui. Ce sera sans inquiétude que je dirai ce que je sais ; ce sera sans méfiance que l'on m'entendra. Nous serons tous justes et dans une honorable sécurité, moi en contant avec bonhomie, ainsi que cela convient à mon caractère, et eux en m'écoutant avec complaisance, ainsi que les y porte leur honnêteté personnelle. Mes amis, je vous dis ce que j'ai vu ou appris ; je le dis sans prétention, aimant à croire que vous pourrez en tirer quelque profit. Voyez, de votre côté, ce qui peut vous être utile ou agréable ; appropriez - vous les traits qui peuvent vous convenir à l'un de ces deux titres, et pardonnez-moi le reste.

Mon respect pour le public m'impose le devoir de dire ici un mot sur ce que les Journalistes ont jugé à propos de dire eux-mêmes de cet

Ouvrage, après la première édition.

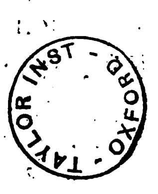
Je commence par remercier bien loyalement ceux qui m'ont traité avec honnêteté. Je remercie plus vivement encore ceux qui m'ont indiqué les erreurs où je puis être tombé. Je mets leurs avis à profit, dès qu'ils parviennent jusqu'à moi, et autant que je les reconnois conformes à la vérité. J'ai à cet égard un véritable regret, de n'avoir pû encore me procurer quelques-uns des imprimés qui ont paru en Allemagne, et où je sais que l'on s'est occupé de *mes Souvenirs* avec assez de détail, pour y consigner des observations et des faits qu'il me seroit utile de recueillir ou de vérifier.

Quant à ceux qui m'ont maltraité, sur-tout en France, je ne les remercierai pas : je ne répondrai pas même à leurs diatribes ; l'accueil que le public a daigné faire à mon livre,

ne suffit-il pas à ma justification? Cependant, il en est parmi eux jusqu'à deux que j'ai été tenté de remercier, de la virulence de leurs injures, de la maladresse de leurs objections, et de l'absurdité de leurs opinions personnelles. Et, comment ne pas être charmé, de voir un homme qui, voulant vous décrier, débute par dire que vous avez fait un ouvrage *sans plan*, *sans ordre*, *sans esprit*, *et sans style?* Peut-il mieux avertir ses Lecteurs, que c'est la passion qui le fait parler, et que l'on ne doit rien croire de tout ce qu'il va dire? Lorsqu'ensuite il se formalise, de ce que je ne lui ai pas fait ma confession relativement aux matières religieuses, ne pourrois-je pas lui demander de quel droit, et à quel titre il se pourroit mêler de cette affaire; lui, que je ne connois pas, à qui je ne dois rien?

Quoi ! j'aurois été vingt ans à laisser ignorer ce point à Frédéric, qui, certes, avoit quelque droit de s'en informer, et qui étoit un si grand homme ; et je viendrois aujourd'hui, hors de propos, le dire au Public, qui ne le demande pas, et à un jeune homme, dont je ne songe guère à scruter la conscience ! l'inconséquence seroit-elle pardonnable ? Tout n'est pas néanmoins aussi maladroit chez ces messieurs ; ils ont même eu recours à une perfidie dont je n'aurois pas cru qu'un homme fût capable : c'est de prétendre, en s'appuyant de mensonges bien hardis, que *mes Souvenirs* ne servent qu'à décrier le héros, dont je veux célébrer la mémoire. Il est vrai que, pour cela, il leur en coûte un paradoxe bien ridicule, puisqu'il ne tend à rien moins qu'à condamner tous les grands hommes

à n'avoir plus de valets-de-chambre, à moins qu'ils ne prennent pour ce service, des sourds et muets que M. l'abbé Sicard n'ait pas eu à instruire. Toute cette sottise tient à un seul principe : c'est qu'il ne faut pas montrer les grands hommes; qu'il faut très-soigneusement les tenir cachés dans une niche, comme le Grand Lama, et ne permettre qu'aux principaux brames de les approcher. Au reste, je sais fort bien dans quel antre on est allé, tous les soirs, concerter toutes ces niaiseries : c'est l'antre où l'hypocrisie, pour dénaturer la religion, s'ajuste, comme elle peut, le masque de la piété, mais se l'ajuste fort mal, comme on le voit.



FRÉDÉRIC

FRÉDÉRIC LE GRAND.

FRÉDÉRIC DANS SES ENTRETIENS ORDINAIRES.

A MON arrivée à Berlin, le 16 mars 1765, je n'eus rien de plus pressé que d'écrire à M. le Catt, lecteur ou secrétaire des commandemens du roi, et de le prier de vouloir bien demander et me faire connoître les ordres de sa majesté, tant à mon égard, que par rapport à un paquet que M. d'Alembert m'avoit confié pour elle, en me témoignant desirer que je pusse le remettre moi-même. Je reçus le lendemain ordre de me rendre à Potzdam le surlendemain pour trois heures après midi au plus tard. J'arrivai au jour et avant l'heure indiquée chez M. le Catt, que je trouvai encore à table.

J'étois d'autant plus curieux de voir Frédéric de près, et de le juger par moi-même, que je ne savois encore quelle idée je devois m'en former. Toute l'Europe s'accordoit à le regarder comme un grand militaire et comme un homme de génie; mais rien n'étoit

plus discordant que les opinions que l'on se faisoit de son caractère et de ses qualités sociales, politiques, et morales. Les uns le regardoient comme un sage, comme un grand roi, et en même temps comme un savant distingué et un philosophe très-aimable; les autres le représentoient comme un tyran, un bel-esprit égoïste, et un véritable et adroit machiavéliste. On lui attribuoit, ou des vertus presque surnaturelles, ou les vices les plus odieux et les actions les plus atroces. « Que vous êtes heureux, me disoient plusieurs amis, au moment de mon départ de France, » que vous êtes heureux! » Vous allez voir l'homme qui honore le plus » l'humanité. Vous aurez la satisfaction que » se promettoit cette dame de Versailles, » qui, lorsqu'on lui annonçoit durant la » dernière guerre (1) que Fréderic, à force » de nous battre, pourroit bien venir jusqu'à » Paris, s'écria: *Ah! tant mieux! je verrai* » *donc enfin un roi!* Prenez garde à vous, » me disoit-on d'un autre côté; gardez-vous » également de lui plaire ou de lui déplaire. » Les hommes ne sont à ses yeux, ainsi que » l'on assure qu'il l'a dit lui-même, que

(1) La guerre de sept ans.

» comme autant de citrons, dont il faut jeter » l'écorce quand on en a exprimé le jus. Et » n'est-ce pas en effet d'après cette maxime, » que l'on peut le mieux expliquer sa con- » duite, tant avec Voltaire, qu'avec tous les » hommes de mérite qui ont eu le malheur » de l'approcher? » Et à ce propos, on ne se lassoit point de me répéter mille anecdotes dont on ne vouloit point que je doutasse, et toujours plus révoltantes les unes que les autres. En un mot, on croyoit ne pouvoir pas trop s'attacher à me le peindre comme essentiellement immoral, dur, insensible, ombrageux, fourbe, traître, ambitieux, avare et cruel. —

Si l'on considère que, flottant entre des idées aussi opposées, je n'avois encore aucune preuve suffisante de la vérité des unes ou des autres, on n'aura pas de peine à se persuader que je ne devois approcher de Sans-Souci qu'avec une vive sollicitude, une extrême curiosité, et la plus grande disposition à me rendre aussi attentif aux moindres circonstances, que réservé et circonspect dans ce que j'aurois à dire.

Dès que M. le Catt eut fini son dîner, nous montâmes en voiture pour nous rendre

à Sans-Souci, placé sur une hauteur, au-dessus et à une demi-lieue de Potzdam. Occupé, comme je devois l'être, de l'objet de mon voyage, je demandai à mon guide, si ceux qui étoient admis chez le roi, avoient quelque étiquette particulière à observer. » Une seule, me répondit-il, celle de baiser » le pan de son habit. —Comment, lui dis-je, » et de quelle étoffe est donc son habit? » — Il est de laine.— Il n'est donc que de drap » comme le mien? Or, quoique le mien me » tienne de plus près, je n'ai jamais songé à » le baiser. — C'est plutôt la veste que l'ha-» bit que l'on baise. — Et quel titre la veste » a-t-elle donc de plus que l'habit? — C'est un » usage du Nord, auquel lui-même n'attache » aucune importance, sur-tout vis-à-vis des » étrangers et des Français; aussi n'en fait-on » pour l'ordinaire que le semblant. — Ecoutez, » monsieur, ce semblant ressemble trop à un » mensonge, et ce n'est pas ainsi que je veux » débuter envers un aussi grand homme. Je » chercherai de mon mieux à lui marquer » mon très-profond respect; mais me per-» mettre une chose qui, à mes yeux, n'est » qu'une jonglerie basse, ridicule et puérile, » je n'en ai pas et n'en aurai jamais le cou-

» rage. Je ne chercherai donc à lui baiser ni
» l'habit, ni la veste ; je lui ferai, comme dans
» la comédie de Molière, mes trois révérences,
» s'il m'en donne le temps. C'est tout ce que
» je puis promettre, et j'espère qu'il voudra
» bien s'en contenter. »

Nous arrivâmes au moment où les secrétaires du cabinet entroient pour la signature des lettres ; travail qui devoit durer une bonne demi-heure au moins. Pour mettre ce temps à profit, mon guide me conduisit chez milord Maréchal, vieillard respectable, intime ami du roi, et logé à côté de lui. Ce milord me reçut comme les grands seigneurs reçoivent quand ils ont de l'esprit, et qu'ils savent se respecter ; c'est-à-dire, qu'il me reçut avec politesse, simplicité, et dignité. « Vous me
» voyez, me dit-il, dans l'appartement d'un
» grand homme, dans l'appartement de
» M. d'Alembert. Dites-lui, quand vous lui
» écrirez, que c'est chez lui et au coin de
» son feu, que je vous ai demandé de ses
» nouvelles, et que je vous ai prié de lui faire
» mes complimens. » Quelques détails sur mon voyage et diverses nouvelles littéraires, remplirent la demi-heure, au bout de laquelle on vint nous avertir que les secré-

taires du cabinet venoient de se retirer. Ainsi nous quittâmes milord Maréchal, et revînmes dans les appartemens du roi.

Le jour commençoit à baisser; M. le Catt me fit avancer le premier, et resta toujours un pas ou deux en arrière; le roi étoit debout, et avoit l'air d'un homme qui se promène dans sa chambre. Dès qu'il m'aperçut, il vint à moi, en me disant: « Bon soir, » monsieur, je suis bien-aise de vous voir, » et de faire connoissance avec vous. » Dès cet instant, les questions se succédèrent tellement de sa part, que la conversation en devint très-rapide; et elle se soutint à peu près sur le même ton, tout le temps qu'il me retint, c'est-à-dire, pendant près de deux heures. Il n'eut de moi qu'une révérence; le peu d'espace qu'il laissa entre nous deux, et mon empressement à lui répondre, suffisoient pour me faire renoncer aux autres. J'eus à peine le temps de lui remettre le paquet de M. d'Alembert. On m'avoit averti bien des fois qu'il exigeoit sur-tout des réponses franches, directes, courtes et promptes; aussi n'eut-il souvent de moi que des demi-phrases, ou même un ou deux mots. Il débuta par me demander comment s'écrivoit

mon nom, en quel endroit de la France j'étois né, si mes parens vivoient encore, quel avoit été l'état de mon père, si j'avois des frères ou des sœurs, quel étoit mon âge, ce que j'avois fait jusqu'à cette époque, où j'avois vécu, si j'étois marié, à quelle famille appartenoit ma femme, quelles avoient été mes principales études, si j'avois fait imprimer quelques ouvrages, en quel état de santé j'avois laissé d'Olivet et d'Alembert, et par où j'avois passé en venant de Paris à Berlin. Sur ma réponse à cette dernière question, où je lui dis que j'avois passé par Stukart, Nuremberg et Dresde, il parut étonné du détour considérable que j'avois fait. Après que je lui eus dit que je n'avois pris cette route que pour éviter des chemins plus effrayans encore, sur-tout en hiver; et que c'étoit un M. Barré, négociant de Berlin, qui, se trouvant à Paris, m'avoit tracé mon itinéraire; il me demanda comment nous avions pu nous faire entendre, ma femme et moi, dans un pays où certainement personne ne savoit le français. — « J'ai acheté à Strasbourg, lui dis-je, une grammaire allemande, » à la fin de laquelle on a placé un vocabu- » laire assez ample, et composé pour les

» voyageurs. Lorsque j'ai eu besoin de quel-
» que chose, j'ai eu recours à mon vocabu-
» laire; et si j'ai éprouvé trop de peine à
» bien prononcer le nom de ce qu'il me fal-
» loit, je l'ai donné à lire, et on m'a servi.
» Arrivé à Nuremberg, j'ai rencontré un
» capitaine de votre armée, qui revenoit de
» Savoie, sa patrie, et qui savoit les deux
» langues. Nous avons fait le reste de la
» route ensemble, et il nous a servi d'inter-
» prète. — Comment s'appelle ce capitaine?
»—Il s'appelle *Favrat.* » Nous parlâmes quelque temps de cet officier et de son frère, de sorte que je crus que je pouvois saisir cette occasion d'obliger mon compagnon de voyage, en racontant ce qu'il m'avoit dit de ses opérations militaires dans quelques-uns des endroits par où nous avions passé, et sur-tout en parlant de son entrée comme prisonnier dans la ville de Dresde, au plus fort de l'hiver, couvert de six blessures, et presque nu. Mais quelqu'adresse que je misse à indiquer ces faits, sans paroître y être déterminé par aucun dessein particulier, je sentis bientôt que je faisois une faute, et ne songeai plus qu'à terminer ce tableau indiscret. En effet, le roi étoit subitement devenu sérieux et distrait;

regardant autour de lui, comme fortement occupé de quelqu'autre pensée. Dès que j'eus abandonné ce sujet délicat, il reprit la parole pour me parler d'autre chose; il s'étendit un peu sur la Saxe, et me demanda si on avoit déjà réparé les désastres de la guerre dans ce pays, et particulièrement à Dresde. Lorsque j'eus satisfait à cette dernière question, il passa à d'autres idées, en me disant: « Ainsi, » monsieur, vous ne savez pas l'allemand? » — Non, sire; mais je l'aurai bientôt ap» pris, à ce que j'espère, par le plan que je » me suis tracé à ce sujet. — Au contraire, » monsieur, je vous engage très-fort à ne ja» mais l'apprendre; c'est un bonheur que » vous ne le sachiez pas. Si vous vous met» tez en état de le parler, vous ne tarderez » pas à contracter l'habitude de faire les mê» mes germanismes que nous. Ce ne sera » même pas sans une attention bien soutenue, » que vous pourrez échapper à ce danger, » en ne parlant jamais allemand : il vous suf» fira, pour y tomber sans vous en aperce» voir, de nous entendre parler français. Or, » à mesure que vous prendrez nos manières » de parler, vous remplirez toujours moins » bien les devoirs pour lesquels vous êtes

» appelé en ce pays. Comment conserver le » goût pur et le tact délicat des beautés, des » finesses, du caractère, et du génie de votre » langue, et des chefs-d'œuvre de votre litté» rature, lorsque de jour en jour, vous vous » familiariserez davantage avec des usages » tout différens et souvent contraires? Ainsi, » en votre qualité de galant homme, jaloux » de bien suivre votre vocation, je vous de» mande votre parole d'honneur que vous » n'apprendrez pas notre langue. ». Je ne pus pas refuser de lui faire cette promesse, que j'ai dû tenir ensuite, et que j'ai tenue avec autant de fidélité que de regrets.

Ceci nous rapprochoit naturellement de mes futures fonctions; il m'en parla assez brièvement, et me renvoya pour les détails, à l'instruction qu'il avoit rédigée et remise au général de Buddenbrock pour nous. Il m'observa que ce général étoit chargé par lui de diriger la partie économique et de police de sa nouvelle école; ajoutant que pour la conduite des études et le choix des connoissances convenables aux élèves, il s'en rapportoit entièrement aux professeurs; persuadé que nous nous appliquerions tous également à bien saisir l'esprit de son plan, et à seconder ses

vues. Il me nomma tous mes collègues, et fit une sorte d'éloge historique de chacun d'eux.

Je crus que ce seroit par-là qu'il termineroit notre entrevue, et qu'il alloit me renvoyer. Je me trompois. Il revint à la langue française par une heureuse transition; et il me demanda quels étoient, selon moi, les auteurs vivans qui écrivoient le plus correctement le français. Je lui nommai d'Olivet, d'Alembert. Buffon, J.-J. Rousseau..... Ici, il m'interrompit, en me disant: « Oh! celui-là est un » fou. — Sire, cela n'empêche pas qu'il n'é» crive correctement. — Mais vous n'avez » point nommé M. de Voltaire? — Ce n'est » point par oubli, sire. Eh! qui pourroit ou» blier Voltaire? Je ne l'ai point nommé, parce » que, s'il est un de nos auteurs chez qui il » soit le plus difficile de remarquer des fautes » contre la langue, il ne me paroît point être » du trop petit nombre de ceux de qui l'on » peut dire en général qu'ils n'en font point. » Le brillant de son imagination, le charme » de son esprit et de son style ne permettent » pas au lecteur de voir ses fautes, ni même » de songer qu'il peut en faire; mais elles » n'existent pas moins dans ses écrits, malgré

» le voile particulier qui les couvre. — On en » a également reproché à d'Olivet, que vous » avez nommé le premier; on en a trouvé » même dans son discours de remercîment » à l'académie française. — Votre majesté » connoît le mot d'Horace: *Celui-là est le » meilleur qui a le moins de défauts*. — Vous » avez raison; je me rappelle l'aventure de » d'Ablancourt: Avant de faire imprimer sa » traduction, il pria ses confrères de l'aca- » démie française de vouloir bien en en- » tendre la lecture, et de lui indiquer les » fautes qui lui seroient échappées. A la pro- » chaine assemblée après cette prière, il » commença cette lecture qui devoit être fort » longue. Mais la première page emporta » tout le temps de la séance. L'académie y » trouva jusqu'à dix solécismes, qui donnè- » rent lieu à d'interminables discussions. D'A- » blancourt remit son cahier dans sa poche, » ne corrigea rien, et publia sa traduction, » qui passe encore pour très-bonne et bien » française. — Je citerai encore Horace, sire, » lorsqu'il nous dit qu'on ne s'offense point de » quelques taches, là où brillent de grandes » beautés. Cependant il ne faut pas porter » l'indulgence jusqu'à oublier ou méconnoître

» les principes. — Fort bien ; mais ces prin-
» cipes sont quelquefois bien vagues. Pour-
» riez-vous, par exemple, nous dire jusqu'à
» quel point l'ellipse est permise dans votre
» langue? » Cette question me fit trembler, et manqua de me déconcerter. Je sentis que je ne pouvois y répondre d'une manière satisfaisante, sans m'engager dans de longues discussions grammaticales, qui ennuieroient à coup sûr ce monarque si vif, et que même il ne me laisseroit peut-être pas finir. Dans cet état de perplexité, je pris à l'instant même une résolution hardie, et qui pouvoit paroître peu respectueuse. « Ma réponse à cette ques-
» tion, lui dis-je, ne pourroit guère se faire
» que par écrit ; elle seroit sans doute trop
» abstraite et trop longue pour pouvoir être
» admise dans une conversation : mais des
» exemples l'abrégeroient. — Des exemples,
» reprit-il, eh bien, attendez..... » Ici j'eus la satisfaction secrette de le voir lui-même dans l'embarras où il avoit voulu me mettre. Je le vis chercher, en parcourant le plafond des yeux, quelque phrase qu'il pût me citer. Il ne chercha pas néanmoins long-temps ; il revint bientôt à moi, avec ce vers de Racine :

Je t'aimois inconstant ; qu'aurois-je fait fidèle ?

J'observai d'abord que Marmontel me sembloit avoir posé un principe fort sage dans sa poétique, en disant qu'il n'y a ni équivoque ni obscurité à reprocher à un auteur, dans les passages où les bons esprits n'en aperçoivent pas. J'ajoutai qu'en suivant ce principe, le vers de Racine, qui, dans un ouvrage non dialogué, n'offriroit peut-être qu'un véritable galimathias, devoit paroître excellent dans une pièce faite pour être jouée, et où le lecteur s'imagine voir et entendre les personnages devant lui ; ce qui produit nécessairement pour chacun de nous, une sorte de tableau idéal, dans lequel nous ne pouvons pas ne pas saisir les pensées et les sentimens de chaque acteur, avec autant de facilité que de certitude. « ... Ce vers, ajoutai-je, gagne » tant à son laconisme, qu'il ne faut plus que » l'admirer, dès qu'il n'est ni équivoque, ni » obscur. »

Le roi termina alors cette entrevue, en me témoignant qu'il étoit fort satisfait de m'avoir vu, et qu'il comptoit beaucoup sur mon zèle. En me souhaitant ensuite le bon soir et un bon voyage, il retint M. le Catt par ces mots : « Catt, j'ai quelque chose à vous dire. » Je n'eus pas long-temps à attendre ce dernier,

dans la première salle où je m'étois rendu : il me rejoignit après deux ou trois minutes, et me dit que sa majesté paroissoit si contente, qu'elle lui avoit ordonné d'écrire à d'Alembert pour le remercier, ainsi que l'abbé d'Olivet, du choix qu'ils avoient fait de moi, et en même-temps de préparer une autre lettre pour ordonner à l'académie de Berlin de me recevoir dans la classe des belles-lettres, avec une pension de deux cents reisdallers.

En parlant de la séance d'où nous sortions, je témoignai à M. le Catt, la surprise que m'avoit causée le ton de vivacité avec lequel le roi m'avoit répliqué, au sujet de J.-J. Rousseau, *oh! celui-là est un fou*. — « Cette vivacité, me répondit mon conducteur, tient à » une anecdote récente que je vais vous conter. » Il y a quelques mois que milord Maréchal, » ami de J.-J. Rousseau, paroissant affligé » des persécutions que le philosophe de Genève éprouve, même en Suisse et à Neuf» châtel, dont ce milord est gouverneur, le » roi lui dit : *Eh bien! écrivez à votre ami,* » *que s'il veut venir dans mes États, je lui* » *offre un asile assuré et une pension de* » *deux mille francs. Nous lui donnerons à* » *Panckow, contre les jardins de Schon-*

» *hausen, et à une lieue de Berlin, une*
» *maison suffisante avec jardin et pré; de*
» *manière qu'il aura de quoi nourrir une*
» *vache, entretenir quelques volailles, et se*
» *fournir de légumes : il vivra là sans inquié-*
» *tude et sans besoins : sa solitude sera com-*
» *plette : de son jardin, il sera le maître d'al-*
» *ler s'enfoncer dans les bosquets de Scho-*
» *hausen, où la reine ne passe que quelques*
» *mois de l'été.* Milord Maréchal, enchanté
» de ce plan, n'eut rien de plus pressé que
» d'aller faire sa lettre, qu'il vint montrer
» au roi, avant de la faire partir. Le roi prit
» la plume, et y ajouta ces mots..... *venez*
» *mon cher Rousseau : je vous offre maison,*
» *pension et liberté.* Peu de temps après, vint
» la réponse conçue en ces termes.... *Votre*
» *majesté m'offre un asile, et m'y promet la*
» *liberté! Mais vous avez une épée, et vous*
» *êtes roi! Vous m'offrez une pension, à*
» *moi qui n'ai rien fait pour vous! Mais en*
» *avez-vous donné à tous les braves gens qui*
» *ont perdu bras ou jambes à vous servir?*
» Vous concevez que d'après cette lettre, le
» roi ne peut retrouver ce nom sur son che-
» min, sans y joindre le mot que vous avez
» entendu, et qui fut aussi, dans le temps,
» celui

» celui par lequel il termina cette négocia-
» tion. »

Revenu à Potzdam, je passai une partie de la soirée chez M. le Catt, qui me donna des commissions pour Paris, et une lettre de recommandation pour le famille de sa femme. Le lendemain je revins chez moi, fort content de mon voyage, et n'ayant plus à m'occuper que des soins de mon établissement, et de celui de remettre toutes les lettres que j'avois pour plusieurs personnes de Berlin, et particulièrement de M. Grosley, et autres pour M. Formey, secrétaire perpétuel de l'académie, outre d'autres encore pour la famille des Jordan, à qui j'étois fort recommandé par M. Bitaubé, que j'avois laissé à Paris, et qui ne revint à Berlin qu'environ un an plus tard.

J'eus lieu dans la suite de me persuader que Frédéric, ainsi que M. le Catt me l'avoit annoncé, avoit été assez content de moi, et qu'il se promettoit quelque sorte de délassement à m'appeler quelquefois auprès de lui; à moins toutefois, ce qui est encore plus vraisemblable, qu'il n'ait voulu suivre, à mon égard, l'usage où il étoit, de voir ainsi les étrangers qui entroient à son service, jusqu'à

ce qu'il crût les bien connoître ; sauf alors à continuer, ou à cesser de leur faire cet honneur, selon que cela lui paroîtroit convenir à ses intérêts ou à ses goûts. Il est au moins vrai que durant bien des années, il n'est jamais arrivé à Berlin, qu'un de ses valets de pied ne soit venu m'avertir *que le roi m'attendoit à telle heure*. L'heure qui m'étoit ainsi assignée, étoit presque toujours ou celle de quatre heures, après la signature des lettres, ou celle de sept heures, après son concert. Je ne parle pas des occasions où il n'avoit qu'un mot à me dire : car, en ce cas, il me faisoit appeler ou avant son dîner, ou pour trois heures, au moment qu'il sortoit de table. Lorsqu'il fixoit le rendez-vous à quatre heures, il ne me retenoit guère qu'une heure, ou au plus deux heures, son concert étant fixé à six heures précises : mais lorsque j'avois l'ordre de me trouver au château à sept heures, la séance se prolongeoit ordinairement jusqu'à dix heures, moment fixé pour son coucher. Dans les premiers temps, j'ai été quelquefois appelé de cette sorte huit jours de suite : peu à peu, j'ai été un peu plus négligé pour plusieurs raisons que la suite fera suffisamment deviner. Cependant, je n'ai jamais été

entièrement rendu à moi-même; car, durant tout mon séjour dans ses États, il ne s'est passé aucune année, qu'il n'ait voulu me voir plusieurs fois. Je dois encore dire que dans les commencemens j'étois rarement appelé seul; j'avois presque toujours pour second, M. le Catt, ou le marquis d'Argens, ou le colonel Quintus Icilius, c'est-à-dire, Guichard: je m'y suis trouvé aussi deux fois avec mon collègue Toussaint, ou Panage, l'auteur des Mœurs: mais il ne put se soutenir: il déchut dans l'esprit du roi, par trop de familiarité d'une part, et de l'autre par une manière de contredire plus tranchante qu'il ne falloit: ces défauts provenoient de la haute opinion qu'il s'étoit faite à Paris, de l'excellence philosophique.

Frédéric aimoit à paroître oublier le roi, dans ces sortes de conversations: mais ce n'étoit que sous la clause secrette, que les autres ne l'oublieroient jamais. D'ailleurs Toussaint eut un autre tort; il aimoit à redire qu'il avoit vu le roi; que le roi lui avoit dit telle chose; que lui-même avoit fait telle réponse ou telle observation, etc. Or, ce souverain, aussi précautionneux que méfiant, ne manquoit pas de faire suivre pendant un temps,

les nouveaux venus qu'il admettoit dans sa société; et lorsque, d'après les rapports de ses agens, il avoit lieu de regarder un homme comme vain, léger, indiscret, ou intrigant, il prenoit le parti de l'abandonner.

Si j'ai été plus heureux que Toussaint, c'est principalement parce que j'ai deviné Frédéric, et que je ne me suis jamais écarté du plan de conduite que je m'étois tracé en conséquence. Ce plan consistoit 1°. à écouter le roi avec la plus grande attention, sans montrer le moindre empressement de parler moi-même, à moins qu'il ne parût le desirer: je croyois lui devoir cette déférence, non-seulement parce qu'il étoit roi, parce qu'il étoit chez lui, et parce que j'étois à ses ordres; mais aussi parce qu'il étoit grand homme, et que la loi que je me prescrivois à cet égard, étoit à mes yeux une loi de décence aussi bien que de devoir; 2°. à ne point me laisser aller à ses mouvemens de gaîté, qui, si on ne l'arrêtoit pas, étoient quelquefois très-pétulans, et finissoient toujours par avilir ceux qui s'y livroient: j'aimai mieux l'amuser moins, ou même l'ennuyer, et ne plus être appelé chez lui, que de devenir le plastron de ses plaisanteries royales, c'est-à-dire d'autant

plus cruelles, qu'il y mettoit peu de ménagement, et qu'il n'étoit guère possible d'y répondre; 3°. à ne jamais parler de ce qui s'étoit dit dans nos conversations, et même à faire ce qui dépendroit de moi pour qu'on ignorât que j'eusse été appelé. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé de venir tard pour souper chez des amis, et de couvrir, par de mauvaises excuses, la faute que j'avouois, sans laisser soupçonner que je venois du château! J'étois convenu avec ma femme, que nous ne nierions point ces marques de faveur, quand on en seroit instruit d'ailleurs, mais que nous n'en parlerions jamais quand on les ignoreroit; 4°. à ne me mêler d'aucune sorte d'affaire; détermination qui m'étoit d'autant plus facile à prendre et à suivre, que j'étois naturellement bien moins susceptible d'ambition, que jaloux de vivre tranquille; 5°. enfin, à ne me présenter à ce roi que dans un costume aussi simple que décent: ce dernier soin s'accordoit singulièrement bien avec les principes de Frédéric. Il exigeoit que les chefs des principales maisons de commerce, ses ministres d'Etat, et sur-tout ses financiers, étalassent un certain luxe. Les derniers, en particulier, auroient été mal reçus, si,

à chaque fois qu'ils étoient appelés, ils ne se fussent pas présentés avec de nouveaux habits, faits des plus riches étoffes de ses fabriques; et, d'un autre côté, il marquoit le mépris le plus réel pour les hommes des autres états, et sur-tout pour les gens de lettres qui sembloient attacher quelque prix à ce qui n'est que faste. Ceux-ci étoient très-assurés de se voir rangés, par cela seul, dans la classe des esprits vains, légers, et superficiels, ou même charlatans et faux. En un mot, il vouloit que chacun eût véritablement l'esprit de son état.

Je citerai ici pour exemple, un habit de fort beau drap, couleur d'écarlate, rehaussé d'un galon en or de trois doigts de largeur, que Toussaint se fit faire environ un an après son arrivée, et qui lui fit un tort irréparable, tant à la cour que dans la ville. A cette première faute, il en joignit une seconde d'un autre genre, mais qui ne fit pas une impression moins funeste pour lui, sur les esprits de ceux qui en furent instruits; je veux parler des démarches qu'il fit, à l'âge de cinquante ans, pour être reçu franc-maçon, dans l'espérance d'être ensuite admis aux loges que le prince Henry tenoit quel-

quefois : ce qu'il y eut de plus cruel, c'est que le prince Henry n'en voulut point.

Une chose très-propre à me prouver alors que mon plan étoit bon, c'est que je remarquai que M. le Catt, qui étoit toujours réservé et fort respectueux devant son maître, étoit en général traité avec bonté ; tandis que je voyois souvent tourner en ridicule, le marquis d'Argens et le colonel Quintus-Icilius, qui se laissoient facilement aller à la plaisanterie, toutes les fois que Frédéric en prenoit le ton. Je ne citerai ici que trois anecdotes qui, dans le temps, ne purent que me confirmer dans l'opinion que je m'étois faite.

Un soir que le roi très-grièvement malade, avoit la goutte dans les entrailles, il nous fit appeler, Guichard et moi. Nous trouvâmes le monarque couché sur un lit de sangles, les bottes aux jambes, un mouchoir blanc autour de la tête sous son chapeau, et son manteau par-dessus son habit, pour lui servir de couverture. Quand nous fûmes entrés, il nous dit de prendre chacun un siége, et de nous placer devant son lit ; ce que nous fîmes l'un et l'autre. « Je vous ai fait appeler » tous deux ensemble, ajouta-t-il, parce que » je souffre trop, et suis trop foible, pour

» pouvoir prendre une part directe à la con-
» versation, et même pour pouvoir la bien
» suivre : ma foiblesse est telle, qu'ayant
» voulu changer de linge, il y a peut-être une
» heure, je suis tombé entre les bras de mes
» domestiques, qui m'ont déposé sur le lit
» où vous me trouvez. Ma tête est si fatiguée,
» que je sais à peine où je suis. Ainsi, causez
» ensemble, et comme si je n'y étois pas :
» parlez de tout ce que vous voudrez, et
» comme il vous plaira, je vous écouterai,
» si j'en ai la force; et cela servira, au moins
» par momens, à me distraire ..... »

Cependant nous ne disions rien, Quintus et moi, chacun de nous attendoit que l'autre entamât la conversation : j'éprouvois pour ma part quelque embarras, n'imaginant rien qui me parût convenir à un roi malade : d'ailleurs, il me sembloit que ce petit effort devoit coûter beaucoup moins à mon compagnon, qui, vu les connoissances locales qu'il avoit, et la souplesse d'esprit que sa qualité de courtisan devoit lui donner, ne pouvoit se refuser aux desirs du roi, que par une sorte de malveillance envers moi : peut-être Quintus éprouvoit-il la même sécheresse d'esprit de son côté; ou bien, curieux de voir comment j'en sorti-

rois, peut-être espéroit-il de me surprendre dans quelque gaucherie, qui seroit devenue pour lui une jouissance précieuse. Le roi néanmoins s'impatientoit, et nous répétoit sans cesse : « Mais parlez donc : dites ce que vous » voudrez ; mais parlez...... » Cette scène ne pouvoit pas durer long-temps : elle ne tarda pas à me paroître aussi déplacée que dangereuse : ainsi je pris le parti de céder au courtisan, une victoire qui pouvoit lui coûter cher ; et je débutai, assez mal-adroitement à la vérité, par lui dire, que lui-même avoit aussi été malade, il y avoit quelque temps ; mais qu'il me paroissoit bien rétabli. — « Lui, » reprit Frédéric, lui malade ! Eh ! ne voyez- » vous pas qu'il a la voix de Stentor, les bras » d'Hercule, et les épaules d'Atlas ? Comptez » bien qu'il enterrera la génération toute en- » tière ! » Je ne sais si le roi avoit deviné le motif politique du silence de son colonel, et s'il vouloit l'en punir : mais il continua quelque temps à le persiffler sans ménagement ; de sorte que mon pauvre compagnon eut bien plus lieu de craindre que je ne parlasse au sortir de là, qu'il n'avoit eu envie de me faire parler auparavant.

Peu à peu néanmoins le roi passa à d'autres

idées ; et de propos en propos, il en vint à examiner et à comparer les différentes formes de gouvernement. Alors, la conversation devint aussi sérieuse, que l'objet en étoit important et délicat; nous ne fîmes plus qu'écouter, le colonel et moi.

Le roi qui souffroit de si grandes douleurs, au moins par momens, parla seul jusqu'après neuf heures, qu'il nous renvoya. Seulement il s'interrompoit presque à chaque quart-d'heure; obligé de céder à ses souffrances ; et alors il appeloit ses domestiques, et se faisoit donner une cuillerée de je ne sais quelle potion ; après quoi il nous demandoit à quelle idée il s'étoit arrêté, et reprenoit la suite de sa dissertation. Ce fut de cette sorte qu'il nous offrit le spectacle d'un roi presque mourant, en proie à des douleurs si vives ; que souvent elles lui arrachoient des cris aigus, et le forçoient à se replier en deux durant quelques minutes ; et cependant parcourant avec ordre le cercle des pensées que lui fournissoit un sujet vaste et compliqué, nous les proposant de suite, et du ton de la plus parfaite impartialité ; appréciant également bien les hommes, la société, nos besoins, et nos passions, les gouvernemens et le but, ainsi que les moyens

qu'ils doivent adopter, et enfin les inconvéniens auxquels ils peuvent être sujets. Je n'ai jamais dû oublier une discussion aussi intéressante, sur-tout dans sa bouche et dans de telles circonstances. Lorsqu'il nous eut dit à peu près tout ce qu'il pensoit à cet égard, il se résuma par les mots qui suivent, et qu'il me semble encore entendre: « J'écarte entiè-
» rement de mon esprit toute idée d'intérêt
» personnel : j'oublie en ce moment que je
» suis monarque : je veux même oublier que
» je suis homme; et me supposant d'une na-
» ture et d'une espèce absolument étrangère
» au genre humain, je me figure que, planant
» sur le globe terrestre, je me mets à bien
» examiner ces sortes de fourmis qui, sous le
» nom d'hommes, en couvrent la surface; et
» qui, à force d'activité et d'industrie, s'en
» approprient tous les êtres et toutes les res-
» sources. Je calcule leurs passions, leurs
» vertus, leurs erreurs, et leurs foiblesses : je
» vois que cette race d'animaux pensans et
» libres, ne peut vivre qu'en société; et je
» vois en même temps l'impossibilité de les
» réunir tous autour d'un même centre : mais
» il est évident à mes yeux, que la pluralité des
» sociétés amènera la contrariété des intérêts;

» d'où il suit que ces sociétés ne pourront que
» se traiter en tout de la même manière que
» les individus, puisqu'elles seront sujètes aux
» mêmes vicissitudes et aux mêmes lois que
» les hommes privés. C'est alors que je recher-
» che, et que, conséquemment à ces données,
» je compare entr'eux les moyens de conserver
» les sociétés, et même d'en assurer la pros-
» périté. Ici, je retrouve dans la politique,
» les mêmes relations qu'entre les simples par-
» ticuliers; et les mêmes bases, les mêmes
» principes que dans la morale ordinaire :
» toujours et par-tout, j'aperçois les mêmes
» besoins, souvent les mêmes fautes; le bien
» résultant de la sagesse, et le mal produit
» par la sottise. Cet examen, bien réfléchi et
» bien développé, me conduit à l'appréciation
» des différentes sortes de gouvernemens :
» j'évalue les orages de la démocratie, les op-
» pressions des aristocrates, les caprices des-
» tructeurs du despotisme, et je me sens forcé
» de conclure enfin que le meilleur ou le moins
» imparfait de tous les gouvernemens, est le
» gouvernement monarchique renfermé dans
» le cercle d'un petit nombre de lois fonda-
» mentales; et je réduis à deux points ca-
» pitaux, le très-grand nombre des raisons

» propres à justifier cette conclusion; savoir:
» que le gouvernement monarchique bien
» constitué, est celui où il y a le plus d'unité
» dans les résolutions, et le plus de célérité
» dans l'exécution. »

Après nous avoir ensuite demandé si nous avions quelques objections à lui faire, et avoir ajouté à ce qu'il avoit dit quelques réflexions moins importantes, il nous souhaita le bon soir.

J'ai annoncé que, dans une autre occasion, il avoit encore mortifié le colonel Guichard, en ma présence. Cette seconde aventure fut bien plus cruelle que la première; et elle fut d'autant plus remarquable pour moi, qu'indépendamment de l'impression qu'elle dut nécessairement me faire, elle m'attira la haine de ce savant, qui n'eût pas l'ame assez forte, pour me pardonner d'avoir été témoin de la manière vraiment accablante dont il fut traité. J'ignore pourquoi Frédéric avoit décidé de le mortifier; mais tout me persuada qu'il en avoit formé le projet, et que même nous n'avions été appelés ensemble, que parce qu'il vouloit encore aggraver par la présence d'un témoin, les choses dures qu'il avoit projeté de lui dire...... Dès le début de cette conver-

sation, le roi nous parla de ce qu'on nomme *axiomes*, et prétendit qu'il étoit fort commode pour messieurs les géomètres et les philosophes, d'être dispensés d'en établir la preuve ; que même il y avoit de notre part, bien de la bonhomie à les admettre comme nous le faisons ; d'autant plus qu'il lui sembloit qu'on pourroit assez facilement démontrer la fausseté de quelques-uns des plus universellement reconnus, ou au moins les rendre très-douteux. Il cita pour exemple l'axiome qui dit que *tout corps mis en mouvement affecte de suivre la ligne droite*. Il nous demanda comment on pouvoit avoir conçu l'idée de transformer en axiome une semblable proposition, tandis que rien dans l'univers ne nous offre de lignes droites, tous les mouvemens que nous pouvons connoître, se faisant toujours en lignes courbes. Après s'être un peu étendu sur les détails que ce fonds lui fournissoit, il nous invita à lui prouver l'axiome qu'il venoit de nous citer.

Ici, mon voisin me laissa encore l'honneur et le risque de répondre ; mais, pour cette fois, je ne fis pas la sottise de me faire attendre. Je dis donc au roi, qu'on ne pouvoit prouver un axiome, quel qu'il soit, qu'en

recourant à d'autres axiomes, qui servissent de points d'appui ou de bases aux raisonnemens qu'on avoit à faire; que si on vouloit nier ceux qui les premiers seroient cités en preuves, il faudroit remonter successivement de l'un à l'autre, jusqu'à ce qu'on fût parvenu aux plus évidens ou aux plus simples de tous; et qu'enfin je sentois que si on vouloit encore nier ceux-ci, il ne seroit plus possible de rien prouver. De ce préambule je passai à un second, en citant une observation de d'Alembert, sur la difficulté et le danger de prouver les axiomes : mais je crus, dans la circonstance où je me trouvois, devoir adoucir la pensée de ce savant; et je me contentai de dire que, selon lui, on risque de jeter du doute plutôt qu'un plus grand jour, sur l'évidence des axiomes, lorsqu'on entreprend de les prouver. Ce ne fut qu'alors que j'abordai la question dont sa majesté venoit de s'occuper, en m'appuyant sur un autre axiome, qui nous dit, qu'*il ne peut y avoir d'effet sans cause*; et en annonçant que je le choisissois pour principe de mon raisonnement : j'observai d'abord que ce principe ne pouvoit être rigoureusement vrai, qu'autant que l'on y comprendroit cette autre vérité, qui en est une

conséquence nécessaire, qu'*il ne peut rien y avoir dans l'effet, qui ne provienne de la cause qui l'a produit.* De là, je crus pouvoir conclure que ce qui caractérise, par exemple, le mouvement d'une pierre que l'on vient de lancer, n'a été donné à ce mouvement que par la main qui a été cause de l'impulsion. Or, en arrêtant ma pensée sur l'action de cette main, je remarquai qu'à l'instant indivisible où se fait la séparation, la main ne peut avoir, ni par conséquent imprimer à la pierre, qu'une seule direction précise et déterminée; que si l'on vouloit concevoir plusieurs directions dans la main, on seroit forcé d'admettre des propositions contradictoires, et d'avouer qu'une même chose peut être et n'être pas en même temps; que la direction unique et simple étoit la seule loi à laquelle la pierre dût obéir, la main ne pouvant plus la changer ou la modifier, après la séparation, et toute autre direction antérieure, si l'on vouloit en supposer quelqu'une, étant nécessairement et absolument détruite et remplacée par celle-là; et qu'enfin une direction, vraiment une et déterminée, ne peut produire d'effet qu'en ligne droite, toute ligne courbe ne pouvant évidemment être que le résultat d'autant d'im-

pulsions

pulsions diverses et successives, c'est-à-dire d'autant de causes qu'il y aura de points de courbure : je finis par conclure, que tout mouvement, considéré dans une première et seule cause, étoit nécessairement un mouvement en ligne droite ; et que, si dans l'univers, il n'y avoit réellement que des lignes courbes, c'est qu'aucun corps n'étant mû dans le vide, il falloit compter autant de causes successives qu'il y avoit de chocs nouveaux ou de nouvelles rencontres, c'est-à-dire, autant qu'il y avoit de points dans l'espace parcouru, et d'instans dans la durée de chaque mouvement.

Soit que le roi fût satisfait de ce raisonnement, ou que la suite de ces idées ne l'eût pas conduit au but qu'il se proposoit, il abandonna sa première thèse, et se jeta sur une question nouvelle, en nous témoignant être surpris que l'auteur de la nature ne nous eût pas accordé la faculté de prévoir, avec certitude, l'instant de notre mort. Cette connoissance, si nous pouvions l'acquérir, ne lui sembloit devoir produire que des effets avantageux : la nécessité de prendre son parti, et l'exemple des hommes sages et courageux, donneroient à la fin, nous disoit-il, une juste résignation même aux plus foibles :

d'ailleurs, est-il quelqu'un qui, voyant le terme s'approcher, ne voulût pas mériter quelques bénédictions, en faisant quelque bien avant de partir? On se livreroit d'autant plus à ce dessein; qu'à cette époque les passions seroient fort amorties, et que la vérité exerceroit son empire avec bien plus de force: combien de préjugés se dissiperoient! combien de voiles tomberoient de devant nos yeux! Un père de famille manqueroit-il alors de prendre les mesures convenables pour maintenir la paix entre ses enfans? Ne leur donneroit-il pas les instructions propres à les sauver des piéges ou des chicanes de leurs ennemis? Ne s'attacheroit-il pas, en un mot, à bien arranger toutes ses affaires avant de mourir?... Il termina tous ces développemens, par nous inviter à lui indiquer comment on pourroit justifier Dieu de nous avoir ainsi abandonnés à une ignorance si complette sur ce point essentiel...

Pour cette fois, le colonel prit la parole: Il convint que, si les hommes pouvoient en général s'élever jusqu'aux principes qui tiennent à la vertu, il seroit difficile de ne pas prononcer conformément à l'opinion de sa majesté: mais les hommes, selon lui, ne se

mouvoient guère que d'après leurs intérêts personnels ; non d'après leurs intérêts justes, raisonnables et bien appréciés, mais d'après les intérêts que la passion, l'erreur et les opinions les plus déréglées leur faisoient adopter : du moins apercevoit-on trop peu de personnes qui fissent, à cet égard, exception à la règle générale. Dans cet état de choses, celui qui sauroit devoir terminer sa carrière dans un an, dans six mois, ne feroit ordinairement plus rien pour la société : il ne bâtiroit plus ; il ne planteroit plus ; il ne formeroit plus aucun projet, et ne suivroit plus aucune entreprise : il passeroit le reste de sa vie à se désespérer ou à jouir ; et combien la société n'y perdroit-elle pas, sous mille rapports différens ? — Ici, la foudre partit aussi subite qu'imprévue. « Cette façon » de juger, lui dit le roi, est bonne pour » vous, ame de boue et de fange ! Mais appre- » nez, si toutefois vous le pouvez, que ceux » qui ont l'ame noble, élevée, et sensible » aux charmes de la vertu, ne raisonnent » point sur des maximes aussi misérables et » aussi honteuses ! Apprenez, monsieur, » que l'honnête homme fait toujours le bien, » tant qu'il peut le faire, et uniquement parce

» que c'est le bien, sans rechercher quels » sont ceux qui en profiteront. Mais vous » ne sentez point ces choses; vous n'êtes » point fait pour les sentir. »

Cette terrible apostrophe m'anéantit presqu'autant que celui qui en étoit l'objet; j'en fus d'autant plus troublé, que le colonel n'avoit rien dit que je n'approuvasse dans le fond de l'ame, et que jamais je n'avois rien vu ou conçu d'aussi cruel; mais ce qui me prouva que le roi avoit cherché à mortifier le colonel devant moi, et ce qui me fit voir en même-temps combien cet homme extraordinaire étoit singulièrement maître de lui-même, et exerçoit un empire vraiment absolu sur ses propres affections, ce fut l'air aisé, calme, libre et naturel, avec lequel, après un court instant de silence, il me parla de philosophie pendant un bon quart-d'heure, et comme s'il ne s'étoit point ému. Ce reste de conversation avoit-il pour objet de sa part, de faire comprendre à Quintus que ce qui avoit précédé, n'auroit aucune autre suite? ou vouloit-il lui-même reprendre son assiète ordinaire, avant de se trouver seul? Je soupçonnerois plutôt le premier de ces deux motifs que le second. Quoi qu'il en

soit, il nous renvoya ensuite d'un ton fort tranquille, quoiqu'assez sec.

En sortant de cet appartement si redoutable, je me trouvai aussi embarrassé à côté de mon colonel, que j'avois été interdit un quart-d'heure plus tôt; je ne savois que lui dire... Il fut lui-même aussi silencieux que moi, et nous arrivâmes au bas de l'escalier, au moment de nous dire *bon soir*, sans avoir eu à proférer un seul mot, ni l'un ni l'autre. Telle fut la scène qui me valut la haine bien prononcée du colonel Quintus Icilius, jusqu'à l'instant de sa mort, quoique d'ailleurs il n'ait jamais eu aucun reproche à me faire; car non-seulement je n'ai point parlé de cette aventure tant qu'il a vécu; non-seulement je n'ai point mal parlé de lui; mais, de plus, il ne m'a trouvé en son chemin dans aucune occasion. Dira-t-on qu'aujourd'hui je me venge de ce long silence? Je répondrai qu'aujourd'hui qu'il ne peut plus être question de lui nuire, et que je n'écris que pour l'histoire, je le peins, ainsi que tous ceux dont j'ai à parler, tel que je l'ai connu; n'ajoutant, ne supprimant, n'altérant aucun des traits que la vérité me dit lui appartenir.

L'anecdote qui concerne le marquis d'Argens est moins cruelle ; ce n'est au fond qu'une plaisanterie, mais une plaisanterie prolongée et soutenue ; qui bientôt tombe dans un persifflage d'autant plus pénible, qu'on y met peu de délicatesse, et qu'il se trouve dans la bouche d'un roi. J'avois eu ordre de me rendre après six heures chez le marquis, pour monter avec lui chez le roi à sept heures. Cette soirée, à mon grand étonnement, fut employée toute entière à badiner un vieillard qui méritoit un tout autre salaire pour ses trente ans de service, de zèle et d'amitié envers ce roi. « Monsieur, » me dit ce monarque, en s'adressant particulièrement à moi, « je sens que dans quel » qu'état que je fusse né, j'aurois toujours » eu quelque sorte d'ambition. Si le hasard » de la naissance m'avoit confiné dans une » roture pauvre, et, par exemple, dans un » pays catholique; eh bien, au défaut d'autres » ressources, je me serois fait prêtre, et » j'aurois cherché à devenir le directeur de » quelque grand seigneur, bon chrétien, » tel au moins qu'un célèbre marquis. Pour » gagner ses bonnes grâces, monsieur, » j'aurois étudié ses foibles, et les aurois

» mis à profit. S'il avoit eu une imagination » facile à alarmer, et qu'il eût cru voir » par-tout la mort ou la maladie ; si de cette » sorte je l'avois vu toujours prêt à trembler » de peur, et à s'entourer de précautions, » je l'aurois affublé de cinq ou six bonnets » de nuit l'un sur l'autre, et de deux ou » trois robes de chambre bien étoffées et » bien amples. J'aurois moi-même calfeutré » ses portes et ses fenêtres, ayant bien soin » qu'il ne fût jamais exposé à aucun vent-» coulis. Enfin, je l'aurois mené en paradis » dans un carosse bien sûr, bien clos et bien » suspendu. — Ou bien, sire, lui répliqua » le marquis, dans un bon fauteuil bien » rembourré, et tenant tout le monde debout » devant lui. » Cette répartie, la seule que le marquis se soit jamais permise en ma présence, ne produisit aucun effet. Le roi n'en fut pas même ébranlé; sa physionomie resta la même, libre et goguenarde; il continua ses plaisanteries, comme s'il n'avoit pas été interrompu, faisant toujours allusion aux foiblesses connues ou présumées du marquis, et accumulant les précautions exagérées et ridicules que l'on peut imaginer contre les accidens de la vie. Il alla jusqu'à rappeler

les folies tant reprochées à Maupertuis par Voltaire, me disant que, pour sauver plus sûrement son marquis, il le feroit enduire d'une couche bien épaisse de la sorte de poix la plus dense; ce qui serviroit merveilleusement à le soustraire aux influences perfides de l'air extérieur; et que cependant n'oubliant pas ce qu'un grand seigneur doit à sa gloire et au public, il lui proposeroit diverses entreprises propres à le rendre immortel, comme, par exemple, de faire disséquer quelques têtes de Patagons, afin de découvrir le mécanisme de la pensée, et de parvenir, en s'exaltant soi-même, à lire dans l'avenir, comme aussi de faire dans la terre un grand trou qui allât jusqu'au centre, moyen infaillible et tout simple de connoître la composition et l'organisation de notre globe, etc., etc.

Ce roi avoit souvent des idées singulières, auxquelles l'activité de son esprit le conduisoit naturellement, et qu'il se plaisoit à développer. Je me rappelle qu'un jour, en me parlant de l'extrême ténuité de tant de nerfs, de muscles et de fibres, qui entrent dans la composition de nos corps, et qui sont plus ou moins nécessaires à notre existence, il

se plut à me faire admirer comment nous parvenions, malgré cette constitution si compliquée et si délicate, à supporter tant de travaux, à résister à tant de fatigues, et à vivre si long-temps. « Un jour, me dit-il,
» dans un de mes voyages, je m'arrêtai pour
» changer de chevaux, devant une église,
» dans la tour de laquelle étoit une horloge.
» Je portai mes regards sur le cadran, qui
» me parut vieux et en fort mauvais état.
» Je fis approcher un des habitans du lieu,
» et je lui demandai de quelle matière étoit
» ce cadran : Sire, me dit-il, il est de fer. —
» Et depuis quand est-il là? — Il y a environ
» vingt-cinq ans qu'on l'a fait faire et placer...
» Ainsi, monsieur, le fer même dure moins
» que nous. Toute frêle que je suis, j'use déjà
» mon troisième cadran. Si vous me dites qu'il
» est exposé à toutes les injures de l'air, je
» vous demanderai si je ne les ai pas aussi bra-
» vées, sans compter tant de privations, tant
» de dangers, tant de peines d'esprit et d'an-
» goisses, dont le fer n'a pas à souffrir. »

Frédéric aimoit singulièrement à parler de philosophie, de métaphysique et de religion ; on peut déjà s'en être aperçu dans ce qui précède, et l'on aura encore plus

souvent lieu de le remarquer dans la suite. Etoit-ce envie de s'instruire? Je ne le crois pas. En effet, le passé devoit lui suffire pour être bien convaincu que ces sortes de discussions ne nous acheminent pas d'un pas de plus vers la vérité. Il avoit tant disputé sur tous les points de théologie et de philosophie, lorsqu'il n'étoit encore que prince royal; il avoit tant disserté alors, soit avec les Voltiens, soit avec les Achard ou d'autres pasteurs, que l'on peut justement s'étonner que ce goût lui soit resté. Le pasteur Achard, oncle du chimiste de ce nom, m'a conté bien des fois, que ce prince, étant jeune, ne manquoit aucune occasion de l'entreprendre sur les matières de religion, et que ces conférences duroient presque toujours des heures entières; il m'a souvent répété que de cette sorte ils avoient parcouru fort longuement tous les dogmes des différentes sectes; qu'ils étoient souvent revenus sur les mêmes objets; que ce prince sembloit toujours s'être préparé d'avance à la discussion du jour, et que du moins on ne pouvoit qu'admirer la justesse, la sagacité, la facilité et l'ordre avec lequels il présentoit ses objections. Le pasteur, homme instruit, et qui ne manquoit

pas de talent, ne m'a point dissimulé que lui-même étoit souvent resté court, et avoit été obligé de confesser que les réponses qu'il pourroit faire à son altesse royale, lui paroîtroient insuffisantes.

Mais, si ce prince étoit bien persuadé qu'il n'avoit plus aucune lumière nouvelle à espérer de ces sortes d'entretiens, quel pouvoit donc être le motif particulier qui l'y ramenoit sans cesse, et pour ainsi dire, tous les jours? Etoit-il entraîné par ce zèle anti-religieux dont on a tant accusé les philosophes de son siècle? C'est encore ce que je ne pense point. Je suis persuadé que s'il n'étoit point indifférent à cet égard, il se reposoit du moins sur ses amis, du soin de convertir à la philosophie, tandis que lui s'occupoit de tout autre soin. Il tenoit trop fortement au principe: *que chacun doit faire son métier*, pour abandonner le sien, et se mêler de celui des autres. Ce n'est pas qu'il ne dût éprouver quelque plaisir à voir des hommes qui pensassent comme lui, sur-tout parmi ceux qui lui paroissoient doués d'un bon esprit; mais je suis convaincu que cette disposition n'avoit qu'une foible part à cette espèce de manie, qui le ramenoit continuellement

sur les mêmes sujets. Mon opinion est donc que Frédéric s'étoit fait une sorte d'habitude, et en même temps de système, de parler dans ses conversations de philosophie et de religion, plus volontiers que de beaucoup d'autres choses, 1°. parce que ne voulant que se délasser l'esprit, il étoit naturel qu'il s'attachât de préférence aux choses qui lui étoient plus familières; et sur lesquelles son esprit pouvoit briller à moins de frais et même à moins de risque, rien n'étant plus éloigné des objets, soins et soucis de la royauté; 2°. parce que toujours attentif à saisir les moyens d'étudier ceux dont il pouvoit avoir à se servir, il lui avoit paru que ces sortes d'entretiens conviendroient d'autant mieux à ce dessein, qu'on s'en méfieroit moins; et qu'il y trouveroit tout à la fois l'occasion de juger des connoissances acquises, de la justesse, de la pénétration, de la facilité d'esprit, et même du caractère moral de ceux avec qui il s'entretiendroit ainsi. En effet, celui qui avoit sur ces matières les mêmes opinions que ce roi, étoit trop charmé de se trouver un semblable appui, pour se contraindre; il ne pouvoit que se livrer sans méfiance à l'impulsion de son propre carac-

tère ; et Frédéric voyoit ainsi à découvert la vivacité de l'ame du marquis d'Argens, la très-grande activité d'esprit de Voltaire, la dureté impérieuse et tranchante de Maupertuis, la souplesse adroite du comte Algarotti, la sagesse réfléchie de Jordan, la flexibilité complaisante de Pœlnitz, et de tant d'autres. Quant à ceux qui ne pensoient pas comme lui, il parvenoit ainsi, et comme sans dessein, à s'assurer s'ils avoient du moins l'ame franche et ferme ; et lorsqu'il les voyoit descendre à quelque sorte de lâcheté, il les poursuivoit autant que la circonstance lui en fournissoit le moyen, et prenoit ainsi la mesure de toute leur bassesse d'ame.

Le plan que j'attribue à ce roi, est à mes yeux confirmé par un très-grand nombre de faits dignes d'attention, et qui seroient inexplicables, si on ne recouroit pas à la clef que j'indique. Jamais, par exemple, il n'a cherché à tourner en ridicule, sur le fait de la religion, ceux qui s'annonçoient franchement pour n'y plus tenir ; procédé néanmoins déjà remarquable chez un homme aussi enclin à la raillerie. Rarement il plaisantoit ceux qui étoient chrétiens de bonne foi et avec franchise, même devant lui ; ou s'il se

laissoit aller à quelque gaîté à cet égard, on réussissoit facilement et promptement à l'en corriger. Je me rappelle à ce sujet qu'un de ses plus braves, plus dévoués et plus adroits, ou plus heureux généraux, qui bon catholique romain, ne chargeoit jamais l'ennemi sans faire le signe de la croix en l'air et avec son sabre, ayant été une seule fois plaisanté sur cette pratique par le roi, lui imposa silence, et s'en fit respecter pour la suite, en lui disant : « Sire, ne vous mêlez pas de » cela ; ce sont des choses qui ne tiennent pas » à votre service, qui n'y peuvent nuire, et » ne vous regardent point. Pourvu que je » fasse bien mon devoir, et que je vous serve » avec zèle, que vous importent mes pra- » tiques de dévotion, et que gagneriez-vous » à tourner en ridicule vos plus fidèles ser- » viteurs ? »

Mais ce même monarque accabloit impitoyablement de sarcasmes ceux qui paroissoient mentir à leur conscience ; il vouloit voir, pour ainsi dire, jusqu'à quel point ils porteroient la condescendance et la foiblesse, ou l'abandon de leurs propres opinions ; il les poursuivoit à outrance, et les harceloit encore après leur défaite ; et il est sans exemple

qu'il ait jamais montré autre chose qu'un profond mépris pour ceux dont il avoit ainsi découvert et constaté la lâcheté.

Quoiqu'il m'ait fallu plusieurs années pour me convaincre que le plan de Frédéric étoit tel que je viens de l'indiquer, je n'eus pas de peine au moins à découvrir un penchant qu'il ne cherchoit pas à déguiser, et qui ne pouvoit que faire faire de sérieuses réflexions à ceux qui l'approchoient. Ne pouvant pas encore, à mes premiers débuts, juger quel seroit le parti le moins périlleux ; n'aimant point d'ailleurs les discussions théologiques ; ne m'en étant jamais assez occupé, pour me flatter d'en pouvoir parler de manière à le satisfaire ; ne voulant point enfin m'afficher et me faire une sorte de réputation pour ou contre, et moins encore m'exposer à être plaisanté, de quelque côté ou sous quelque forme que la plaisanterie me vînt, je pris le parti bien prononcé de ne jamais lui parler d'aucune religion, de ne jamais répondre à ce qu'il m'en diroit, et même de ne me prêter à l'entendre en parler, qu'en me renfermant dans les bornes de la plus froide et de la plus sérieuse circonspection ; aimant mieux, ainsi que je l'ai déjà dit, ennuyer, et par consé-

quent être oublié et délaissé, que de partager le rôle de plastron avec quelques-uns de ceux qui étoient le plus ordinairement appelés au château.

J'eus bien raison de ne pas différer de prendre mon parti; car le roi tarda peu à vouloir me faire parler sur ses matières favorites. Il ne le fit cependant pour les premières fois, qu'avec une certaine retenue. Ce fut dans ces premiers temps qu'il me conta un jour comment il avoit vu les cérémonies religieuses des catholiques, et comment il les avoit jugées. Cette curiosité lui vint durant la campagne qu'il fit, jeune encore, sur le Rhin, et sous le prince Eugène. « Je ne voulus point, me dit-il, entrer dans » ces petites églises où les prêtres travestissent leur culte par la négligence et la familiarité avec lesquelles ils traitent le bon » Dieu. J'attendis une grande fête, et je » me rendis, pour la voir, dans une fameuse cathédrale, où tout se faisoit avec » la plus grande pompe. En y allant, je me » dépouillai de toutes sortes de préventions; » je me fis un devoir de n'y porter qu'une » ame neutre, et dans l'état que les philosophes désignent par les mots de *tabula* » *rasa*.

» *rasa.* En un mot, je voulois juger par
» moi-même, et d'après la nature des choses.
» Je vous avoue, monsieur, que le premier
» coup-d'œil me parut très-imposant. Un
» grand et superbe édifice, construit sur un
» modèle étrange, offrant, sous une voûte
» extrêmement élevée, une perspective pro-
» longée, au bout de laquelle se trouve, dans
» un chœur séparé de la nef, un autel de
» forme mystique. Par-tout la solidité réunie
» à une décoration noble et sévère; un jour
» affoibli, qui provoque au recueillement, et
» auquel on supplée par de longues et mas-
» sives bougies qui couvrent l'autel, sans
» compter celles qui sont convenablement dis-
» séminées dans le reste du temple; un grand
» nombre de prêtres et de chantres qui rem-
» plissent le chœur, paroissant tous égale-
» ment recueillis et occupés dans leurs fonc-
» tions sacrées; couverts d'ailleurs de vête-
» mens extraordinaires, tout brillans d'or et
» d'argent, et des couleurs les plus riches;
» un chant aussi peu usité que le reste, mais
» grave et soutenu par de belles voix, et par
» un orgue et des instrumens qui remplissent
» cette vaste enceinte; enfin, tout un peuple
» à genoux, et comme frappé de terreur ou

» de respect à la vue des mystères ; et même
» les femmes, qui se hâtent de faire filer entre
» leurs doigts tous les grains de leurs chape-
» lets..... Il faut convenir que tout cela est
» bien propre à faire une vive impression
» sur les esprits foibles, et que ceux qui ont
» imaginé et établi ce culte, connoissoient
» bien les hommes, et sur-tout le peuple.
» C'étoient de fort habiles gens, monsieur,
» et on ne doit pas être surpris de leurs
» succès. »

On voit, par ce morceau, combien alors il étoit simple, naturel et modéré ; il avoit l'air de quelqu'un qui se borne à montrer la planche, pour voir si l'on est disposé à s'y laisser placer et à y glisser. La conversation étoit plutôt libre et gaie que railleuse ; seulement comme il voyoit que je l'écoutois attentivement, mais que je ne lui répondois rien, et que même ma physionomie, toujours aussi sérieuse et réservée, que respectueuse et froide, ne lui répondoit pas plus que ma voix, il en vint peu à peu, par degrés, et comme s'il vouloit m'enhardir, à me demander, avec un grand air de bonhomie, ce que je pensois de ses opinions ou raisonnemens. Je lui déclarai alors que j'avois peu

étudié ces sortes de matières ; que je ne savois si, à mon âge, je pourrois encore m'en instruire, chose à laquelle je songeois d'autant moins, que déjà j'en savois à cet égard plus que je n'en pratiquois ; mais que du moins il m'étoit bien démontré que j'étois loin de pouvoir rien ajouter aux lumières des autres. Ma conclusion fut que je supplois sa majesté, de ne pas me faire un crime de la nécessité où j'étois, de ne pas aller au-delà de l'attention respectueuse avec laquelle j'écoutois tout ce qu'elle avoit la bonté de me dire.

Cette défaite n'étoit pas ce qu'il lui falloit ; ainsi il résolut de me forcer dans ce modeste retranchement, et il suivit son plan durant plusieurs années, sans jamais le perdre de vue. A chaque conférence, il y revenoit pour plus ou moins long-temps. Ses premières tentatives furent des propos extrêmement libres, qui me persuadèrent qu'il vouloit absolument ou me faire rire des folies auxquelles il se laissoit aller, ou découvrir si c'étoient de vains scrupules qui me retenoient. Je souris quelquefois à ses plaisanteries, mais seulement autant qu'il le falloit pour le convaincre que ma conscience étoit

à l'aise ; et d'ailleurs je n'en abandonnai pas plus le poste d'où je m'étois promis de ne pas sortir.

Quand il eut épuisé ses premiers moyens d'attaque, il en prit d'autres, et se mit à raisonner très-formellement, et avec autant d'ordre dans ses idées qu'eût pu le faire tout autre philosophe. C'est dans ces sortes d'épanchemens, si l'on peut en supposer dans cet homme extraordinaire, qu'il m'a fait quelquefois des aveux précieux à recueillir. « Je » crois bien, me disoit-il un jour, qu'il y a » un Dieu ; mais je ne me figure pas qu'il se » mette en peine des individus. Que sont à ses » yeux, même les hommes, la plus noble de » toutes les espèces de créatures que nous » connoissions ? Infiniment moins que les » fourmis ne sont par rapport à nous. Eh ! » comment peut-on s'imaginer que Dieu, dans » le sein de sa gloire, va diriger et surveiller, » compter et récompenser ou punir toutes les » actions, et jusqu'aux plus simples mouvemens ou pensées de tant de millions d'êtres » aussi méprisables ? En vérité, ce seroit un » beau souci bien digne de lui et bien propre » à faire son bonheur ineffable ! Je me per» suade donc que Dieu, suprême ordonna-

» teur de tous les mondes, a établi les lois
» physiques qui s'y observent, et les main-
» tient par sa volonté, telles qu'il les a con-
» çues, et conformément à la nature de la
» matière; et que de même il a préordonné
» et voulu les espèces d'êtres animés ou vi-
» vans qui parviennent à notre connoissance;
» mais que se bornant à donner l'existence
» aux espèces, et ensuite à les conserver, il
» abandonne au jeu des évènemens, les indi-
» vidus dont il se met fort peu en peine.
» Quant à la punition des fautes que les
» hommes peuvent commettre, ou à la ré-
» compense des bonnes œuvres qu'ils peuvent
» pratiquer, il n'a pas besoin de préparer
» les joies d'un paradis que nous ne pouvons
» concevoir, ou les chaudières d'un enfer
» que nous ne concevons pas mieux, et que
» le sens commun désavoue comme absurde
» d'une part, et comme transformant Dieu
» en diable de l'autre part : pour punir les
» coupables et récompenser les gens de bien,
» n'est-ce pas assez des lois civiles et phy-
» siques, et de notre propre conscience?...
» Je ne sais, me disoit-il dans une autre oc-
» casion, si Dieu a créé le monde, ou si le
» monde est éternel; je doute même que l'on

» puisse jamais démontrer l'un ou l'autre de » ces deux systèmes. Mais j'éprouve, même » malgré moi, une répugnance invincible à » me représenter le fait de la création. On » nous peint Dieu comme existant de toute » éternité, existant tout seul, ne s'ennuyant » pas de sa solitude et de son inaction, parce » qu'il se suffit à lui-même ; et cependant, » voilà que ce Dieu, au beau milieu de son » éternité, a la fantaisie de créer cet uni- » vers immense, incommensurable, et pres- » que infini en ce que nous voyons, sans » compter tout ce que nous ne pouvons pas » voir ! Et pour donner ainsi une existence » réelle à tout, lorsque rien n'existoit que » Dieu, il n'a fallu qu'un seul acte de sa vo- » lonté ! Et Dieu a été une éternité sans » donner la vie aux êtres pensans, lorsqu'il » lui en coûtoit si peu pour le faire, et sans se » donner à lui-même le spectacle magnifique » qui lui retrace si bien sa puissance ! Mon- » sieur, voilà deux choses qui révoltent éga- » lement ma raison : ce qui n'étoit pas, sor- » tant tout-à-coup du néant ; et Dieu le vou- » lant ainsi dans le cours de son éternité, » sans avoir eu de motifs suffisans pour le » vouloir plus tôt! Je conviens que je ne m'ac-

» coutume pas plus à croire que cette ma-
» tière brute, inerte et vile que je foule aux
» pieds, partage le privilége d'être éternelle,
» et par conséquent d'être en quelque sorte
» divine : mais enfin, j'en suis encore moins
» révolté que des deux autres articles que
» je viens de vous indiquer. Il est possible
» que je me trompe, monsieur ; mais obligé
» de choisir entre deux opinions qui me pa-
» roissent absurdes à quelques égards, je
» me décide pour celle dont ma raison est
» moins effarouchée, et je m'en tiens par ce
» seul motif, à celle qui me dit que le monde
» est éternel comme Dieu, et que Dieu en
» est l'intelligence, ou, si vous voulez, la
» puissance coordonnatrice et mouvante. »

J'ai rapporté ici ces deux entretiens, parce qu'ils montrent en même temps quelle étoit la doctrine que ce roi avoit adoptée, et quelle étoit sa manière de raisonner. On observera néanmoins qu'en tout ce qui précède, on ne voit rien qui manifeste son opinion sur l'immortalité de l'ame. Je dirai à ce sujet, que j'ai lieu de penser qu'il ne croyoit point à cette immortalité. J'ai deux faits à citer pour justifier ce que j'avance ; l'un, qu'en me parlant de la mort de Louis XV, il

me dit : « Il a eu beau être puissant en ce » monde, c'est comme s'il n'avoit pas existé ; » il ne reste plus rien de lui. Un roi mort, » un lion mort, c'est tout un. Que voyez- » vous en lui qui lui survive ? — Sire, il en » reste la gloire, s'il a su en acquérir. — » Oui, la gloire, cela est vrai. » J'avois cherché à lui faire abandonner, par ce mot, une suite de réflexions où il n'étoit pas dans mon plan d'entrer, et je fus assez heureux pour y réussir ; car nous abandonnâmes Louis XV et la mort, pour parler de la gloire. L'autre fait m'est étranger ; mais je le sais aussi certainement que si j'avois été présent. Deux académiciens qui vivent encore, eurent avec lui un entretien où il fut question de l'immortalité de l'ame. L'un de mes deux confrères se mit à citer tous les argumens que l'on peut donner pour appuyer ce dogme ; non pas qu'il soit bien certain que ce savant y croie lui-même, mais parce qu'en général il aime assez ces sortes de discussions, et peut-être aussi parce qu'il vouloit voir quelles réponses Frédéric auroit à lui faire ; ce qu'il n'attendoit pas est ce qui arriva. Le monarque finit par s'impatienter ; et, prenant un ton et un air dur, il lui dit : « Comment !

» vous vous imaginez donc que vous êtes » immortel ? et qu'avez-vous fait pour le » mériter ? » Ces deux faits me semblent ne laisser aucun doute sur le point dont il s'agit.

Je n'ai point parlé des plaisanteries qu'en d'autres occasions Frédéric se permettoit sur les mêmes matières ; on conçoit que j'aurois tant à dire à cet égard, que les lecteurs en seroient fatigués bien avant que j'eusse tout cité. Si cependant on desire en connoître quelques échantillons, au moins de ceux que la décence permet de présenter au public, et par conséquent de ceux où il y a eu le plus de retenue, je dirai qu'il m'observoit un jour qu'apparemment le bon Dieu avoit toujours moins aimé les Allemands septentrionaux que beaucoup d'autres peuples ; « car, ajoutoit-il, » il n'a jamais voulu faire de nous de bons » chrétiens. Rappelez-vous ce qu'il en a coûté » d'efforts et de travaux à Charlemagne pour » nous convertir ! Encore y a-t-il fort mal » réussi ! Et vous savez avec quelle facilité » on nous a fait renoncer aux indulgences » de Léon X ! Il semble que Dieu nous ait » prédestinés à la damnation éternelle, et qu'il » ait détourné de dessus nous le sang de son » fils ; et voyez ce que c'est que l'impénitence

» finale! Nous nous en mettons fort peu en
» peine!.... Je ne suis point inquiet de mon
» salut, me disoit-il une autre fois; n'ai-je
» pas sainte Edwige, de qui je descends en
» ligne directe? Vous croyez bien qu'elle est
» trop bonne sainte pour être mère déna-
» turée, et me refuser sa protection! Et si elle
» méconnoissoit son propre sang, quelle ré-
» putation cela lui feroit-il en paradis? Ne fau-
» droit-il pas, pour cela, qu'elle eût le diable
» au corps? Ainsi, dès que je paroîtrai,
» comptez qu'on ouvrira pour moi les deux
» battans de la porte, et que je serai reçu par
» le Père Éternel, comme étant vraiment de
» la race des saints! »

» ... Vous autres abbés et petits évêques, »
dit-il un jour au bibliothécaire public, dom
Pernety, qui, en qualité d'abbé de Burgel
(bénéfice *in partibus*), portoit constam-
ment au cou sa belle croix d'or, « vous êtes
» chiches et mesquins dans les bénédictions
» que vous distribuez; vous n'y employez que
» deux doigts seulement, ce qui dénote une
» ladrerie honteuse. Pour moi, en ma qualité
» d'archevêque de Magdebourg, j'en use avec
» plus de noblesse et de générosité; je mets
» aux bénédictions que je donne, les cinq

» doigts de la main ; et c'est de toute l'étendue » de mon bras que je sauve les ames ! »

Un docteur de Sorbonne, Mr. D. V. P. se trouva appelé et retenu auprès de lui, je n'ai su ni pourquoi, ni comment. Frédéric l'envoya jusqu'à Munich pour complimenter de sa part le pape Pie VI, lorsque celui-ci vint à Vienne rendre à Joseph II la visite qu'il en avoit reçue à Rome. L'abbé D. V. P. se persuada qu'après une mission aussi importante et aussi honorable, un bon évêché étoit le moins qu'il pût espérer. Le roi même eut la malice de lui mettre cette perspective devant les yeux. L'abbé prit un simple persifflage pour une promesse assurée, et se hâta de faire faire chez des juifs, à crédit, et bien chèrement, tout ce qui lui manquoit pour compléter la garde-robe d'un monseigneur; cet empressement le perdit. Les créanciers devinrent importuns et menacèrent; si bien que le futur évêque crut devoir manifester son embarras au roi, ce qui n'accéléra que sa ruine; car il n'obtint pour tout secours que des sarcasmes et des gambades, qui le déterminèrent enfin à se retirer comme il étoit venu. Mais dans les commencemens de son service auprès du roi, celui-ci ne manqua

pas de m'en parler sur le ton goguenard auquel il aimoit tant à revenir .... « A présent, » me dit-il, je deviens un théologien imperturbable, car j'ai auprès de moi un doc» teur de Sorbonne. Ainsi, monsieur, si vous » chancelez dans la foi, si vous avez quelques » doutes, quelques tentations d'incrédulité; » si le malin esprit vous harcèle de ses sug» gestions infernales, venez à moi, je vous » exorciserai comme il faut, et je renverrai » le diable cornu tête baissée et la queue dans » les jambes; je vous en réponds! Est-ce que » vous ne saviez donc pas ma bonne fortune? » Est-ce que vous n'avez pas encore vu mon » grand et très-célèbre docteur? — Sire, je » l'ai vu un jour à dîner chez le comte de » Sakce; mais il n'y a pas été question de » théologie. — En ce cas, vous avez infini» ment perdu; mais consolez-vous, je vous » transmettrai fidèlement toutes les choses » ineffables que j'en apprendrai. — J'ai peur, » sire, de n'y rien comprendre. — Eh la » grâce, donc? vous la comptez pour rien? » Mais de quoi avez-vous donc parlé à mon » savant théologien, chez le comte Sacke? — » Comme j'avois deviné par quelques propos » précédens qu'il est du pays de Liége, je

» l'ai prié, sire, de me dire s'il étoit vrai que
» les marchands liégeois allassent tous les ans
» accaparer les vins foibles et délicats du
» Barrois, et les gros vins bien plus épais de
» la Franche-Comté, pour les marier ensemble
» à Liége, et de là les reverser dans tout le
» nord de l'Europe, sous le nom de vins de
» Bourgogne. — Eh! comment avez-vous
» songé à le distraire de ses méditations su-
» blimes, pour le faire descendre à de pa-
» reilles misères? Est-ce donc qu'il rampe
» jamais sur la terre comme nous? Il ne
» connoît que les choses célestes! Oh! vrai-
» ment, ce n'est pas du charlatanisme et des
» petites friponneries des marchands de vins
» qu'il s'occupe! Je parie qu'il ne vous a rien
» répondu qui vaille? — Il m'a fort assuré
» que les faits dont je parlois étoient tous faux.
» — Oui, sans doute; en bon chrétien, il re-
» garde tous ses compatriotes comme les plus
» braves gens du monde; et ce sont les bancs
» de la Sorbonne, monsieur, qui nous ap-
» prennent à si bien juger les hommes! Je
» parie que vous ne vous êtes jamais assis sur
» ces bancs-là, vous? — Je ne les ai même
» jamais vus, sire. — C'est aussi pour cela
» que vous croyez que les marchands de vins

» frelatent et droguent les boissons qu'ils nous » vendent, et que vous ne savez rien des vé» rités d'en haut..... »

En revenant d'un de ses voyages en Silésie, il me fit appeler au moment même où il descendoit de voiture, pour me dire qu'il espéroit que j'admirerois et que je bénirois son zèle pour les choses saintes.... « Avant d'ar» river à Breslaw, me dit-il, j'ai appris que » les capucins de cette province vendoient, » au prix de six sous, chez les pauvres et cré» dules paysans, des *agnus Dei*, pour les » donner à manger aux bêtes, avec assurance » que moyennant un bon acte de foi, cette » sainte hostie préserveroit ou guériroit ces » animaux de la maladie épizootique qui, » malheureusement, règne à présent dans » plusieurs cantons de ce pays. Cette double » infamie m'a indigné. En rentrant le soir dans » Breslaw, je n'ai rien eu de plus pressé que » de faire appeler, pour l'instant même les » trois cordons bleus du couvent (1). A leur » arrivée, j'ai pris un air terrible et bien cour» roucé : je me suis livré à tous les mouve» mens d'une sainte indignation ; et je leur ai » dit d'une voix enflée et forte.... *Comment*,

(1) Là, le couvent des capucins est près du château.

» *malheureux que vous êtes, vous vendez à*
» *vil prix, aux habitans de la campagne*
» *ce qu'il y a de plus respectable et de plus*
» *saint dans votre religion; et vous le ven-*
» *dez pour le faire avaler aux plus vils ani-*
» *maux! et vous ajoutez à cette impiété,*
» *celle de faire croire que cette image de*
» *votre Dieu est un remède efficace contre*
» *l'épizootie! Vous ne craignez pas qu'une*
» *aussi odieuse profanation ne dévoile à*
» *tous les yeux que vous n'êtes que des*
» *hypocrites aussi mal-adroits que cou-*
» *pables.... Et que faites-vous de cet ar-*
» *gent, vous que le peuple nourrit de ses*
» *aumônes, et qui ne manquez de rien?*
» *Est-ce pour acheter des rubans à vos*
» *maîtresses?....* Ici, l'un d'eux a pris la pa-
» role tout en tremblant, pour m'assurer qu'il
» ne l'avoit pas fait.... *Taisez-vous, lui ai-je*
» *dit, si ce n'est pas vous, ce sont vos re-*
» *ligieux, ou plutôt ces moines indignes et*
» *irréligieux qui vivent sous votre discipline.*
» *Ils le font, je le sais! L'ignorez-vous?*
» *Vous êtes criminels! Ne l'ignorez-vous*
» *pas? Vous êtes criminels! Ne devrois-je*
» *pas étouffer le scandale public qui en ré-*
» *sulte, par votre supplice? Mais au moins,*

» *prenez garde à vous ! Je vous avertis que*
» *vous serez surveillés de près : et si pareille*
» *chose vous arrive encore, certainement, je*
» *vous ferai à tous couper la barbe ! Allez.*
» Ils se sont retirés interdits et tremblans de
» peur. Oh ! comptez bien qu'ils n'ont pas
» envie de recommencer ! Mais, est-ce que
» vous ne pensez pas que j'aye bien fait ? Vous
» bon catholique romain, dites-moi si, chez
» vous, on bénit les *agnus Dei* pour les
» bêtes ? Devois-je permettre ou tolérer un
» abus qui ne tend qu'à tromper le peuple ;
» à le priver de son nécessaire, et à produire
» à la fin un vrai scandale public ? »

Je lui répondis qu'un prince catholique n'auroit pas pu mieux faire, à moins qu'il n'eut recours à la sainte Inquisition....... « Oh ! reprit-il, bien obligé ; je ne pousserai » pas le zèle jusques-là ! C'est un point que » j'abandonne aux rois très-fidèles ou très- » catholiques ; je n'empiéterai pas sur des » droits qu'ils ont si bien acquis ! »

Dans une autre occasion, il me dit qu'il n'avoit pas voulu du bref par lequel Ganganelly avoit détruit les Jésuites..... « Si un » homme portant à sa jaquette un collet taillé » d'une certaine façon, a mérité en Portugal

» d'avoir

» d'avoir le cou coupé, est-ce que je puis faire,
» pour cela seulement, couper le cou à tous
» ceux qui ont des collets taillés sur le même
» modèle? Je ne pense pas avoir ce droit-là,
» monsieur; la justice cesse d'être justice,
» quand elle n'est pas distributive. Or, je n'ai
» pas plus eu à me plaindre de ces gens-là que
» des autres. Ils n'ont eu chez moi, ni des Ma-
» lagrida, ni des Buzembaum. D'ailleurs,
» monseigneur le duc de Choiseul ne vivra
» pas toujours; et de par l'inconstance hu-
» maine, lorsqu'il sera allé au diable, lui et
» son crédit, et ses passions haineuses et des-
» tructives, alors on voudra ravoir de ces
» proscrits; et moi, je verrai les souverains
» catholiques me prier de leur en donner, et
» les recevoir de ma main avec reconnois-
» sance. C'est dans cet espoir, qu'en bon
» confrère, je leur conserve de cette graine;
» mais ils ne l'auront pas gratis, je la leur
» vendrai bien, je vous en réponds! »

Je reviens aux raisonnemens plus sérieux, dans lesquels il a opiniâtrement cherché à m'engager pendant plusieurs années, afin de connoître mes opinions et mes principes, ou plutôt afin de me mettre ensuite au même taux que tant d'autres, et de m'assaillir éga-

lement de ses plaisanteries si souvent cruelles, lorsque par mes aveux il auroit su quelle forme leur donner, et sur quelle base les appuyer; mais, raisonnemens auxquels je n'ai jamais pris d'autre part que de les écouter dans l'attitude de l'homme le plus attentif, et en même-temps le plus respectueux et le plus retenu. Mon silence le blessoit singulièrement; et on voyoit qu'il s'étoit promis de me le faire rompre; aussi s'y prit-il de toutes les manières imaginables pour y parvenir....... — « Monsieur, » me dit-il un soir, après avoir longuement discuté sur je ne sais quelle question, « faites-moi le plaisir de me répondre. » Que pensez-vous de mes argumens? Quelle » est votre opinion sur le sujet que je traite? » — Sire, je ne connois pas assez ces ma» tières pour me permettre de proposer » aucune opinion. — Mais cependant, vous » en avez quelqu'une? Eh bien, monsieur, » daignez me la communiquer! — Si j'en ai » une, sire, elle ne vaut pas la peine d'être » produite, et je l'énoncerois mal. — Vous » n'avez aucune confiance en moi? — Ma » confiance est sans bornes; mais elle ne » doit pas me faire oublier le profond respect » que je dois à votre majesté, et qui égale

» ma confiance. — Mais au moins, vous » pouvez me dire si je raisonne juste; vous » pouvez me redresser si je me trompe. » Allons, monsieur, un peu de charité! » éclairez-moi; ne dédaignez pas de m'ins- » truire; montrez-moi la bonne voie, et don- » nez-vous la peine de m'y ramener?... » A ce ton goguenard, je baissai les yeux; je re- devins plus sérieux qu'auparavant, et me renfermai dans le silence le plus absolu, jusqu'à ce qu'enfin il voulut bien parler d'autre chose, ou me souhaiter le bon soir.

Un autre soir, que nous étions debout devant sa cheminée, il reprit ses argumens ordinaires, et les suivit assez long-temps; après quoi, paroissant s'apercevoir tout-à-coup de mon silence absolu, et feignant de l'interprêter, comme si je désapprouvois tout ce qu'il avoit dit, il s'arrêta, s'approcha de moi, me prit au bouton de l'habit, le plus près du collet, et me dit, en me fixant: « J'espère pourtant, monsieur, que vous » voudrez bien me permettre de penser et » de parler librement chez moi! — Votre » majesté, lui répliquai-je, a même le privi- » lége de le faire chez les autres, quand elle » le veut bien. » Ce mot parut le calmer; et

pour cette fois, il changea de conversation.

Une autre fois encore, il s'interrompit de même, pour me dire: « Je vois bien, » monsieur, que vous ne voulez plus que » j'ai le plaisir de vous voir! Ma conversa» tion vous ennuie. » Je lui répondis, que le malheur de ne plus l'approcher, seroit un des plus grands qui pussent m'arriver. Je ne sais si je lui fis cette réponse du ton d'un homme assez pénétré pour qu'il le rémarquât: mais il parut bien qu'il y avoit fait attention.

En effet, le prince Guillaume de Brunswick, qui aura son article particulier dans ces Souvenirs, vint, peu de temps après, de Potzdam à Berlin, chargé par le roi de savoir de moi, pour quelles raisons je ne répondois jamais rien, quand on me parloit de religion? Frédéric savoit que ce prince, plein d'esprit et de vivacité, et âgé alors de vingt-un à vingt-deux ans, avoit beaucoup d'amitié pour moi: ce fut ce qui le fit choisir pour cette commission. « Mon cher » neveu, lui dit sa majesté, j'ai envie de » faire de vous un négociateur: je veux » savoir quels sont, à cet égard, vos talens; » et quels soins vous pouvez y mettre. Je

» ne débuterai pas par une affaire bien im-
» portante : cependant j'attache quelque inté-
» rêt à celle que je vais vous confier ; et je
» demande sur-tout de ne paroître y entrer
» pour rien. Il ne faut pas qu'il y soit question
» de moi : vous ne parlerez que pour vous,
» d'après vous, et par un simple motif de
» curiosité. Voici de quoi il s'agit...... Jamais
» je n'ai pu obtenir du professeur Thiébault,
» un seul mot sur le fonds de quelque religion
» que ce soit ; et, comme je le vois assez
» souvent, il m'importe de le connoître, et
» par conséquent de savoir quels sont ses
» motifs. Voyez-le ; parlez-lui-en, mais avec
» adresse, et rendez-moi compte de ce que
» vous aurez fait et obtenu. » Le prince accepta,
médita bien son plan, et vint à Berlin. En
descendant de voiture, il m'envoya un billet,
où il me disoit : « Monsieur, j'arrive de
» Potzdam, fort empressé de vous voir :
» comme je ne compte point aller ce soir
» chez la reine, je vous aurai une véritable
» obligation, si vous voulez bien me consa-
» crer votre soirée. Ma voiture est à vos
» ordres. » Je lui répondis, *que j'étois aux ordres de sa voiture*, qui, en effet, vint me
prendre un quart-d'heure après.

Je le trouvai seul ; il fut enchanté de me revoir, et me remercia de ma complaisance, se promettant de passer avec moi une soirée d'autant plus délicieuse, qu'étant seuls, et bien assurés de notre amitié et discrétion mutuelle, nous nous parlerions à cœur ouvert. Mais alors, semblable à un homme qui se ravise, il s'arrêta tout-à-coup (nous nous promenions dans son cabinet), et me dit : « Cependant, monsieur, avant d'entamer » d'autres sujets de conversation, il faut » que, par un premier acte de franchise, » et au risque de commettre une indiscré» tion que vous me pardonnerez, je vous » avoue qu'il y a chez vous, et dans votre » conduite la plus soutenue, une chose que » je ne comprends pas, et qui me tourmente » l'esprit. Toutes les fois que l'on vous parle » de religion, j'ai remarqué, et bien d'autres » que moi l'ont remarqué de même, que » vous vous obstiniez à garder le plus profond » silence. Certainement, vous n'en agissez » pas ainsi, sans y être déterminé par quel» ques raisons ! Or, ces raisons, je vous » avoue que je ne les devine pas ; et il m'a » paru que vous ne me refuseriez pas, en » qualité de votre ami, de me les faire

» connoître : je suis assuré que j'y trouverai
» quelqu'instruction pour moi-même ....»

Ce prince ne m'avoit jamais parlé de religion ; et même on ne m'en avoit jamais parlé devant lui. Il n'avoit donc point eu occasion de faire la remarque qui lui servoit de prétexte ; circonstance qui me frappa, et qui me fit soupçonner qu'il n'étoit en ce moment que l'organe de son oncle ; ce que lui-même m'a avoué dans la suite. D'après cette pensée, je pris sur-le-champ mon parti : « Vous me demandez, lui dis-je, pourquoi » je m'astreins au silence le plus obstiné sur » les matières religieuses ? Monseigneur, je » vais vous le dire, avec toute la franchise » que vous pouvez desirer de moi. Je ne » puis parler de religion qu'à mes inférieurs, » à mes égaux ou à mes supérieurs : admettez-» vous cette division comme adéquatte et » complète ? — Oui ; elle renferme tout. — » En ce cas, je vais la reprendre et la suivre, » assuré que si je vous satisfais sur les trois » branches qu'elle nous offre, j'aurai pleine-» ment rempli vos desirs : et pour commencer » par le premier point, quels sont les infé-» rieurs à qui je pourrois parler de religion ? » — Ici, monseigneur, je ne compterai pas

» mes enfans, ils sont encore trop jeunes :
» je ne compterai pas mes élèves ; ils ne
» m'appartiennent pas ; ils ne me sont confiés
» que pour les leçons que l'on m'a chargé de
» leur donner, leçons où la religion n'entre
» pour rien, et du cercle desquelles il ne
» m'est point permis de sortir. La liste de
» mes inférieurs se réduit donc aux domes-
» tiques qui me servent, et que je paie ?
» Mais, je n'ai d'autorité à leur égard, qu'en
» conséquence et en conformité du marché
» que j'ai fait avec eux : et que porte ce
» marché ? Qu'en retour de ce que je leur
» ai promis, ils rempliront, avec zèle et fidé-
» lité, les devoirs qui tiennent au service de
» ma personne et de ma famille. Leurs opi-
» nions, leurs pensées, leur âme sont-elles
» entrées en ligne de compte dans ce marché ?
» Il n'en a pas seulement été question lors
» de notre accord ! Combien m'auroient-ils
» vendu ou loué ce dernier servage ? Je
» ne leur donne pas un sou à ce titre ! Et
» de quel droit pourrois-je donc entreprendre
» sur leur liberté intérieure et la plus intime ?
» L'autorité que je m'arrogerois sur ce dernier
» retranchement de la liberté humaine, ne
» seroit-elle pas une autorité usurpée, odieuse

» et tyrannique ? Non, monseigneur ; leur
» conscience ne m'appartient pas, et je n'ai
» rien à leur en dire, tant que d'ailleurs ils
» ne manquent pas à leurs devoirs, et que
» de plus, ils ne me demandent pas de conseils
» là-dessus. — Vos réflexions, monsieur, me
» semblent aussi justes, qu'elles sont neuves
» pour moi. Je vous en remercie, et vous
» promets que j'en ferai mon profit. Je ne
» les oublierai pas. — Passons donc, monsei-
» gneur, au second article de notre divi-
» sion..... Pourquoi ne parlerois-je pas de
» religion avec mes égaux ?..... Je dois ici,
» par respect pour la vérité, vous faire l'aveu
» que j'ai été l'un des plus ardens disputeurs
» que j'aie connus : je le prouverois par mille
» anecdotes plus convaincantes les unes que
» les autres. Je n'en citerai qu'une..... Il
» m'est arrivé à Paris, en 1763, de disputer
» avec un ami, sur une question religieuse,
» pour et contre laquelle nous nous échauf-
» fâmes tellement tous les deux, que nous
» argumentâmes en forme et en latin, sans
» nous en apercevoir, depuis huit heures
» du soir jusqu'à une heure après minuit ;
» si bien que, totalement épuisés l'un et
» l'autre, nous fûmes obligés de faire relever

» le maître du café voisin, pour avoir cha-
» cun, avant de nous coucher, une bava-
» roise, dont nous avions le plus grand be-
» soin. J'espère, monseigneur, que ce trait
» suffira pour vous convaincre que j'ai dû
» être un très-grand disputeur! Eh bien,
» qu'ai-je recueilli de toutes les disputes où
» j'ai été acteur, et même de celles où je
» n'ai été que témoin? Une seule chose,
» savoir, que jamais disputeur n'a converti
» personne. Souvent on est si empressé de
» répondre, que l'on coupe malhonnêtement
» la parole aux autres: trop souvent aussi
» l'ardeur avec laquelle on se livre à la dis-
» pute, ne permet pas assez de bien choi-
» sir les expressions dont on se sert: on dit
» ce que l'on ne veut pas dire, on offense
» sans en avoir l'intention; en un mot, on
» se brouille, ou du moins on se refroidit.
» Voilà ce que j'ai constamment observé, et
» ce qui m'a fait prendre la résolution de
» ne jamais plus disputer avec mes égaux
» sur quelque matière religieuse que ce soit;
» c'est-à-dire, monseigneur, au moins pour
» ce dernier article; de n'en plus parler,
» vu que rien n'est plus difficile que d'en
» parler, sans en venir promptement à des

» disputes vives et très-fâcheuses. Comme
» rien ne m'est plus cher que l'amitié et la
» paix, je demande, en grâce, que l'on me
» pardonne le soin que je mets à ne jamais
» parler de choses si délicates avec mes
» égaux et mes amis. — Je ne puis, mon-
» sieur, qu'approuver et louer ce soin-là :
» mais si vos supérieurs desirent s'entrete-
» nir avec vous sur ces sortes de sujets,
» quel inconvénient trouvez-vous à leur ré-
» pondre, et à leur dire au moins en peu de
» mots, ce que vous en pensez? — Parler
» de religion à mes supérieurs! vous en parler
» à vous, monseigneur! et sur quel ton,
» dans quel sens, s'il vous plaît? Vous en
» parlerai-je, en vous contredisant? Vous
» ne me croyez pas le zèle d'un apôtre! Je
» confesse que je ne m'en sens aucunement
» la vocation; et j'espère même que vous ne
» me soupçonnez point du tout les vertus
» apostoliques! Pourquoi donc vous parlerois-
» je de religion, ne voulant point vous con-
» vertir? Seroit-ce pour vous témoigner que
» je suis de votre avis? Monseigneur, » lui
dis-je alors, d'un ton et d'un air très-résolu,
et même en le prenant par le bras, « monsei-
» gneur, vous pourriez croire que je ne le

» ferois que par une vile complaisance! vous
» pourriez me soupçonner de lâcheté! Oh!
» jamais je ne vous en donnerai le droit,
» ni à vous, monseigneur, ni à quelqu'autre
» grand que ce puisse être! — Ah! monsieur,
» vous me rappelez ici l'image de cinq cents
» courtisans que vous traînez dans la boue
» à mes yeux! — Monseigneur, ce n'est pas
» de ma faute: mais, que mes supérieurs
» me laissent chez moi; ne m'occupant que
» de mes devoirs, et toujours fidèle à mes
» principes, je me soumettrai à ma destinée,
» ainsi que tant d'autres braves gens qui
» valent mieux que moi; ou si je suis assez
» heureux pour ne pas déplaire à ceux à
» qui je dois le plus de respect, qu'ils ne
» me tourmentent pas sur l'article de la re-
» ligion, car ils n'obtiendront rien! »

Le prince m'avoua que tout ce que je lui avois dit, lui paroissoit très-juste, très-raisonnable et très-sage; et, après m'avoir remercié de ma complaisance, il me parla d'autres choses. Il n'eut rien de plus pressé que de rendre ensuite à son oncle, un compte exact de tout ce que je lui avois dit; et il faut croire que son rapport ne me fut point défavorable, et que le roi lui-même comprit qu'il

étoit de sa justice et de sa bienveillance d'avoir égard à la loi que je m'étois imposée; ou bien que, parvenu à son but, qui étoit de connoître et mesurer en quelque sorte mon caractère et mes principes, il n'eut plus aucun motif de me harceler, comme il l'avoit si constamment fait jusqu'alors. Au moins est-il vrai qu'à dater de ce moment, et durant tant d'années qui ont suivi cette époque, c'est-à-dire, durant quinze ans environ, Frédéric n'a plus eu à m'entretenir que de littérature et de philosophie; la religion ne reparoissant plus sur la scène que pour de légères observations, ou plaisanteries, qui sembloient se présenter d'elles-mêmes, pour lesquelles on n'attendoit aucune réponse de ma part. Ce résultat ne devient-il pas une preuve sensible que ce roi ne tourmentoit ainsi ceux qui l'approchoient, que pour les mieux connoître, ou pour punir les ames viles; mais qu'il savoit être juste envers ceux qui avoient assez de sagesse ou de franchise, en un mot assez de caractère pour mériter son estime!

J'ai cru devoir rapporter de suite tout ce qui concerne la religion; et c'est pour compléter ce tableau, que je vais y ajouter, avant de le terminer, ce que m'a raconté, dans une

autre occasion, ce jeune prince Guillaume de Brunswick, dont je viens de parler. Le roi l'avoit pris avec lui pour aller faire la revue de ses troupes en Poméranie et en Prusse; pendant la route, et en faisant leur cinquante lieues par jour, la religion vint à son tour fournir matière à leur conversation. Le jeune prince, après avoir long-temps écouté son oncle, lui dit à la fin : « Votre majesté me per-
» mettroit-elle de lui exposer une idée qui
» m'occupe l'esprit et m'étonne beaucoup?
» — Eh bien, qu'est-ce que c'est? Dites. —
» Sire, je ne suis pas fort surpris que bien
» des philosophes déclarent ne point croire
» à la religion : mais je ne conçois point que
» des souverains puissent tenir le même lan-
» gage. — Eh! qui les en empêcheroit, mon-
» sieur? — Sire, leur propre intérêt : la re-
» ligion n'est-elle pas un des appuis de leur
» autorité? — Mon ami, l'ordre et les lois me
» suffisent. Et n'ai-je pas d'ailleurs pour moi
» l'intérêt des citoyens, leurs habitudes, leur
» éducation et leur impuissance? — Mais,
» qu'y a-t-il de plus commode pour les rois,
» qu'une religion qui les représente comme
» les images de Dieu, et qui ordonne d'avoir
» envers eux une obéissance aveugle? — Mon

» ami ; cette obéissance aveugle n'est bonne
» que pour les tyrans : les vrais monarques
» n'ont besoin que d'une obéissance raison-
» nable et motivée. D'ailleurs les prêtres ne
» nous annoncent comme dépositaires de la
» puissance divine, qu'en se déclarant eux-
» mêmes les organes et les interprètes de la
» divinité. Ils nous tiennent ainsi à leurs dis-
» positions, et nous mettent à leurs pieds.
» Or moi, si je suis le chef de la nation, il ne
» faut pas que je sois le ministre des prêtres :
» je ne veux donc point de l'obéissance aveu-
» gle qu'ils ne prêchent aux peuples envers
» moi, que pour l'exiger ensuite de ma part
» envers eux. — Cependant, sire, il y a des
» hommes si pervers et si hardis pour le
» crime, qu'on ne peut trop employer de
» freins pour les retenir ; et la religion est
» d'un merveilleux secours contre cette classe
» d'hommes ; les peines de l'autre vie ont
» souvent un grand empire sur ceux même
» qui sont le plus corrompus. — Oh ! contre
» les scélérats, j'ai le bourreau, et c'en est
» bien assez. — Et si ces scélérats sont des
» hommes hypocondres, qui s'abandonnent
» au désespoir, se livrent aux sentimens de la
» haine ou de la vengeance, et comptent leur

» vie pour rien ? — Mon cher, vous ne savez
» donc pas que, pour ceux-ci, j'ai la maison
» des fous ? Allez, allez ; on a très-bien gou-
» verné dans des pays, et en des temps où l'on
» n'avoit pas votre religion. »

FRÉDÉRIC

FRÉDÉRIC

DANS SES ÉTUDES, SES OPINIONS ET COMPOSITIONS LITTÉRAIRES.

DANS les premiers temps de mon séjour à Berlin, je me demandois souvent si Frédéric avoit bien réellement l'ame sensible. On me racontoit beaucoup d'anecdotes qui sembloient prouver l'affirmative : mais tant d'autres faits venoient démentir toutes ces preuves, que je restois toujours en suspens sur ce point, jusqu'à ce que je pusse enfin en juger par moi-même. Il ne s'agissoit pas de prononcer sur la vivacité, l'activité et la fécondité de son esprit et de son imagination, ni même sur la rapidité de ses idées et l'irritabilité de son ame : qui auroit pu conserver quelques doutes à tous ces égards ? et qui de plus pouvoit méconnoître la fermeté et l'inébranlable ténacité de ses déterminations ? qui jamais l'a vu dévier de ses principes, ou se lasser de suivre la voie qu'il s'étoit prescrite ? Ce qui me jetoit

dans la perplexité, c'étoit de savoir si la nature, en lui donnant tant d'autres qualités rares et précieuses, ne lui avoit pas refusé ce sentiment involontaire et toujours si cher, qui nous livre tout entiers à l'estime et à l'amitié; cette affection douce et si touchante qui nous lie à ceux qui nous paroissent en être dignes, et nous dévoue en quelque sorte à leur bien-être; germe heureux qui a toujours besoin de nouveaux développemens, et qui se nourrit, se fortifie de nos sacrifices les plus généreux; source délicieuse et plus riche qu'on ne peut dire, de nos vertus et de toutes les consolations de la vie! « Ce roi, me disois-» je, a-t-il été doué de ce premier trésor de » l'homme; ou la nature l'en a-t-elle privé, » comme pour le punir des autres dons qu'elle » lui a faits? »

On m'avoit bien conté qu'ayant perdu, dans les premières années de son règne, un ami qu'il avoit paru chérir plus que tout autre (je ne me rappelle pas si c'étoit M. de Knobelsdorff ou M. de Kaiserling) (1), il avoit

(1) C'étoit M. de Knobelsdorff : M. de Kaiserling dégoûté de la cour, tarda peu à se retirer en Lithuanie, son pays, où il a vécu jusqu'à un âge assez avancé, sans qu'il ait été question de lui depuis son départ.

voulu en avoir le corps et la bière ouverte dans sa chambre ; qu'il avoit passé des jours presque entiers à contempler ce corps qui se décomposoit ; que la putréfaction, qui à la fin empestoit tout son appartement, ne suffisant pas pour le déterminer à s'en détacher, il avoit fallu, après plusieurs jours de supplications, user d'une sorte de violence pour lui enlever ce dépôt si dangereux et si cher. Mais toutes les circonstances de cette histoire, ses ordres et son obstination, tout cela décèle-t-il vraiment et uniquement la sensibilité ? Combien une grande activité et une certaine hardiesse de l'esprit, une imagination forte, une curiosité bien déterminée, et un caractère naturellement prononcé, n'ont-ils pas pu y avoir part ? Ce roi, d'ailleurs, ne vouloit il pas se familiariser avec tous les détails de la mort ? N'étoit-ce pas peut-être une dure leçon qu'il vouloit se donner à lui-même ?

Telles étoient mes réflexions, lorsqu'en 1766 la Prusse perdit le jeune prince Henri, frère cadet du prince héréditaire. Ce prince, âgé de dix-huit ans, venoit de terminer le cours de son éducation : le roi lui avoit donné un régiment de cuirassiers, dont il étoit allé prendre possession, et à la tête duquel il

devoit venir à Berlin pour les manœuvres militaires du mois de mai. Ce fut en se rendant à cette destination, qu'il fut attaqué de la petite vérole, et qu'il mourut, au bout de sept ou huit jours, dans une petite ville où il avoit été contraint de s'arrêter. La douleur que causa cette perte, fut vive et générale. Les talens qu'on avoit reconnus en ce jeune prince, son application à l'étude, les progrès qui en avoient été le fruit, les qualités aimables, douces et bienfaisantes qui formoient son caractère; tout avoit donné de si grandes espérances sur son compte, que l'on ne doit pas être surpris que le public ait véritablement partagé la profonde affliction de la famille royale. Le roi étant venu à Berlin quelques mois après, me fit appeler, et me dit: « Vous » avez su, monsieur, que l'Etat et moi nous » avons fait une grande perte, par la mort » d'un jeune prince de qui il étoit juste de » tout espérer. Ce malheur m'a en particulier » vivement affecté : tous les jours je me suis » retracé les qualités précieuses qui le fai» soient estimer et chérir; mais je n'ai pas » voulu me borner à lui donner des larmes » stériles; j'ai cru devoir sauver de la tombe » ce qu'il avoit de plus louable, et justifier

» mes regrets par l'exposé fidèle des causes,
» qui les excitoient : j'ai pensé que le tableau
» de sa jeunesse pourroit offrir un exemple
» utile à ceux que la naissance place sur le
» même échelon que lui, et sans doute aussi
» à tous ceux qui sont susceptibles d'une belle
» émulation. Ainsi, j'ai cherché à ramener
» ma douleur vers un but profitable à la so-
» ciété, et j'ai fait l'éloge de ce neveu si chéri
» et si amèrement regretté. Je veux, mon-
» sieur, que ce discours soit lu dans une séance
» publique de mon académie; et je vous ai
» choisi pour y faire cette lecture. Cependant
» je ne regarde pas encore ce morceau comme
» fini : il y a plusieurs endroits qui ont besoin
» d'être retouchés ; mais, lorsque je veux y
» revenir, je ne vois que mon neveu, et ne
» suis nullement en état de m'occuper des cor-
» rections que je sens y être nécessaires. Mon
» cahier, d'ailleurs, est déjà si chargé de ra-
» tures, qu'il n'y reste souvent plus de place
» pour y écrire ce que j'aurois à y faire en-
» trer. J'ai donc à vous prier, d'abord, de
» m'en faire une nouvelle copie en caractères
» bien lisibles, et en espaçant les mots et les
» lignes, de manière que je puisse y placer
» sans peine les changemens que je croirai,

» convenables. Mais vous ne connoissez pas
» mon écriture, et peut-être ne pourrez-vous
» pas la déchiffrer, car je n'écris pas, je gri-
» fonne. C'est pourquoi, afin que vous puis-
» siez plus facilement deviner ce que j'ai voulu
» dire, je vais vous lire moi-même cet écrit tel
» qu'il est, vous prévenant qu'outre la copie
» que je vous demande, j'attends encore de
» votre zèle, la note des fautes qui me seront
» échappées, tant contre la langue que con-
» tre les convenances oratoires. »

Alors, il prit son cahier, placé sur une petite table carrée qu'il avoit habituellement devant lui, et où l'on voyoit toujours quelques livres, une écritoire, du papier blanc, et souvent plusieurs tabatières; il commença la lecture qu'il vouloit me faire, en homme qui veut rester maître de soi-même: on s'apercevoit au ton de sa voix, qu'il cherchoit à la fortifier, comme pour se raffermir contre les impressions de la douleur: il parloit lentement, et faisoit des pauses fréquentes et assez longues. Cependant il ne résista pas bien long-temps: dès la seconde et troisième page, sa voix s'altéra, ses yeux se mouillèrent de larmes: il fallut s'arrêter souvent, et recourir à son mouchoir. Mais il eut beau

s'essuyer le visage, et tousser et cracher; tous ses efforts ne le conduisirent pas à la fin de la quatrième page, que ses yeux, inondés de larmes, ne voyoient plus, et que sa voix éteinte et entièrement étouffée, ne pouvoit plus prononcer les mots; et ce fut enfin au milieu des sanglots dont il n'étoit plus le maître, qu'il étendit son bras vers moi, et me remit le cahier sans pouvoir proférer une seule parole. Je pris ce cahier, contemplant avec respect et une sorte de consolation ce grand-homme, accessible comme tous les autres aux affections les plus touchantes et les plus chères à l'humanité. Après environ une minute ou deux de silence, et lorsqu'il lui fut possible de parler, il me dit; « Vous » avez compris ce que je desire de vous? al- » lez : je vous souhaite le bonsoir. »

Mon problème fut résolu. Beaucoup d'autres faits, qui ensuite sont parvenus à ma connoissance, ont confirmé le jugement que je portai en sortant du château : mais ce que je venois de voir, étoit plus que suffisant pour me convaincre. La douleur à laquelle Frédéric venoit de céder, n'étoit pas une douleur de commande. Aucune sorte d'intérêt ou de motif ne l'engageoit à feindre; et s'il

avoit voulu pleurer devant moi, pour m'en imposer sur son compte, il n'y auroit pas réussi, ou je n'y aurois pas été trompé. La vérité a ses accens qui ne sont qu'à elle; et l'homme de bon sens, qui observe avec impartialité et sans prévention, ne peut pas s'y méprendre. Aux yeux d'un témoin semblable, il n'y a point de masque qui soit pris pour le visage, et point de jonglerie qui remplace la réalité. De tous les sentimens que l'on peut feindre d'ailleurs, il n'en est aucun qui soit aussi difficile à bien rendre qu'une grande douleur : le plus habile comédien du monde ne doit être vu alors qu'à une certaine distance; observé de trop près, il n'est plus que grimacier.

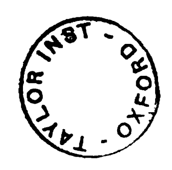
Me dira-t-on que l'affliction de Frédéric a pu être véritable en cette circonstance, sans que pour cela on doive reconnoître en lui, cette sensibilité qui fait l'apanage des belles ames; vu que ce n'étoit que ses vues ambitieuses, sa politique et son propre intérêt, qui lui arrachoient des larmes? Mais qui a jamais dit que la sensibilité consiste à s'attendrir pour rien? Ceux qui ont de grandes douleurs pour des petites causes, ou des douleurs plus modérés sans sujets, ne sont pas sensibles;

ils ne sont que foibles. Ce que je m'étois demandé à moi-même, c'est si Frédéric connoissoit bien réellement la sensibilité du cœur, même pour les causes les plus légitimes ; ou si, chez lui, ce principe de tant de vertus n'étoit qu'un calcul de l'esprit, et non un sentiment de l'ame ; et le spectacle dont je venois d'être témoin, avoit décidé la question.

Mais si Frédéric étoit réellement né sensible, ainsi que je le prétends, comment expliquer la fermeté de son caractère en tant d'occasions, ou même, si l'on veut, la dureté froide et inflexible de son ame ?..... Il ne me semble pas que ces deux choses soient aussi inconciliables qu'on le pense. Cet homme a eu, comme on le sait, de grandes afflictions, de grandes peines, avant d'être roi : toutes ses inclinations traversées, tous ses goûts contrariés, toutes ses démarches épiées et jugées avec trop de sévérité, souvent même calomniées ; menacé de perdre le trône, et ensuite la vie ; près de deux ans d'une prison rigoureuse, après avoir vu son ami périr sur l'échafaud ; n'ayant plus eu au monde d'autre refuge que les muses et son propre courage ; qui peut calculer combien cette ame forte a dû profondément réfléchir sur les dangers de

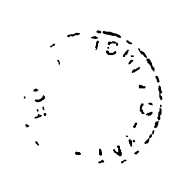
cette sensibilité dont sa jeunesse offre tant de traits, et des traits si peu équivoques ? A-t-il pu ne pas se convaincre que cette belle qualité, si précieuse en général, avoit pourtant été la cause de tous ses malheurs ? N'a-t-il pas dû se dire que chez les rois, la sensibilité doit toujours se transformer en justice, souvent en indulgence, et quelquefois en bonté, mais sans jamais s'écarter des principes et des règles de la sagesse ? Un homme comme lui ne se dit pas ces choses en vain ! Reconnoître ces vérités, c'étoit pour lui s'en faire des lois. Ainsi, et le voici tel qu'il s'est peint lui-même dans tout le cours de sa vie, très-sensible comme homme, il ne le fut jamais comme roi. Tel fut l'empire qu'il eut sur lui-même, que dès que le roi se trouvoit intéressé en ce qui pouvoit le toucher le plus, il ne se permettoit plus aucune apparence de sensibilité : il n'étoit alors que roi juste, bon, ou indulgent, mais toujours d'après ses calculs, selon son plan, et toujours ferme. L'ame très-sensible, mais la tête plus forte que le cœur, ces deux mots nous donnent seuls la clef de toutes ses actions un peu remarquables. Sans cela, il seroit impossible de le déchiffrer.

La première fois que je le vis depuis la lecture de cet éloge historique de son neveu, j'entrai chez lui peu après quatre heures, conformément à l'ordre que j'avois reçu ; il n'étoit plus jour ; il n'étoit pas encore tout-à-fait nuit ; et il n'avoit point encore de lumières : il me reçut dans la pièce de la table ronde, la première après la salle des gardes-du-corps, où sont les belles tentures des Gobelins, représentant les miracles de Jésus-Christ : il ne me retint qu'assez peu de temps, n'ayant dessein ce jour-là que de me remercier du zèle que j'avois mis à faire la lecture dont il m'avoit chargé. Je vis qu'après m'avoir témoigné sa satisfaction, et m'avoir parlé même de celle du public, sa main se porta vers son gousset, et se rapprocha de moi ensuite, au moment qu'il me dit : « Je vous prie de » garder cela comme un souvenir du plaisir » que vous m'avez fait en cette occasion. » Mais sa main ne rencontrant dans l'obscurité que mon chapeau, il y déposa le présent qu'il me faisoit, le premier que j'aie reçu de lui. Ce présent étoit une montre à répétition à double boîte : je sus par M. le Catt, qu'il avoit fortement recommandé qu'on lui choisît la meilleure montre anglaise que l'on pourroit



trouver; qu'il l'avoit payée cent louis; et qu'il l'avoit portée pendant huit jours, pour s'assurer qu'elle étoit bonne. Or cette montre n'étoit qu'une misérable pièce d'Augsbourg, vendue à la douzaine, et si mauvaise, qu'au bout de deux ans, elle ne fut pas même raccommodable. J'aurois perdu le marchand si j'avois dit un mot: j'aimai mieux n'y plus penser, et l'abandonner dans un coin, d'où elle disparut, je n'ai su ni quand, ni comment. Il ne m'en est resté que le ruban noir auquel la clef étoit attachée, et que j'ai également perdu dans mes déplacemens si souvent renouvelés. Ce ruban noir étoit à cette montre, parce que Frédéric, qui avoit tant respecté sa mère, s'étoit fait, après la mort de cette princesse, la loi de ne plus porter d'autres cordons à ses montres. C'étoit chez lui une marque de deuil. Au reste, l'histoire de ma montre prouve que l'on trompe même les hommes les plus clairvoyans, les plus attentifs, et les plus sévères; et c'est cette observation qui m'a déterminé à la rapporter.

Dans la suite, j'ai encore eu à lire à l'Académie, et à faire imprimer quatre autres discours que je vais faire connoître. Le premier avoit pour titre: *De l'Amour-propre*,



considéré comme principe de morale. Le lecteur a vu au sujet de l'éloge historique du jeune prince Henri, comment ces sortes de commissions m'étoient ordinairement données. On m'appeloit pour me parler de l'écrit dont il devoit être question : on m'en annonçoit le sujet et le titre : on me disoit comment et dans quelles vues on s'en étoit occupé, et l'usage que l'on en vouloit faire. Après cette sorte d'exposé historique et explicatif, on me remettoit le manuscrit pour que je pusse y faire mes remarques critiques, que je devois joindre à l'ouvrage en le renvoyant. Comme je savois combien le roi étoit méfiant, soupçonneux et attentif à tout, et que je voulois qu'il fût très-assuré par ma diligence même, que je n'avois pu ni copier, ni même communiquer à d'autres ce qu'il m'avoit confié; je ne manquois jamais dans ces sortes d'occasions, d'aller, en revenant du château, me renfermer dans mon cabinet, d'où je ne sortois ensuite que pour renvoyer mon paquet. Ma méthode d'ailleurs étoit simple et expéditive : je plaçois le titre de l'ouvrage au haut d'une feuille de papier : je lisois ensuite le cahier original avec la plus grande attention ; et lorsqu'il se rencontroit un passage suscep-

tible de quelque note critique, je le transcrivois sur ma feuille, en indiquant à la marge le numéro de la page, et celui de la ligne où se trouvoient les mots soulignés; et c'étoit à la suite de ces mots ainsi transcrits, que je désignois avec simplicité et franchise, la faute que je croyois y découvrir, les raisons qui motivoient mon jugement, et quelquefois l'expression ou la phrase qui me sembloit devoir y être substituée. De cette sorte, j'échappois à toutes les gênes de l'étiquette; et rien ne désignoit pour qui je travaillois: roi ou berger, connu ou inconnu, c'est ce qu'on ne pouvoit pas deviner. Quand ce travail étoit fini, j'y joignois une lettre qui n'avoit pas plus de trois lignes, et dont je ne prenois pas même copie, non plus que de mes remarques; et le tout réuni dans un même paquet, avec le manuscrit, étoit porté pour le roi, à son appartement, et remis au valet-de-pied que l'on y trouvoit. Je ne manquois pas le lendemain d'être appelé, pour recevoir les remercîmens qu'on croyoit me devoir faire, et apprendre quel usage on jugeoit à propos de faire de mes remarques.

Ce fut à cette seconde visite au sujet du discours sur l'*amour-propre*, que le roi vou-

lut savoir si je pensois comme lui, c'est-à-dire, si l'*amour-propre* me paroissoit un principe suffisant pour fonder la morale, et nous élever à toutes les vertus privées ou sociales. La question n'étoit que philosophique ; il ne s'agissoit point de religion ; et je n'avois aucun prétexte qui me dispensât d'en dire mon avis. Cependant je fus très-embarrassé ; car la thèse que le roi vouloit soutenir, me paroissoit fausse. Je tâchai d'adoucir, par tous les ménagemens possibles, ce que mon opinion pouvoit avoir de plus propre à lui déplaire ; mais les formes que j'employai, n'allèrent pas jusqu'à lui dissimuler ma pensée. Je lui dis que dans un discours attribué au philosophe de Genève, sur le caractère essentiel et fondamental de la vertu, j'avois vu que l'auteur plaçoit ce caractère dans le plus noble, le plus parfait, et le plus pur désintéressement ; que j'avouois que cette doctrine m'avoit paru vraie ; qu'il me seroit difficile de faire descendre la vertu à un cran plus bas ; et que, d'un autre côté, je ne pouvois me figurer ce sublime et parfait désintéressement comme conciliable avec l'*amour-propre* ; j'ajoutai que sans doute il étoit possible à la rigueur, qu'à l'instant du péril, le chevalier d'Assas, qu'il

avoit cité, se persuadât que son dévouement seroit connu, publié et admiré; mais que l'on auroit tort de présenter tout ce qui est possible, comme vraisemblable; que je ne pouvois pas regarder comme vraisemblable, que d'Assas eût puisé le motif de sa détermination dans une idée de gloire future aussi douteuse; qu'il ne me sembloit pas même qu'il y eût dû penser en ce moment où la surprise, la belle action, et la mort avoient eu lieu, pour ainsi dire, en même-temps; que dans des circonstances semblables, ce n'est point la réflexion qui nous meut; que même nous n'en faisons point, au moins de distinctes; que le principe de notre mouvement, qui est alors vraiment spontané, ne provient que de nos sentimens habituels, de notre moralité antérieure, et de nos maximes personnelles, caractéristiques, et bien appropriées; maximes trop générales pour dépendre du calcul que l'amour-propre peut fonder sur telles ou telles probabilités qui ne tiennent qu'au temps et au lieu; et qu'enfin il ne seroit pas difficile de faire d'autres suppositions où la plus belle action ne s'offriroit à nous que comme devant être ignorée, ou méconnue, ou même calomniée, travestie en crime, et couverte d'opprobres;

d'opprobres; suppositions où l'amour-propre ne pourroit que nous détourner de la vertu, qui néanmoins resteroit inflexiblement la même.

Je ne fis point changer d'opinion au roi: mais du moins, il ne s'irrita point de ma franchise: il se contenta de me dire avec beaucoup de calme: « Mon cher, vous n'en» tendez point ces choses-là. »

La seconde pièce que j'eus à soigner, mais assez long-temps après celle qui précède, fut un discours sur la langue allemande, à laquelle ce roi reprochoit plusieurs défauts, et pour laquelle il proposoit quelques amendemens. Pour cette fois, je n'eus rien à dire sur le fonds du sujet; mais le public allemand me remplaça: le baron de Hertzberg, ministre d'État, et depuis fait comte, disputa longuement et à plusieurs reprises contre sa majesté, pour lui prouver qu'elle jugeoit mal la langue de ses ancêtres; et cependant, en bon courtisan, il traduisit ce discours dans cette même langue qu'il prétendoit y être calomniée. Le texte original et la traduction furent imprimés en même temps; et j'eus ordre de me concerter avec le baron, pour la correction des épreuves, et le choix du format, des

caractères et du papier. Les soins que je mis à cette affaire, me valurent un second présent, c'est-à-dire une grande et antique tabatière, carrée, en émail, un peu écornée, mais doublée en or, et ayant le bec garni de quelques diamans; tabatière, au reste, que je n'ai jamais portée.

Pendant la guerre de la succession de Bavière, ce roi, presque septuagénaire, étant campé vers la haute Silésie, au centre des montagnes de la Bohême, employa les momens qu'il avoit de reste, à composer l'éloge de Voltaire. Cet éloge me fut apporté par un chasseur, avec une lettre de M. le Catt, dans laquelle étoit inséré un petit billet de la main du roi et signé de Frédéric, contenant ces mots: « Le chasseur qui part ce » soir pour Berlin, peut encore se charger » du paquet ci-joint pour M. le comte de » Champagne; et ledit professeur Thiébault » me renverra l'ouvrage avec ses remarques » aussitôt qu'il les aura faites. » Pour entendre la plaisanterie que contient ce billet, il faut savoir qu'aimant assez à jouer sur le mot, il se plaisoit à m'appeler *son comte de Champagne*, en faisant allusion au troubadour Thibault, comte de Champagne, qui

vivoit du temps de Saint-Louis. La première fois qu'il me donna ce nom, je lui répondis que je n'en avois pas le comté; à quoi il répliqua, que ce n'étoit pas de sa faute; bien assuré, sans doute, que je ne me hasarderois pas à lui demander, si en cas que ce fût de sa faute, il s'en mettroit fort en peine. Quand je lui eus renvoyé son éloge de Voltaire, avec mes remarques, et qu'il y eut fait les corrections qui pouvoient lui convenir, il me le fit rapporter, avec ordre de le lire à la prochaine séance publique de son académie; ensuite de le faire imprimer sur format *in*-8°, et d'en envoyer six exemplaires à lui, et douze de sa part à d'Alembert. Tout cela fut exécuté avant son retour.

La dernière pièce que j'ai eu à lire à l'académie, par ordre de Frédéric, fut son discours sur *l'utilité des sciences et des arts dans un État.* Il composa ce discours au commencement du séjour que fit à Berlin, la reine douairière de Suède, Ulrique de Prusse, sa sœur: et pour une séance publique de l'académie, à laquelle cette reine desira d'assister. Dès qu'il eut achevé la première rédaction de ce discours, il vint à Berlin pour rendre visite à sa sœur, et me fit

appeler, me remit son manuscrit, et me donna rendez-vous au lendemain pour m'entendre sur les corrections que j'y croirois nécessaires. Je reparus donc le lendemain au sortir de son diner, et peu avant son départ pour Potzdam. Cette entrevue débuta d'une manière qui auroit peut-être paru agréable à d'autres, mais qui ne m'a jamais inspiré qu'une juste inquiétude, parce que je savois qu'il ne se livroit guère à son penchant pour la plaisanterie, qu'il ne la poussât trop loin...... « Monsieur, me » dit-il, d'un air goguenard, je vous remercie » des remarques que vous avez bien voulu » faire sur mon discours; et de plus, je m'y » soumets, à très-peu de chose près. » (Il faut observer que je les lui avois adressées la veille, environ deux heures après que je l'avois quitté, et en les joignant à son manuscrit. J'ai déjà dit quel étoit mon usage dans ces occasions, et pour quelles raisons j'en usois ainsi.) « Oui, monsieur, continua-t-il, » je me soumets à votre souveraine autorité: » je suis bien aise de vous prouver que je » sais être docile, et je veux que vous soyez » content de moi. Il n'y a que deux points » peu importans, rien de plus que deux » points, sur lesquels j'espère que vous vou-

» drez bien me permettre de vous faire de
» très-humbles et très-respectueuses remon-
» trances. »

Comme à ces mots, je me hâtai de mettre entre lui et moi, le profond et vaste fossé de respect dont j'avois coutume de m'entourer dans ces sortes de circonstances, et qu'il lui fut aisé de s'en apercevoir à mon silence et à mon air modeste et sérieux, il fallut bien qu'il en vînt aux deux articles sur lesquels il rejetoit mes avis. Le premier ne me parut présenter qu'un germanisme peu révoltant, qu'une faute que même peu de lecteurs remarqueroient, et que l'on pardonneroit facilement à un prince allemand.... « Passe pour
» celle-là, me dis-je en moi-même; je te la
» pardonne, parce que tu es roi, et que je
» ne veux pas te fâcher pour une bagatelle :
» mais n'abuse pas de ma condescendance ! »
La seconde faute se trouva par malheur beaucoup plus grave : c'étoit un bon solécisme, bien conditionné et très-frappant; et ce solécisme étoit justement placé dans l'endroit le plus saillant de tout le discours, dans la phrase qui devoit être la plus remarquée, la plus attentivement considérée, et même épluchée, dans toutes les cours de l'Europe;

c'est-à-dire, dans la phrase, où l'orateur, prenant un ton plus élevé, faisoit, avec une sorte d'apprêt, l'éloge de Catherine seconde, impératrice de Russie. Le roi prétendit que l'usage autorisoit la manière de parler que je condamnois : il prétendit ensuite, que c'étoit une tournure oratoire, sur laquelle les règles de grammaire ne devoient point étendre leurs droits : il prétendit encore, que de bons auteurs s'en étoient servis, et que tous les jours on s'énonçoit de même : enfin, ne pouvant me vaincre, et voyant que j'avois réponse à tout, il prit de l'humeur; et bientôt, cédant à un mouvement d'impatience qu'il ne chercha ni à modérer, ni à dissimuler, il saisit une plume avec avidité, et me dit : « Eh bien, » il n'y qu'à remplacer cette phrase par telle » autre. » Et, à l'instant même, il se mit à écrire sa nouvelle phrase. Ce qu'il y eut en ceci de très-fâcheux et de très-embarrassant pour moi, c'est que sa nouvelle phrase ne valoit pas la première pour le fond de la pensée, et qu'elle renfermoit également un solécisme, qui, à la vérité, étoit d'une autre espèce que le premier, mais qui n'en étoit ni moins sensible, ni plus tolérable. Je vis le danger qui me menaçoit, et je résolus de le

braver, par cette seule raison que c'eût été me rendre trop coupable envers lui, que de l'exposer à la critique de toute l'Europe, pour n'avoir pas eu le courage de faire mon devoir et de lui dire la vérité. J'observai donc, que le discours ne gagneroit rien à la substitution de la seconde pensée mise à la place de la première, et qu'il y auroit également une faute contre la langue, faute que j'indiquai, et que j'assurai ne devoir pas être plus pardonnée que l'autre. Cette nouvelle critique le mit aux champs : je le vis devenir subitement rouge de colère, les yeux enflammés, l'air dur et menaçant, et toute la physionomie annonçant un homme disposé à prendre un parti violent. Il rejeta la plume à côté de l'encrier, en disant : « Il n'y a donc qu'à laisser la phrase » comme elle est. » Je suis persuadé qu'il n'a jamais été plus hors de lui, lorsqu'il lui est arrivé de s'oublier jusqu'à donner des coups de bottes dans les jambes : je ne craignois pas cependant qu'il m'en donnât; ma qualité d'étranger me rassuroit, vu qu'il ne s'est jamais abandonné à cette vivacité qu'envers quelques-uns de ses sujets. Mais je m'attendois à être brusquement renvoyé, pour ne jamais plus être rappelé auprès de lui; situation

pénible, dans laquelle toutefois je conservai la tranquillité et le calme de l'ame, fondée sur cette pensée, que je faisois mon devoir : il ne me fut donc pas difficile de prendre la résolution que je pris, celle de me justifier avant d'être congédié, et de me montrer tel que j'étois. Pour cela tout mon extérieur indiqua combien je me renfermois dans ce que les convenances pouvoient exiger de moi : j'eus l'air attristé et non abattu : ma voix fut celle d'un homme pénétré, mais inflexible ; et ce fut en parlant lentement, d'un ton bas et concentré, les yeux fixés sur le parquet devant mes pieds, et tout le corps dans une attitude simple, modeste et immobile, que je lui dis : « Je conjure très-humblement et très-
» instamment votre majesté, sire, de vouloir
» bien considérer que je n'ai d'état et d'exis-
» tence pour moi et ma famille, que par elle.
» C'est de vos bontés, sire, que je tiens tout
» ce que j'ai, des devoirs honorables à rem-
» plir, un état honnête, et les moyens de
» mériter l'estime publique ! Daignez, sire,
» ne pas me refuser la justice de croire que
» jamais ces faits ne sortent de ma mémoire !
» Ils sont encore plus profondément gravés
» dans mon cœur ! Mais, par où puis-je plus

» dignement témoigner mon respect, ma re-
» connoissance et mon dévouement, que par
« ma fidélité à ne dire à votre majesté que ce
» qui me paroît être vrai ? Vous dire autre
» chose que la vérité, sire, seroit de ma part
» une trahison ! vous la dissimuler par crainte,
» ce seroit une offense ! la taire dans les oc-
» casions où elle peut intéresser votre ma-
» jesté, ce seroit une infidélité ! Et quelle
» autre marque de respect peut être digne
» de votre majesté, et partir d'une ame hon-
» nête, que celle qui est d'accord en tout avec
» la vérité ? Je me regarderois comme ne
» méritant plus de vivre, si j'avais d'autres
» principes que ceux-là ! Et ce n'est qu'en les
» suivant toujours, que je pense pouvoir
» justifier de ma part, les bontés dont votre
» majesté m'a tant honoré ! Il est bien certain
» qu'en pensant de la sorte, je n'ai jamais pu
» me permettre de lui proposer avec légéreté,
» ce que j'osois lui dire : je n'ai rien avancé
» dans ces circonstances, que je n'y aie mû-
» rement réfléchi : je n'ai rien affirmé que je
» n'aie eu les plus grandes autorités en faveur
» de mon opinion. Aujourd'hui, sire, j'ai
» considéré que ce discours étoit destiné à
» la plus grande publicité; et je n'ai parlé que

» d'après les auteurs les plus respectés : je
» puis confirmer tout ce que j'ai dit, par les
» décisions de tous ceux qui ont écrit sur la
» langue française : je ne suis que leur or-
» gane ; et je sens en mon ame, qu'en ce
» moment je donne à votre majesté, par ma
» persévérance même, une preuve bien sûre
» de tout mon respect et de mon véritable
» dévouement pour sa personne sacrée. »

Les deux ou trois minutes que je mis à lui dire ce qui précède, lui donnèrent le temps de se calmer. Il m'écouta comme il savoit écouter quand il le vouloit, c'est-à-dire, avec une extrême attention, et sans me quitter des yeux. Lorsque je fus arrivé à mes dernières phrases, sa main alla reprendre sa plume, comme machinalement, et sans aucun autre dérangement dans son attitude; de sorte qu'à l'instant où je cessai de parler, il me dit d'un air tout-à-fait remis et posé : « Eh bien, » comment voulez-vous que cette phrase soit » rédigée? » Je la lui dictai telle que je l'avois proposée dans mes remarques, et il l'écrivit sans aucune répugnance; après quoi, il me remit le cahier, en me disant qu'il me prioit d'en faire la lecture à la prochaine séance publique de l'Académie; il ajouta que

peut-être ensuite il se détermineroit à le faire imprimer chez Decker, auquel cas il auroit soin de m'en avertir; mais qu'il pensoit qu'il seroit bon avant tout, que je transcrivisse le cahier tout entier, afin que je n'eusse pas à faire ma lecture sur un manuscrit raturé et plein de renvois; qu'il ne pouvoit pas m'indiquer bien précisément le jour de la séance publique, parce que c'étoit naturellement à sa sœur de Suède à le fixer; qu'il croyoit cependant, que ce seroit sous peu de jours; mais que j'en serois instruit par les gazettes, vu que cette séance devoit être annoncée d'avance, la présence de sa sœur de Suède devant certainement y attirer beaucoup de monde, en particulier des princesses, des princes, des généraux, des ministres d'Etat, et des ministres étrangers, sans compter les personnes de la cour, et un très-grand nombre de curieux.

J'ai toujours regardé la conduite de Frédéric, en ce moment, comme l'un des traits qui lui font le plus d'honneur. En effet, roi tout puissant, ayant pour principe de ne jamais donner aucune marque de foiblesse ou de versatilité; ayant, outre la fermeté de son caractère, la maladie des rois, je veux dire,

le malheur de ne pouvoir supporter la contradiction, dans laquelle leur amour-propre ne leur permet guère de voir autre chose qu'une irrévérence et un manque de respect; il sut néanmoins, dans l'accès même d'une très-forte colère, entendre le langage de la vérité et de la raison; il eut assez de force dans l'ame pour s'y soumettre à l'instant même, et devenir subitement aussi docile qu'il me l'avoit annoncé dans son humeur goguenarde, lorsque j'étois entré dans son cabinet. Ce que j'admire, ce n'est pas qu'ayant tant fait que de m'entendre, il se soit rendu à ce que je lui disois : qu'y avoit-il en moi qui ne fût propre à le rappeler à lui-même? Et qu'y avoit-il dans mon discours qui ne fût propre à le frapper et à le fléchir? Mais ce que j'ai toujours admiré, c'est que dans un si grand accès de colère, lui, sur-tout, ait pu prendre sur lui de me laisser dire une seule phrase! Quel homme vif, et fortement ému, je ne dis pas sur le trône, mais dans des rangs bien inférieurs, peut échapper à ce mot impérieux et de premier mouvement, *taisez-vous?* Je l'attendois, je l'avoue; dès que je vis qu'il ne venoit pas, je sentis que j'avois tout gagné. Frédéric fut donc en cette rencontre plus

grand que je ne l'avois présumé ; et je vis ce jour-là ce qu'il y a peut-être de plus rare dans l'histoire des rois, de ceux au moins qui ont du ressort et de l'énergie dans l'ame ; je vis un homme qui sut se vaincre.

J'omettrai ici plusieurs détails qui appartiennent à l'article de la reine douairière de Suède, où on les retrouvera. Je me restreins à ce qui ne concerne que le discours, le roi, et moi. Le lendemain de la séance, madame la comtesse de Kanneberg, sœur du comte Fink-Enstein, et grande gouvernante de la reine de Prusse, m'envoya, par un de ses domestiques, un billet où elle me prioit de remettre au porteur le discours du roi, dont la reine régnante vouloit entendre la lecture. Je fis répondre que j'étois sorti, et qu'aussitôt que je serois rentré, je m'empresserois de me rendre chez son excellence. En effet, j'arrivai chez cette dame peu de minutes après le retour de son domestique ; je lui avouai que j'avois été chez moi à l'arrivée de ce dernier ; mais que j'avois cru devoir apporter le discours moi-même, plutôt que de le confier à un homme qui m'étoit inconnu, au moins quant à sa fidélité, dans une occasion aussi délicate. Je lui dis que j'espérois que sa

majesté, et elle, approuveroient le principe qui m'avoit empêché de me séparer d'un dépôt aussi sacré ; et qu'ainsi je le lui apportois, et la priois de me permettre d'attendre chez elle, jusqu'à ce que la reine en eût entendu la lecture, ou de m'indiquer l'heure à laquelle je pourrois venir le reprendre. Madame de Kanneberg alla rendre compte de mes propositions à sa majesté, et revint une minute après me dire que la reine seroit charmée que je voulusse bien lui lire ce discours moi-même. Ainsi nous entrâmes chez elle, et la trouvâmes entourée de ses dames d'honneur et de sa lectrice. On me reçut avec une bonté qui auroit été extraordinaire par-tout ailleurs que chez l'épouse de Frédéric, la princesse du monde la plus respectable, toujours affable, douce et polie.

Après les complimens, qu'il est facile de deviner, on s'assit en demi-cercle, et l'on m'indiqua un siége que j'occupai, et qui étoit en face de sa majesté. La lecture se fit sans interruption ; et lorsque j'eus fini, on se leva ; la reine me remercia, en joignant à cet acte de bonté quelques complimens flatteurs. Ensuite, on parla du discours, de la séance de la veille, et des Français hommes de lettres qu'on avoit

vus à Berlin avant que j'y fusse, et sur-tout de M. de Voltaire. J'observai qu'on n'eût que du bien à me dire de tous ceux dont on me parla. Enfin, la reine rentra dans une pièce plus intérieure de son appartement ; plusieurs de ses dames la suivirent, et je me retirai avec madame de Kanneberg, que je quittai également peu après, ayant mon cahier dans ma poche. Dès que je fus rentré chez moi, je renvoyai le discours au roi, qui, à son tour, me le fit remettre le lendemain, avec ordre de le faire imprimer.

Les pièces dont j'ai parlé jusqu'ici, ne sont pas à beaucoup près les seules sur lesquelles j'aie eu des remarques à faire ; souvent, j'ai été requis de donner le même soin à divers autres écrits, tant en prose qu'en vers ; souvent aussi, il me faisoit lire en sa présence quelques poésies faites depuis plus long-temps, et recueillies en deux gros volumes *in*-4°., mais sur lesquelles il me témoignoit être bien aise d'avoir mon avis. C'est ainsi que j'ai connu, dans le temps, sa pièce de vers sur la mort de l'empereur *Othon*; son poëme sur l'Origine des Polonais, qu'il supposoit être issus d'un Ourang-Outang ; l'Epître de remercîmens au prince de Soubise, composée

à Rosbach, le soir même de la bataille de ce nom, etc. Ce que j'ai observé, c'est qu'à la fin de chaque pièce, il y avoit toujours; *Fait à tel endroit, tel jour, telle année.*

Je me souviens qu'un soir il me fit lire un morceau de poésie si gai, et si rempli d'idées folles et comiques, que lui, qui en étoit l'auteur, en rioit aux larmes, et que moi, malgré tous mes principes, j'avois peine à m'en empêcher; lorsque tout-à-coup, par une idée plus baroque encore que celle que je lisois, il fit un tel effort sur lui-même, qu'il devint en apparence très-sérieux, et me demanda de l'air le plus grave et le plus imposant: *Monsieur, de quoi riez-vous?* Un autre soir, il me donna à lire, à la suite de quelques autres morceaux, une épigramme assez bien faite et très-mordante contre d'Alembert; mais tandis que je faisois cette lecture à haute voix, conformément à son intention, il lui revint à l'esprit que j'étois fort attaché au géomètre de Paris. Fâché en conséquence de m'avoir fait connoître cette épigramme, et craignant sans doute que je n'en parlasse, il prit subitement le ton le plus sévère, et me dit fort sèchement: « Monsieur, ceci » entre nous, au moins! car, si jamais d'Alembert

» d'Alembert en savoit un mot, je vous ferois
» couper les oreilles !..... — Sire, lui ré-
» pondis-je d'un air très-sérieux, je serois
» bien malheureux si votre majesté croyoit
» que j'eusse besoin du motif de la crainte
» pour faire mon devoir. Je m'en acquitterai
» toujours par des considérations plus nobles,
» ainsi que je l'ai toujours fait. »

La poésie étoit pour ce roi l'objet d'une véritable passion. « Est-ce que vous ne faites
» jamais de vers ? me dit-il un jour. — Sire,
» j'en ai fait depuis l'âge de vingt ans jusqu'à
» l'âge de trente ; mais j'ai observé que ce
» travail me prenoit beaucoup de temps, et
» me procuroit peu de succès. Ainsi j'ai brûlé
» tous mes vers, et me suis promis, en pas-
» sant le Rhin, de ne plus en faire. La poésie
» exige, si je ne me trompe, outre plusieurs
» autres qualités précieuses, la facilité de ne
» prendre que la sommité des objets dont on
» traite, ou des fleurs que l'on cueille. La
» nature m'a-t-elle refusé cette facilité ? ou le
» genre de mes études l'a-t-il en quelque
» sorte détruite chez moi ; en m'attachant
» habituellement à rechercher de préférence
» la précision des idées, la justesse des rai-
» sonnemens, l'ordre régulier et l'enchaîne-

» ment méthodique des pensées ; en m'atta-
» chant en un mot à creuser les objets et à
» en compléter le développement, plutôt
» qu'à les peindre? Ce qui m'a paru hors
» de doute, c'est que je ne dois point faire
» de vers, et c'est pour cela que je n'y songe
» plus. — Je vous plains, et ne vous conçois
» pas ; pour moi, faire des vers est mon
» plus grand plaisir ; c'est une vraie jouis-
» sance, et un parfait délassement : les autres
» études, en comparaison de celle là, ne sont
» pour moi que des études. »

Si d'après ses dispositions, on desire savoir ce qu'il pensoit de nos poètes les plus distingués, je dirai qu'il les estimoit en général, mais qu'il chérissoit Racine... « Quel » est, à votre avis, me demanda-t-il un jour, » le morceau de poésie le plus beau, le plus » sublime, le plus parfait qu'il y ait en fran- » çais? — Athalie, sire. — Je suis bien aise » de vous entendre. J'ai toujours pensé de » même. » Celui de nos poètes à qui il rendoit le moins justice, étoit le bon Lafontaine. Le mérite de ce poète est trop intimement fondu dans le génie et toutes les délicatesses de notre langue, pour que des étrangers puissent le bien sentir. Lafontaine est donc celui de

nos poètes envers lequel on est le plus injuste hors de France, par la même raison, qui ne nous permet d'en parler que dans les termes de la plus vive admiration. C'est encore pour la même raison que je le place à la tête de tous les auteurs qui sont essentiellement intraduisibles : par-tout il découvre et saisit l'expression et le tour qui semblent faits pour l'objet et pour la nuance de sentiment qu'il veut rendre ; et par-tout on sent que cette expression n'appartient qu'à notre langue. Lafontaine est le plus français de tous nos écrivains. Mon collègue Borrelly soutint un jour à Frédéric, que ce poëte étoit un des plus beaux génies qui eussent jamais existé ; et je fus frappé de l'espèce de dédain avec lequel le roi répliqua : « Fort beau génie, » sans doute, mais seulement dans les petites » choses ! Lafontaine n'a fait que des fables : » il n'a pas eu assez d'haleine pour s'élever » au dessus de ce genre borné et enfantin : » on ne doit point le citer quand on parle » des grands hommes. » Borrelly persista dans son opinion, qui sera toujours juste à nos yeux ; mais qu'y gagna-t-il ? il ne persuada point, et il déplut. Ils eurent encore, dans la même séance, une autre contesta-

tion qui ne se termina pas plus heureusement que la première, mais dans laquelle il me parut que Frédéric avoit moins de tort. Il s'agissoit du chancelier d'Aguesseau, que Borrelly mettoit au nombre de nos célèbres orateurs. « Personne, reprit le roi, n'estime » d'Aguesseau plus que moi, comme homme » respectable par ses mœurs, comme magis- » trat, comme savant, comme philosophe: » il écrit parfaitement bien; il est vraiment » disert; mais il n'est point éloquent, et ne » doit pas l'être. » Toute cette dispute, dans laquelle on ne s'entendit point, ne provenoit que de ce qu'ils n'attachoient pas tous deux la même idée au mot *orateur*: ce mot ne réveilloit dans l'esprit de Frédéric que les idées de haute éloquence, de style enflammé et sublime, et des grands mouvemens oratoires; tandis qu'aux yeux de Borrelly, celui-là est grand orateur qui emploie les moyens les plus sûrs et les plus convenables pour persuader, convaincre, et amener ses auditeurs au but qu'il s'est proposé.

C'étoit pour le roi un véritable amusement que de copier le style des écrivains inspirés, ascétiques, ou mystiques. Il se faisoit alors un point capital de bien placer les termes

consacrés dans ce genre d'ouvrages, et de citer à propos des passages choisis, tant des livres saints que des auteurs les plus révérés. Il vouloit, dans ces occasions, que ses phrases fussent harmonieuses par la forme, imposantes par le ton de dignité qu'il leur donnoit, et stériles pour le fonds. C'est ainsi qu'il a composé, entr'autres, un mandement de l'évêque d'Aix, dont je parle à l'article du marquis d'Argens, et un commentaire sacré sur le conte de *Peau-d'Ane.* Ce second ouvrage fut imprimé en grand secret, et il n'en fut tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Le roi m'en donna un, en me recommandant de ne le montrer et de n'en parler à personne. Peu de jours après, l'imprimeur Decker vint, plein d'effroi et dans la plus cruelle perplexité, me prier, en grande confidence, de l'aider de mes conseils dans l'affreuse situation où il se trouvoit. Il me conta qu'ayant eu un commentaire sur le conte de Peau-d'Ane à imprimer, il n'avoit mis sur cet ouvrage que des ouvriers qui ne savoient pas un mot de français; qu'aucune autre personne que ces mêmes ouvriers et lui, n'étoit venue dans la pièce où se faisoit cette impression, lui-même y étant toujours

entré le premier, et étant toujours sorti le dernier, et la clef de cette pièce ne l'ayant point quitté; que lui seul avoit revu les épreuves sans déplacer, et avoit ensuite brûlé toutes les maculatures; et qu'enfin il en avoit envoyé tous les exemplaires au roi, sans vouloir même en garder une seule feuille pour lui, et que cependant tous les ministres étrangers et plusieurs autres curieux, venoient d'envoyer, chez lui, demander des exemplaires de ce même ouvrage à acheter; que dans les informations qu'il avoit pu faire à ce sujet, il avoit appris que le ministre de de Hertzberg, à qui le roi en avoit donné un exemplaire, étoit occupé à le lire dans son salon, lorsqu'un diplomate étranger étoit venu lui parler de quelqu'affaire, et avoit entamé une discussion, à la suite de laquelle le ministre Prussien oubliant la brochure, qu'il avoit posée sur une console, étoit entré pour un moment dans son cabinet, chercher un papier relatif à l'affaire en discussion, et avoit donné le temps au curieux indiscret, de jeter un coup-d'œil sur l'ouvrage, et d'en voir sur-tout le titre. Decker ne savoit quel parti prendre; et je n'en eus qu'un à lui conseiller: je lui rédigeai une

lettre où, sans parler de ce qui s'étoit passé chez M. de Hertzberg, il exposoit au roi, avec autant de naïveté que d'affliction, les demandes que l'on venoit faire chez lui, malgré les mesures qu'il avoit prises pour assurer le secret des ordres qu'il avoit eu à remplir. Dès qu'il m'eut quitté pour aller remettre sa lettre à la poste, j'en fis une autre pour mon propre compte : je racontai, en deux mots, ce que je venois d'apprendre, mais sans désigner personne : j'indiquai de même les précautions que j'avois prises pour que personne ne pût soupçonner que j'avois cet ouvrage, dont je n'avois absolument point parlé. En effet, après que le roi me l'eut donné, je l'avois placé au fond d'un tiroir dont la clef ne me quittoit jamais ; et je n'en avois pas même dit un mot à ma femme : en ce moment même je n'avois pas donné lieu à Decker d'imaginer que je le connusse. Le lendemain je reçus cette réponse : « Soyez » tranquille, monsieur, sur l'évènement dont » vous me parlez dans votre lettre d'hier ; » j'en connois la cause, et je sais que vous » n'y avez aucune part. Sur ce, je prie, etc. » Decker en reçut une à-peu-près semblable, et fut ainsi délivré de toutes ses angoisses, aussi bien que moi.

M. le Catt a raconté à diverses personnes, que dans l'une des époques les plus critiques de la guerre de sept ans, il trouva ce roi, qui venoit d'apprendre la mort de l'aînée de ses sœurs, la margrave de Bareith, très-occupé à lire Bourdaloue ; que deux jours après, il en reçut un cahier avec ces mots : « Tenez, » gardez cela ; » et que ce cahier étoit un sermon que sa majesté venoit de composer. Ce trait n'est pas un des moins étonnans de la vie de cet homme extraordinaire.

Parmi les ouvrages que Frédéric a faits de mon temps, et dont les manuscrits ne m'ont point été confiés, je citerai, outre le commentaire sur le conte de Peau-d'Ane, le mandement de l'évêque d'Aix, l'abrégé du Dictionnaire de Bayle, dont j'ai été l'éditeur, ainsi qu'on le verra en l'article du marquis d'Argens, et une brochure assez épaisse, ayant pour titre : « Observations sur un ouvrage » intitulé, *Essai sur les préjugés.* » Ce fut l'abbé Bastiani qui fut chargé de faire imprimer ces observations. Je n'en parle que pour citer un mot très-flatteur envers un homme qui le méritoit bien. Dans une longue tirade d'injures très-éloquentes, adressées aux nobles en général, le roi qui la rapporte, s'in-

terrompt tout-à-coup, pour s'écrier, dans une parenthèse : *Si du moins l'auteur avoit excepté M. le duc de Nivernois !*

Je vais rapporter une anecdote où l'on verra, entr'autres choses assez remarquables, avec quelle attention il faisoit ces lectures, et comment il savoit employer son temps. Durant l'hiver de 1776 à 1777, il eut une violente attaque de goutte, qui l'empêcha de faire le voyage de Berlin. En revenant, vers la mi-mars, de France où j'avois passé cinq à six mois, j'arrivai aux portes de Potzdam à l'entrée de la nuit ; et, selon la consigne établie par-tout où se trouvoit le roi, je fus obligé de déclarer à l'officier de garde, qui en enrichit ses tablettes, mon nom, mon état, d'où je venois ; où j'allois, en quelle auberge je comptois loger ; et si j'avois à parler au roi. Comme toutes les déclarations semblables se réunissoient en un rapport, que le major de la place remettoit tous les soirs à sa majesté, ainsi que je l'avois vu si souvent, je ne doutai pas que je ne fusse appelé le lendemain ; et, en effet, à sept heures du matin, et avant que je fusse levé, je vis entrer dans ma chambre, en grand uniforme bien complet, un officier du régiment des gardes, l'un de

mes anciens élèves nommé M. de Knebel, alors lieutenant, et de service ce jour-là au château... « Monsieur, lui dis-je, ne serez-
» vous pas scandalisé de trouver ainsi votre
» ancien professeur au lit, tandis que vous
» êtes debout depuis si long-temps? M'ap-
» portez-vous l'ordre de me lever? — Non,
» me répondit-il, c'est une défense que je
» vous apporte : le roi m'a chargé de venir
» vous dire de ne pas partir qu'il ne vous
» ait vu. — A quelle heure veut-il me rece-
» voir? — Il ne m'en a pas parlé. — Mais
» vous voyez, mon cher, que vous me livrez
» à une incertitude, qui va bien désagréa-
» blement me clouer dans cette auberge!
» Vous allez dire au roi que vous m'avez
» notifié ses ordres? Et ne pouvez-vous pas
» en cette occasion, rappeler les leçons que
» je vous ai données pour tourner les phrases
» selon les circonstances, les temps, les
» lieux, les personnes et les pensées; et
» d'après ces leçons, vous sera-t-il difficile
» d'intercaler dans votre rapport, qu'en vous
» disant que je suivrai les ordres de sa ma-
» jesté, je vous ai demandé à quelle heure
» j'aurois à me rendre au château, et que
» sur ce point vous n'avez rien eu à me

» répondre ?.... » Il me promit qu'il rechercheroit cette tournure de phrase, et qu'il l'emploieroit de son mieux.

En effet, on vint environ une heure après m'annoncer que le roi me recevroit à dix heures et demie. Lorsque j'entrai, Frédéric débuta par me demander si j'étois content de mon voyage ; ensuite il me parla de ses souffrances, et de l'histoire du Bas-Empire par M. Lebeau, qu'il me dit avoir lue cet hiver..... « J'avois la goutte, me dit-il; mais » heureusement je ne l'avois pas à la tête ; » cependant il m'a fallu du courage pour lire » cette histoire jusqu'au bout. Pouvez-vous » me dire pourquoi elle fatigue si cruellement » le lecteur ; pourquoi elle intéresse si peu ? » Est-ce la faute de l'auteur ou du sujet ? » Il m'a paru que M. Lebeau, homme ins- » truit et bon écrivain, avoit bien quelques » torts : s'il possède sa matière, il n'en est » pas moins vrai qu'il a des longueurs assom- » mantes, sur-tout quand il en vient à des » discussions théologiques, toujours dépla- » cées dans une histoire profane, et très-peu » intéressantes pour une foule de lecteurs, » et en particulier pour moi. Mais c'est dans » le fond et la nature du sujet, que je crois

» trouver le vice principal de cet ouvrage :
» cette histoire nous offre comme dans une
» lanterne magique, tant de peuples qui
» passent aussi rapidement que les flots d'un
» fleuve débordé, qu'ils ne peuvent pas
» nous intéresser; vu que sur-tout nous ne
» savons souvent ni d'où ils viennent, ni où
» ils vont, et qu'ils n'ont pour toute vertu
» que leur ignorance et leur férocité : ils se
» présentent en si grand nombre, et ils sont
» si peu de temps sur la scène, que nous
» pouvons à peine les discerner les uns d'avec
» les autres. Ce sujet est donc un sujet très-
» ingrat sous tous les points de vue. » On
voit avec quelle liberté d'esprit ce roi avoit
lu cet ouvrage, au milieu des douleurs les
plus aiguës; à quoi il faut ajouter que dans
le même temps, il avoit gouverné son royaume
comme en pleine santé, et étoit parvenu par
une double correspondance difficile et délicate, à raccommoder le comte Hoditz avec
le chapitre d'Olmutz, comme nous le dirons
ailleurs.

Après m'avoir ainsi exposé sa manière de
juger l'histoire du Bas-Empire, il revint à
mon voyage, et me demanda si j'avois vu le
roi de France, et la famille royale. Je lui

répondis que pour cet effet, je m'étois rendu de Paris à Versailles le jour du dimanche gras, espérant les voir tous à leurs messes; mais qu'arrivé trop tard, je n'avois eu que la messe de la reine, celle du roi ayant eu lieu plus tôt; que pour voir ce monarque, il m'avoit fallu attendre le soir dans les appartemens, jusqu'à ce que sa majesté sortît de son conseil, qui ce jour là n'avoit fini qu'après dix heures; que j'avois été bien dédommagé de mon attente, en ce que Louis XVI s'étoit arrêté et avoit causé durant plusieurs minutes, avec un seigneur que je ne connoissois pas, et sous mes yeux; et que j'avois par conséquent eu tout le temps de l'examiner. En ce moment, Frédéric prit son air amical et confidentiel, et me dit du ton le plus séduisant: « Eh bien, dites moi, entre nous, » comment l'avez vous jugé? » Je fus effrayé du piége qu'il me tendoit, et frappé de tous les motifs de prudence et sur tout de convenance, qui devoient me faire chercher à l'éviter. Je lui répondis donc que j'avois été tellement occupé de la physionomie de ce roi, que mes yeux n'avoient pu se détourner de dessus son visage; mais que j'avois eu beau l'étudier, qu'il ne m'avoit été possible d'y voir

qu'un seul trait, tant ce trait m'avoit paru vrai et caractéristique; que toujours je m'étois dit, que par-tout où la nature auroit placé cette tête, on y auroit trouvé la bonté pour qualité dominante. Frédéric sentit à son tour que j'avois aperçu son piége, et que je cherchois à éluder; sur quoi prenant aussi son parti à l'instant même, il me répliqua avec vivacité et une sorte d'enthousiasme: « Ah! monsieur, s'il est bon roi, il est grand » roi! »

J'ajouterai ici une circonstance peu importante de mon voyage à Versailles, circonstance dont on conçoit que je ne parlai pas à Frédéric, mais qui néanmoins peut entrer dans des souvenirs. Mon fils, âgé alors d'environ sept ans, avoit tant parcouru Versailles et les bosquets pendant toute la journée, que vers le soir, il ne pouvoitplus résister au sommeil. Sa mère lui conseilla de se promener; mais il eut à peine fait quelques pas, qu'il tomba tout de son long sur le parquet: un jeune seigneur, plus près que moi, le relevoit déjà lorsque j'arrivai à lui... « Comment, lui dis-je, dès la première fois que » tu parois à la cour, tu y fais une chute aussi » complette! Mon enfant, c'est un pronostic

» qu'il ne faudra pas oublier : souviens-toi
» bien, toute ta vie, qu'à la cour on glisse
» facilement, et qu'il ne faut jamais s'y en-
» dormir ! » Tout le monde sourit de cette plaisanterie ; et je vis qu'on alloit aux enquêtes autour de moi, pour savoir qui j'étois. Frédéric, après sa belle exclamation, ne me parla plus de Versailles, et ne me fit aucune question sur toute la famille royale de France. Je lui dis néanmoins que je les avois tous vus au jeu, le soir, le roi seul excepté ; et cette particularité ne parut lui inspirer aucune sorte d'intérêt : au contraire, il se porta vers d'autres objets, en me demandant si en général, à la cour, à Paris, ou dans les provinces, j'avois observé qu'il se fût introduit quelques différences dans les mœurs, depuis l'époque où j'avois quitté la France : je lui répondis que les opinions m'avoient assez paru les mêmes ; et que je n'avois remarqué que deux usages nouveaux qui m'eussent frappé, les habits de satin, et les grandes boucles. « Comment, me dit il, des habits de
» satin ? C'est donc pour les femmes ? — Non,
» sire ; les femmes portoient des robes de sa-
» tin, bien avant que je vinsse en Allemagne :
» aujourd'hui, les hommes font usage de cette

» étoffe comme elles. — C'est donc en été?
» — Non, sire; c'est en hiver. — Je conçois
» que les femmes aient des robes de satin en
» hiver, vu qu'elles mettent par-dessous au-
» tant de jupons qu'elles le veulent: mais cette
» étoffe est trop légère pour des hommes qui
» n'ont guères par-dessous que la chemise et
» une veste fort mince: ils doivent geler de
» froid. — Sire, pour rendre ces habits plus
» chauds, ils en garnissent la bordure d'un
» lizeré de pelleterie. — Ah! les voilà bien
» réchauffés! Et qu'est-ce que les grandes
» boucles dont vous me parlez? Sont-ce des
» boucles de culottes, ou d'habits? — Ce sont,
» sire, des boucles de souliers. — Comment
» sont-elles grandes? — Autant qu'il le faut
» pour descendre du haut du coup de pied
» jusqu'au milieu du soulier, et pour aller
» depuis la semelle d'un côté jusqu'à la se-
» melle de l'autre. — Mais cela n'est pas
» possible: ayez la complaisance de m'en
» montrer au juste les dimensions. » Il fallut
me baisser et lui tracer sur mon soulier l'espace
que ces nouvelles boucles avoient à couvrir...
« En ce cas, me dit-il alors, ce sont donc
» des boucles toutes semblables à celles qu'on
» emploie aux harnois des chevaux? — Elles

» y

» y ressemblent assez, repris-je, quant à la » grandeur : mais il y a beaucoup de diffé» rence pour la matière et le travail. — Je » le conçois bien : cependant ceux qui le » portent, doivent en être gênés et blessés? » — On les cambre plus ou moins, selon la » forme du pied. — Soit : mais le métal est » toujours dur ; et des pieds aussi délicats » doivent en souffrir : d'ailleurs c'est un poids » très-sensible, que l'on pourroit comparer » aux semelles de plomb que les maîtres à » danser font mettre aux chaussures de leurs » élèves : encore y trouvé-je cette différence, » que les maîtres à danser n'ont recours aux » semelles de plomb, que pour le temps de » leurs leçons, etc. »

On voit qu'il s'amusa beaucoup de mes deux nouvelles. Quand il fut près de midi, heure ordinaire de son dîner, il me demanda quand je comptois me rendre à Berlin? A quoi je répondis que je comptois m'y rendre ce même jour, si sa majesté n'avoit pas d'ordres contraires à me donner. Sur cela, il me dit qu'il étoit charmé de me voir, de retour, satisfait et en bonne santé, et qu'il me souhaitoit bon voyage. Comme, en disant ces mots, il s'acheminoit vers sa salle à manger, je crus

devoir, en le quittant, lui demander pardon de ce que j'avois osé me présenter à lui dans l'accoutrement d'un voyageur. En effet, je n'avois pas voulu ouvrir mes malles, et j'étois venu chez lui en gros souliers bien épais, bas noirs, calotte de molleton, veste de même étoffe, et croisée sur la poitrine, habit de tricot de laine grise, et cravatte noire. Sur mes deux mots d'excuse, il retourna la tête de mon côté, et me répondit, en faisant un geste de dédain : « Eh, vous savez bien que » je ne prends pas garde à ces niaiseries-là ! » Ecoutez : quand je vous ferai appeler, ou- » bliez vos vêtemens, si vous voulez ; je » m'en mettrai fort peu en peine ! Pourvu » que vous n'oubliez pas votre tête, je serai » content. Je ne vous demande que votre » tête. »

En le quittant, j'allai faire une courte visite, et revins bien vîte à mon auberge pour dîner, et me disposer à partir. J'étois prêt à monter en voiture, lorsque M. le comte de Schwerin, alors général des gendarmes, et ensuite grand écuyer, vint à moi, et me dit : « Je viens, monsieur, vous féliciter sur votre » heureux retour : je sors de chez le roi, qui » nous en a appris la nouvelle. Il n'a été ques-

» tion que de vous durant tout le dîner. Je
» vous assure qu'il y a long-temps que le roi
» n'en a eu de si gais : nous avons ri aux lar-
» mes. Le roi nous a dit d'abord qu'il avoit à
» nous annoncer la nouvelle d'une double
» métamorphose très-importante, et si in-
» croyable, que lui-même ne la croiroit pas,
» si la vérité ne lui en étoit attestée par son
» honnête et véridique professeur ; et cette
» merveilleuse nouvelle, c'étoit que les Fran-
» çais, ci-devant femmes jusqu'à la ceinture,
» l'étoient devenus jusqu'au dessus des épau-
» les ; tandis que, d'un autre côté, ils étoient
» devenus chevaux de carrosse par les pieds ;
» mais avec cette circonstance, aussi éton-
» nante que le reste, qu'ils ne sont ainsi fem-
» mes qu'en hiver, et que c'est sans distinction
» de saisons, qu'ils sont chevaux de carrosse.
» Il nous a débité mille folies à ce sujet, dont
» il rioit lui-même aux éclats, avant de nous
» en donner la clef, qui est, que les hommes
» qui chez vous portoient déjà ci-devant des
» culottes de satin en hiver, portent encore
» aujourd'hui, dans le même temps, des ha-
» bits de cette étoffe ; et que, de plus, ils se
» chargent les pieds de boucles énormes, aussi
» pesantes qu'elles sont incommodes. Mais,

» mon cher ami, vous ne savez pas, et il est » bon de vous avertir, qu'en disant tout cela » au roi, vous risquez fort de vous être fait » un ennemi puissant. Le prince de Prusse a » reçu cet hiver une ample pacotille de grandes » boucles, qui, dit-on, lui ont été envoyées » par le comte d'Artois : il en a paru enchanté, » puisqu'il en porte lui-même, et en fait porter » à ceux qui l'entourent. Vous voyez bien à » quoi vous vous êtes exposé. — Le prince de » Prusse, lui dis-je, est trop juste pour m'en » vouloir d'une chose très-innocente de ma » part : il sait bien que le comte d'Artois et lui » ne m'ont point instruit de leur correspon» dance à ce sujet, et qu'en arrivant de France, » je ne pouvois ni en savoir ni en deviner le » résultat. Je vous prie néanmoins d'agréer » tous mes remercîmens de l'avis que vous » voulez bien me donner. » Là dessus, il me quitta et je partis.

M. le Catt, qui, par ses fonctions, étoit le secrétaire des commandemens de sa majesté, et qui se qualifioit tel dans le monde, n'avoit réellement au château que le titre de *lecteur du roi*, titre dont il ne faisoit jamais les fonctions : Frédéric aimoit beaucoup à lire lui-même ; et celui qu'il gageoit comme lec-

teur, n'avoit d'autre rôle à cet égard, que celui d'écouter. Le Catt, d'ailleurs, avoit une voix foible, sourde et peu agréable : aussi est-il douteux qu'il ait jamais lu autre chose au roi, que les lettres qu'il recevoit, et dont il avoit à rendre compte : au moins est-il vrai que toutes les fois que ce monarque ne pouvoit pas lire lui-même, c'étoit moi qu'il prenoit pour y suppléer, lorsqu'il étoit à Berlin. J'ai fait de ces sortes de lectures, même en présence de le Catt.

J'arrivai un soir, que ce monarque avoit très-mal aux yeux. « Vous voyez, me dit-il, » que j'ai les yeux trop enflammés pour pouvoir m'occuper d'aucune lecture : vous » voudrez donc bien venir à mon aide. Tenez, » voilà quelques bagatelles qu'on m'a envoyées » de Paris, et dont le fonds et le mérite » me sont encore inconnus. Peut-être cela » ne vaut-il pas grand'chose : c'est de quoi » nous allons juger. Prenez d'abord cette » comédie d'un nommé Beaumarchais (1), » et voyons si elle annonce quelque talent. »

Le roi, assis dans sa bergère, avoit au bout de sa petite table et à sa gauche, un

(1) *Figaro*.

guéridon, sur lequel étoit placé un grand candélabre à cinq branches : les bougies du lustre et des deux bras de la cheminée, ne suffisant pas pour m'éclairer ; il fallut m'aider de celles du candélabre, qui, n'étant qu'à une hauteur convenable pour des hommes assis, me forçoit à incliner tout mon corps, et la brochure, dont il falloit bien éclairer toutes les pages l'une après l'autre pour pouvoir la lire. Ma situation étoit trop pénible pour un homme debout : le roi le vit ; et, en m'observant que je ne pourrois lire long-temps de cette sorte, il me dit de prendre un *tabouret* : je jetai un coup-d'œil autour de moi, comme un homme qui cherche et ne voit pas ce qu'il lui faut : il n'y avoit, en effet, que de vieux et très-grands fauteuils dans le cabinet de sa majesté. « Prenez-me » dit-il, la première chaise que vous trou» verez. » C'est ainsi que la sévère et minutieuse étiquette transforme les *fauteuils* en *chaises*, et les *chaises* en *tabourets*. Je pris donc un de ces tabourets de nouvelle fabrique, et je lus Beaumarchais jusqu'au bout : le roi critiqua cette pièce avec sévérité, et souvent avec raison. Comme j'étois fort enrhumé à cette époque, il ne voulut pas m'ex-

poser à une plus grande fatigue, et se contenta de converser jusqu'au moment de se coucher. La pièce de Beaumarchais le ramena insensiblement à la littérature de nos jours, dont il ne me parla qu'avec humeur. « Quelle distance, me disoit-il, de ces sortes » de saltimbanques à Molière ? Vous voyez » que ce ne sont que des coups de théâtre » faits pour les boulevards ! Toujours des » surprises qu'on devroit reléguer avec les » petits tours d'adresse dont on amuse les » enfans ! Des calembours, de misérables » jeux de mots, de pitoyables niaiseries ; est-ce » donc à cela que se réduit l'imitation des » hommes de génie de votre dernier siècle ? » Combien il faudroit de fadaises semblables, » si dignes de faire pitié aux hommes de goût, » et même aux hommes de bon-sens, pour va- » loir un seul vers, un seul mot des Molière » et des Racine ! Il semble que vous ayez » oublié la langue de vos célèbres auteurs ! » il semble que vous ne les entendiez plus ! » Il sont devenus pour vous, comme des » fruits sans saveur ! Bientôt vous n'aurez » plus sur vos grands théâtres, que le faux » bel-esprit et le jargon des caillettes. Et » ce n'est pas seulement par les pièces de

» théâtre, que je juge de votre déclin. Je vous » trouve également pauvres dans presque » tous les genres : vous ressemblez à un » homme tombé dans le marasme, qui croi- » roit pouvoir déguiser son mal à force de » bouffissure : car, voyez avec quelle con- » fiance vos écrivains actuels s'annoncent » tous comme de grands-hommes, et se flat- » tent d'éclipser tous ceux qui les ont pré- » cédés ! Pour moi, je suis si mécontent de » ce qu'on m'envoie depuis plusieurs années, » que j'ai envie d'écrire que je ne veux plus » rien à l'avenir..... »

J'attendis, selon ma méthode, qu'il m'invitât à lui dire ma pensée sur le siècle présent, avant de lui répondre; et voici ce que je me rappelle très-bien lui avoir dit alors ; « Nous ne jugeons du siècle dernier, sire, » que cent ans après qu'il est écoulé ; au lieu » que nous prononçons déjà sur le siècle » présent lorsqu'il s'écoule encore. Cette dif- » férence me semble bien importante ; et il » est très-difficile que nos jugemens ne s'en » ressentent pas. Pour rendre la balance » égale, reportons-nous d'abord au siècle » de Louis XIV ; après quoi, nous nous » transporterons en idée au milieu du siècle

» à venir : ces deux points de vue jeteront, » si je ne me trompe, un grand jour sur la » comparaison que nous voulons faire des » deux siècles dont il s'agit. Si donc, je sup- » pose que je vis au milieu des grands- » hommes du dernier siècle, quelles seront » les observations que j'aurai lieu de faire, » et les impressions que feront sur moi les » évènemens dont je serai le témoin? Bossuet » me donnera, une fois en sa vie, un dis- » cours admirable sur l'histoire universelle ; » et dans quelques circonstances particu- » lières seulement, un petit nombre d'orai- » sons funèbres, remplies de morceaux » sublimes. Fénélon ne me donnera que fort » tard, ce *Thélémaque* qui va porter l'amour » de la vertu jusque chez nos derniers ne- » veux. Racine, ce génie en qui toutes les » perfections semblent s'être réunies, n'a » que trop peu de pièces qui soient vérita- » blement dignes de lui ; et je le verrai dor- » mir et s'oublier des dix années de suite. » Ce n'est également qu'à divers intervalles, » que Boileau me récréera par ses *Satires*, » comme ce ne sera que tard qu'il m'instruira » par son *Art Poétique*. Du reste, la Bruyère » sera à peine connu ; le bon Lafontaine fera

» peu de sensation ; et Molière ne sera guère
» considéré dans le public, si on en excepte
» un petit nombre d'esprits supérieurs ou
» d'hommes plus instruits, que comme un
» acteur qui a du talent, et qui sait amuser
» ses contemporains. Ce que je veux dire,
» sire, c'est qu'il faut attendre tout un siècle
» pour que justice soit complettement rendue
» à ces hommes à talens : en vivant au mi-
» lieu d'eux, nous sommes moins occupés
» de leur mérite ; je dirois presque que nous
» les perdons de vue, parce qu'ils ne se mon-
» trent que rarement ; tandis que tous les jours
» nous sommes inondés, et bien plus frappés
» des brochures ou autres ouvrages, proté-
» gés par l'hôtel de Rambouillet, et prônés
» par les gens à cabales, ou par les gens sans
» goût. En considérant la foule innombrable
» de ces dernières productions, pourrons-
» nous ne pas nous écrier : *Ah ! quel siècle*
» *barbare, où l'on ne rencontre que des*
» *Scudéri ; et où l'on ne pensionne que*
» *des Chapelain !* Mais, sire, revenons à
» l'époque où nous vivons. Quel est le ta-
» bleau qui s'offre à notre esprit, lorsqu'on
» parle du siècle de Louis XIV ? Aujour-
» d'hui les Cotin et les Pradon sont ensevelis

» pour toujours dans la fange : nous n'y » pensons plus ; à peine nous rappelons-nous » qu'ils ont existé : nous ne voyons devant » nous que les œuvres de Corneille, de » Racine, de Molière, de Fénélon, de Bos- » suet, de Fléchier, de Boileau, de la » Bruyère, de Lafontaine, de madame de » Sévigné, et de quelques autres encore : » tous ces ouvrages sont rassemblés, comme » s'ils avoient paru en même temps : ils » couvrent, dans toutes nos bibliothèques, » une longue tablette qui nous semble réunir » tout le siècle auquel ils appartiennent. Et » qui, à cette vue, ne répétera pas : *Quel » siècle ! qu'il est beau ! qu'il est grand !...*

» Suivons la même marche pour le siècle » où nous sommes : en ce moment les Scu- » déri nous dégoûtent, les Chapelain nous » scandalisent, les Cotin et les Pradon nous » fatiguent ; et ces sortes de peines renaissent » pour nous tous les jours : sans doute, il » seroit bien difficile de ne pas s'en plaindre. » Mais attendons le siècle suivant, ou même » essayons de nous y transporter : quelle » sera alors la tablette que l'on aura formée » des bons ouvrages de nos jours ? Comp- » tons...... Voltaire, les deux Rousseau,

» Buffon, Montesquieu, l'Encyclopédie,
» tant de savans Mémoires des Académies,
» tant de découvertes dans les sciences et
» dans les arts, tant de chef-d'œuvres d'élo-
» quence, sacrée et profane, tant d'écrivains
» distingués que je ne nomme pas, soit
» parce qu'ils vivent encore, soit parce
» que la liste en seroit trop longue. . . . .
» Sire, cette tablette ne ressemble pas, il
» est vrai, à celle du dernier siècle, mais la
» postérité jugera-t-elle qu'elle y soit infé-
» rieure? C'est ce qu'il n'est pas aisé de pré-
» voir. Si nous n'avons point de Molière,
» au reste, c'est qu'il n'y a plus de comédies
» à faire, lorsque la civilisation, devenue
» plus générale, a mis en quelque sorte tous
» les hommes à l'unisson, en tout ce qui
» tient aux formes extérieures et aux mœurs;
» et c'est ce que l'on voit en France, où les
» caractères originaux et les contrastes frap-
» pans et comiques seroient jugés absurdes
» sur la scène, parce qu'ils ne ressemble-
» roient plus à personne. Si donc nous n'avons
» plus que des pièces à intrigues, il faut l'at-
» tribuer au défaut de modèles, et non au
» défaut de talens. Mais heureusement cette
» branche ne fait pas seule la littérature

» d'une nation ; et il en est d'autres qui
» peuvent la remplacer. »

Le roi parut assez content de mes deux tablettes, et me renvoya, sans se souvenir qu'il avoit encore d'autres lectures à me demander.

Durant le carnaval qui suivit les fameuses expériences de Mongolfier, Robert, Pilatre-des-Rosiers et autres, le roi ne manqua pas de mettre les aérostats sur le tapis, mais en homme qui ne vouloit y voir qu'une sorte de démence. « Eh bien, monsieur, me dit-il,
» voilà que vos compatriotes, dédaignant la
» terre et ses humbles habitans, ne songent
» plus qu'à escalader le ciel ! Toutes les
» têtes, en France, sont tournées vers cet
» unique point de vue ; personne n'y regarde
» plus à ses pieds. Oh monsieur ! s'élever
» dans les cieux, se perdre dans les nuages,
» cela est beau, cela est admirable ! Mais à
» quoi pensez-vous que cet enthousiasme
» doive aboutir ? Si nous soumettons ces
» chimères merveilleuses au calcul du bon
» sens, que pourrons-nous en espérer de
» bien réel pour la suite ? On n'y gagnera
» rien pour les observations astronomiques ;
» car celles qu'on feroit ainsi en l'air, n'au-

» roient aucun point d'appui, aucune base
» fixe. Comment ceux qui les feroient pour-
» roient-ils déterminer leur position ? Ne
» seroient-ils pas sans cesse déplacés, même
» sans le savoir ? Et d'ailleurs, quel avantage
» ces observations pourroient-elles procurer
» de plus que celles que l'on fait sur la terre ?
» Que font quelques centaines de toises, soit
» en plus, soit en moins, par rapport à
» l'intervalle immense qu'il y a de nous aux
» globes célestes ? Mais si les aérostats sont
» inutiles à l'astronomie, à quoi pourront-ils
» nous servir ?.....» Je lui répondis que,
d'après les raisons qu'il venoit d'indiquer,
j'étois persuadé qu'en effet l'astronomie ne
feroit aucun usage des aérostats ; mais que
j'ignorois si l'aérométrie ne seroit pas plus
heureuse..... « Nos plus savans géomètres,
» lui dis-je, ont vainement cherché à décou-
» vrir les causes et la théorie des vents : qui
» sait si des observations faites sur un plan
» bien combiné, et à différentes hauteurs,
» ne nous fourniront pas à ce sujet des don-
» nées précieuses et neuves ? Nous voyons
» bien que, comme il y a quelquefois diffé-
» rens courans d'eau dans les mers un peu
» profondes, il y a aussi assez souvent dif-

» férens courans d'air au dessus de nous ;
» or, qui peut dire ce que les aérostats,
» bien employés, nous apprendroient à cet
» égard, et à tant d'autres ? Que risque-t-on
» de faire au moins des essais ? Faut-il reje-
» ter trop précipitamment un secours qui,
» peut-être, nous seroit de la plus grande
» utilité ? Tout ce qui tient à la culture de
» la terre, et aux richesses des nations,
» est plus ou moins lié aux variations des
» saisons ; et par conséquent nous ne devons
» négliger aucun moyen de connoître mieux
» ces mêmes variations. Déjà, l'on a bien
» profité des observations météorologiques
» dont on s'occupe en Europe depuis moins
» d'un siècle ; et les physiciens en attendent
» de bien plus grands résultats à l'avenir ;
» et que sait-on si les aérostats ne pourroient
» pas doubler les moyens et les succès ?...
» —Soit, me répondit le roi, je vous passe
» les *peut-être*, et je permets les essais. Mais
» vous conviendrez que, par-tout ailleurs,
» les aérostats seront d'autant plus inutiles,
» qu'on ne parviendra certainement pas à
» les diriger.

» Je répliquai que je ne savois pas si la
» direction en étoit possible, et si, en ce cas-

» là, on en feroit jamais la découverte; que » je prendrois seulement la liberté de sou- » mettre à sa majesté, une réflexion qui se » présentoit à mon esprit sur les décou- » vertes en général; qu'il me sembloit que la » plupart des grandes découvertes avoient » dû paroître impossibles tant qu'elles n'a- » voient pas été faites; qu'en effet, en aper- » cevoir la possibilité, seroit en apercevoir » le moyen, et dès-lors les faire; que celui » qui auroit annoncé les télescopes avant que » le hasard nous les eût donnés, les auroit » lui-même inventés, ou auroit passé pour » un visionnaire; que nous regardons comme » vraiment impossible de naviguer directe- » ment contre le vent, à l'aide des voiles; et » que néanmoins on m'avoit assuré qu'un » Anglais en avoit prouvé la possibilité au » moyen de voiles doubles, ou de voiles » ayant chacune deux toiles, l'une, celle qui » est la première au vent, très-lâche; et » l'autre, celle qui n'est opposée au vent que » postérieurement, bien tendue et propre à » forcer la première à faire une sorte de » poche, où le vent agisse contre lui-même, » et emporte le vaisseau vers le lieu d'où il » souffle; que si ce moyen étoit reconnu pra- » ticable,

» ticable, on conviendroit sans doute qu'on
» auroit eu raison de regarder la chose comme
» chimérique, jusqu'à ce que cet Anglais en
» eût conçu l'idée. Je lui citai de même la
» disposition des esprits au sujet de la navi-
» gation, lorsqu'on ne connoissoit encore que
» les rames. Je lui citai l'invention de la
» poudre, celle de l'imprimerie, et même le
» prisme et la boussole, ainsi que les miracles
» de l'électricité; et je conclus, en revenant à
» la direction des aérostats, que si elle parois-
» soit impossible en gén éal, cela me prou-
» voit seulement que la découverte n'en étoit
» pas faite; que nous ne devions qualifier
» d'impossibles que les choses vraiment con-
» tradictoires; et que la sagesse ne devoit
» pas plus nous permettre de confondre ce
» que nous ne voyons pas, avec ce qui nous
» offre évidemment une contradiction, que
» d'appeler vue évidente ce qui n'est chez
» nous que cécité. Je répétai ce que j'avois
» déjà dit, que je ne savois pas si cette direc-
» tion étoit une chose impossible, ou une
» découverte à faire; que néanmoins il y avoit
» quelque présomption en faveur de cette
» dernière idée, en ce que les oiseaux se di-
» rigent fort bien dans les airs, comme les

» poissons dans l'eau ; et que nos arts et notre
» industrie ne consistant que dans l'imitation
» de la nature, nous pouvons penser que tout
» ce qui se fait peut s'imiter. — Et à quoi cette
» imitation serviroit-elle ? me dit-il alors.
» Cette manière de voyager coûteroit immen-
» sément, et personne ne seroit assez riche
» ou assez fou pour y avoir recours. — Peut-
» être, sire, cette découverte causeroit de
» grands maux en général ; mais quant aux
» avantages que l'on pourroit s'en promettre
» et à ce qu'il en coûteroit pour se les pro-
» curer, votre majesté sait mieux que moi
» qu'il est des circonstances où les gouverne-
» mens comptent la dépense pour rien. —
» Oui ; si, par exemple, on vient de rem-
» porter une grande victoire, au moment où
» un allié est prêt à faire sa paix particu-
» lière, on ne peut pas mettre trop de di-
» ligence à lui annoncer le succès qu'on
» vient d'obtenir ; mais ces occasions sont si
» rares ! . . . »

Ici se termina cette discussion ; je sentois que je l'avois poussée assez loin ; et c'étoit beaucoup pour moi, que d'avoir amené ce roi à regarder les aérostats comme dignes de quelque attention. La prudence d'ailleurs ne

ne permettoit pas de lui présenter plusieurs autres considérations qui s'offroient également à mon esprit, telles que l'usage qu'un général pouvoit faire des ballons pour connoître l'intérieur d'une place, ou du camp de l'ennemi, etc. Je savois trop bien qu'il n'auroit pas souffert que je prisse la liberté très-inconvenante de lui parler de choses qu'il devoit savoir mieux que moi, et de toucher ainsi à ce qui ne doit occuper que les gouvernemens. Je ne crus même devoir indiquer que par un seul mot bien vague, les dangers incalculables auxquels l'usage des ballons exposeroit l'ordre public, en procurant aux fraudeurs et aux plus grands scélérats un moyen de se soustraire à la surveillance des gouvernemens, et à la vengeance des lois; mais toutes ces pensées ne s'en offroient pas moins à mon esprit; et je disois souvent en riant: « Nous ferons la contrebande en l'air; » il y aura des brigades de gardes au dessus » de nos frontières; et alors se vérifiera le » mot de Lafontaine: *il plut du sang, je » n'exagère point.* » Je suis très-convaincu que ces considérations n'échappoient point à Frédéric, mais qu'il les gardoit pour lui, et qu'elles entroient pour beaucoup dans les

motifs qui le portoient à décrier cette découverte.

Ceci me rappelle une autre anecdote absolument étrangère au roi de Prusse, et que je vais néanmoins consigner ici, parce qu'elle concerne la direction des aërostats. En 1787, M. de Vidaud de la Tour, conseiller d'Etat ordinaire, me raconta un matin, qu'ayant soupé la veille chez M. de Calonne, en nombreuse compagnie, ce ministre des finances leur avoit montré un cahier *in*-4°. d'au moins 80 pages d'écriture, et leur avoit dit: « Voilà, » messieurs, un mémoire que je viens de re- » cevoir de M. Montgolfier, et que je vais » demain matin remettre au roi. M. Mont- » golfier y donne le moyen de diriger les » ballons, et prétend s'en être assuré par » divers essais faits en secret: il offre au roi » de faire, à jour nommé, et en ballon, le » voyage d'Annonay à Paris en vingt-trois » heures, ayant avec lui six personnes, et » vingt quintaux de papier de sa fabrique; » quels que soient d'ailleurs le vent et la tem- » pérature de l'air, n'exceptant que ce qu'on » appelle *vent de tempête*.» J'observai que, depuis cette époque, les papiers publics qui, auparavant, avoient tant et si souvent parlé

de ballons et de la manière de les diriger, parlèrent beaucoup moins des uns, et ne parlèrent jamais plus de l'autre. Ainsi je me tins pour assuré, que le gouvernement avoit calculé les risques inévitables de la direction, et avoit pris le parti d'en étouffer l'idée et l'espoir, sous le voile du silence et de l'incrédulité; ce qui me parut très-nécessaire et très-sage. Je reviens au roi de Prusse.

C'est une chose qui mérite bien d'être connue, que le plan que Frédéric s'étoit prescrit dès sa jeunesse, et qu'il a constamment suivi, pour ses lectures en général. Il avoit divisé en deux classes tous les livres dont il vouloit s'occuper ou s'amuser: la seconde classe, qui étoit infiniment plus nombreuse que l'autre, comprenoit tous les livres qu'il vouloit connoître, mais seulement en les parcourant ou en les lisant une seule fois: la première classe, assez peu étendue, étoit composée des livres qu'il vouloit étudier, relire et consulter toute sa vie: il reprenoit constamment ceux-ci l'un après l'autre, dans l'ordre où il les avoit rangés, sauf les occasions où il ne s'agissoit que de vérifier, citer ou imiter quelque passage. Ainsi il a passé sa vie entière à suivre le même cercle dans ses véritables études, prenant

toujours ce volume-ci après celui-là. Il avoit cinq bibliothèques absolument semblables, et composées de même : l'une à Potzdam, la seconde à Sans-Souci, la troisième à Berlin, la quatrième à Charlottenbourg, et la cinquième à Breslaw. En passant d'une de ces résidences à l'autre, il n'avoit besoin que de noter où il en étoit : en arrivant, il continuoit ses lectures, comme s'il ne se fût pas déplacé. Ainsi, il achetoit toujours cinq exemplaires de tous les livres qu'il vouloit avoir. Dans la première classe, celle qui formoit sa phalange choisie, on voyoit au premier rang, Homère, Platon, Démosthène, Hérodote, Thucydide, Diodore de Sicile et Plutarque : ensuite venoient Virgile, Horace, Cicéron, Salluste, César, Tite-Live, Tacite et les œuvres philosophiques de Sénèque : enfin on y trouvoit Corneille, Racine et Molière, Bossuet, Fléchier et le Télémaque, d'Aguesseau, Montesquieu et Bayle, sans compter nos ouvrages historiques les plus importans, comme le président Hénault, Phfeffel sur l'Empire, et quelques autres encore. Je n'ai pas besoin de dire que, plus d'une fois, il y a eu quelques changemens dans ce tableau : quelques auteurs en ont été retirés plus tôt ou plus tard, selon

que ce roi croyoit les avoir assez lus, on finissoit par les estimer moins; tandis que d'autres y ont été admis à mesure qu'ils paroissoient, et qu'ils étoient jugés dignes de cet honneur. C'est ainsi, qu'avec le temps, on y a vu arriver plusieurs volumes de Voltaire, etc.

Les auteurs anciens ne figuroient dans cette liste que par les traductions françaises les plus estimées : Frédéric savoit peu de latin, et pas un mot de grec. Quand il eut pris possession de la Saxe, durant la guerre de sept ans, il voulut, en passant ses quartiers d'hiver à Léipsick, faire quelques visites à des savans distingués, et, entr'autres à Gothschedt, avec lequel il ne parla que de la langue allemande; à Gellers, avec qui il ne traita que de la poésie et du genre fabuleux; et à Ernesti, chez qui la conversation ne roula que sur Cicéron et les langues anciennes. Lorsqu'il se leva pour souhaiter le bon soir à ce dernier, il s'écria, en s'en allant : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!* « Ah, mon dieu! disoit ensuite » le bon vieillard Ernesti, si j'avois su qu'il » parlât latin, combien j'aurois été plus à mon » aise! » Mais Frédéric ne se permettoit de prononcer quelques mots de la langue des

Romains, qu'à la manière des Parthes, en se retirant.

Par malheur pour lui, les traductions des anciens auteurs classiques sont encore, pour la plupart, trop défectueuses, pour satisfaire un homme de goût ; Frédéric le sentoit, et en avoit souvent de l'humeur. A la fin, il fit une liste des ouvrages anciens dont il desiroit plus vivement d'avoir de meilleures traductions. Il envoya cette liste à l'imprimeur Decker, en lui enjoignant de lui marquer combien ces traductions coûteroient à imprimer; objet pour lequel il ordonnoit à Decker de se concerter avec les académiciens Formey, Mérian, Toussaint, Thiébault, de Castillon et Bitaubé, lesquels se partageroient le travail entre eux, et pourroient facilement calculer à combien de volumes, grand *in*-12, le tout pourroit se monter. Decker vint nous voir, et dans une conférence que nous eûmes avec lui sur cet objet, nous nous accordâmes pour le partage, et évaluâmes le nombre total des volumes à soixante. Je ne me rappelle pas bien exactement quels étoient tous les auteurs et les ouvrages que le roi avoit notés, ni quelles furent les parts qui échurent à chacun de nous ; je sais seulement que Bitaubé et

Mérian s'étoient chargés de Diodore de Sicile, que Toussaint avoit pris les Traités de morale de Sénèque; que j'avois les Lettres de ce dernier; que les Œuvres de Plutarque étoient partagées entre plusieurs, ainsi que les Traités philosophiques de Cicéron, etc. Quand on en vint à calculer ce que le tout pourroit coûter, M. Formey ouvrit un avis dont nous sentîmes le danger, moi et quelques autres; mais l'auteur de cet avis le soutint jusqu'à déclarer, que ne voulant pas être dupe, il ne feroit rien sans cela. Ainsi on prescrivit à Decker de répondre qu'il y auroit environ dix-huit cents feuilles d'impression, et que chaque feuille coûteroit, tant pour les traducteurs que pour l'imprimeur, environ quarante francs; ce qui donneroit un total de soixante et quelques milles livres. La part indiquée pour les traducteurs, que M. Formey avoit exigée et fixée, et qui formoit la moitié de cette somme, fut ce qui déplut au roi, ainsi que nous l'avions pressenti. Decker reçut, en réponse à son état de dépenses, ordre de surseoir à tout, jusqu'à ce qu'on lui fît connoître les intentions ultérieures de sa majesté. Depuis ce sursis, il n'a jamais plus été question de cette affaire. J'avois déjà commencé ma tâche, que j'aban-

donnai de même, pour n'y plus revenir.

L'habitude de me voir et de me confier ses écrits, la certitude qu'il avoit acquise de ma discrétion et de mon zèle, tout avoit enfin inspiré à Frédéric le désir de m'attacher à sa personne, pour m'occuper uniquement à la rédaction de ses divers ouvrages, et au soin de les mettre en ordre. Après la guerre de la succession de Bavière, il résolut de réaliser cette idée; si bien que peu de jours avant de se rendre à Berlin pour y passer le carnaval, il porta cet article sur ses tablettes, au nombre de ceux qu'il se proposoit de régler dans le mois qu'il avoit à passer en sa capitale : il fit plus, il en parla à quelques-uns de ceuxqui l'entouroient, et ce fut cette dernière circonstance qui, heureusement pour moi, fit échouer le projet. Ceux qui les premiers connurent les intentions de Frédéric à mon égard, coururent en informer les autres; ce fut une très-grande affaire pour ces messieurs : on s'assembla en grand secret, et même dans une maison écartée et hors de Potzdam, dans un vieux château ou repos de chasse, à demi-ruiné et presque abandonné : là, on délibéra long-temps; tous les intéressés sentoient au fond de l'ame, que je ne me lierois d'intrigue avec aucun d'eux,

et que je n'outrepasserois pas la ligne de mes devoirs. Aussi s'accordèrent-ils tous à dire que je leur nuirois essentiellement dans l'esprit du roi, soit d'une manière directe, soit au moins indirectement. On ne pouvoit sans une odieuse injustice, me soupçonner de vouloir nuire à dessein à qui que ce fût : toute ma conduite repoussoit de semblables soupçons : mais ce ne sont pas des courtisans accoutumés à tout, qui croient à l'honnêteté des autres hommes : calomnier en pareil cas, n'est et ne peut être à leurs yeux, que deviner avec sagacité, et juger avec sagesse. Ceux dont le premier principe est de ne substituer que des scrupules de politique aux règles de la morale, ne peuvent admettre chez les autres ce qu'ils n'ont plus eux-mêmes.

Ce fut donc à l'unanimité que l'on conclut dans ce conciliabule, 1°. que ma vocation à Potzdam seroit fâcheuse pour tous; et 2°. qu'il falloit aviser aux moyens d'amener le roi à renoncer à cette idée, et concourir tous ensemble et de concert, à assurer le succès des moyens auxquels on s'arrêteroit. Mais quels moyens prendre? Le caractère de Frédéric, sa méfiance, l'extrême finesse de son esprit, l'habitude où il étoit de réfléchir sur

tout, l'espèce d'indocilité avec laquelle il aimoit à se roidir contre les desirs qu'il déméloit dans l'ame des autres; tout concourroit à multiplier, pour ces messieurs, les obstacles et même les dangers: Frédéric étoit si difficile à manier! et il y avoit tant de risque à l'entreprendre! Peut-être ces messieurs n'auroient-ils su que se lamenter et divaguer en pure perte, si deux génies fondus en un seul, n'étoient venus à leur secours, le génie de l'intrigue presbytériale, et le génie de l'intrigue italique: l'abbé Bastiani fut celui qui les sauva tous..... « Il faut toujours, » leur dit-il, savoir prendre les hommes dans » le biais qui lour est natourel; sans cela » on ne peut se flatter d'oun vrai souccès. » Depouis pious de trente ans j'étoudie le » roi avec l'attention la pious souivie; et je » vous réponds que je le connois bien. Vous » échouerez totalement, et vous vous ferez » oun tort irréparable, s'il vous devine: il » souffira même qu'il vous soupçonne pour » que tout soit perdou. Ainsi, posons pour » premier principe, que nous ne pouvons » qu'attendre, nous soumettre et nous taire, » si nous ne trouvons pas à nous tracer oune » marche si simple et si natourelle, que l'ar-

» gous roi y soit loui-même trompé. Mais
» quelle sera cette marche ? Voici, mes-
» sieurs, celle que j'imagine. Je vous ai dit
» que je connoissois bien le roi : or, oun
» défaut dominant auquel il ne sait résister
» que dans les très-grandes affaires, et par
» lequel il se laisse entraîner, souvent à son
» insou et sans qu'il s'en doute, c'est de ne
» pas vouloir être prévenou; je veux dire,
» qu'il ne fera pas ce qu'il étoit prêt à faire,
» au moins dans les choses ordinaires et
» libres, si le poublic paroît prévoir qu'il le
» fera, l'annonce d'avance et en porte son
» jugement, sour-tout s'il l'approuve d'oune
» manière trop décisive. Il loui semble alors
» qu'on veut loui faire la loi ; et il ne songe
» pious qu'à s'y soustraire. Ainsi, n'affectons
» rien : paroissons indifférens et neutres sour
» tout ce qui concerne ce professeur : c'est
» le vrai moyen de n'éveiller en aucoune
» sorte la méfiance royale contre nous, et
» même de l'endormir dans oune parfaite
» sécourité. Mais d'oun autre côté, nous de-
» vons tous, en arrivant à Berlin, le jour
» même et dès l'instant de notre arrivée,
» courir chacoun chez ceux de nos amis dont
» nous sommes les pious soûrs, et débiter

» ainsi sous le secret, ou du moins sous la promesse de ne point nous nommer, la nouvelle
» qui nous afflige; la débiter comme certaine,
» et sans laisser entrevoir si elle nous fait peine
» ou plaisir : qu'arrivera-t-il de là ? Il arrivera
» que dès le lendemain ou sous lendemain, au
» pious tard, lorsque le roi nous demandera
» ce que nous avons appris de nouveau à
» Berlin, nous aurons à loui répondre que
» nous avons été fort sourpris de trouver
» tout le monde instrouit dou dessein de sa
» majesté par rapport à ce professeur ; mais
» qu'il n'est brouit que de cela dans toute la
» ville. S'il veut en savoir davantage, ce qui
» ne manquera pas d'arriver, nous ajouterons que tout le monde pense que sa majesté ne peut mieux faire, vou la confiance
» qu'elle a jusqu'ici parou avoir en cet académicien, pour ses ouvrages littéraires.
» Il ne m'est pas démontré sans doute que
» nous parvenions de cette sorte à faire
» changer d'idée au roi : mais cela est très-
» probable, si nous savons nous y prendre
» avec adresse. Au sourpious, c'est tout ce
» que je pouis imaginer de mieux.... »

On eut beau chercher, calculer et réfléchir, on ne trouva rien qui exposât à moins

de danger, et qui pût faire espérer plus de succès. Ainsi, l'on s'en tint au plan italico-presbytérial. Tout en entrant à Berlin, chacun de mes obligeans ennemis courut donc chez ses premières ou plus sûres connoissances, excepté M. le Catt qui, contenu par ses parens, lesquels avoient tous beaucoup d'amitié pour moi, se vit contraint de laisser faire aux autres, et d'attendre l'évènement sans paroître y prendre part. Quintus Icilius alla chez M. Moulines, espèce d'être métis, Français d'origine, et Allemand pour la montre, pasteur réformé et élégant, académicien peu remarquable, littérateur superficiel, et intrigant; du reste homme aimable, bon caractère et très-serviable. Il avoit plus de part que personne à la confiance du colonel, envers lequel il n'épargnoit pas les protestations: cependant il ne sut pas se taire en cette occasion: car ce n'est que d'après lui, que dans le temps on est venu me raconter comment Quintus dans ses épanchemens, mesurant d'après son propre cœur, le mal qu'il imaginoit que je voudrois lui faire, et croyant déja me voir à Potzdam, répéta cent fois: *Je suis perdu! il me hait! il sera mon ennemi! que deviendrai-je?* et passa ainsi

la soirée à pleurer comme un enfant, sans que Moulines pût réussir à le calmer.

L'abbé Bastiani fit beaucoup mieux que tous les autres : il alla en vingt maisons heureusement choisies et tenant toutes à la cour. Le baron de Poëlnitz, qui ce même jour devoit, ainsi que moi, souper chez le colonel du Troussel, avec le prince Henri, passa de bonne heure chez moi sous prétexte de m'offrir une place dans sa voiture, mais au fond, pour vérifier cette nouvelle. . . . « Vous êtes » bien mystérieux avec vos amis, me dit-il, » et bien indifférent à la part qu'ils prennent » à tout ce qui vous touche ! je vous dirai » franchement qu'en mon particulier, votre » discrétion m'offense. Comment, vous quittez Berlin ; vous suivez le roi à Potzdam ; » et pour que je le sache, il faut que des » étrangers viennent me le dire ? En vérité, » cela n'est pas bien. . . . . » J'eus beaucoup de peine à lui faire entendre que c'étoit lui qui m'en apprenoit la nouvelle : il ne pouvoit se le persuader. Il me répéta plusieurs fois que l'abbé Bastiani, qui étoit venu le voir, lui en avoit parlé, comme d'une chose absolument sûre, et dont le roi lui-même s'étoit expliqué de la manière la plus précise. Ce ne fut qu'après

qu'après bien des protestations de ma part, qu'à la fin le baron me dit : « Eh bien, je » vous crois ; mais c'est une chose bien sin» gulière, et à laquelle je ne comprends ab» solument rien. »

Lorsque le prince Henri arriva chez madame du Troussel, il vint à moi, et me dit : « Monsieur, j'ai sans doute un compliment » de félicitation à vous faire ; mais ce ne sera » qu'en en faisant un de condoléance aux Ber» linois. Nous vous perdons, et par surcroît » de malheur, vous serez peut-être remplacé » auprès de nous, par quelqu'un qui ne nous » fera que mieux sentir que nous vous aurons » perdu. » On lui avoit fait entendre que je prendrois la place de M. le Catt, qu'il n'aimoit pas. Lorsque je lui eus bien assuré que je ne savois absolument sur cette affaire, que ce que le baron de Poëlnitz venoit de m'en apprendre d'après l'abbé Bastiani, il me répondit : « Mais, c'est aussi cet abbé qui s'est » présenté chez moi, et qui m'a annoncé cette » nouvelle ! il ne m'a presque pas parlé d'au» tre chose ! Tant de zèle et de célérité à col» porter ainsi la résolution que l'on dit avoir » été prise par mon frère ! Oh ! il y a de l'ita» lianisme dans cette affaire ; et il pourroit

» fort bien arriver que vous nous restassiez. »

Je passai la nuit dans de pénibles agitations, que j'avois cherché à cacher aux yeux des autres, mais qui ne m'en tourmentoient que plus cruellement. Le lendemain je me rendis de bon matin chez le prince Frédéric de Brunswick, qui, outre les bontés qu'il avoit toujours eues pour moi, avoit souvent déclaré et m'avoit prouvé qu'il se constituoit héritier de l'amitié dont feu le prince Guillaume son frère m'avoit honoré : je lui dis en entrant que cédant à la confiance qu'il me permettoit de lui témoigner, je venois le conjurer de vouloir bien m'aider de ses conseils, dans une circonstance aussi délicate qu'importante. Je lui rendis compte de tout ce que j'avois appris la veille ; après quoi, je lui dis : « Vous m'avez assez vu, monseigneur, pour » me bien connoître : vous savez que toute » mon ambition se réduit à pouvoir vivre » dans le sein de la bonne conscience, de l'a» mitié, et d'une liberté franche, douce et » tranquille. Etre attaché à la personne d'un » grand roi, n'offriroit à d'autre qu'une bril» lante perspective ; et moi je ne puis y voir » qu'un esclavage effrayant, qui pesera tou» jours davantage sur tous les instans de ma

» vie. Je n'ai rien tant redouté que les con-
» fidences d'un souverain : eh bien, serai-je
» tous les jours auprès du roi, sans avoir plus
» ou moins de ses secrets? Or que j'en aye un
» seul, c'en est fait; la politique veut que je
» sois retenu et enchaîné jusqu'à la mort : je
» perdrai sans retour jusqu'aux consolations
» si nécessaires de l'espérance. Qu'un mot in-
» discret circule, et revienne au roi; ma pro-
» pre conscience ne suffira pas pour me ras-
» surer : j'aurai toujours à craindre de me
» voir soupçonné, calomnié, et peut-être
» puni : qu'en arrivant auprès du roi, je le
» trouve soucieux, rêveur, inquiet, sec, ou
» plus sérieux qu'à l'ordinaire; je n'aurai à
» remporter chez moi que des angoisses.
» Non, monseigneur, cette manière d'exis-
» ter ne peut être faite pour moi : ce ne se-
» roit pas vivre; ce seroit mourir. Dans cette
» position ne pourrois-je pas prendre l'un
» des deux partis qui se présentent à mon es-
» prit? le premier, si le roi me donne les or-
» dres que l'on m'annonce, de lui avouer, à
» la suite des plus vifs témoignages de ma re-
» connoissance, que je serois peu propre à
» le servir; que la connoissance que j'ai de
» moi-même, me démontre que mon zèle

» seroit insuffisant; que la crainte seule de ne
» pas répondre à ses intentions me donneroit
» la mort; que je sens trop vivement l'impor-
» tance des devoirs sacrés que j'aurois à rem-
» plir, pour pouvoir espérer un seul instant
» de calme et de tranquillité, etc. Vous
» voyez le fond de mon discours, que je ter-
» minerois en le conjurant de me laisser aux
» fonctions que j'ai eues jusqu'ici; fonctions
» que je puis espérer de remplir avec d'au-
» tant plus de succès, que j'y porte une ame
» libre, qui, par conséquent, conserve toute
» sa force. L'autre parti que j'imagine pou-
» voir prendre, seroit de lui écrire une lettre
» où mes motifs et mes supplications seroient
» exposés avec encore plus de réflexion et
» de prudence. Si votre altesse sérénissime
» n'approuve ni l'un ni l'autre de ces deux
» moyens, qu'elle daigne m'en indiquer un
» qui me conduise au même but: car, aller à
» Potzdam, est pour moi aller à tous les sup-
» plices à-la-fois et à la mort! »

« Mon cher ami, me répondit le prince, je
» suis bien certain que cette vocation qui se-
» roit pour tant d'autres, le comble du bon-
» heur, sera, si elle a lieu, un vrai malheur
» pour vous. Je connois votre sensibilité:

» elle ne vaut rien à la cour, et sur-tout au-
» près d'un prince comme le roi. Si donc il
» veut vous emmener avec lui, je vous plains
» bien sincèrement. Mais en ce moment, je
» vous dois avant tout la vérité; et la vérité
» est que si vous êtes appelé, vous ne pou-
» vez que vous sacrifier, et accepter avec au-
» tant d'empressement que de reconnois-
» sance. Votre discours et votre lettre, avec
» quelque soin que vous les prépariez, ne
» manqueroient pas de vous perdre à l'ins-
» tant et sans ressource. En dépit des plus
» grandes qualités, du plus beau génie, et
» de la philosophie la plus sublime, les rois
» sont toujours rois; et c'est pour eux un
» principe antérieur à tous les autres, qu'ils
» font une très-grande grâce et un très-grand
» honneur à quelqu'un, quand ils l'appellent
» auprès d'eux; et que s'y refuser, sous quel-
» que forme et par quelque raison que ce
» puisse être, c'est toujours un acte de folie
» et une monstrueuse ingratitude, en un mot
» une insolence odieuse et punissable. Ils n'e-
» xaminent pas si en vous appelant, ils vous
» sacrifient; ils se bornent à bien sentir que
» votre premier devoir est de vous sacrifier,
» et de vous trouver encore trop heureux.

» Le roi, mon oncle, entre nous soit dit, ne
» fera point exception à la règle que j'établis :
» il ne sera ici que roi, et roi tout comme
» les autres : je vous garantis ce point ; car
» je le connois trop bien pour conserver à ce
» sujet le moindre doute. Ma conclusion est
» que je suis très-fâché pour vous, du sort
» qui vous menace : s'il se réalise, je vous
» plaindrai de tout mon cœur, et je fais bien
» des vœux pour que vous n'en ayez que la
» peur ; mais toujours fermement convaincu
» que vous ne pouvez et ne devez qu'attendre,
» sans rien dire à personne, vous soumettre
» aux événemens, et accepter avec recon-
» noissance. »

Je remerciai le prince, et ne rapportai chez moi qu'une profonde affliction. Je fus très-souvent appelé au château durant ce carnaval ; et, à chaque fois, je me rendois tristement à mon poste, en me disant : « Je » vais entendre ma sentence. » Je me le disois à tort ; le roi conversoit à son ordinaire, et ne me disoit pas un mot qui eût le moindre rapport à l'objet de mes craintes. Ce ne fut qu'à la veille de son départ, en me souhaitant bonne santé jusqu'à l'année suivante, qu'il me dit : « J'avois comme décidé de vous em-

» mener avec moi à la fin de ce carnaval, et
» de vous fixer à Potzdam : vous m'y seriez
» très-utile, en ce que nous reverrions en-
» semble mes divers écrits, et que vous m'ai-
» deriez à les mettre dans l'ordre et dans l'é-
» tat où je voudrois les laisser. Je n'ai là-bas
» personne qui puisse vous remplacer à cet
» égard. D'ailleurs votre genre de travail me
» convient, par la diligence, la franchise et
» la méthode que vous y mettez. Mais après
» y avoir bien réfléchi, j'ai pensé qu'à Potz-
» dam vous ne seriez utile qu'à moi, tandis
» qu'ici c'est le public que vous servez : j'ai
» senti qu'il ne seroit pas juste de vous re-
» tirer de ce dernier poste pour l'autre, et
» que je devois me sacrifier au bien général.
» Ainsi je vous laisse à mon grand regret ; et
» je ferai de mes écrits ce que je pourrai. »

Je ne répondis que par une attitude et un mouvement de tête propres à marquer tout à la fois reconnoissance et soumission. Depuis ce jour, il n'a plus été question de cette idée.

L'abbé Bastiani avoit deviné juste : le roi n'avoit pas manqué de leur demander des nouvelles de Berlin, dès le lendemain et le surlendemain de son arrivée dans cette capi-

talè; et tous avoient eu soin de mettre ma future vocation à la tête de leurs rapports; en y joignant les commentaires prémédités et convenables. Frédéric les avoit écoutés d'un air assez indifférent en apparence, mais en se réservant d'y penser plus à loisir; et l'on vient de voir à quoi ses réflexions l'avoient conduit.

L'on me demandera peut-être de qui j'ai su les derniers faits que je viens de citer : je réponds que je les ai sus de M. du Troussel, homme assez adroit en ce genre de recherches; de madame son épouse, la femme de la cour la plus habile et la plus active à découvrir ce qui pouvoit l'intéresser ou intéresser ses amis; et du baron de Poëlnitz, qui, depuis plus de soixante ans, avoit bien légitimement acquis la réputation d'un véritable furet, et de l'argus le plus fin de ce pays-là. Ne pourrois-je pas encore citer le prince Henri, qui, à la première entrevue, me dit: « Eh bien! vous » nous restez donc, monsieur? J'en suis fort » aise: mais ne vous avois-je pas bien dit qu'il » y avoit de l'italianisme dans cette affaire ? » Ce mot indique que ce prince savoit et supposoit que je savois aussi quelques détails, dans lesquels il ne crut pas nécessaire d'entrer; et certainemet ces détails ne peuvent

être que ceux que l'on a vus plus haut. Pour moi, j'étois si content de rester tel que j'étois, que je n'eus pas de peine à ne plus penser à cette aventure, que pour me réjouir de son issue. Quelques-uns de mes confidens les plus secrets furent surpris de ce que je continuai à témoigner, dans la suite, les mêmes dispositions qu'auparavant à M. le Catt, l'un des héros de cette petite intrigue : je répondis que, si je lui en parlois, ce seroit pour le remercier de bien bon cœur. « Mais, me disoit-» on, il est bien certain qu'il n'a eu d'autre » dessein que de vous nuire! » Ma réplique fut que, quand les hommes nous rendent un service essentiel, il ne faut pas tant s'arrêter à scruter leurs véritables intentions, sur lesquelles d'ailleurs il est si facile de se tromper. C'est en suivant ces principes, que non-seulement je n'ai jamais eu aucune sorte de rancune contre M. le Catt, mais que même aucun de ses parens n'a soupçonné que je fusse instruit de la part qu'il avoit eue au conciliabule tenu à Potzdam, et au plan qu'on y avoit formé.

Je n'ai au surplus détaillé cette petite anecdocte, si peu intéressante en elle-même, que parce qu'on y voit avec quelle adresse les courtisans épient et démêlent jusqu'aux plus

petits défauts du maître, et comment ils savent en profiter ; avec quelles précautions ils masquent leurs projets, et avec quel succès ils parviennent à tromper les souverains, même les plus clairvoyans et les plus attentifs.

FRÉDÉRIC

DANS SA JEUNESSE.

JE répète ici que ce n'est pas l'histoire de Frédéric que je donne : je ne présente que mes souvenirs, ou, si l'on veut, les anecdotes de sa vie qui m'ont paru le plus propres à le peindre tel qu'il a été, et à le bien faire connoître. Je laisse donc aux historiens à nous parler de ses gouverneurs ou instituteurs, et des études de sa jeunesse, et ne veux m'arrêter qu'aux traits singuliers, propres à le caractériser. Dans les articles précédens, je n'ai dit en général que des choses dont j'ai été le témoin, ou qui se sont passées de mon temps : souvent encore il en sera de même dans la suite de cet ouvrage. Mais, en ce moment, je vais rapporter des faits qui ont eu lieu avant mon arrivée à Berlin. Cependant, le lecteur ne doit pas y avoir moins de confiance : je ne parle que d'après une véritable anthenticité publique, ou d'après des témoins bien instruits, et vraiment dignes de foi.

Guillaume I.er n'aimoit pas son fils aîné.... « Ce n'est, disoit-il, qu'un petit-maître et un » bel-esprit français, qui me gâtera toute ma » besogne. » Ce monarque étoit beaucoup plus content des trois frères cadets de ce prince, savoir : Guillaume-Auguste, l'enfant chéri du père, Henri et Ferdinand. Frédéric étoit bien un peu cause des préventions que l'on avoit contre lui : il ménageoit très-peu les préjugés de son père : il aimoit et cultivoit les arts et les sciences, dont Guillaume faisoit si peu de cas. D'ailleurs, il étoit à l'affût des nouvelles modes, et toujours le premier à les adopter et à les suivre : il se mêloit peu du service militaire, qui sembloit ne lui causer que de l'ennui et du dégoût.

Le premier trait qui se présente à ma plume, est la manière barbare dont Guillaume traita la fille d'un simple bourgeois de Potzdam, pour avoir fait quelquefois de petits concerts avec le jeune Frédéric. Par malheur pour cette fille, on lui avoit appris à toucher du clavecin, et quoiqu'elle ne fût pas une bien grande musicienne, elle devenoit néanmoins une ressource précieuse pour ce prince, qui aimoit passionnément la musique, et qui n'avoit à Potzdam aucune autre per-

sonne qui pût l'accompagner, ou qu'il pût accompagner lui-même. Du reste, quoiqu'elle fût jeune, on ne pouvoit pas dire qu'elle fût belle : ses traits étoient trop prononcés, pour faire craindre qu'elle inspirât de la passion ; outre qu'elle étoit toujours sous les yeux de ses parens, chez qui elle demeuroit. Mais toutes ces considérations, qui auroient suffi pour tranquilliser les hommes réfléchis et modérés, ne firent aucune impression sur l'esprit de Guillaume. Apprendre que son fils avoit passé, depuis quelque temps, plusieurs soirées avec cette fille, ce fut pour lui une preuve que ces jeunes gens étoient amoureux l'un de l'autre, et que les parens de la fille se prêtoient à leur désordre : il en conclut que le musique n'étoit, en cette circonstance, qu'un prétexte, et qu'il falloit recourir à des moyens décisifs et violens, pour rompre une liaison aussi scandaleuse. Concevoir une idée semblable, et l'exécuter, étoit, pour ainsi dire, une même chose chez ce roi digne de commander au centre de l'Afrique, ou aux extrémités de l'Amérique. Ainsi, sans faire aucune recherche ultérieure, sans consulter personne, il fit enlever cette malheureuse, et la fit remettre de suite au bourr-

reau, qui, conformément aux ordres qui lui furent donnés, la fouetta publiquement, en plein jour, dans les divers quartiers de Potzdam ; Guillaume voulant qu'une flétrissure aussi déshonorante, et infligée d'une manière aussi solennelle, mît son fils dans l'impossibilité de la revoir jamais. Lorsque, dans la suite, Frédéric est devenu roi, il s'est rappelé cette affreuse aventure, il a donné une pension de cent cinquante reisdallers à cette infortunée, qui s'étoit mariée à un pauvre voiturier de Berlin.

Tout le monde sait que Guillaume voulut faire périr son fils sur l'échafaud : mais les détails de cette grande affaire ne sont pas également connus ; et c'est ce qui me détermine à les donner ici avec ordre et fidélité. La mère du jeune Frédéric, très-respectable d'ailleurs, étoit fort attachée à la maison d'Hanovre, à laquelle elle appartenoit par sa naissance ; aussi avoit-elle regardé comme un bonheur pour elle, de parvenir à faire agréer à son époux et à son fils, le projet qu'elle avoit conçu de marier celui-ci avec la princesse d'Angleterre, Anne ou Amélie, la même qui a depuis épousé le stathouder, et a été la mère du dernier stathouder

qu'aient eu les Hollandais. Le prince avoit vu cette jeune princesse dans un voyage qu'il avoit fait avec son père : on lui en procura de plus le portrait, et dont il fut très-satisfait. Il fut autorisé à lui écrire, et trouva, dans les réponses qu'il en reçut, le charme et l'esprit qu'il pouvoit desirer : en un mot, il devint amoureux de cette princesse, si jamais Frédéric a pu être amoureux !

M. de Seckendorff, envoyé de Vienne à Berlin, bien instruit de toutes ces circonstances, regarda ce projet de mariage comme devant être funeste à la maison d'Autriche, et se persuada qu'il rendroit un grand service à ses souverains, s'il parvenoit à le faire manquer. Pour y réussir, il commença par se faire rendre un compte exact de tout ce qui se diroit ou se feroit à la cour de Londres, et qui seroit propre à déplaire à Guillaume. Le ministre autrichien en Angleterre, servit parfaitement bien son confrère en diplomatie, et Seckendorff ne manqua pas de faire adroitement arriver jusqu'à Guillaume tous les propos de Georges, qui méprisoit son cousin, en parloit avec peu de ménagement, et ne l'appeloit, pour l'ordinaire, que *son cousin le caporal*, ou *le bas-officier de Potzdam*.

Guillaume fut excessivement irrité des propos de son cousin ; sa colère alla si loin, qu'il ne voulut plus entendre parler du mariage de son fils avec la princesse anglaise, et défendit à la reine d'y songer davantage.

Cette reine, toujours si tremblante devant son mari, ne put néanmoins prendre sur elle d'en suivre les ordres en cette occasion : elle gémit en secret avec son fils, et avec celle de ses filles, qui depuis fut landgrave de Bareith. Ce trio concerta les moyens de ménager cette alliance pour la suite : la correspondance continua donc entre les deux amans, mais avec des précautions infinies. Cependant Guillaume vouloit que son fils se mariât avec quelqu'autre princesse, dont il lui laissoit le choix. Tous les jours il le pressoit à cet égard, et lui donnoit les plus vives et les plus cruelles inquiétudes : à la fin, le danger parut si imminent, que l'on se détermina à un parti extrême. Il fut arrêté entre la mère, la sœur et le prince, que celui-ci se sauveroit en Angleterre, y épouseroit la princesse, et y resteroit jusqu'à ce que le père fût appaisé, ou mort.

J'ai dit qu'on avoit pris les plus grandes précautions pour tenir bien secrète la cor-

respondance

respondance avec l'Angleterre. En effet, les lettres de Londres, expédiées par une maison de commerce de cette ville, passoient à Nuremberg, sous l'enveloppe d'un magistrat estimé, et fort éloigné de se mêler d'intrigues politiques, mais à qui on avoit persuadé qu'il s'agissoit uniquement d'affaires particulières et de commerce. Ce magistrat mettoit à la poste le paquet, arrivé sous son enveloppe, et qui étoit à l'adresse d'un négociant de Berlin; qui n'y trouvoit qu'une lettre cachetée, adressée à l'un ou à l'autre des deux aides-de-camp, amis et confidens du prince. Ces deux derniers n'avoient encore qu'une enveloppe à lever, et remettoient enfin les lettres incluses et cachetées, à leur véritable destination. Les envois de Berlin à Londres suivoient exactement une marche inverse : ainsi le négociant de Berlin croyoit qu'il ne s'agissoit que de quelques affaires d'intérêt que les cavaliers du prince avoient à discuter en Franconie, et qui se poursuivoient d'après les conseils du magistrat de Nuremberg. Cependant ce magistrat finit par avoir de l'inquiétude et des scrupules : il ne concevoit pas pourquoi deux maisons de commerce prenoient une route si détournée pour une correspondance

légitime, qui souvent exige de la célérité. Les scrupules amenèrent des soupçons, de la crainte, et enfin l'infidélité. Le magistrat ouvrit un paquet venant de Berlin ; et, par une fatalité singulière, ce paquet fut celui qui contenoit le projet de la fuite, et les mesures prises pour l'exécuter. Il seroit difficile de dire à quel point cet homme fut effrayé de se voir impliqué dans une affaire aussi grave : il crut n'avoir d'autre parti à prendre pour échapper au péril qui le menaçoit, que de renvoyer cette lettre au roi de Prusse, en lui faisant l'aveu de tout ce qui s'étoit passé entre lui et les deux maisons de commerce.

Je ne dois pas laisser ignorer au lecteur, que la version que je viens de donner, est celle du baron de Poëlnitz, l'homme de la cour qui devoit être le mieux instruit à cet égard ; mais que néanmoins d'autres personnes m'ont assuré que c'étoit le général de Grumbkow, qui avoit découvert cette intrigue, et qui en avoit averti Guillaume ; à quoi on ajoutoit qu'à l'avénement de Frédéric au trône, tout le monde s'étoit attendu à voir cet officier tomber dans une disgrace éclatante ; et que l'on avoit été extrêmement surpris de voir au contraire que son nouveau souverain le comblât

de faveurs, le promût au grade de feld-maréchal, et le nommât gouverneur de Berlin, vengeance si conforme au génie supérieur de ce roi, qu'il est difficile de n'y pas apercevoir la preuve que cette seconde version doit être vraie à quelques égards. Il est possible que ce soit à M. Grumbkow et non à Guillaume, que le magistrat ait tout découvert; sur-tout si l'on suppose que ce dernier ait eu précédemment quelque liaison avec le général prussien.

Quoi qu'il en soit, Guillaume garda le secret le plus profond sur ce qu'on lui découvrit, et prit ses mesures pour faire arrêter son fils au moment même de son évasion. Tous les ans, le roi alloit à jours fixes visiter ses provinces, et passer ses troupes en revue. Dans son voyage en Westphalie, il couchoit un soir, lui et sa suite, dans un village qui n'étoit qu'à une petite lieue des frontières de Saxe. Là, le jeune prince, ainsi que les autres personnes de la suite, n'avoit pour y passer la nuit, qu'une grange et de la paille. Or, c'étoit de ce village que Frédéric devoit s'échapper entre minuit et une heure, sur un chariot venu de Saxe, et qui devoit se trouver à la même heure, près d'un arbre peu écarté,

dans les champs. Comme dans ces occasions on partoit de grand matin, on se couchoit de bonne heure ; et les fatigues du jour donnoient lieu d'espérer qu'à minuit tout le monde seroit profondément endormi. Le prince sortit effectivement de la grange, sans que personne parût s'éveiller ; les sentinelles même eurent l'air de ne pas l'apercevoir ; et il arriva sans accident jusqu'à l'arbre fatal ; mais il n'y trouva pas le chariot. Diverses patrouilles avoient arrêté et retardé le charretier de près d'une demi-heure ; et lorsqu'enfin il arriva, et au moment où le prince alloit monter sur le chariot, les mêmes patrouilles reparurent et l'arrêtèrent. Frédéric, en les voyant arriver de tous côtés, appuya sa tête sur sa main contre l'arbre, et se laissa prendre et reconduire au village sans proférer une seule parole ; le roi, qui étoit levé, se hâta d'écrire à Berlin, pour faire arrêter les deux confidens du prince qui y étoient restés, et pour faire mettre le scellé sur tous les papiers et autres effets de ce dernier. Une chose étonnante et dont on n'a jamais eu le secret, c'est que la reine fut instruite de l'arrestation de son fils, plus de deux heures avant l'arrivée du courrier du roi ; elle fit ce qu'elle put pour

mettre ce temps à profit sous deux points de vue : 1°. elle fit dire aux deux confidens de se sauver ; et 2°. elle fit venir un ouvrier, qu'on n'a jamais connu, qui ouvrit la cassette du prince, et qui, après que la reine en eut retiré les papiers qui auroient le plus irrité le roi, la referma si adroitement, que Guillaume à son retour, bien qu'il se méfiât de tout, ne put y apercevoir le moindre indice d'une tentative semblable. C'est ainsi que l'on m'a conté ce fait particulier ; mais je vois dans ce récit quelque chose de si obscur, ou de si merveilleux, que j'ai bien de la peine à l'admettre. J'aime mieux croire que la reine Dorothée avoit une seconde clef de la cassette de son fils, et qu'elle se hâta d'en faire usage. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'elle retira sur-tout de la cassette, la correspondance qui avoit suivi les défenses du roi ; ce qui forma un cahier assez épais de lettres qui sont restées entre les mains de cette reine tant qu'elle a vécu. Lorsqu'en 1757, elle se vit près de la mort, elle les enveloppa dans de grandes feuilles de papier, scellées de son cachet, en cire noire, à tous les points où ces feuilles se rejoignoient, y mit l'adresse de son fils, et confia ce précieux paquet à une personne

sûre, sous la promesse de le présenter au roi, dès que celui-ci seroit revenu dans ses états. En 1763, Frédéric en rentrant dans le château de Berlin, passa dans une petite tourelle qui forme un cabinet avancé du côté de l'ancienne place, à l'angle qui donne sur le grand pont ; ce fut à l'instant où ce roi jetoit de là les yeux sur sa capitale, qu'on exécuta les ordres de son auguste mère. Il savoit sans doute ce que ce paquet contenoit ; car il n'y arrêta pas même ses regards ; il se contenta d'ordonner de le déposer sur la petite table qui étoit dans ce cabinet, et c'est là qu'il l'a laissé durant tout le reste de son règne, sans le déplacer ni l'ouvrir. Je l'y ai encore vu dans le même état en 1784, lorsque j'ai quitté Berlin.

Je reviens aux deux malheureux confidens de Frédéric. Le premier, nommé M. de Keith, partit à l'instant et échappa ; il a erré en différens pays, et a, dit-on, terminé sa carrière en Portugal, presque ignoré et très-peu fortuné. Mais voici une nouvelle preuve de l'incertitude et de l'obscurité que la discrétion et le silence peuvent répandre en moins d'un demi-siècle, sur les faits les plus à la portée de tout le monde. J'ai trouvé des personnes qui m'ont soutenu qu'à la mort de Guillaume,

ce M. de Keith étoit revenu en Prusse; que Frédéric l'avoit nommé écuyer et lieutenant-général; qu'il lui avoit fait épouser une riche demoiselle de Knyp-Hausen, à laquelle il a accordé une pension de 1500 reisdallers, lorsqu'elle a été veuve. Peut-être le dernier M. de Keith qui a eu la charge d'écuyer, et dont j'ai connu le fils, étoit-il le frère du fugitif.

L'autre confident, nommé M. le baron de Catt, voulut faire ses adieux avant de partir, et prendre quelques arrangemens pour le temps de son absence; il perdit plus de deux heures à ces détails. Les ordres du roi arrivèrent, et il fut arrêté. Guillaume ramena son fils prisonnier d'État, et le fit garder dans le *palais du prince de Prusse*, tandis que M. de Catt étoit dans les cachots. On leva les scellés en présence du roi, qui fit constater tous les écrits contenus dans la cassette et ailleurs. Divers indices convainquirent ce monarque, que l'aînée de ses filles avoit eu quelque part dans le projet d'évasion; et elle en fut punie par des coups de canne de son père, et de grands coups de pied qui alloient la précipiter par la fenêtre sur le pavé, si la mère ne l'avoit retenue par ses jupes.

Guillaume résolut de faire périr son fils sur l'échafaud. « Il ne seroit jamais qu'un mau-» vais sujet, disoit-il; et j'ai trois autres » garçons qui vaudront mieux que lui. » Ce fût dans ces dispositions, qu'il ordonna à ses ministres d'État de faire le procès à ce jeune prince. Cet ordre mit les ministres dans un embarras extrême; ils ne savoient comment ils pourroient sauver l'héritier du trône. L'un d'eux, M. de Podewilts, si je ne me trompe, trouva du moins un prétexte pour ne pas être juge en cette affaire; il représenta à sa majesté, que le prince étoit militaire; que, sous ce rapport, son crime étoit bien plus grave, et qu'en conséquence ce devait être aux généraux à le juger en un conseil de guerre; d'autant plus qu'alors l'Empire n'auroit point le droit d'y intervenir, les lois de l'Empire ne s'étendant point jusques sur la discipline des armées. Guillaume n'ayant rien à répondre à ces raisons, mais irrité de rencontrer des obstacles, et soupçonnant ses ministres de ne chercher que des défaites, leur dit qu'ils étoient *des canailles*; qu'il voyoit bien leur projet; mais que son fils n'en seroit pas moins condamné, et qu'il trouveroit sans peine des officiers plus attachés

qu'eux aux vrais principes du gouvernement. Il nomma donc un conseil de guerre, composé d'un certain nombre de généraux, qui s'assemblèrent sous la présidence du prince d'Anhalt-Dessau, connu sous le nom de *d'Anhalt-les-Moustaches*, le même dont il est souvent question dans les guerres de Frédéric, et qui, venu au secours de Turin, en 1733, à la tête de six mille Prussiens, fit lever le siége de cette place aux Français. Le procès de Frédéric fut instruit devant ce conseil de guerre, qui n'eut pas à s'en occuper longtemps : car l'accusé, en convenant qu'il avoit voulu voyager, declara qu'il n'avoit eu d'autre objet en vue que de s'instruire, et persista dans cette déclaration, à laquelle il réduisit toute sa défense. Comme on ne put acquérir de preuves légales d'aucun fait plus grave, et que même les juges n'en cherchèrent pas, il leur eût été difficile de le condamner à mort sans se rendre aussi odieux, que coupables ; mais leur redoutable président, homme d'ailleurs très-respecté, voulut encore abréger la procédure, en dédaignant d'entrer dans aucune discussion : quand il jugea pouvoir prononcer la sentence, il se leva ; et, sans s'arrêter à recueillir les voix, il déclara

que, pour lui, en son honneur et en sa conscience, il opinoit que le prince accusé ne méritoit point la mort, et que nul d'entr'eux n'avoit le droit de le condamner; puis tirant son grand sabre, il jura qu'il abattroit les oreilles de quiconque ne diroit pas comme lui. Ce fut ainsi qu'il recueillit les voix, et que le prince fut absous d'un accord unanime. Guillaume, furieux de cette décision, substitua un autre conseil de guerre au premier, et n'y plaça que des hommes dociles et timides, qui ne consultassent que sa volonté.

Pour le coup, M. de Seckendorff vit bien que le prince périroit si l'on ne venoit à son secours; et il se persuada, qu'après avoir rendu un premier service à la maison d'Autriche, en détournant une alliance dangereuse, il lui en rendroit un second non moins important, si, au nom de cette maison, il sauvoit le futur roi de Prusse, et l'attachoit à ses maîtres par l'affection et la reconnoissance. Pour remplir ce second objet, il prit sur lui de supposer des ordres qu'il n'avoit plus le temps d'attendre, et demanda, au nom et de la part de l'empereur, une audience particulière, que Guillaume n'osa lui refuser. Là, il annonça, au nom du chef de l'Empire, que

c'étoit à l'Empire même que le prince Frédéric appartenoit ; et en conséquence il requit le maintien des droits et des lois du corps germanique ; il remontra que c'étoit à ce corps, que sa majesté devoit remettre l'accusé et les pièces du procès ; il déclara enfin que la personne de son altesse royale, le prince Frédéric, héritier du trône de Prusse, étoit sous la sauve-garde de l'Empire germanique. Ce coup fut terrible pour Guillaume ; il n'osa pas offenser tous les Etats de l'Empire à la fois, et s'attirer une guerre dangereuse. Il fut donc obligé de céder, malgré sa fougue et son peu de flexibilité. Le prince eut la vie sauve ; mais son père ne le retint pas moins prisonnier d'état pour un temps illimité. On l'avoit déjà précédemment dépouillé de son uniforme, et revêtu d'un habit grisâtre, tel que le portent les conseillers de guerre. C'est sous cet habit qu'il fut conduit à la forteresse de Custrin, en Poméranie, où le malheureux de Catt fut aussi mené, mais à pied, n'ayant qu'un simple sarrau de soldat, et les mains garrotées derrière le dos. Ce dernier appartenoit à une famille nombreuse, puissante et très-considérée à la cour. Il étoit fils unique du feld-maréchal de ce nom. Toute cette famille vint à plusieurs

reprises, et toute fondante en larmes, se jeter aux genoux du roi, demandant grâce pour un jeune homme auquel toute la ville et toute la cour prenoient le plus vif intérêt. La désolation étoit générale, et Guillaume fut inexorable. Les juges ne l'ayant condamné qu'à une détention qui sans doute n'auroit duré que jusqu'à la mort de ce monarque, celui-ci cassa leur sentence, et y en substitua une autre aussi cruelle qu'il lui fut possible; il savoura même le plaisir de l'écrire de sa main royale. Ce fut en conséquence de cet arrêt, que le jeune de Catt fut déclaré déchu de tous titres militaires et autres; et qu'il fut dégradé et décapité sous les yeux du prince pour lequel il mouroit. On dressa, pour lui, un échafaud dans la cour de la forteresse, devant l'appartement de Frédéric, et au niveau de sa fenêtre. On força le prince de se tenir à cette fenêtre, afin de lui faire en quelque sorte et autant qu'on le pouvoit, partager le supplice de son ami. Dès que ce dernier parut sur l'échafaud, Frédéric, saisi de douleur et d'effroi, s'écria d'une voix déchirante: *mon ami!* et tomba sans connoissance sur le fauteuil qu'on avoit avancé pour lui faire voir le supplice. On fut long-temps à pouvoir le rappeler à lui-même; et ce ne

fut que pour verser sur son ami les larmes abondantes de la plus amère douleur, qu'il rouvrit enfin les yeux.

Les regrets que lui causa cette mort furent long-temps sa principale ou unique occupation dans sa prison, où d'ailleurs il fut assez maltraité, sur-tout dans les commencemens. Le commandant de la forteresse lui apportoit lui-même son diner et son souper, aussi peu somptueux que les repas de la famille bourgeoise la plus économique. A neuf heures du soir, le même commandant venoit lui éteindre et enlever sa chandelle; car il avoit défense de lui donner de la bougie. Peu à peu néanmoins on adoucit son sort. La supercherie qui se glisse par-tout, soit par intérêt, soit par des motifs plus nobles, fit qu'en lui ôtant sa chandelle, on tarda peu à lui en donner deux autres: de plus, et par une autre infidélité plus grave, on lui permit d'aller à pied, par un sentier détourné, mais le soir et bien incognito, passer les soirées au château de Tamsel, qui est à un petit mille de Custrin, et qui y tient par une allée superbe. Ce château appartenoit à l'une des plus anciennes familles du pays, à la famille des barons de Wréch. Là vivoient habituellement le père, la mère,

trois fils et quatre filles, ces sept enfans encore jeunes. J'ai connu deux des fils, l'aîné qu'on appeloit *le gros Wréch*, maréchal de cour du prince Henri, galant homme, mais fort insouciant; et Louis Wréch, chambellan et premier gentilhomme du même prince, le plus parfait modèle des courtisans que j'aie vus; le troisième est mort jeune, et ne m'a point été connu. J'ai également laissé à Berlin trois sœurs de cette même famille, l'une mariée à M. de Marchal, dame d'honneur de la princesse Henri; une autre veuve d'un comte d'Œnhoff, et remariée au grand baron de Knyp-Hausen; et la troisième contrefaite et restée fille. La quatrième avoit été mariée à un M. le Baron de Schack, et étoit morte jeune, laissant un fils qui a été mon élève pendant deux ans, et ensuite officier dans le corps des gendarmes.

C'est de ces Wréch, père, mère, et enfans, que Frédéric reçut le plus de secours et d'adoucissemens durant sa détention. La nécessité de se faire quelques occupations, le jeta d'abord dans l'étude de la musique; c'est l'époque de sa vie, où il a donné le plus de temps à cet art consolateur, et il trouvoit à Tamsel tout ce qui lui manquoit à cet égard:

on y faisoit presque tous les soirs un concert, où quelques-unes de ces demoiselles, et la plus jeune sur-tout, montroient assez d'habileté pour exciter son émulation. Cette même maison le fournit de livres, de bougies, et même d'argent; car quoique la famille fût nombreuse, et que l'éducation de tant d'enfans dût coûter beaucoup, on sut néanmoins se gêner assez pour que ce prince y trouvât ce qu'il desiroit, sans qu'il pût se douter du moindre embarras. Les prêts successifs qu'on lui fit, montoient à l'époque de son rappel, à plus de six mille reisdallers, que l'on m'a assuré n'avoir jamais été remboursés.

Mais quand même Frédéric auroit payé cette dette, il seroit encore vrai de dire que les Wréch n'ont pas eu à se louer des services qu'ils lui ont rendus: en effet, leur famille a été publiquement connue comme étant du nombre de celles qui, durant tout son règne, ont paru être dans une sorte de disgrace: jamais il ne les a accueillis: il ne leur a accordé aucune faveur, non plus qu'aux parens de l'aimable et malheureux de Catt: la cour du prince Henri est la seule où ils aient été employés: tout ce qu'ils ont pu obtenir du roi, a été de n'en pas être persécutés. Les ames

honnêtes et sensibles sont naturellement et d'abord offensées, je dois en convenir, de ces sortes de traits qui semblent retracer la physionomie d'une véritable ingratitude : mais on oublie que Frédéric devenu roi n'a plus voulu calculer et agir qu'en roi : il a posé pour principe, qu'il devoit tout sacrifier aux intérêts du corps social ; que tout ce qui s'écartoit de cet intérêt, devoit être répudié et proscrit par l'autorité souveraine : or, ceux qui avoient servi le prince royal, ne pouvoient, d'après ce principe, qu'être suspects à ses yeux : aussi a-t-on toujours observé qu'il a éloigné de lui, ceux qui montroient un attachement bien marqué pour ses frères, ou autres personnes de sa famille, quoique d'ailleurs il fût lui-même si attentif à remplir tous les devoirs d'un bon parent. Louis XII disoit qu'il étoit au dessous d'un roi de France de venger les querelles d'un duc d'Orléans ; Frédéric pensoit qu'un roi doit avoir soin d'effrayer ceux qui se dévouent à d'autres qu'à lui ; et sur-tout ceux qui se dévouent à son héritier ou à ses proches, quand ce dévouement peut éloigner de ce que l'on doit au chef de l'Etat. Quelques personnes, pour justifier encore plus sensiblement Frédéric,

ont

ont prétendu ou présumé que dans la famille des Wréch, les jeunes gens cherchant à lui plaire et à le plaindre, lui ont fort mal parlé de son père, et même lui ont suggéré des idées de vengeance, et que lui n'a pu s'empêcher de les regarder comme plus dangereux et plus intrigans que fidèles. Cette inculpation ne m'a paru pouvoir être méritée que par la demoiselle qui est restée fille, et que le public a généralement accusée d'avoir autant d'aigreur et de méchanceté dans le caractère, que d'esprit et de talens ; réputation à laquelle il faut attribuer, bien plus qu'au défaut de la taille, le surnom de *Fée Carabosse* qu'on lui donnoit à la cour.

J'observerai de plus qu'en Prusse il y a une loi très-importante, qui, par une accolade singulière, défend de prêter aucune somme aux princes de la famille royale et aux comédiens, et déclare nulles les dettes que les uns et les autres contractoient : or, on sait combien Frédéric croyoit devoir maintenir les lois qui tendent à gêner les princes dans leurs dépenses : aussi remarque-t-on qu'il a très-fidèlement payé étant devenu roi, tout ce qu'il se trouvoit devoir à des étrangers, tandis qu'il s'acquittoit si mal du même devoir envers ses sujets.

Guillaume ne s'étoit pas borné à lui faire prendre l'habit d'un conseiller de guerre : il avoit ordonné qu'on lui en fît faire les fonctions ; et ce fut encore une de ses occupations, sur-tout dans les derniers temps de sa prison. Il y avoit plus d'un an qu'il y étoit, lorsque la duchesse de Brunswick sa sœur, vint voir ses parens. Cette visite donna lieu à des fêtes auxquelles la reine Dorothée étoit désolée de ne pas voir son fils. L'affliction de la mère et aussi les supplications de la fille produisirent un effet plus heureux qu'on ne s'y attendoit ; Guillaume, sans en rien dire à personne, fit ramener son fils, et le fit placer avec son habit grisâtre, derrière le fauteuil de la reine qui étoit au jeu. On assure qu'il n'y a pas eu de scène plus touchante, que celle dont la cour fut témoin à l'instant où cette mère, venant à tourner la tête, aperçut son fils.

Le mariage de Frédéric suivit de près son rappel ; et ce fut encore sa sœur, la duchesse de Brunswick, qui, à force de raisons, de douceur et de prières, parvint enfin à persuader à son frère de donner cette satisfaction à leur père. Il épousa Elisabeth-Christine, fille du duc Ferdinand Albert de Brunswick Wolfenbuttel, âgée de dix-sept ans et

demi, princesse qui, belle alors, et toujours bonne, quoique sujette à des mouvemens de vivacité, a été le modèle des reines, et a survécu de plusieurs années à son mari. Ce mariage parut avoir un peu raccommodé Frédéric avec son père, quoique l'on puisse dire qu'ils ont toujours été assez froidement ensemble : le père ne pouvoit s'accoutumer à l'esprit trop vif de ce fils, non plus qu'à son goût si décidé pour les sciences, les arts et la musique : il étoit encore plus révolté des soins que ce fils donnoit à sa parure : d'ailleurs celui-ci sembloit ne pas aimer le militaire ; il en détestoit l'uniforme, qu'il ne portoit que de jour, et autant qu'il avoit à paroître devant le roi. A neuf heures du soir, il se hâtoit de faire sa véritable toilette, la plus élégante qu'il lui fût possible, et de mettre les habits les plus à la mode. A Rheinsberg, où rien ne le gênoit à cet égard, il étoit en petit-maître dès le matin et pour toute la journée : car, après son mariage, le roi lui avoit donné ce château de Rheinsberg, que lui-même ensuite a donné au prince Henri son frère, et où l'on conçoit que comme prince de Prusse, il vivoit le plus qu'il pouvoit, vu que c'étoit le seul endroit où il fût libre. Personne ne

doutoit alors qu'il ne dût être un jour le souverain de l'Europe le plus aimable, le plus magnifique, et le plus adonné au plaisir. Cependant, ceux qui l'entouroient de plus près, auroient pu le juger autrement, par une circonstance singulière et bien frappante; savoir, que ce prince ne paroissoit jamais hors de son appartement, et n'y recevoit personne avant midi: on savoit néanmoins qu'il se levoit de bon matin: que faisoit-il seul avec lui-même, pendant au moins six ou sept heures de suite? C'est ce qu'on ne devinoit point, et sur quoi il n'avoit aucun confident. On a vu dans la suite, que c'étoient ces mêmes heures qu'il avoit consacrées à des études suivies, et à ses correspondances avec Rollin, d'Argens, Voltaire, Wolff, et tant d'autres: on l'a vu bien des années après; personne n'a pu l'imaginer dans le temps.

Une heureuse aventure parut pour un moment le mettre en grande faveur auprès de son père. Celui-ci toujours inquiet sur ce que son fils faisoit à Rheinsberg, part un jour de grand matin de Potzdam, sans avoir prévenu personne de son voyage: il va droit à Ruppin où le prince avoit son régiment, et se propose de se rendre de là pour le dîner à Rheins-

berg, qui en est éloigné de deux milles d'Allemagne, et où il compte surprendre son fils, et voir ainsi par ses propres yeux, ce qu'il y fait. Il arrive de fort bonne heure aux portes de Ruppin, et y trouve son fils qui exerce lui-même son régiment. La surprise du père fut extrême, et sa satisfaction plus grande encore : il commença à soupçonner que le prince vaudroit mieux qu'il ne l'avoit cru. On a prétendu à cette époque, que Frédéric avoit été averti de grand matin du voyage de son père ; et il faut convenir que cela est d'une vraisemblance d'autant plus grande, qu'on ne pourroit guères concevoir l'aventure autrement.

J'ajouterai ici deux choses qui m'ont été bien assurées : l'une, que Guillaume, malgré ses originalités si extraordinaires, n'étoit pas sans ambition : il avoit voulu, dit-on, faire son aîné empereur, et son second fils roi de Prusse : mais quoiqu'il aimât ce dernier beaucoup plus que l'autre, et que cette prédilection entrât sans doute dans les motifs secrets qui l'attachoient à ce projet, il ne tint pas long-temps à une idée qui ne pouvoit se présenter à lui, qu'entourée d'obstables insurmontables.

La seconde anecdote que j'aye ici à faire connoître, c'est qu'on prétend que Frédéric consentant enfin à épouser la princesse de Brunswick, avoit déclaré qu'il ne la verroit jamais comme sa femme. On a conclu de cette résolution vraie ou supposée, que la nature ne l'avoit pas traité de manière à avoir beaucoup de mérite à la suivre : cependant la reine son épouse a toujours soutenu avoir eu une fausse couche ; et si les dames de la cour sourioient malignement et en incrédules, sur ce que cette bonne reine leur disoit à cet égard, il n'en est pas moins certain que Frédéric, avant d'être roi, a eu des maîtresses à Ruppin. Sa continence envers son épouse doit donc être attribuée à d'autres causes. C'est peut-être pour cela, qu'on lui a supposé des goûts renouvelés des Grecs ou des Italiens : je ne m'arrêterai sur ce point désagréable, mal sonnant, et fort délicats à traiter lorsqu'on a du respect pour les mœurs ; je ne m'arrêterai, dis-je, sur cette accusation qui ne s'est pas bornée à Frédéric, et qui a également embrassé un autre héros de sa famille, qu'autant qu'il le faut pour rendre à la vérité, le témoignage pur et sincère que nous lui devons tous. On se persuadera sans

peine, que j'ai fait à ce sujet, les perquisitions que l'honnêteté et la prudence pouvoient me permettre. J'ai interrogé autant que je l'ai pu, les sages, et même les hommes les plus enclins à tout dire : or, personne, absolument personne ne m'a donné sur ce point la preuve d'aucun fait : personne même ne m'en a positivement affirmé aucun : tout le monde, en y comprenant le dangereux baron de Poëlnitz lui-même, n'a eu à m'alléguer que des *on dit*, des propos, des conjectures, ou à peine quelques prétendues probabilités. Si quelques-uns de ces plus beaux hommes ont eu dans leurs chambres, un ameublement un peu propre en indienne, doit-on en être si émerveillé, lorsqu'on songe à la haute paye qu'ils recevoient si régulièrement? Est-ce donc sur de semblables circonstances, que l'on peut appuyer des accusations si graves, lorsqu'on manque de toute autre preuve? Ce que je puis attester, ce que j'atteste bien loyalement, c'est que de mon temps, aucune sorte d'apparence n'a pu fonder de semblables idées : on me dira peut-être qu'alors Frédéric avoit plus de cinquante ans, et que la guerre de sept ans avoit dû produire de grandes révolutions chez lui.

Mais les anciennes habitudes laissent encore après elles, quand même on les a quittées, bien des traces propres à en rappeler le souvenir à ceux qui aiment à observer; et certes personne n'a découvert de traces pareilles. J'ai dit ailleurs que dans ses momens de gaîté, il avoit quelquefois un langage fort libre : mais ce langage même ne prouve nullement un goût que la nature réprouve. Parce qu'un homme est grand homme, faut-il admettre sur son compte, des inculpations odieuses, qui, dénuées de preuves, ne décèlent que la bassesse et la méchanceté de ceux qui les imaginent, et la légèreté et l'inconséquence de ceux qui les répètent? Si nous sommes amis de la vérité, gémissons sur les foiblesses ou les travers des grands hommes, sans toutefois leur en faire grâce; mais ne les calomnions pas.

On voit bien évidemment par toute la suite de mon ouvrage, que je ne songe nullement à déguiser ou affoiblir les reproches que l'on peut faire à Frédéric, mon dessin se bornant à le peindre tel qu'il a été : mais c'est aussi par la même raison, que je me garderai également de grossir ses défauts, ou de lui en supposer qu'il n'ait pas eus. Ce roi est du

petit nombre de ceux chez qui toute l'activité de l'âme a concentré en quelque sorte, les forces physique et morale dans la tête; ce qui ne peut que neutraliser ou annuler les passions qui sont étrangères aux nobles et grandes conceptions de l'homme.

C'est ainsi que j'expliquerois comment ce grand homme n'a vu tout au plus qu'un sujet de plaisanterie, dans des choses qui subjuguent si impérieusement la foule des autres hommes. Il s'est moqué de toutes les passions qu'il n'avoit pas, parce qu'il s'est réservé tout entier et constamment à celles qu'il a cru lui convenir : jeune, il n'a eu que l'avidité des connoissances; dans la force de l'âge, il n'a consulté que la gloire; et à mesure qu'il s'est approché de la vieillesse, il n'a cherché qu'à réparer le mal qu'il découvroit, et qu'à faire ou consolider ce qu'il croyoit être un bien. Telles ont été les phases successives de son ambition, le seul astre dont il ait voulu suivre l'influence. L'amour de la gloire est le seul point sur lequel je ne l'aie jamais vu plaisanter, le seul mobile de son ame et de ses actions; et c'est à la trempe de son ame, et à la force, à l'étendue de son génie, qu'il faut attribuer la direction

qu'il a suivie. Je sais que l'on cite quelques faits qui montrent chez lui une indulgence bien singulière envers de grandes turpitudes morales : mais qu'il ait dit, *qu'on ne dispute pas des goûts*, en parlant de ceux d'un pâtre et ensuite de deux sœurs qu'on accusoit en effet de goûts révoltans ; que dans une autre occasion, il ait dit d'un soldat de cavalerie, qu'il n'y avoit qu'à le placer dans l'infanterie, en concluera t-on qu'il faille le ranger lui-même dans la classe des pâtres et des cavaliers les plus brutes ? Non sans doute : on n'y peut retrouver que les principes de sa politique ; on ne peut y voir que l'homme qui s'est dit : « Je ne pardonnerai jamais » ce qui blessera essentiellement les intérêts » du corps social et du gouvernement : je ne » pardonnerai donc jamais ni les fautes publi- » ques contre la discipline militaire, ni la ré- » vélation des secrets de l'État, ni l'infidélité » dans le maniement des deniers nationaux ; » mais pour tout le reste, et même pour ce » qui concernera ma personne, je serai le » plus indulgent des hommes ; il me suffira » d'écarter le scandale par le secret, ou au » moins de l'atténuer par l'insouciance et la » plaisanterie. » J'ai déjà dit ailleurs que

dans ce peu de lignes se retrouveroit Frédéric tout entier. Et comment ne pas le redire encore ? C'est à cette vérité que toute sa vie ramène ceux qui savent l'étudier et le suivre.

VOYAGES DE FRÉDÉRIC

FRÉDÉRIC, en montant sur le trône, et même depuis, eut la fantaisie de voyager *incognito*. Je vais rapporter ses essais en ce genre. Quant aux voyages qu'il faisait tous les ans dans ses États, je me bornerai à en citer quelques anecdotes particulières, qui trouveront leur place ailleurs; disons seulement ici que dans tous ses voyages et durant tout son règne, il s'est toujours servi de la même voiture de campagne : quand il étoit besoin de la raccommoder, on le faisoit de nuit et à son insu; car il taxoit de friponneries toutes les dépenses de ce genre, auxquelles on subvenoit comme on pouvoit. Il soutenoit que rien n'étoit moins nécessaire; que sa voiture étoit excellente; que depuis plus de trente ans qu'elle lui servoit, elle étoit toujours de même, et qu'enfin si on y touchoit, ce ne seroit que pour le voler, et qu'on la lui détruiroit. Il gagnoit de plus à ce langage, de se trouver autorisé par là à rayer toutes

les dépenses de ce genre sur les mémoires de ceux qui avoient à voyager pour son compte.

C'étoit donc dans cette grande, forte, et vieille voiture qu'il faisoit toutes ses courses, à vingt ou vingt-cinq milles par jour; voiture attelée de douze chevaux de paysans, outre deux bidets pour les pages de la chambre, et six chevaux pour une voiture de suite. Un jour son cocher le versa dans un fossé : heureusement le roi ne fut point blessé; mais il se mit dans une colère très-violente contre son vieux serviteur, et vint à lui la canne levée, prêt à l'écraser de coups, lorsque celui-ci lui dit : » Sire, n'avez-vous jamais perdu de batailles, » vous qui êtes pourtant le plus habile général du monde? Eh bien, c'est une bataille » que j'ai perdue aussi, et c'est la première » depuis trente ans! croyez-vous que je n'en » sois pas mille fois plus fâché que vous ? » Le roi ne put s'empêcher de rire de la comparaison. Sa colère fut éteinte, et il remonta sans rien dire dans sa voiture, dès qu'elle fut relevée.

Dans ces voyages annuels tout étoit réglé, et constamment de la même manière; jours et heures de départ et d'arrivée, et gîtes, dont quelques-uns étoient fixés dans des villages,

et chez des pasteurs, s'il n'y avoit pas de maisons plus aisées. Du reste, il ne lui falloit qu'une chambre, un lit, un fauteuil et une table. Sa nourriture alors étoit fort peu de chose; et même depuis la guerre de sept ans, il avoit peu à peu renoncé au souper. Pour une nuit semblable, il faisoit payer 400 francs à son hôte. Ses pages, obligés de lui donner le bras quand il montoit en voiture, et quand il en descendoit, et par conséquent de se trouver à la portière à chaque relais, avoient de plus le désagrément de n'avoir souvent à monter que de jeunes chevaux non encore dressés ou domptés; les paysans ayant adopté comme proverbe, ces mots en parlant d'un jeune cheval trop difficile à manier: « Les » pages du roi le formeront. » Aussi n'y avoit-il pas d'état plus pénible et plus dangereux, que celui des deux pages de la chambre dans ces voyages. Arrivé à son gîte, le roi lisoit, et examinoit tous les placets qu'il avoit reçus dans la journée, chemin faisant et à chaque relais; et à l'instant même ces placets étoient apostillés et renvoyés avec les ordres convenables aux ministres ou départemens desquels les affaires ressortissoient, ou bien il les gardoit dans un porte-feuille particulier pour s'en

occuper à son retour, ou à quelque autre endroit plus éloigné. C'est pour ce travail, qu'il avoit toujours avec lui deux ou trois portefeuilles et une écritoire, que l'on plaçoit tous les soirs devant lui, et que l'on reportoit tous les matins dans sa voiture.

Deux voitures formoient donc tout son train de voyage : la sienne, et celle de sa chatouille. Celle-ci, qui n'étoit qu'à deux places, contenoit, non tout l'argent qu'il se réservoit à lui-même, ce qui formoit la caisse particulière, dite *la chatouille*, et dans laquelle il y avoit quelquefois jusqu'à 50 ou 60 millions de livres, mais seulement la somme qu'il vouloit emporter avec lui ; et le commis de la chatouille, outre quelques registres ou papiers. Ce commis voyageoit de cette manière en voiture, tandis que le gardien de la chatouille, premier domestique du roi, étoit derrière le carrosse de sa majesté, juché au dessus des coffres, et au niveau de l'impériale, avec un ou deux autres domestiques.

Je ne rapporterai ici que trois voyages où il n'a pas voulu être connu, et tous les trois hors de ses États ; l'un à Strasbourg, le second en Hollande, et le troisième à Roswald en Moravie.

Frédéric eut envie de voir Paris. Assez peu de temps après qu'il fut monté sur le trône, il partit de Berlin sous le prétexte d'aller faire ses revues en Westphalie, et même de s'y arrêter quelque temps, afin d'y recevoir le serment de fidélité des habitans de cette province, de s'y occuper de quelques affaires politiques, et d'y visiter et examiner quelques autres objets particuliers; et il prit la route de Strasbourg sous le nom d'un comte de Bohême. Il avoit à sa suite son aide de camp, comte de Wartensleben, que j'ai connu lieutenant-général : il avoit encore deux autres cavaliers dont j'ai oublié les noms, et un page qu'on m'a assuré être ce même M. de Mollendorff, qui est à présent gouverneur de Berlin, et que l'Europe sait être le général le plus respectacle et le plus respecté de la Prusse (1). Tout le monde étoit en habit bourgeois, et les domestiques sans livrée. Il descendit à Strasbourg à l'auberge du Saint-Esprit, et donna son nom supposé de baron ou comte *du Four*, avec sa suite; c'est ainsi que nous

(1) J'ai quelques doutes sur le fait du page : M. de Mollendorff, à cette époque, devoit déjà être officier, à ce qu'il me semble.

l'assure

l'assure l'historien de sa vie : mais ce qui me feroit douter de ce dernier fait, c'est que ce nom n'est rien moins que bohémien ; ou bien il faut supposer qu'il le donna en allemand, et non en français. Le même historien assure que le prince Guillaume, l'aîné des frères du roi, l'accompagna sous le nom de comte de *Schafgotsch :* c'est une autre circonstance que j'ai peine à croire, et dont on ne m'a jamais parlé. Et comment se persuader de plus, que ce frère alla descendre dans une autre auberge, ainsi que le même historien l'assure ?

En descendant de voiture, il demanda à l'hôtesse si elle pourroit lui donner un bon souper, et ajouta qu'il seroit charmé d'avoir la compagnie de quelques colonels français, la priant d'en inviter quelques-uns. L'hôtesse essaya en vain de lui faire entendre que les officiers français, et sur-tout les colonels, exigeoient un peu plus de façon pour se rendre à une invitation semblable : il fallut qu'elle allât à un café militaire, où, heureusement, elle trouva trois colonels parmi beaucoup d'autres officiers, et leur fit comme elle put, à travers mille excuses vingt fois répétées, la commission peu régulière dont elle étoit

chargée. Tout le monde trouva l'idée de M. le baron ou comte allemand très-incongrue. On en rit beaucoup. On imagina que ce devoit être un original très-plaisant et très-curieux à connoître ; et enfin, pour répondre à cette singularité par une autre, les trois colonels acceptèrent et donnèrent leurs noms. Ils arrivèrent peu avant le souper, et furent extrêmement surpris de trouver un seigneur allemand, qui, tout autre qu'ils ne l'avoient imaginé, pétilloit d'esprit, savoit infiniment, étoit d'une gaîté charmante, et d'une politesse aussi aisée que soutenue. Lorsqu'on servit le souper, l'un de ces colonels se trouva placé en face de M. le baron, qui en eut un second à sa droite, tandis que le troisième se retira à l'un des bouts de la table. On n'a pas su me dire comment la conversation se tourna sur le militaire français ; mais dans la suite de ce qu'on eut à en dire de part et d'autre, M. le baron se permit une plaisanterie que l'on pouvoit prendre pour un sarcasme. Le colonel, qui étoit en face, homme d'esprit et aussi vif que Frédéric, releva le propos avec beaucoup de franchise ; le baron voulut le soutenir, ce qui ne pouvoit se faire qu'en l'aggravant. Le vis-à-vis riposta sur le même

ton ? à chaque réplique, les choses devenoient toujours plus sérieuses, les expressions plus énergiques, et le ton plus ferme et plus animé, au point que le défenseur du militaire français étoit sur le point de jeter son assiette au baron, que du moins le comte de Wartensleben et ses camarades le jugeoient ainsi; et étoient prêts à dire: *C'est le Roi de Prusse*; lorsque le colonel placé à la droite de l'étranger fit à son ami des signes si extraordinaires et si expressifs, que tout à coup ce dernier resta immobile, les yeux fixés sur son assiette, ne parlant plus, et paroissant ne plus entendre. M. le baron eut aussi, et comme tout le monde, quelques instans de recueillement: il ne s'y livra toutefois pas long-temps. Il parla d'autres choses, et redevint bientôt aussi aimable qu'il l'avoit été au début. Lorsqu'on se leva de table, le colonel vis-à-vis n'eut rien de plus pressé que de joindre son ami, et de lui demander ce que signifioient les signes singuliers qu'il lui avoit faits. La réponse de ce dernier fut: « Ce baron est un prince dé-» guisé: je le parie du moins, et voici les » preuves que j'en ai: il n'est servi que par ce » jeune homme que vous avez toujours vu » derrière lui. Ce jeune homme ne sert que



» lui. Je lui ai demandé une assiette ; et sans » prendre la mienne lui même, il a appelé » un domestique, et lui a dit : *Prenez l'as-» siette de monsieur.* Cela m'a tellement » frappé, que je n'ai plus perdu de vue ce » petit garçon ; quelques momens après, on » a vanté un vin blanc que l'on avoit à l'un » des bouts de la table. Le soi-disant baron » en a desiré un verre, et le petit garçon le » lui a présenté ; j'en ai demandé autant, et » pour la seconde fois, ce petit gaillard a » appelé un domestique, et lui a dit : *Allez » chercher un verre de ce vin à monsieur.* » Il est évident que ce serviteur est un page : » mais en ce cas vous voyez ce que le maître » est ou peut être. J'étois livré à ces réfle-» xions, lorsque votre dispute s'est élevée. » J'ai cru qu'il y avoit tout à craindre pour » vous à la pousser plus loin ; et telle est la » cause des signes que je vous ai faits. »

Je suis encore obligé de revenir ici à l'historien dont j'ai parlé plus haut. Selon lui, ce fut Frédéric qui alla chercher compagnie au café militaire de Strasbourg.... Frédéric courir les cafés en débarquant, lui qui vouloit voyager *incognito* ! Quelle double inconvenance et quelle absurdité ! Jamais ce roi

ne fut capable de l'une ni de l'autre. Il faut en dire autant de l'anecdote du tailleur et de sa générosité : il faut en dire autant de cette parade où il fut reconnu, et de ces *vivat* dont Strasbourg retentit, et des illuminations qui eurent lieu le soir. Toutes ces circonstances sont aussi dénuées de vérité que de vraisemblance.

Pendant ce même temps, d'autres évènemens se préparoient et se filoient d'un autre côté. Lorsque M. le baron étoit descendu de voiture à l'auberge du Saint-Esprit, il avoit été vu par un grenadier, qui d'abord l'avoit reconnu, et étoit allé en avertir son capitaine. Celui-ci, après avoir bien recommandé le secret au soldat, s'étoit présenté chez M. le Maréchal de Broglie, gouverneur de Strasbourg, et lui avoit rendu compte du rapport de son grenadier. Le maréchal, en ordonnant à son tour de bien garder le secret, avoit envoyé inviter de la part de madame la maréchale et de la sienne, à dîner pour le lendemain, M. le baron et sa compagnie. Lorsque l'on sut que le baron avoit accepté, on fit venir le grenadier; M. le maréchal le prit à part, et l'interrogea pour se bien assurer s'il n'y avoit point de méprise. « . . . . . Monsieur

» le maréchal, lui répondit le grenadier, il y
» a très-peu de temps que j'ai déserté de chez
» lui ; je servois dans le régiment de ses
» gardes, en garnison à Potzdam : tous les
» jours, je le voyois à la parade : cent fois il
» nous a exercés, mes camarades et moi. Je
» le connois donc bien, et c'est lui que j'ai vu
» hier soir descendre de voiture. — Ecoute ;
» si tu me trompois, tu périrois dans les ca-
» chots : si tu ne me trompes pas, tu auras
» un louis pour boire. Quand il arrivera pour
» dîner, je le recevrai ici, et je l'y retiendrai
» assez long-temps : tu seras caché derrière
» cette porte vitrée : tu auras tout le temps
» de l'examiner ; regarde-le bien. Je revien-
» drai pendant le dîner te retirer de là, et t'en-
» tendre sur ce que tu auras à m'en dire. »

Tout se passa comme on l'avoit projeté ; quand on vint dire que madame la maréchale les attendoit pour dîner, on passa de ce premier salon dans la salle à manger. Il n'y avoit pas long-temps qu'on étoit à table, que sur un mot dit par un valet-de-chambre à l'oreille de M. le maréchal, qui l'avoit ainsi projeté et prescrit, celui-ci demanda permission de s'absenter un moment, à M. le baron, qui lui dit, que personne ne respectoit plus que

lui la fidélité à remplir ses devoirs, sur-tout des devoirs publics; et qu'il seroit bien fâché d'en avoir jamais détourné qui que ce fût. Ainsi M. le maréchal alla retirer son grenadier de sa cachette, l'interroger, l'entendre, lui donner un louis et le renvoyer en lui recommandant encore le silence. Il revint à propos pour interrompre une conversation qui auroit pu donner de l'humeur à M. le baron, si elle eût duré plus long-temps... « Monsieur, » lui avoit dit la maréchale, qui n'étoit pas du secret, » avez-vous déjà vu la cour d'Hanovre, dans » vos voyages? — Non, madame; mais je » compte la voir à mon retour. Est-ce que » vous la connoissez? — Beaucoup, monsieur, » j'y ai passé une partie de ma jeunesse; mon » père y étoit ministre de France. Ainsi j'y » ai beaucoup vu les princes, et sur-tout » les princesses de cette maison souveraine. » — Oserois-je vous demander, madame, si » vous en avez été contente? — Infiniment, » monsieur; toutes ces princesses étoient res- » pectables par tant de qualités précieuses! » La mère du roi de Prusse en particulier » réunissoit tant d'amabilité, de bonté et de » vertus! Elle eût été parfaite, si on n'avoit » pas eu à lui reprocher un peu de cette fierté

» dont on prétend que les grandes maisons
» de l'Empire ont peine à se défendre. — J'ai
» l'honneur de vous assurer, madame, que
» jamais je n'ai entendu parler d'elle qu'avec
» le plus profond respect. — Oh! monsieur,
» elle le mérite bien ; il n'y a que cette teinte
» de morgue germanique.... — Je viens de
» vous observer, madame, et j'ai l'honneur
» de vous répéter, que ce n'est que dans les
» termes du plus profond respect, et sans
» aucune réserve, qu'on en a toujours parlé
» devant moi. » Ici M. le maréchal rentra, et renouvela ses excuses, à la suite desquelles on parla d'autres choses. On demanda à M. le baron s'il daigneroit voir le spectacle, et on lui offrit la loge de madame la maréchale. Il répondit que si madame y alloit, il auroit l'honneur de lui donner la main. On lui proposa même un bal au retour, et il eut l'air de ne pas le refuser, sans l'accepter formellement. Mais, après le dîner, M. le maréchal eut la mal-adresse de lui dire : *Sire... M. le baron*.... Cette faute passa comme si elle n'avoit pas été observée, mais elle produisit tout son effet : le roi de Prusse en fut tellement blessé, qu'il a dit plusieurs fois depuis, quand il en a été question : « Ce maréchal est

» un sot; il devoit savoir respecter mon se» cret, ou me faire rendre les honneurs qui » m'étoient dus. » Il alla néanmoins à la comédie avec madame la maréchale; mais il y resta fort peu de temps. Il prétexta quelques affaires, et se retira. Le baron de Poëlnitz m'a assuré qu'en arrivant à son auberge, il y avoit trouvé un paquet de son ministre à Paris, qui lui donnoit les plus fortes raisons pour ne pas aller plus loin, et que ces mêmes raisons avoient achevé de le déterminer à repasser le Rhin. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il envoya commander des chevaux, et partit le lendemain de bon matin.

Lorsqu'il couroit ainsi sur la rive droite du Rhin, pour regagner ses États, il aperçut à une bonne distance, une chaise ouverte qui venoit à lui; et à l'aide de sa lunette, il y reconnut un abbé français, homme d'esprit, avec lequel il avoit souvent causé à Berlin, et qu'il y avoit laissé en partant. Frédéric s'étoit souvent amusé à vouloir engager cet abbé à se faire recevoir franc-maçon, uniquement parce qu'il lui paroissoit plaisant d'amener un bon prêtre catholique à braver une excommunication du pape : l'abbé, qui peut-être l'avoit deviné, avoit su s'en défendre avec autant de

fermeté que d'adresse. La même lunette qui, sur les bords du Rhin, apprit au roi que c'étoit lui qui étoit dans la chaise de poste, indiqua également qu'il étoit profondément endormi; sur quoi le premier fit à l'instant arrêter sa voiture, en descendit un bon pistolet à la main, et cria au dernier, quand celui-ci fut près de lui: *Fais toi franc-maçon, ou meurs.* On peut juger de la surprise de ce prêtre, qui bien assuré que le roi de Prusse étoit en Westphalie, le trouve en se réveillant en sursaut, aux portes de Strasbourg! Ne sachant si c'étoit une illusion, ou une vision du diable, effrayé et troublé, son premier mouvement fut de répondre: *Ah, sire! tout ce qu'il vous plaira; mais ne me tuez pas!* Le roi se moqua de sa peur, le jugea trop poltron pour mériter jamais le titre de *frère*, et lui dit adieu après l'avoir bien plaisanté.

Ce fut à la suite de ce voyage, que se fit, sur les bords de la Meuse, la première entrevue de Frédéric et de Voltaire. Je n'en parlerai point, parce que ce dernier en a publié les circonstances les plus curieuses, quoiqu'avec plus de plaisanterie peut-être que de vérité.

Le voyage en Hollande fut plus heureux que celui en France. Ce fut du fond de la Westphalie que ce roi l'entreprit, n'ayant avec lui qu'un domestique et le colonel de Balby, que j'ai beaucoup connu, et qui est mort fort vieux à Berlin, dans une demi-disgrâce. Ce M. de Balby, qui avoit de l'esprit et de l'amabilité, a été assez long-temps en faveur, jusqu'à l'époque du siége d'Olmutz. Tous deux se déguisèrent le mieux qu'ils purent, et s'annoncèrent par-tout comme musiciens. Je ne citerai que deux de leurs aventures. Arrivés dans une ville où un juif extrêmement riche avoit un cabinet aussi curieux que complet, ils envoyèrent demander la permission de le voir. Le juif répondit qu'il vouloit bien se gêner pour montrer son cabinet aux étrangers un jour par semaine ; mais qu'il ne se rendroit pas esclave pour les indiscrets, et sur-tout pour deux petits musiciens inconnus, qui pouvoient bien attendre le jour qu'il avoit fixé. Frédéric fut vivement irrité de cette réponse, qui ne fut, à ses yeux, qu'une insolence punissable. Il ne l'a jamais oubliée, et le juif hollandais a eu à s'en repentir toute sa vie, non-seulement parce qu'il a su qui étoient ces prétendus mu-

siciens, dont il avoit si mal accueilli la demande ; mais aussi, parce que jamais le roi de Prusse n'a voulu que cet homme fût compris parmi ceux avec qui le gouvernement prussien pouvoit avoir à négocier quelqu'affaire de banque ou de commerce, plus ou moins lucrative.

En passant d'une ville à l'autre, nos deux musiciens prirent place sur un yack, où il y avoit déjà beaucoup de personnes, mais où ils trouvèrent encore une chambre particulière à louer. Après y avoir été quelque temps à s'ennuyer, Frédéric envoya Balby faire un tour dans la salle commune, et examiner s'il n'y auroit pas quelqu'un avec qui l'on pût causer sans se compromettre. Balby revint, au bout d'un quart-heure, annoncer qu'il y avoit un homme, qui lui sembloit réunir les avantages d'une bonne éducation, à ceux que de bonnes études peuvent procurer. Sur cette annonce, il eut ordre d'aller offrir à cet inconnu de venir déjeûner avec eux, et de prendre sa part d'un pâté qui faisoit le fonds de leurs provisions. L'inconnu accepta, et entra ave Balby, qui dit à son maître : « Mon » camarade, voilà un galant homme qui veut » bien recevoir sa part du pâté que nous

» allons ouvrir. — Monsieur, dit Frédéric à
» celui qu'on lui présentoit, vous nous faites
» en cela un vrai plaisir ; pourvu que le pâté
» soit bon ! Faisons-en l'essai : mon ami,
» ajouta-t-il, en s'adressant à Balby, ouvrez-
» le, et servez monsieur. Oserois-je vous
» demander, monsieur, de quel pays vous
» êtes ? — Monsieur, je suis de Suisse. — Ah,
» peuple respectable ! Et de quel endroit de
» la Suisse êtes-vous ? — D'une petite ville
» qu'on appelle *Morges*. — Je vois : vous
» êtes à peu de distance de Lausanne, sur le
» lac de Genève : vous êtes du canton de
» Berne. Etes-vous bien content de votre
» gouvernement ? vos familles patriciennes ne
» sont-elles pas un peu fières ? et même les
» bourgeois de Berne, quand ils viennent
» chez vous, ne font-ils pas les renchéris ? ne
» sont-ils pas exigeans et durs ? — Ces incon-
» véniens, dont nous avons rarement à nous
» plaindre, sont bien compensés par tous les
» avantages dont nous jouissons. — Etes-vous
» établi dans ce pays-ci ? — Non : je n'y suis
» que comme voyageur et étranger. — Quel
» est le motif qui vous y a fait venir ? — C'est
» la suite de mes études qui m'y a amené. —
» Comptez-vous vous y fixer ? Je ne le

» crois pas, ou plutôt je n'en sais rien. — La » bigarrure des différentes formes de gouver- » nemens adoptées en Suisse, ne brouille-t- » elle pas les idées sur les matières politiques, » ou au moins ne conduit-elle pas à une sorte » de scepticisme et d'indifférence? — Non; » on sait que chaque canton est libre comme » il a voulu l'être, etc. » Monsieur le musicien continua ses questions avec tant de persévérance, il entra dans tant de détails, il y mit même si peu de ménagement, que l'inconnu, qui, d'ailleurs, étoit au bout de son déjeûner, en fut impatienté et un peu blessé; si bien, qu'à la fin, au lieu de répondre, il interrompit le questionneur par ces mots: » Permettez-moi, monsieur, de vous obser- » ver que voilà bien des questions pour une » tranche de pâté. — Je vous en demande » pardon, reprit le questionneur: vous savez » que les voyageurs aiment à s'instruire; et il » est d'autant plus juste de m'excuser, si je » me livre indiscrettement à ce desir, qu'il » est rare de rencontrer des occasions aussi » favorables. »

Quand on fut près de se séparer, le musicien dit au Suisse: « Puisque vous n'avez » encore d'engagement pour aucun état,

» voulez-vous bien me donner votre adresse?
» il seroit possible que je trouvasse à vous
» obliger, et je serois charmé d'avoir à vous
» proposer quelque chose qui vous convînt.»
Le Suisse le remercia, et lui donna son nom, et le moyen de lui faire parvenir ses lettres. C'est ainsi qu'ils se quittèrent. Frédéric ne perdit point cet homme de vue : quelques années après, il lui proposa la place de son lecteur, place qui fut acceptée ; et c'est de cette sorte que M. le Catt fut connu de Frédéric, sans le connoître, et lui fut ensuite attaché, comme je l'ai dit ailleurs, et comme je le développerai encore davantage.

Au voyage en Hollande, fait quelques années avant la guerre de sept ans, je ferai succéder un troisième voyage, fait encore *incognito*, mais durant cette même guerre. Quand Frédéric se détermina à lever le siège d'Olmutz, à venir ensuite de la Bohême, où son plan de retraite l'avoit conduit, en Silésie, où il étoit pressé d'arriver, pour s'opposer aux Russes, et arrêter les progrès des Autrichiens ; il divisa son armée en quatre colonnes, qui, chacune sous un chef différent, prirent diverses routes, et marchèrent à grandes journées, en enlevant, ou détruisant,

selon les lois de la guerre, tout ce qui auroit pu devenir utile ou nécessaire à ceux qui auroient eu dessein de les poursuivre. Il se mit lui-même à la tête d'une de ces colonnes, de celle qui sembloit exposée à plus de risque, et marcha à travers les montagnes de la Moravie. Lorsqu'il fut à la hauteur de Roswald, il lui prit envie de profiter de l'occasion pour voir et connoître le comte Hoditz, homme extraordinaire, qui en étoit le seigneur, et qui, depuis tant d'années, y vivoit retiré. Ici je dois commencer par indiquer les principaux traits de la vie de cet homme, afin de motiver la curiosité de Frédéric, et de jeter un plus vif intérêt sur tout ce qui s'est passé entr'eux. Le comte de Guibert a donné une notice du caractère singulier de ce seigneur morave; mais il n'a ni tout dit, ni même rapporté les traits les plus curieux. Comme j'ai particulièrement connu le comte Hoditz, que je l'ai vu très-souvent, et que lui-même m'a aussi détaillé toutes les particularités de sa vie, j'ose promettre que je serai plus exact que le comte de Guibert, et que le tableau que je vais tracer, sera plus complet et plus fini.

Le comte Hoditz-Roswald étoit fils unique d'un seigneur de Moravie, riche et considéré.

déré. Dès sa première jeunesse, il annonça ce qu'il devoit être dans la suite, un très-bel homme, grand, fort, et bien proportionné, visage long et plein, figure noble et animée, caractère franc et hardi, esprit vif et entreprenant, imagination ardente, féconde et originale. Il devint si turbulent au sein de sa famille, que bientôt personne ne put plus en jouir. Le père, en conséquence, le plaça dans une petite ville du pays, chez un maître de pension assez estimé, et à qui on recommanda de le traiter avec une sévérité équitable, mais soutenue et inflexible. Le jeune comte avoit alors treize à quatorze ans; c'étoit le plus grand et le plus hargneux de la pension; il falloit que les autres fussent ses complices ou ses victimes. Dans le nombre, il s'en trouva un qui étoit le plus grand après lui, et qui, disposé à ne valoir guères mieux, devint en peu de temps son camarade le plus chéri, le plus docile et le plus fidèle. Tous les jours, ces deux mauvais garnemens faisoient des sottises nouvelles; tous les jours, on leur infligeoit de nouvelles peines sans les corriger. Le maître de pension étoit au désespoir, et ne savoit plus à quel saint se vouer. L'été vint, et, pour les mieux

punir, ce pauvre homme imagina de profiter de l'un des plus beaux jours, pour donner à sa pension, mais sans les y admettre, une récréation complette et remarquable; il prépara toutes les provisions nécessaires et agréables, et emmena dès le matin tous ses pensionnaires à un endroit assez éloigné et bien champêtre, avec l'invitation de s'y bien divertir. Il n'y eut que Hoditz et son ami qui en furent exclus; on les renferma, au premier étage, dans une chambre dont on laissa la clef à un domestique affidé, avec ordre de leur servir un mauvais dîner, et de leur refuser tout le reste. Quand on fut parti, Hoditz s'écria : « Est-ce donc que nous ne » nous vengerons pas ? .... » Là-dessus ils eurent bientôt concerté un plan de vengeance : ils appelèrent le domestique chargé de les garder, et lui dirent : « Ecoute bien, » et décide-toi; si tu fais ce que nous allons » te demander, nous te donnerons chacun » un ducat : si tu ne le fais pas, tu pé» riras sous nos coups; il en arrivera ce » qui pourra : mais tous les jours, en toutes » rencontres, nous te ferons tout le mal que » nous pourrons. — Eh ! messieurs, que » voulez-vous donc de moi ? — Nous vou-

» tons que tu ailles acheter un grand clou » bien fort, et tant de brasse de bonne » ficelle grosse comme le petit doigt, et que » tu nous apportes le tout avec un marteau, » une écuellée de sang frais pris à la bou- » cherie, et nos épées. — Mais que voulez- » vous faire de tout cela? Que t'importe? » Sois seulement assuré que nous ne ferons » point de mal. » Le pauvre domestique, dompté par la peur d'une part, et séduit de l'autre par les deux ducats, ne manqua pas d'obéir. On lui dit ce qu'il auroit à faire quand la pension reviendroit de sa belle partie de plaisir, et on lui promit de ne pas avouer que ce fût de lui qu'on eût eu tous ces objets.

Quand le soleil se fut couché, Hoditz se déshabilla, et se passa la corde sous la plante des pieds, en l'assujétissant par de bons nœuds autour des chevilles, des genoux, des reins et des épaules, et finit par en faire un cordon assez lâche autour de son cou; après quoi il se r'habilla, et de dessus une chaise il s'accrocha au clou qu'il avoit bien enfoncé dans une poutre au milieu de la chambre; son camarade renversa la chaise à peu de distance, répandit sur le plancher le sang apporté

de la boucherie, se coucha dans ce sang, ayant les deux épées nues près de lui. Pendant ce temps-là, le domestique s'en alla en gémissant au devant de la pension, et raconta aux pensionnaires qui marchoient les premiers, le grand malheur qui venoit d'arriver. A l'instant toute la pension le sut, et le maître lui-même, quoique replet et fort âgé, arriva bien vîte, et tout haletant monta à la chambre, et à la vue de ce spectacle, s'écria, du seuil même de la porte : « Ah! je vois ce » que c'est! ces deux malheureux auront eu » une querelle; ils se seront battus en duel; ce » grand vaurien aura tué son camarade d'un » coup d'épée, et puis il se sera pendu de » désespoir. Allons, il faut faire venir la jus- » tice. » A ces mots, il se retira, et l'on envoya chercher les gens de loi; mais il leur manquoit un chirurgien, et il se faisoit tard. Ainsi on se contenta de mettre les scellés sur la porte, et l'on remit la levée des corps et le proces-verbal au lendemain. Dès qu'ils furent partis, le jeune homme prétendu tué se releva, rendit la chaise à son ami qui se décrocha, se déshabilla, et se débarrassa de la corde dont ils firent une échelle; ils attachèrent cette échelle à la fenêtre, gagnèrent

le pavé, coururent toute la ville, y firent mille avanies aux uns et aux autres, mais surtout firent donner des aubades presque toute la nuit à leur maître de pension. On devine ce que le lendemain apprit à tout le monde. Mais le maître de pension ne voulut plus de ces deux jeunes étourdis, qui furent renvoyés à leurs parens. Le jeune comte Hoditz fut confié à un précepteur qui en fit ce qu'il put.

Après son éducation, le père, pour s'en débarrasser, le fit voyager. Ce fut à la suite de ces voyages, que l'empereur Charles VI en fit un de ses chambellans. Parvenu à cette place, il ne mit à son faste et à sa fierté, d'autres bornes que celles qu'il ne dépendoit pas de lui d'outre-passer. Il ne vouloit pas, entr'autres choses, que son cocher cédât le pas à quelque voiture que ce fût. Un jour, dans une rue de Vienne, il vit avec indignation qu'un vieux carrosse de province marchoit devant lui; il ne fallut dire qu'un mot à son cocher, qui étoit fort habile dans ces sortes d'expéditions : le vieux carrosse fut accroché et renversé contre la borne. Le chambellan voulut voir quel étoit le provincial insolent qui avoit osé prendre le pas sur

lui, et son coup-d'œil, donné par la portière, lui fit reconnoître son père, avec lequel il n'avoit plus de correspondance, et qui étoit venu peut-être autant pour s'informer de lui, que pour faire sa cour à l'empereur. A l'instant où il le reconnut, il se hâta de descendre pour lui demander pardon; mais ce fut en vain : le père refusa de l'entendre, et, dans son extrême colère, jura de ne le revoir jamais, et l'envoya à tous les diables.

Le jeune comte Hoditz ne tarda pas à dépenser toute la succession de sa mère, qu'il avoit perdue, il y avoit long-tems; et il est facile de deviner ce qu'il seroit devenu, si la fortune ne lui avoit alors ménagé une de ces faveurs rares sur lesquelles on ne peut jamais compter. La landgrave douairière de Bareith le vit dans un moment fortuné, en devint amoureuse, et l'épousa. Cette douairière n'étoit pas encore vieille, quoique tante de Frédéric. Elle avoit un douaire qui rendit le comte très-riche, et le sauva de toutes les épines de l'infortune. Aussi lui fut-il toujours très-tendrement attaché. Soit amour, soit reconnoissance, il a été, tant qu'elle a vécu, un modèle digne d'être proposé à tous les époux; et lorsqu'il l'a perdue, il lui a fait éri-

ger un mausolée antique au fond de la partie de ses jardins, qu'on appeloit les *Champs-Elysées*, où tous les samedis soir, il est constamment allé, avec toute sa maison, célébrer sa mémoire, et chanter des hymnes funéraires qu'il a composés pour elle.

Peu de jours après leur mariage, elle lui témoigna combien elle desiroit de le raccommoder avec son père. En conséquence de ce projet, ils rédigèrent ensemble une lettre qu'elle signa, et qu'elle fit expédier, indépendamment de celles que son mari écrivoit de son côté. Le père répondit à la princesse, qu'en daignant épouser son fils, elle avoit fait à toute la famille un honneur infini, dont il étoit en son particulier plus touché qu'il ne pouvoit le dire; et qu'il la prioit de vouloir bien agréer à cet égard l'hommage de sa vive et respectueuse reconnoissance; qu'il desiroit bien ardemment qu'elle n'eût jamais lieu d'en éprouver le moindre regret; que ce seroit pour lui une grande consolation que de pouvoir l'assurer verbalement de son dévouement et de son respect; mais que jamais il ne consentiroit à revoir un fils qui n'avoit existé que pour l'affliger et l'offenser.......
« Eh bien, dit le jeune époux à sa noble dame,

» puisque nous ne pouvons le fléchir, il faut » le vaincre. » Tel est le parti que l'on prit : On fit les préparatifs nécessaires à ce voyage, et l'on partit. On emmena toute la maison de la princesse, ses gardes, ses domestiques, les chevaux, et jusqu'à la batterie de cuisine. Tout cela formoit, outre les gens à cheval et les carrosses, un assez grand nombre de fourgons ou de charriots couverts. C'est pour toutes ces raisons, et pour ne pas fatiguer madame, que l'on fit la route à petites journées ; mais il en résulta un inconvénient : le père fut averti de la visite qu'on alloit lui faire ; il songea à se mettre en état de défense ; il donna ses ordres pour barricader son château, et envoya chez tous ses voisins, à plusieurs milles de distance, demander secours et main-forte pour soutenir le siége dont il étoit menacé.

Le fils, qui prévoyoit et craignoit ce nouvel obstacle, portoit ses regards de tous côtés avec une attention toujours plus grande, à mesure qu'il approchoit davantage de la maison paternelle. Dès qu'il apercevoit un homme dans le lointain, il envoyoit des hussards l'arrêter, et le lui amener ; et ce fut ainsi qu'il arriva à Roswald, ayant fait prisonniers la

moitié des domestiques de son père, et d'autant mieux averti de la réception qui l'attendoit, que l'on avoit saisi sur plusieurs de ces prisonniers, les billets dont ils étoient porteurs. Arrivé devant le château, il en trouva donc toutes les avenues si bien fermées, qu'il auroit fallu des machines de guerre pour les ouvrir. Heureusement il se souvint que, dans un coin négligé des jardins, il avoit vu autrefois une vieille porte donnant sur les champs, et que l'on n'ouvroit jamais; porte à demi cachée sous les ronces et les orties, et qui devoit être comme pourrie. Il s'y transporta avec quelques domestiques, la fit aisément enfoncer, et devint par-là le maître, non-seulement des jardins, mais encore des basses-cours, du rez-de-chaussée, de l'avant-cour et des cuisines. Le père, déjà vieux, et fort maltraité par la goutte, ayant même perdu, depuis plusieurs années, l'usage de ses jambes, et ne pouvant en conséquence se déplacer que dans un fauteuil porté par deux domestiques attachés à ce service particulier; le père n'eut plus d'autre ressource que de se bien clôre dans la partie du premier étage qui formoit son appartement. Le fils disposa en vainqueur de tout le reste, et

de toutes parts on ne suivit plus que ses ordres. Madame la princesse, reçue enfin dans la cour, y fut encore près de deux heures assise sur ses malles ou ballots, en attendant qu'on eût choisi et préparé l'appartement qu'elle occuperoit. On ne manqua pas de faire vîte annoncer au père leur arrivée, qu'il ne savoit déjà que trop. Sa réponse fut assurances de respects pour madame, envoi de monsieur à tous les diables. Pendant deux mois entiers, il y eut constamment mêmes messages et mêmes réponses tous les jours, le matin, à l'heure du diner, et à l'heure du souper. C'étoient les domestiques du vieux comte, qui venoient prendre et lui portoient tout ce dont il avoit besoin.

Cette manière de vivre, cependant, ne pouvoit durer. Deux mois étoient déjà une bien longue épreuve pour tous les trois; l'inflexibilité du père, malgré les supplications de la princesse, et les soumissions du fils, étoient suffisamment constatée; le fils le sentit; il ne lui restoit plus qu'une dernière ruse de guerre, et il l'employa. Il fit dire à son père que bien convaincu qu'il n'obtiendroit pas une consolation qu'il croyoit due à ses sentimens aussi inviolables que respectueux,

il se déterminoit enfin à éloigner un fils malheureux des yeux d'un père irrité ; qu'en conséquence, il avoit résolu de partir dans trois jours, mais que ce seroit un grand scandale que la princesse partît sans l'avoir vu ; qu'il en résulteroit pour tous les trois une mortification aussi peu nécessaire que cruelle ; et qu'ainsi, pour faciliter une entrevue si convenable, il avoit décidé de partir le lendemain, dès le matin, et de passer la journée entière à la chasse : en effet, le lendemain, dès les cinq à six heures du matin, ce ne fut que bruit, tumulte, agitation dans la cour du château, d'où l'on vit successivement sortir, pour gagner la forêt, les provisions faites pour la halte, les gardes-chasse avec les cors, la meute entière avec les guides, enfin la garde de la princesse, les domestiques et les chasseurs, tout à cheval et partant au grand galop. Quand le père fut bien assuré qu'il ne restoit plus chez lui que la princesse, il envoya lui demander la permission de venir l'assurer de ses respects. Elle occupoit la moitié du premier étage, en face de l'appartement du beau-père. Bientôt après sa réponse, ce dernier arriva dans son fauteuil, porté par ses deux domestiques con-

fidentiels, qui eurent ordre ensuite de se retirer. La conversation s'établit bien vîte, et débuta par toutes les protestations que devoit naturellement amener leur position respective. Tout fut affectueux, sincère et extrêmement honnête. Mais voilà que tout à coup le père entend dans la cour le bruit d'un cheval qui arrive au grand galop ; il devine que c'est son fils qui vient le surprendre ; et dans la vive émotion qu'il en ressent, n'ayant pas ses porteurs, il retrouve ses jambes, perdues depuis tant d'années, et s'enfuit se cacher dans son appartement. Il ne s'étoit pas trompé : son fils avoit établi des espions avant de partir, il s'étoit tenu à peu de distance, et dès qu'il eut appris que son père étoit seul chez la princesse, il étoit venu avec la rapidité de la foudre, avoit monté les escaliers tout d'une haleine, et cependant, il ne trouva plus chez sa femme que le fauteuil de son père. Il ne lui restoit plus qu'un mot à dire, c'étoit l'adieu. Il le fit par un billet dont le sens étoit, que s'il n'emportoit pas la douce satisfaction d'avoir vu son père, et de l'avoir fléchi, il emporteroit au moins la consolation de l'avoir guéri. Cette plaisanterie fit rire le père et le désarma. « Je vois bien, dit-il, en

» lisant ce billet, que c'est un original que » rien au monde ne pourra corriger ! Autant » vaut lui pardonner ses sottises passées ; » allez leur dire de venir me voir. » Ce fut donc une phrase inconvenante, qui fit ce que tant de supplications, de soumissions et de respects n'avoient pu faire. Mais au moins le raccommodement fut franc et durable ; et il n'y eut plus entr'eux que bon accord et contentement réciproque, tant que le père vécut. Après sa mort, le comte Hoditz ne songea qu'à rendre Roswald agréable à la princesse ; car ce n'est pas être véritablement juste envers lui, que de représenter tout ce qu'il y a fait d'extraordinaire, comme n'étant qu'une suite d'originalités. Son ambition constante eut pour objet que jamais la princesse ne se repentît de l'avoir épousé. M. de Guibert dit qu'il a dépensé aux travaux de Roswald trois millions de florins ; mais il auroit dû observer que cette somme est provenue sur-tout du douaire de la princesse. Lorsque le même auteur s'étonne de ce que ce même homme extraordinaire a pu soutenir son état de dépenses avec vingt mille florins de rente, il ignore que, plus d'une fois, il a su trouver de très-amples supplémens à ces vingt mille

florins, qui même dans les commencemens ne formoient pas tous ses revenus (1).

Ce fut par ces motifs et avec ces moyens, qu'il se livra sans réserve à son génie, et qu'il créa à Roswald tout ce que M. de Guibert y a tant admiré. Les jardins étoient très-vastes : on conçoit que, placés au centre des montagnes, ils ne pouvoient manquer d'eaux, et qu'il étoit facile d'en varier les sites et les points de vue. Il y eut jardins chinois, américains et autres, arcadie, champs-élysées, tombeaux antiques des Germains, souterrains, pagodes indiennes, hermitages de la Thébaïde, grottes des Druides, canaux et chemins couverts, son propre tombeau, celui de la princesse, entouré de ceux de ses ancêtres; ailleurs, une ville de Lilliputiens, dont les maisons ne s'élevoient pas à plus de trois pieds, et où tout étoit dans les proportions les plus exactes; de toutes parts des cascades, des fontaines, ou des jets-d'eau; en un mot, toutes les imitations qui lui parurent curieuses ou agréables; et le tout animé, garni, et en mouvement ou exercice: les eaux souterraines et les machines

(1) *Voyez* le feuilleton du *Publiciste*, lundi 1er Frimaire, an XI.

cachées donnoient en quelque sorte la vie à toutes les figures. Les jardins de Roswald ne ressembloient donc en rien à ces fameux et orgueilleux jardins si vantés en Europe, où l'on ne trouve que le silence et la solitude, à moins que les hommes n'aillent en foule y porter une ame et de la société.

Le château ne renfermoit pas moins de merveilles que les jardins : les souterrains y présentoient, dans une partie, les mystères de la Passion, taillés dans le roc ; dans d'autres parties, des mines artificielles, et tout ce qu'il falloit pour y établir des illuminations et y donner des danses et des concerts, indépendamment de tout ce qu'il faut pour reporter au rez-de-chaussée et aux étages, ce qu'il vouloit y retrouver de choses utiles, commodes, surprenantes ou agréables. Outre les vastes appartemens qu'il y occupoit, et ceux qui étoient destinés aux étrangers, il y avoit un bâtiment particulier, avec jardin, le tout entouré d'une haute muraille, et uniquement consacré à son sérail, c'est-à-dire, à ses actrices, chanteuses et danseuses. Ce bâtiment n'avoit de communication au dehors, que par une porte qui donnoit dans son appartement, et dont lui seul avoit la

clef : peu d'étrangers y étoient introduits ; les autres pouvoient à peine en soupçonner l'existence.

Toutes les personnes qui tenoient à la maison du comte Hoditz, au moins depuis la mort de la princesse, les domestiques, les acteurs, actrices, chanteurs, cantatrices, danseurs, danseuses et autres, étoient prises parmi ses paysans ; c'est-à-dire, selon les lois du pays, parmi des gens attachés à la glèbe, véritables serfs tels qu'on les retrouve dans le nord de l'Allemagne, en Pologne et en Russie, où on les appelle *mougiks*. Lui-même formoit toutes ces personnes aux emplois auxquels il les destinoit : il étoit leur maître de langue, de chant, de déclamation, et de danse : il est aisé de concevoir qu'il ne les élevoit pas à une haute perfection ; mais aussi ne leur donnoit-il que le vestiaire et la nourriture, et à peine quelques gages excessivement modiques : sa première chanteuse, dit M. de Guibert, n'avoit que deux florins par mois, et quatre-vingt et tant de personnes ne lui coûtoient à ce tire que trois mille florins ; et c'est avec ces secours si foibles et si imparfaits que, selon le temps et la saison, il faisoit servir ses diners ou soupers,

soupers, tantôt chez des Chinois, ou chez d'autres peuples anciens ou modernes, ou même fabuleux ; tantôt au milieu des sauvages, et dans des déserts ou des grottes profondes ; et que le reste de la journée étoit rempli par des spectacles et des fêtes toujours inattendues.

Je n'ai pas besoin de dire combien ses magasins étoient amplement fournis de tout ce qui lui devenoit nécessaire en costumes, décorations, instrumens et ornemens de toute espèce. On comptoit chez lui d'ailleurs, dit encore M. de Guibert, plus de six mille jets-d'eau, dont quelques-uns s'élevoient à une hauteur bien supérieure à ceux que l'on a le plus vantés : il y en avoit même un au milieu de sa table, outre un canal d'eau courante et limpide qui la traversoit dans sa longueur. Le grand canal de ses jardins étoit couvert de petits bateaux très-joliment arrangés, et qui voguoient chargés de toutes sortes de colifichets. Entre ces bateaux, on voyoit des jeux de Naïades et de dieux marins en action. Que dirai-je de plus ? Il avoit mis à contribution les arts et les sciences, les temps antiques et les temps modernes, les peuples civilisés et les peuples sauvages,

l'histoire et la fable. M. de Guibert n'est pas juste, lorsqu'il nous représente le comte Hoditz comme un composé de raison et de folie, d'imagination et de mauvais goûts, de philosophie et de préjugés; et qu'il nous annonce ce qu'il a vu chez lui, comme un mélange bizarre de choses ingénieuses et ridicules : ce que lui-même en raconte, détruit le blâme qu'il joint à ses louanges. Sans doute, cet homme extraordinaire étoit épicurien jusqu'à un certain point : mais il étoit cosmopolite et supérieur aux évènemens, et non livré à l'insouciance dont on l'accuse.

Tel est donc l'homme à qui Frédéric, revenant du blocus d'Olmutz, vint demander l'hospitalité, sous le nom vague d'officier prussien, et n'ayant que l'uniforme, sans cordon ni aucune autre décoration. M. l'officier prussien fut reçu avec beaucoup de politesse : bientôt ils furent également contens l'un de l'autre : l'aisance et la franchise s'établirent entr'eux : M. l'officier, en parlant de tout ce qu'il avoit souvent ouï conter des merveilles et des choses intéressantes de Roswald, parut s'arrêter avec plus de complaisance sur ce qui regardoit feu la princesse, épouse du comte; le comte crut

en conséquence devoir lui offrir de lui en faire voir le mausolée, offre qui fut acceptée avec plaisir. Cette promenade fut dirigée, tant en allant qu'en revenant, de manière que l'on vit presque tous les jardins : mais dans le retour, M. l'officier, en passant sur un pont, aperçut sous l'eau, en lettres de feu, ces mots : *Vive Frédéric le Grand !* Dès cet instant, il devint rêveur, embarrassé et soucieux. En effet, il devoit penser qu'il étoit reconnu ; et comme il se trouvoit sur terre d'Autriche et chez un Autrichien, et qu'il étoit ou entouré ou suivi de troupes ennemies, il pouvoit se reprocher d'avoir commis une imprudence, malgré la bonne opinion qu'il avoit de la loyauté de son hôte : eh! qui lui auroit pardonné cette faute, si le comte, par quelque considération que ce fût, s'étoit déterminé à le livrer? Mais, s'il couroit des risques, comment y échapper? Et quel parti prendre dans la position où il étoit, et à l'entrée de la nuit ?

Le comte qui l'avoit effectivement reconnu, ou deviné, puisqu'il ne l'avoit jamais vu ; le comte qui étoit attentif à tout, s'aperçut bien vîte du nuage qui s'étoit formé dans l'ame et élevé sur la physionomie du roi, il ne lui

fut difficile ni d'en deviner la cause et l'objet, ni de se décider sur le moyen de le dissiper. Il se hâta de ramener son hôte au château; et dès qu'on y fut rentré, il lui dit: « M. l'of-
» ficier, vous me paroissez avoir quelques
» inquiétudes: j'en respecte la source et le
» secret: cependant il est naturel de craindre
» que je n'y sois pour quelque chose; et en
» ce cas, vos inquiétudes seroient pour moi
» le sujet d'un véritable chagrin, et en même
» temps une offense que je ne mériterai ja-
» mais. Ayez la bonté de m'entendre..... Je
» suis né et j'ai vécu sujet de la maison d'Au-
» triche: mais il y a de longues années que
» je n'en suis plus le serviteur. Je n'enfreins
» aucune des lois de mon pays, en ce qui
» me concerne; mais je ne me mêle et ne
» m'occupe d'aucune affaire politique. Je
» suis à cet égard aussi cosmopolite qu'un
» homme d'honneur peut l'être: et tous les
» honnêtes gens sont mes compatriotes. M.
» l'officier, vous êtes Prussien; vous dé-
» fendez votre patrie: eh bien, je vous en
» honore davantage! Il y a guerre entre votre
» pays et celui auquel la fortune m'a attaché:
» qu'en concluerons-nous? Vous remplirez
» les devoirs de votre état; et moi,

» mien, je suivrai mon plan : du reste, nous
» ferons tous les deux des vœux pour la paix.
» Je ne me fatigue point l'esprit à rechercher
» qui a tort du roi de Prusse ou de l'impé-
» ratrice-reine : je sais que les cours ont sou-
» vent des motifs, des secrets qu'elles ne nous
» disent pas, et que nous ne pouvons pé-
» nétrer : sur quoi donc me fonderois-je,
» pour décider que l'une a tort et que l'au-
» tre a raison ? Et comment pourrois-je pren-
» dre une part active à leurs guerres, sans
» risquer de me ranger du côté de l'injus-
» tice ? M. l'officier, je borne ma science à
» deux points seulement en cette circons-
» tance : je sais que Frédéric est un des plus
» grands hommes dont l'humanité ait eu à
» se glorifier jusqu'ici : je sais que Marie-
» Thérèse, dont j'ai eu l'honneur de servir
» le père, est aussi une femme rare et une
» grande impératrice : je m'arrête là, et je
» recevrai de mon mieux les fidèles serviteurs
» de l'un et de l'autre, s'ils daignent s'arrêter
» chez moi. En y venant prendre quelques
» heures de repos, monsieur l'officier, vous
» m'avez rendu justice, parce que vous m'a-
» vez témoigné par-là une confiance infini-
» ment honorable et flatteuse, mais que je

» mérite et que je mériterai toujours. Si, en » ce moment, cette confiance vous abandonne ; si vous croyez ne pas être ici en » sûreté ; si vous ne craignez pas de me faire » une peine très-douloureuse et une injure » grave, monsieur, ordonnez, disposez de » tout, partez ; je vous procurerai les guides » et les secours dont vous aurez besoin : mais » si vous voulez continuer d'être juste envers » moi, comptez que vous êtes chez vous, ou » si vous voulez, chez un homme d'honneur ; » et reprenez une sérénité d'autant mieux » fondée, que je vous déclare que tout ce qui » existe ici répond de vous, et périroit plutôt que de souffrir qu'il vous fût fait aucune » violence ou aucun mal..... »

Le ton de noblesse, de franchise, de loyauté et d'énergie avec lequel le comte dit tout cela à son hôte, calma entièrement ce dernier, qui excusa l'air soucieux qu'il avoit eu, en prétextant la chaîne de ses devoirs ; il reprit peu à peu toute sa gaîté ; et le reste de la soirée fut aussi agréable pour l'un que pour l'autre.

Lorsque le traité de Hubersbourg eut rendu la paix à l'Empire, ou mieux à l'Europe, Frédéric voulut profiter de l'occasion de ses

revues en Silésie, pour revoir le comte Hoditz: il partit des environs de Neisse, et arriva de fort bonne heure à Roswald, accompagné d'une partie de sa suite, et en particulier du prince Frédéric de Brunswick, qui est actuellement duc d'Oëls. Ce fut à cette occasion que le comte, quoique pris en quelque sorte à l'improviste, donna, dans moins de douze heures, cette fête que cite M. de Guibert, comme ayant eu lieu sept ou huit ans avant son voyage, fête dont ce dernier n'indique pas l'à-propos; mais dont il assure que les détails seroient incroyables, si l'on n'en voyoit pas encore sur les lieux, les moyens et les débris: cette fête, en effet, embrassa tous les jardins et le château: ce fut à chaque pas des féeries et des enchantemens, nouveaux spectacles, et surprises nouvelles. Rien ne manqua à cette fête: la musique exécuta, pendant le souper, un air charmant, que le comte fit dans le jour, et que la musique des régimens prussiens a long-temps exécuté dans ses marches, comme le morceau le plus brillant et le plus agréable que l'on connût alors; air composé sur ces paroles si simples: *Vivez, vivez, prince admirable, toujours content et sans souci*, etc.

J'ai dit que le comte Hoditz avoit, plus d'une fois, trouvé des supplémens à sa fortune, devenue trop modique pour ses besoins et ses goûts. Ce mot porte sur un fait qu'il faut indiquer ici. Par d'anciens actes très-valables, la terre de Roswald devoit appartenir à l'évêque et au chapitre d'Olmutz, en cas que la maison des comtes Hoditz vînt à s'éteindre. Or, le comte, dont nous parlons, étoit seul, et n'avoit point d'enfans. Lors donc qu'il étoit trop pressé de besoins, il écrivoit au chapitre et à l'évêque : « Il me » faut vingt ou trente mille florins dans tant » de mois ; si vous ne me les envoyez pas au » terme fixé, je vous déclare que je me ma- » rierai, que j'épouserai une personne jeune, » belle, aimable, et bien constituée ; et que » je prendrai si bien mes mesures, qu'il y » aura bien du malheur, si je n'ai pas un » héritier dans l'année. »

Ce petit billet produisit à plusieurs reprises l'effet que le comte en attendoit : mais enfin l'évêque et les chanoines d'Olmutz trouvèrent que le comte revenoit trop souvent à la charge : vers la fin de 1776, ils se fâchèrent, et s'adressèrent aux puissances pour conserver leurs droits à la terre, et ne plus rien

donner. La colère fut grande de part et d'autre ; et le mariage se seroit certainement fait, si Frédéric n'étoit pas intervenu comme médiateur. Ce fut dans ce même hiver, où Frédéric eut une si longue et si douloureuse attaque de goutte, qui ne l'empêcha pas de gouverner ses États à l'ordinaire, et de lire toute l'histoire du Bas-Empire ; ce fut, dis-je, dans ce même temps, qu'il entreprit cette négociation, et qu'il la termina heureusement. Il fut conclu que l'évêque et le chapitre auroient Roswald à régir sous le nom du comte, tant qu'il vivroit, et qu'ils lui donneroient annuellement une somme convenue ; et que le comte viendroit, comme ami, vivre et finir ses jours auprès de Frédéric. Comme ce pauvre comte, âgé alors de 75 ans à peu près, souffroit horriblement de la gravelle, et ne pouvoit pas supporter en voiture, les cahottemens d'une route même assez courte, le roi lui fit construire sur l'Oder, une sorte de petite frégate, où le comte avoit sa chambre, celle de son sérail, sa cuisine, et une salle commune ; bâtiment sur lequel ce vieillard, suivant les fleuves, et passant de l'un à l'autre au moyen des canaux établis dans le pays, vint de la haute Silésie à Potzdam, sans fa-

tigue et sans risque. C'est encore de la même manière que, de temps en temps, il venoit nous voir de Potzdam à Berlin.

La première visite qu'il nous fit, fut au moins de dix à douze jours. La prince Frédéric de Brunswick obtint de lui, non sans peine, qu'il lui donneroit une de ses soirées; le comte n'étoit si difficile, que parce que le palais du prince étant fort éloigné du château, ce long trajet sur le pavé, même en n'allant que le pas, étoit cruel pour ce vieillard souffrant. Il promit cependant, par attachement pour le prince; et cette promesse fut faite un soir pour le lendemain. Le prince forma à l'instant son plan de réception, et envoya tout de suite les rôles à ceux qui devoient y être employés. Madame du Troussel vint à dix heures du soir, en sortant de chez la reine, me prier, de la part du prince, de me rendre chez lui le lendemain soir de bonne heure, dans le costume d'un maître d'école de village, avec un compliment pour le comte Hoditz: elle me développa tout le projet du prince, et me dit qu'elle viendroit me prendre avant six heures pour nous y rendre.

Je composai mon compliment le lendemain matin, et me tins prêt à partir, en habit noir

et grande cravatte. Lorsque, chez le prince, nous fûmes avertis que la voiture du comte approchoit, nous nous rendîmes tous dans la cour, qui étoit entre le palais et le jardin, et où il avoit été ordonné de le faire entrer. Là, on voyait sur le perron, au dessus de la porte, une enseigne d'auberge, avec ces mots: *A l'amitié!* Les personnes qui se présentèrent à la portière de la voiture, pour recevoir le comte, furent principalement le prince, habillé comme aubergiste, et la princesse en hôtesse; ensuite le comte de Lottun, général commandant de Berlin, en berger; M. Dadrekast, ancien officier du régiment des gardes, homme très-grand, représentant un chef et guide d'ouvriers pour les travaux champêtres, etc. Le comte Hoditz alloit de surprise en surprise, à mesure qu'il fixoit les personnes, et se confondoit en témoignages de reconnoissance, en voyant dans ces divers accoutremens, le prince et la princesse, ainsi que le comte de Lottun, qu'il connoissoit: mais M. Dadrekast et moi, nous lui causions un embarras d'autant plus grand, qu'il nous voyoit pour la première fois, qu'il ne devinoit pas nos rôles, et que M. Dadrekast, droit, roide et sérieux, ne manquoit pas, à

chacun de ses regards tournés vers lui, de lui faire une révérence bien gauche, tandis que moi, je ne cessois de lui répéter l'apostrophe *monseigneur*. A la fin il comprit qu'il falloit bien finir par m'entendre. Quand j'eus débité mon compliment, et qu'il m'eut remercié, on le prit par les deux bras pour le conduire dans le palais : en y entrant, il trouva le grand écuyer comte de Schaffkotsch, moins âgé que lui de plusieurs années, mais non moins vieilli par les jouissances de la vie ; il le trouva, dis-je, transformé en abbé, et lui donnant la bénédiction : « Ah, mon ami ! » s'écria le comte Hoditz, quel métier faites- » vous là ? Quand le diable fut vieux, il se fit » hermite ; oui, hermite, mon ami, mais non » pas prêtre ! Ah ! ne soyons pas pis que le » diable ! »

Arrivés à deux ou trois pièces du rez-de-chaussée, nous nous arrêtâmes dans la première, où l'on ne trouva que des bancs de bois de sapin, et une grande table de même calibre, sur laquelle étoient une assiette de tabac haché, des pipes de terre, un pot de bierre, une bouteille d'eau-de-vie et des verres. M. Dadrekast présenta successivement, et avec sa gravité toujours la même, toutes ces sortes

de régals au comte, qui refusa tout. Alors on passa dans la seconde pièce, où étoient quelques musiciens, et où madame l'hôtesse le pria à danser.... « Ah, madame! s'écria-t-il, » que me proposez-vous? mais on ne résiste » point à vos ordres: daignez seulement vous » souvenir de mes douleurs, et veuillez par » pitié les abréger! » Elle ne fit avec lui que deux tours de menuet. Tout le monde fut singulièrement frappé des grâces, de l'aisance et de la dignité avec lesquelles cet homme superbe, et d'une figure si noble, fit ces deux tours; et l'on convint que l'on n'avoit jamais vu exécuter cette danse avec plus de noblesse. Quand madame l'hôtesse eut ainsi fait quelques pas de danse avec tous les hommes priés à cette fête, il vint un grand homme, habillé à peu près comme les pénitens blancs, et représentant une ombre des Champs-Elysées, qui, annoncé par une musique imposante, s'arrêta devant le comte et déroula une grande feuille de parchemin, portant ces mots: *Suis-moi! c'est l'ordre des dieux*. On suivit l'ombre, qui nous conduisit au premier étage, la musique qui l'annonçoit, continuant toujours: la première pièce où nous entrâmes formoit une vaste grotte, au fond de laquelle étoit le

tombeau d'Anacréon. Le secrétaire du prince qui étoit bon musicien, et avoit une fort belle voix, faisoit le rôle de ce héros des plaisirs: il chanta un air italien, dans lequel Anacréon se plaignoit douloureusement de ce qu'il y avoit enfin au monde un vieillard qui, plus aimable que lui, ne pouvoit manquer d'éclipser toute sa gloire; et en rejetant ensuite toute idée de vengeance, comme indigne de lui, terminoit sa complainte par se résoudre à ouvrir les Champs-Elysées à son rival. A cette conclusion, le rocher s'ouvrit, et nous entrâmes dans les Champs-Elysées, c'est-à-dire dans une très-grande salle ou galerie, décorée dans tout son pourtour d'une verdure épaisse, derrière laquelle des lampions de diverses couleurs, étoient cachés, de manière cependant à répandre de toute part, une lumière vive, dont on ne voyoit pas la source. C'est là que le souper étoit servi par des ombres semblables au guide qui nous y avoit conduits. Au moment où l'on se mit à table, la musique débuta par l'air que le comte avoit composé pour Frédéric à Rofwald, air que le prince s'étoit procuré, dans le temps, à l'insu de l'auteur, et dont ici on parodia les paroles, en substituant le mot *comte* au mot

prince. Ce fut pour le comte Hoditz une surprise agréable, et une sorte de galanterie, dont il fut plus touché qu'on ne peut dire; il en eut les larmes aux yeux, et il en résulta qu'il en conçut pour nous tous une amitié toute particulière : non-seulement il fut extrêmement gai, mais il porta la confiance jusqu'à vouloir, après souper, nous conter l'histoire de sa vie dans les plus petits détails, histoire qui nous retint une grande partie de la nuit. Je l'ai revu très-souvent depuis ce jour, tant chez le grand écuyer Schaffkotsch, que chez M.r de Launay, et ailleurs, d'autant plus qu'il m'avoit pris en amitié.

Cet homme, vraiment extraordinaire, a ainsi terminé sa carrière à Potzdam, où il remplaçoit milord Marshal auprès de Frédéric : il est mort peu d'années après y être arrivé, ayant près de quatre-vingts ans. « Comment se peut-il, mon cher comte, » lui dit un jour Frédéric, dans les premiers temps de leur réunion, « que vous n'employiez » à présent qu'une garde-robe si simple, et » pour ainsi dire bourgeoise, vous qui, du- » rant toute votre vie, et même parmi les » Moraves, avez toujours eu le caractère, » les habitudes, et toutes les marques d'un

» grand seigneur? — Sire, répondit le comte,
» les étoiles et les planètes brillent d'un éclat
» assez vif dans l'obscurité de la nuit : mais
» toutes disparoissent à l'approche du soleil.
» On peut se permettre quelque représenta-
» tion chez soi, au fond d'une province : à la
» cour d'un grand roi, tout le monde devient
» petit et nul : il n'y a rien de grand ici que
» Frédéric : je n'y saurois être trop modeste
» trop simple. »

Ce trait montre combien Frédéric desiroit que chacun fît une dépense convenable à son état, et combien il mettoit de ménagement à manifester ce desir, lorsqu'il s'agissoit de personnes pour qui il vouloit avoir des égards. Il étoit bien vif et bien ferme, mais il avoit appris à être modéré et indulgent, quand il le croyoit juste et nécessaire.

FRÉDÉRIC

FRÉDÉRIC

DANS SA VIE INTÉRIEURE ET DOMESTIQUE.

Lorsque Frédéric devint roi, il avoit vingt-huit ans et quatre mois : car il étoit né le 24 janvier 1711 ; et Guillaume mourut le 31 mai 1740. Ce nouveau monarque chargea le baron de Poëlnitz du soin de diriger les funérailles de son père, lui recommandant bien de suivre avec fidélité les dispositions contenues dans le testament du feu roi, et jusqu'à la quantité et qualité du vin qu'il étoit ordonné de faire servir à ceux qui auroient accompagné le convoi ; pour lui, pressé de se livrer aux affaires, il ne voulut s'occuper que de ses nouvelles fonctions : mais il sentit vivement la nécessité de régler son travail. Il s'étoit heureusement convaincu que chaque jour ramenant ses travaux, il falloit qu'il s'arrangeât de manière à ne jamais remettre les affaires d'un jour à un autre jour ; comme d'un autre côté, il s'étoit assuré que pour

faire beaucoup et bien, nous n'avons pas de plus sûr moyen que l'ordre toujours soutenu, et fondé sur la masse et la nature de nos occupations. Il prit donc et d'après ses calculs, la résolution de se lever habituellement à quatre heures du matin, et de distribuer les heures de la journée, ainsi qu'on va le voir. Il donna, en conséquence à ses domestiques, ordre de l'éveiller à l'heure qu'il avoit fixée; mais il étoit naturellement dormeur, et ce n'avoit pas été sans peine qu'il avoit déjà pris à Rheinsberg, l'habitude de se lever entre cinq et six heures: aussi fut-ce en vain que dans les premiers jours, on venoit lui dire qu'il étoit quatre heures; il ne manquoit pas de se rendormir pour au moins une bonne heure encore. On conçoit qu'ensuite il se mettoit en colère, qu'il grondoit et menaçoit ses domestiques: mais de quoi ceux-ci pouvoient-ils être coupables? N'étoit-ce pas ce même roi qui, à quatre heures, les renvoyoit, ou leur demandoit grâce? Enfin il comprit qu'il ne devoit s'en prendre qu'à lui-même, et qu'il falloit qu'il employât un moyen violent pour se vaincre, et il enjoignit, sous peine d'être soldat pour la vie, de lui jeter sur le visage, à quatre heures du matin, une serviette

trempée dans de l'eau froide. Ce fut ainsi qu'il contracta l'habitude de se lever de si bonne heure, habitude qu'il a conservée jusqu'après l'âge de soixante ans. A cette dernière époque, après avoir perdu plusieurs dents, il cessa de jouer de la flûte : et dès-lors il n'eut plus que rarement ses petits concerts de six à sept heures du soir ; ce qui lui fit gagner une heure par jour, et lui procura le moyen de retarder son lever d'une heure.

Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il y avoit pourtant quelques exceptions inévitables à la distribution de son temps, telle que je l'indique : mais il n'y en avoit point qui ne fussent occasionnées par des circonstances extraordinaires. Les fêtes données pour quelques grands évènemens, les voyages qu'il avoit à faire, et les revues annuelles de ses troupes, amenoient nécessairement un autre ordre. C'est ainsi qu'un soir où il m'avoit fait appeler avant six heures, il porta tout à coup ses regards sur une pendule, et me dit : » Monsieur, il est sept heures moins un quart, » j'ai encore une lettre à écrire, et à sept » heures il faut que je dorme, parce qu'à une » heure du matin il faut que je me lève, et » que je sois dans la plaine de Temploff vers

» les trois heures ; je vous reverrai encore » demain, si j'en ai le temps. Pour aujour» d'hui, je vous souhaite le bon soir. » Le jour où il me parloit ainsi, étoit la veille du premier jour de ses revues à Berlin.

Je ne parle ni de sa toilette, ni de sa garderobe. Il s'habilloit au moment de son lever, c'est-à-dire, qu'il mettoit ses bottes ; que ses boucles, son toupet et sa queue ne lui prenoient pas plus de deux ou trois minutes, et qu'il lui en falloit encore moins pour achever de s'habiller. Il n'avoit point de pantoufles ; ni de robes-de-chambre ; je ne l'ai vu que trois ou quatre fois en habit de couleur, assez vieux et fort simples, et autant de fois peut-être en longs casaquins d'indienne qui lui descendoient jusques sur les genoux. Mais pour mettre ces casaquins, il falloit qu'il fût bien malade : et encore en ces occasions, avoit-il toujours le chapeau et les bottes.

Au moment où il se levoit, le page lui apportoit la corbeille des lettres venues à son adresse, telle que les secrétaires du cabinet l'avoient envoyée. Il étoit seul à les lire jusques vers les huit heures, ayant grand soin de bien examiner d'abord si les cachets étoient entiers et intacts, car il craignoit, non sans

raison, que les secrétaires du cabinet n'ouvrissent celles qui leur seroient suspectes pour en savoir d'avance le contenu, et les supprimer lorsqu'elles pouvoient les compromettre. Il étoit résulté de là, qu'il étoit l'homme du monde qui connoissoit le mieux les cachets des familles et même des particuliers. Aussi arrivoit-il souvent qu'il n'ouvroit pas même les lettres de ceux à qui il ne vouloit pas répondre, et qu'à la seule inspection du cachet, il les jetoit au feu en hiver, et sous la table, en les déchirant, quand on étoit en été.

Pour les lettres qu'il ouvroit, il en faisoit trois paquets distincts et séparés; le premier, formé de celles dont il vouloit accueillir les demandes, lettres auxquelles il faisoit un pli en retournant la feuille en dedans; le second paquet, comprenant celles auxquelles il ne vouloit répondre que par un refus, et dont il plioit le feuillet en dehors; et le troisième, réunissant toutes celles sur lesquelles il vouloit consulter avant de répondre, ou qu'il vouloit renvoyer à quelque ministre ou département: celles-ci avoient un double pli, moitié en dedans, moitié en dehors.

Vers huit heures, lorsque tout étoit ainsi

examiné, lu et distribué, l'un des secrétaires du cabinet entroit, un seul, souvent le plus ancien, celui du moins qui plaisoit le plus, et que pour cela on regardoit comme le premier. Ce secrétaire, que les trois autres attendoient dans le salon, reprenoit les trois paquets l'un après l'autre; et tandis que le roi déjeûnoit, ce secrétaire réduisoit à haute voix, chaque lettre à une seule phrase fort courte, en disant: *Tel demande telle chose*; et le roi indiquoit sa réponse avec le même laconisme, sauf les observations particulières, lorsqu'il y avoit lieu. Quand, par exemple, c'étoit une femme qui avoit écrit, il ne manquoit pas de dire, sur-tout quand la réponse étoit un refus: « C'est une femme, il faut » lui écrire poliment. » Le secrétaire désignoit les ordres donnés au haut de la lettre, par un seul trait de crayon, tous les quatre ayant entr'eux pour cet objet, une sorte de chiffre que chacun étoit tenu d'apprendre dès le premier jour de son service. Il y a deux circonstances qu'il ne faut pas oublier ici; l'une, qu'en écrivant au roi, il falloit choisir son papier et rédiger la lettre, de manière à ne jamais tourner le feuillet; sans quoi, on lui donnoit une peine de plus et beaucoup

d'humeur. Il s'embarrassoit fort peu de l'usage qui prescrit les intervalles à garder selon les rangs. L'autre circonstance, c'est que tout maître de poste qui faisoit partir des lettres pour le roi, y joignoit une feuille où ces lettres étoient désignées et comptées, et où se trouvoit l'adresse de ceux qui les avoient écrites : car il ne falloit pas que les individus jetassent ces lettres dans la boîte commune ; on étoit obligé de les remettre dans l'intérieur du bureau, et d'y donner l'adresse de ceux qui les avoient écrites. Toutes ces précautions avoient deux objets : l'épargne du temps et le desir de n'être pas trompé. Pour le premier de ces deux points, Frédéric avoit aussi bien atteint son but qu'il étoit possible: et comment imaginer un ordre plus parfait que celui qu'il avoit établi ? Mais pour le second point, il ne put parvenir qu'à être moins trompé que les autres. Dans les occasions importantes ou intéressantes, les secrétaires se permettoient encore quelquefois de supprimer des lettres, soit en altérant les feuilles des maîtres de poste, soit en supposant qu'il n'y en avoit point eu. Je vais prouver ce fait par une anecdote particulière.

Le roi avoit créé douze places de chirur-

giens français pour le service de ses armées, lorsqu'il étoit en guerre : ces places étoient un objet de jalousie pour les Allemands, on le pense bien ; et messieurs du cabinet avoient grande envie de les faire passer à des chirurgiens du pays. A la vacance d'une de ces places, un Français, chirurgien, jeune encore et voyageur, se trouvant à Berlin, la demanda par deux lettres consécutives, et n'eut point de réponse. Cet homme me fut recommandé par d'autres compatriotes ; de sorte que, pour l'obliger, je lui dictai chez moi, une troisième lettre au roi ; je la cachetai ensuite de mon cachet ; j'y mis l'adresse de ma main ; et je la portai à la poste comme si elle étoit de moi : les secrétaires du cabinet ne me suspectant pas, la lettre parvint, et le Français eut la place dès le lendemain. Je fis en cela une étourderie, il faut en convenir : mais mon protégé n'avoit fait aucune mention de ses premières lettres : ainsi personne ne fut compromis : d'ailleurs, on pouvoit croire que mon rôle en cette occasion n'étoit qu'une suite de circonstances innocentes : le hasard avoit pu engager cet homme à me remettre cette lettre ; et sa confiance m'engager moi-même à la clorre et à la remettre

à la poste : comme compatriote, il pouvoit m'être connu, et indiquer son domicile chez moi. Tout concouroit à me justifier ; et le succès le fit encore mieux que tout le reste.

Je reviens à la distribution des heures de Frédéric. Lorsque le secrétaire favori sortoit du cabinet de sa majesté avec une immense liasse de lettres, il la partageoit avec ses confrères en quatre parts à peu près égales ; et chacun d'eux alloit faire les réponses indiquées au crayon : pour cela, ils n'avoient pas un instant à perdre ; car il falloit que toutes ces réponses fussent apportées à la signature à quatre heures du soir au plus tard : il n'étoit jamais question de diner pour ces messieurs : ils n'avoient pour toute la journée que le déjeûner et les bouillons : le souper étoit leur seul repas. En effet, ils avoient régulièrement une corbeille pleine de réponses à faire, minutes et copies, toutes de leur main, vu qu'il ne leur étoit pas permis d'employer quelque étranger que ce fût, à ce travail. Après que le roi avoit signé toutes ces réponses, il restoit encore aux secrétaires à les expédier ; en quoi leurs domestiques les aidoient, c'est-à-dire, que ceux-ci faisoient les enveloppes, et cachetoient les

lettres, les adresses devant toujours être écrites de la main des secrétaires eux-mêmes. La raison qui avoit fait donner cet ordre, c'est que le roi ne vouloit pas que l'on sût à qui il écrivoit. Il faut noter encore qu'au moment de la signature, sa majesté lisoit régulièrement quelques lettres prises au hasard, au moins une sur vingt, et que s'il étoit arrivé qu'il y eût trouvé quelque infidélité, le secrétaire qui l'auroit faite, eût été perdu sans ressource. A cinq heures ou à peu après, le tout étoit remis au chasseur, qui arrivoit toujours à Berlin avant neuf heures du soir; et dès l'instant de son arrivée, toutes celles de ces lettres qui étoient pour la ville, étoient portées à leur adresse. Ainsi quiconque n'avoit pas de réponse le lendemain du jour où il avoit écrit, étoit assuré de n'en avoir plus à attendre, à moins que sa demande ne fût de nature à être renvoyée à quelque ministre ou chef d'administration.

Les quatre secrétaires du cabinet étoient nécessairement esclaves pour toute leur vie. Le roi exigeoit qu'ils vécussent dans une très-grande solitude : on ne les voyoit nulle part : ils n'avoient aucune société, même chez eux. Il est vrai que le roi avoit soin qu'ils fussent

bien logés ; qu'ils eussent chacun un jardin agréable ; et que rien ne leur manquât du côté des douceurs de la vie : leurs appointemens montoient d'ailleurs à quarante mille francs par an. Mais on ne souffroit chez eux aucune personne qui parût devoir être suspectée d'intrigue ou d'indiscrétion. Je n'en ai connu qu'un seul qui fût marié : c'étoit le conseiller Müller. Le roi, en lui offrant cette place, lui dit : « Je vous propose de vous » immoler au service de l'État. Voyez si vous » en avez le courage. J'avois résolu de ne » jamais employer d'hommes mariés dans » mon cabinet ; et je sais que vous avez » femme et enfans : c'est donc une exception » à une règle très-importante, que je me » détermine à faire en votre faveur : je le » fais en conséquence de l'estime particulière » que j'ai pour vous, et de la ferme espé- » rance où je suis, que votre femme et vos » enfans n'approcheront jamais de votre ca- » binet de travail ; qu'ils ne sauront jamais » rien, et ne se mêleront d'aucune affaire. » Vous n'oublierez pas en un mot que pour » mon service, il faut n'avoir ni famille, ni » parens, ni amis. » M. Müller accepta, parce qu'il n'osa refuser : sa nomination fut

pour toute sa famille, le sujet d'une profonde affliction ; tous fondoient en larmes ; tant ces places paroissoient redoutables à tous ceux qui n'étoient pas aveuglés par l'ambition ; ou emportés par le génie de l'intrigue.

Lorsque Frédéric avoit renvoyé les secrétaires du cabinet, vers les neuf heures du matin, il faisoit entrer son premier aide-de-camp, qui pour l'ordinaire étoit un officier-général : c'étoit entr'eux deux que se traitoient les affaires militaires : là, Frédéric ordonnoit tout ce qui pouvoit intéresser la discipline ; il nommoit aux places vacantes dans ses régimens, et pourvoyoit à tout ce qu'exigeoit cette branche si importante de son administration. L'aide-de-camp ne le quittoit guère que chargé d'un long travail pour jusqu'au lendemain.

Vers dix heures du matin, le roi alloit souvent exercer lui-même son régiment des gardes, ou quelque autre corps de la garnison de Potzdam ; et cette occupation le retenoit jusqu'à l'heure de la parade, après laquelle il alloit diner. Mais souvent aussi il consacroit ces deux heures à des lectures, ou à ses compositions littéraires, ou à la musique, ou à quelques lettres particulières.

C'est là le temps où il a presque composé tous ses ouvrages, tant en prose qu'en vers : alors, on le voyoit se promener dans ses jardins, un livre sous le bras, accompagné de trois petites levrettes, et suivi d'un page ou d'un valet-de-pied : c'est alors aussi qu'il donnoit ses audiences, et qu'enfin il plaçoit les occupations accidentelles et qui n'avoient pas d'heure fixe. Au reste, à mesure qu'il a plus avancé en âge, il a toujours moins paru à la parade, sur-tout depuis la guerre de sept ans.

A midi juste, il dinoit avec les convives qu'il avoit fait inviter à dix heures du matin. Ces convives ont été, selon les temps, des gens de lettres, quelques courtisans, des généraux, et les princes de Brunswick qui se trouvoient près de lui.

Ses déjeûners étoient pour l'ordinaire du chocolat ou des fruits ; ses diners étoient fort bien servis, car, si Frédéric étoit naturellement dormeur, il n'étoit pas moins friand et gourmand. D'ailleurs, le diner étoit pour lui un temps de délassement ; il y étoit presque toujours gai et causeur. Quand il n'avoit pas de promenade en vue, il prolongeoit ce repas jusqu'à près de trois heures ; mais, lorsqu'il

faisoit beau et qu'il vouloit se promener, ou lorsqu'il avoit à s'occuper de quelqu'étude ou de quelque lettre, il n'y restoit pas plus d'une heure. Lorsqu'on étoit au dessert, le chef de cuisine lui présentoit des tablettes et un crayon, et lui-même il écrivoit son menu pour le lendemain. Il aimoit particulièrement les pâtés et les fromages les plus vantés, et il avoit soin d'en faire venir régulièrement des pays de l'Europe les plus éloignés. Du reste, il falloit que tout fût très-épicé, et même la soupe. Quant à la boisson, ce roi préféroit en général les vins de France à tous les autres, au moins comme vins ordinaires; il a été long-temps à ne prendre que du vin de Champagne mousseux, où il mettoit la moitié eau, prétendant que c'étoit-là la boisson la plus saine. Il avoit douze cuisiniers, qui étoient assez bien payés, les uns Allemands, les autres Français, et quelques-uns Italiens, Anglais et Russes. Tous étoient occupés, attendu que jamais les plats assignés à l'un n'étoient préparés par d'autres; chacun avoit sa tâche. Tous ces cuisiniers étoient sous la direction de deux maîtres d'hôtel, ou chefs de cuisine, et cuisiniers eux-mêmes, l'un nommé *Joyard*, et qui étoit de Lyon, et

l'autre *Noël*, qui étoit de Périgueux. Ces deux chefs dirigeoient le service de la table, et ne se montroient qu'en habits galonnés. Le roi leur avoit donné pendant bien des années, à chacun une bouteille de vin pour chaque repas ; mais à la fin, il supprima cet article, persuadé qu'ils avoient assez de vin de ce que la desserte pourroit leur en fournir. Je vu le pauvre Noël fort scandalisé de se voir ainsi mis à l'eau sur ses vieux jours ; car Noël, très-brave homme d'ailleurs, étoit fort attentif à tout ce qui tient à l'économie. Joyard, plus modéré, sourioit, et ne se plaignoit pas des ordres donnés à son détriment. Ces deux hommes avoient en effet pour se dédommager, outre de fort bons gages, des profits journaliers assez considérables sur les fournitures. D'abord, Frédéric leur avoit payé un reisdaller par plat ; ensuite, il étoit descendu à vingt groschen, puis à seize ou un florin, et enfin à douze groschen, ou à un demi-reisdaller. Cette manière de payer les frais de sa table, le dispensoit d'entrer dans les comptes de tout ce qu'il faut pour l'accommodage ; il ne payoit en un mot que les plats. Sur quoi il faut observer que les cuisiniers avoient gratis,

1°. autant de bois qu'il leur étoit possible d'en brûler, la compagnie qui en avoit affermé la vente, s'étant engagée à en fournir annuellement une quantité considérable au roi, à la reine, etc.; 2°. une abondance très-suffisante de beurre de la meilleure qualité, qui venoit à termes fixes de la vacherie hollandaise, que Guillaume I[er]. avoit établie sur le Hawel, et qui occupoit plus de quatre lieues carrées d'excellens pâturages; 3°. un avantage encore tout pareil pour tout ce qui est gibier, les baillifs et les forestiers étant tenus par leurs baux, d'en envoyer tant et de telle espèce, aux cuisines royales, toutes les semaines, par les charriots de poste, et à leurs frais, conformément à l'état qui leur en avoit été remis. On voit que de cette sorte, les chefs de cuisine n'avoient à acheter que les viandes de boucherie et le poisson ordinaire, objets qui ne sont pas chers en ce pays-là. Tout ce qui est étranger ou extraordinaire, ne se fournissoit que par ordre et au compte particulier du roi: c'étoient des articles à part, ainsi que les vins, liqueurs, thés, cafés, chocolat, sucre, confitures, et ce qui entre dans les desserts. Je ne parle pas des légumes et menues fournitures; ces choses restoient à la

la charge des chefs de cuisine ; mais les légumes leur étoient plus que payés, quand ils en faisoient des plats. On voit par ces détails, que l'on n'a dit et répété qu'une pure fable, lorsque l'on a assuré que Frédéric payoit sa dépense de table à tant par tête; c'est ce qui n'a jamais eu lieu.

Ajoutons encore un point important : le roi aimoit beaucoup les fruits à noyau, et il avoit soin d'en avoir toujours, autant qu'il lui étoit possible. On en voyoit communément chez lui quelques assiettes placées sur les consoles, de manière qu'en se promenant, il en prenoit de temps en temps quelques-uns. Ces fruits lui faisoient autant de bien que de plaisir ; on peut même dire qu'ils étoient nécessaires à sa santé. Lorsque son goût à cet égard fut connu, les jardiniers les plus riches eurent bientôt des serres, dans l'espérance de lui plaire en lui envoyant de ces fruits à noyau dans toutes les saisons. Il les payoit quelquefois fort cher ; on l'a vu, dit-on, donner jusqu'à un ducat d'une cerise ; il en a été de même des prunes de bonne espèce et de plusieurs autres fruits ; les ananas se payoient encore mieux. Ce genre de luxe a été fort utile au public ; il en est résulté d'abord à

Potzdam et à Berlin, et en suite dans quelques campagnes, un genre de culture très-agréable et très-sain, qui auparavant étoit entièrement inconnu dans ces climats, où l'on n'avoit guère en général que les navets, les choux et les patates. Frédéric avoit donné l'exemple à ses sujets, en faisant cultiver avec soin d'immenses espaliers dans ses jardins de Sans-Souci, tous disposés en terrasses depuis le haut de la montagne jusqu'en bas, et sous l'exposition du midi.

Lorsque, dans l'après-dîner, les secrétaires du cabinet étoient repartis avec leurs lettres signées, le roi faisoit entrer le secrétaire de ses commandemens, lequel étoit le plus souvent chargé de la correspondance avec l'académie, les professeurs de diverses écoles, les savans et les artistes, tant régnicoles qu'étrangers; quand toutes ces branches ne donnoient lieu à aucun travail, la lecture et les compositions littéraires profitoient de cet espace de temps.

A six heures, le concert commençoit; il duroit une heure. Frédéric y jouoit de la flûte; bien entendu que s'il lui arrivoit de manquer à la mesure, c'étoit à ceux qui l'accompagnoient à couvrir sa faute, ou à en

essuyer le reproche. Je l'ai souvent entendu, et toujours avec plaisir. Cependant, à mesure qu'il perdoit quelque dent, son souffle produisoit un bruit plus sensible, qui gâtoit un peu les sons de la flûte.

C'étoit à pied qu'il faisoit presque toujours ses promenades de l'après-diner, exercice auquel il se livroit sur-tout aux mois de juillet et d'août, époque où il prenoit les eaux. Pour l'ordinaire, il alloit de l'un de ses deux châteaux de Sans-Souci à l'autre. La distance est assez grande, et il en soutenoit très-bien la fatigue, quoiqu'en général il ne parût pas être fort sur ses jambes. Comme il ne prenoit cet exercice que pour raison de sa santé, il ne cherchoit qu'à s'en faire un amusement, ce qui le ramenoit naturellement à la gaîté et au persiflage. Aussi n'aimoit-on guère à être choisi pour l'y accompagner. Il y eut une année où, par je ne sais quelle prédilection, il y appela presque tous les jours M. le comte de Schwévin, devenu de général grand écuyer, et qui, assez petit de taille et replet, n'ayant guère été qu'à cheval toute sa vie, et comptant près de soixante et dix ans, ne suivoit sa majesté qu'avec peine, suoit à grosses gouttes, et se trouvoit presque toujours un

pas ou deux en arrière. M. de Schwévin n'étoit pas homme à dissimuler l'humeur que lui donnoient ces promenades, et cette humeur étoit pour le roi goguenard un amusement de plus. Un jour le monarque le conduisit encore plus loin que de coutume, et voulut revenir sans s'arrêter. Il ne leur restoit plus qu'un quart de lieue à faire, lorqu'ils trouvèrent une chaise à porteurs derrière un buisson. Frédéric, tout en raillant son écuyer, le força d'en profiter; mais à peine se remit-on en marche, qu'ayant mille choses à lui demander, il ne cessa de lui faire des questions, passant continuellement de la droite à la gauche, et de la gauche à la droite; de sorte que le pauvre M. de Schwévin, pour l'entendre et lui répondre, ne fit que se jeter successivement à l'une et à l'autre portière, et arriva bien plus fatigué, que s'il eût fait tout le chemin à pied. Le titre d'*excellence* qu'on ne cessoit de lui prodiguer, ne put l'empêcher d'en témoigner une sorte de colère qui manqua de les brouiller, et qui, du moins, lui valut quelques jours de repos.

Après le concert ou la promenade, la conversation ne manquoit guère de remplir le

reste de la soirée jusqu'au souper, c'est-à-dire jusqu'à dix heures. Mais, après la guerre de sept ans, Frédéric ne soupa plus, et eut en conséquence des soirées de deux espèces; les unes où il faisoit appeler trois, quatre ou au plus six généraux ou autres courtisans, auxquels il faisoit servir un souper de quatre plats, sans compter le dessert; et les autres, où il n'y avoit point de souper, parce que ceux qu'il faisoit appeler, n'étoient point du nombre de ses commensaux. Dans le premier cas, il envoyoit son monde souper, lorsqu'il vouloit se coucher, c'est-à-dire, à dix heures au plus tard. Quelquefois cependant la suite de la conversation l'engageoit à les accompagner jusque dans la salle à manger; mais il ne s'y asseyoit pas; il leur servoit un plat ou deux en causant, et disparoissoit. Dans le second cas, c'étoit aussi vers la même heure qu'il congédioit les interlocuteurs.

Dans cette distribution de toutes les heures de sa journée, on voit qu'il a eu pour objet de se délasser le soir des travaux et des soucis du matin: il vouloit, pour se procurer un meilleur repos, et se mieux préparer aux fatigues du lendemain, se débarrasser l'esprit de

tout ce qui avoit pu l'occuper, l'inquiéter, ou l'agiter plus vivement dans les affaires qu'il avoit eu à décider.

Si l'on daigne considérer avec attention cette distribution si régulière et si constante de toutes les heures de la journée, on verra qu'il seroit difficile de se former un plan plus sage, ou mieux assorti au desir de faire constamment et bien beaucoup de besogne. Combien d'affaires un homme comme Frédéric ne devoit-il pas expédier dans un travail journalier des quatre premières heures de sa matinée, sans jamais y éprouver ni interruption, ni distraction ! Et les trois heures suivantes étoient-elles moins utilement employées ? Observons que de plus un grand nombre d'objets très-importans, renvoyés à l'après-midi, suffiroient pour effrayer des hommes moins laborieux et moins expéditifs, sur-tout si l'on songe qu'il faut y comprendre ses lettres à ses parens, et à ses amis, ainsi que ses lectures et ses compositions littéraires. Il faut convenir que la sagesse de ce grand roi dans l'ordre qu'il s'est proposé de suivre, et son invariable constance à y rester fidèle, est le trait de sa vie qui le distingue plus particulièrement, et pour lequel il sera plus diffi-

cile de trouver d'autres souverains qui puissent lui être comparés.

Son appartement particulier à Berlin, n'étoit point celui que son père avoit occupé : il étoit même assez petit. Un grand escalier, du côté de l'ancienne place, conduisoit d'abord à la salle des tapisseries des Gobelins ; et de là en allant à gauche, on trouvoit la salle de la table ronde, ensuite la salle d'audience, qui étoit aussi celle du concert : de celle-ci, on passoit à un bout seulement d'une longue pièce, qui étoit la bibliothèque de sa majesté, et enfin dans une sorte de rotonde qui lui servoit de cabinet, et où il se tenoit toujours. Une porte masquée conduisoit par un côté opposé, de ce cabinet dans un corridor, qui en passant devant les chambres des pages et des domestiques, aboutissoit à un autre escalier qui descendoit dans la cour.

Au dessous de l'appartement du roi, c'est-à-dire, au rez-de-chaussée, étoit, au moins de mon temps, l'appartement du marquis d'Argens. Le second étage étoit occupé par la reine. Tous ces appartemens ne prenoient guères que le quart du château ; de sorte qu'il y avoit je ne sais combien de très-grandes salles et de logemens assez vastes qui n'étoient

point occupés, indépendamment d'une salle de spectacle, de deux corps-de-garde, d'un cabinet de curiosités, des cuisines et des logemens des dames d'honneur de la reine, des pages, de la grande gouvernante, et d'un grand nombre de domestiques, etc.

Je n'ai point parlé des écuries du roi, parce qu'à Berlin, elles sont au manège où loge le grand-écuyer, et assez près du château. Du reste, Frédéric n'avoit point de luxe sur ce point : je suis persuadé qu'il n'a jamais eu plus de six ou huit attelages, et d'une vingtaine de chevaux de selle; comme il étoit fort éloigné d'aimer la chasse, il n'avoit point de meutes; et l'on conçoit qu'il lui fallut beaucoup moins de chevaux qu'aux autres princes. Je ne lui ai connu qu'un seul objet de luxe, les tabatières : il en avoit, dit-on, quinze cents dont un grand nombre étoient fort riches. Je lui en ai vu presque toujours quatre, cinq ou six, tant dans ses poches, que sur sa table. Du reste, il ne prenoit que du tabac d'Espagne.

Ses meubles, si simples d'ailleurs, étoient rongés par ses levrettes; et il se bornoit à en plaisanter. « Mes chiens, disoit-il, dé-» chirent mes fauteuils : mais qu'y faire? Si » je les faisois raccommoder aujourd'hui, ce

» seroit à recommencer demain. Il faut bien » prendre patience : au bout du compte, une » marquise de Pompa (u me coûteroit bien » davantage, et me seroit moins attachée, et » moins fidelle. » Au reste, je parle encore ailleurs de ses levrettes : je n'ajouterai ici sur cet article, que deux choses à ce que j'en ai dit : la première est que l'on prétend que, je ne sais par quelle foiblesse, il étoit fort disposé à se prévenir contre ceux que ces chiens accueilloient mal : il imaginoit, dit-on, que l'odorat et l'instinct de ces animaux pouvoient leur faire sentir si ceux qui l'approchoient avoient ou non avec lui quelque sorte de sympathie. Ce que j'ai bien observé, c'est qu'on lui faisoit une peine infinie, lorsqu'on leur marchoit sur les pattes : car dès qu'on entroit, tous les trois couroient vers la porte, et entouroient ceux qui se présentoient ; chose assez embarrassante, le soir sur-tout, à cause de l'obscurité qui couvroit les tapis. Le malheur de blesser ces chiens ne m'est jamais arrivé : mais je l'ai vu arriver à d'autres, à qui le roi disoit avec humeur : *Ah! prenez donc garde!* J'ai eu de plus à cet égard, une autre bonne fortune : c'est que jamais ces chiens n'aboyoient après moi : ils venoient, pour

ainsi dire, me reconnoître en silence, et retournoient tranquillement à leurs places.

Ma seconde anecdote, est que dans les voyages, et même lorsqu'il faisoit la guerre, il prenoit ordinairement une de ses levrettes, qu'il portoit sur la poitrine et sous sa veste. On raconte que dans une de ses guerres, étant allé reconnoître l'armée ennemie, et ayant été vivement poursuivi par les Autrichiens, de manière à risquer d'être pris, il avoit trouvé dans un détour, et en descendant une colline, un pont sous lequel il s'étoit caché; que les ennemis avoient passé et repassé sur sa tête, sans avoir eu la pensée de regarder sous le pont; et qu'en cette circonstance, sa petite chienne, qui en général étoit fort hargneuse, n'avoit respiré qu'à peine, non plus que son cheval; ce qu'il avoit d'autant mieux remarqué, que sa principale crainte alors avoit été qu'elle ne le décelât en aboyant. C'est pour cela, dit-on, qu'elle lui a toujours été si chère; et que quand elle est morte, il lui a fait ériger dans les jardins de Sans-Souci, un tombeau en marbre, avec une honorable épitaphe.

Il fit prier un jour son médecin, M. *Gothénius*, d'ordonner quelque remède pour un

de ses chiens qui étoit malade. Les domestiques qui n'aimoient pas ce médecin, lui apportèrent l'ordre de venir voir un chien malade: Gothénius se crut insulté, et ne vint pas : les domestiques, dans leur rapport, dirent qu'il avoit répondu avec humeur qu'il n'étoit pas médecin de chiens ; et cette calomnie fit congédier le médecin.

Les ameublemens de Frédéric étoient antiques et assez simples : cependant on voyoit qu'il avoit autrefois préféré les couleurs douces et tendres, et sur-tout la couleur rose. Quant à sa garde-robe, elle se réduisoit à quelques uniformes, un habit ou deux de velours, six chemises, qu'on remplaçoit tous les ans, et le reste à proportion. C'étoit une règle pour tous les princes de cette maison, de n'avoir que six chemises, au moins quand ils faisoient campagne. J'ai vu le prince Henri partir pour commander une armée de cent mille hommes, n'avoir que douze mulets pour porter tout son bagage, sa tente, sa chancellerie, etc., etc.

Parlerai-je ici de ce qu'il a fait pour les arts, et du goût qu'il s'étoit formé? Il a eu plusieurs sculpteurs français, et entr'autres Adam, qui modela la statue du feld-maréchal Schwerin, et qui ensuite quitta la Prusse

pour revenir en France : je ne dis rien ici de Tassaert, dont je parle ailleurs, et dont le marché fut fait par l'entremise de d'Alembert. Entre Adam et Tassaert, il y a eu un autre sculpteur, qui l'a quitté comme le premier, et qui, après son retour en France, ne recevant aucune réponse à plusieurs réclamations, lui a écrit une lettre de reproches et d'injures, dont j'ai vu la copie entre les mains du chargé d'affaires de France, à qui cet homme l'avoit adressée. Cette lettre, écrite *ab irato*, n'étoit pas mal rédigée : le ton en étoit ferme et hardi : elle étoit même assez noble et philosophique : il n'y avoit d'injures que par le fond des choses ; mais, à ce dernier égard, on n'y trouvoit aucun ménagement ni adoucissement. Les filous, les suborneurs, les voleurs de grands chemins, y étoient offerts comme objets de comparaison qui méritoient la préférence, parce qu'au moins on avoit contre eux des secours ou des moyens de vengeance. Frédéric méprisa cette lettre, dont on n'a jamais parlé, et qui, adressée à tout autre souverain, auroit évidemment causé la perte de son auteur. Frédéric a eu pour peintre Amédée Vanloo, qui a peint les plafonds du nouveau Sans-

Souci ; après quoi, il est aussi revenu en France, sur-tout à cause de ses enfans.

Il a eu, à titre de vernisseur, un neveu du célèbre Martin, lequel quitta la Prusse, pour venir périr à la place de Louis XV, au mariage de Louis XVI ; et ensuite un M. Chevalier, que j'y ai laissé.

Il a eu un architecte français, nommé M. Léger, avec lequel il s'est brouillé, à l'occasion des plans du nouveau Sans Souci, et qui est venu végéter à Paris. Léger avoit fait de fort beaux plans pour ce second château : le roi adopta ceux qui avoient pour objet le Grand-Commun ; et cet édifice est en effet régulier et fort beau : mais on ne fut pas d'accord pour le château : sa majesté n'y voulut point d'autre porte d'entrée qu'une croisée prise au milieu de la grande façade, et qui s'ouvre jusqu'à terre : cette entrée qui, selon Léger, devoit présenter une porte noble et convenable, devoit aussi, selon cet architecte, s'ouvrir sur un vestibule assez vaste, ayant un grand et superbe escalier pour conduire à l'étage supérieur. Le roi voulut placer un escalier ordinaire dans une petite pièce à gauche, et convertir le vestibule en une grotte antique. Léger

déclara qu'il ne dessineroit pas ces nouvelles dispositions : la dispute s'échauffa : tous les deux furent aussi tenaces et aussi vifs l'un que l'autre.... « Je suis le maître, disoit le » roi ; et je veux, j'ordonne que ce dessin » soit refait, et exécuté selon mes idées ! — » Mon honneur y est intéressé, répondoit » Léger : je ne le sacrifierai pour aucune » considération : Léger ne dira pas lui-même » à ses successeurs, qu'il n'a eu qu'un goût » baroque et barbare, qu'il a entièrement » ignoré son art, ou qu'il a eu la lâcheté d'en » violer toutes les règles par une fausse com- » plaisance. » On a prétendu que dans l'extrême agitation à laquelle ils s'abandonnèrent tous deux, l'architecte avoit porté la main sur la garde de son épée. Il est très-certain que, si ce fait est vrai, ce n'a été qu'un mouvement involontaire et machinal, sans aucun dessein de sa part. Quoi qu'il en soit, ils ne se sont plus revus ; Léger est parti, et le nouveau Sans-Souci a été construit comme le roi l'avoit décidé. C'est dans cette grotte que Frédéric donnoit à souper aux officiers des régimens employés aux manœuvres qui avoient lieu à Potzdam, tous les ans, au mois de septembre.

Dans un bosquet, placé derrière ce château, on trouve un assez petit bâtiment en rotonde, que l'on nomma le *Temple d'Apollon.* Frédéric y fit rassembler tout ce qu'il put recueillir d'ustensiles antiques, sur-tout en ce qui sert dans l'intérieur des maisons, pour le jour ou la nuit, pour la cuisine ou les appartemens, et aussi pour la culture et les arts mécaniques. Mon collègue, M. Stoss, fut chargé de mettre toutes ces pièces en ordre, et d'en faire le catalogue, travail qui le retint à Potzdam près de trois semaines. Frédéric fut quelque temps fort assidu à y passer quelques heures presque tous les jours, lorsqu'il habitoit ce château.

Ce roi s'étoit procuré une grande collection de plans de bâtimens : il avoit des modèles de ceux qui ont été un peu célèbres chez les anciens, et pour les temps modernes chez les Italiens, les Français, etc. ; et c'est en étudiant tous ces modèles, qu'il déterminoit ses choix ; c'est à cette étude qu'il faut rapporter tous les bâtimens dont il a décoré Berlin et Potzdam : car il a, pour ainsi dire, rebâti ces deux villes à neuf. Cependant il y a quelque chose de singulier

dans tous ses bâtimens un peu remarquables, comme, 1°. je ne dis pas l'Arsenal, qui est un édifice admirable, mais qui n'est pas de lui; je ne dis pas l'Opéra, qui est généralement estimé et admiré par tous les architectes; je ne dis pas même l'Hôtel des Invalides; qui est tout à la fois vaste, solide, et bien distribué, et qui est célèbre par cette inscription si juste, fournie par Maupertuis: *Læso sed invicto militi:* mais je dis le palais du prince Henri, qui, quoique bien distribué en dedans, offre au dehors une architecture lourde, épaisse, rétrécie, écrasée, et cependant ordonné sur des modèles d'architecture italienne; 2°. la Bibliothèque publique, dont la forme extérieure ressemble à celle d'une grande commode, dant la distribution intérieure est étranglée par les contours des principaux murs, et dont l'inscription *Nutrimentum Spiritûs*, fourni par Frédéric contre l'avis de Quintilius-Icilius, meilleur latiniste que lui, est anti-latine et gothique.

Malgré tous les reproches semblables que l'on peut faire à ce grand roi, il faut cependant convenir qu'il a fait de Berlin et de Potzdam, deux des premières villes de l'Europe,

rope, au premier aspect : on ne peut pas se figurer combien de maisons il faisoit bâtir par an, sur-tout dans les principales rues; maisons dont il faisoit à ses propres frais, toutes les parties extérieures, les décorations, la toiture, et même les principaux murs nécessaires aux distributions intérieures ; ouvrages que son architecte Bauhmann exécutoit toujours avec tant de célérité, que nous les appelions *les champignons de Frédéric.* Il est vrai que, de cette sorte, il renversoit les mâsures des citoyens ; mais c'étoit pour leur remettre dans l'année, de belles et solides maisons qui valoient dix fois mieux: encore faut-il s'imaginer que c'étoient des rues entières qu'il faisoit ainsi reconstruire dans une même année.

Il encourageoit de même tous les arts, autant que cela lui étoit possible. Mais il avoit ses gens affidés : pour les bijouteries, par exemple, il ne passoit pas une année sans faire faire quelques ouvrages précieux de trente ou quarante mille francs, au bijoutier Boson et à messieurs Jordan : il revenoit toujours aux mêmes maisons, à moins qu'il n'ait eu essentiellement à s'en plaindre.

On voit avec quel soin il cherchoit à tourner

au profit de l'Etat et de ses sujets, même ses goûts particuliers : car il n'affectionnoit que ceux qui jouissoient de la meilleure réputation pour leur probité et leurs talens.

Ce roi n'avoit auprès de sa personne, et pour son service, que cinq valets de pied et deux pages : point de valets de chambre, point de heiducs, etc. Il avoit, à la vérité, plusieurs antres pages élevés à ses frais; mais il ne s'en servoit que très-rarement, et pour la parade, dans des occasions extraordinaires : il avoit aussi une demi-douzaine de coureurs, dont tout le service se bornoit à marcher assez lentement devant lui dans les rues de Berlin, quand il alloit à l'Opéra, qu'il revenoit de faire ses revues dans la plaine de Temploff, ou qu'il avoit quelque autre course à faire dans la ville. En général, rien n'étoit plus simple que lui dans son intérieur : rien n'étoit également plus modéré. Il vouloit, sans doute, une exactitude très-régulière : il ne pardonnoit pas même à ceux qui s'en écartoient : mais ceux qui remplissoient leurs devoirs avec fidélité, étoient sûrs de trouver en lui le plus paternel, le plus doux et le meilleur des maîtres : il ne parloit jamais à ses domestiques, dans leur service

ordinaire, qu'en leur donnant avec une vraie bonhomie de famille, la qualification de *mein kind*, c'est-à-dire, *mon enfant*.

Durant la guerre de sept ans, lorsqu'il étoit à Dresde, il vit un matin pâlir et trembler le domestique qui lui apportoit son déjeûner... « Qu'avez-vous qui vous fait » trembler ? » lui dit-il d'un air et d'un ton sévère. Le domestique crut que son crime étoit découvert, et se jeta à genoux pour demander grâce. On fit l'essai du chocolat que ce malheureux apportoit, en en faisant avaler à quelques animaux qui périrent tout de suite. On a cité dans le temps les personnes qui, disoit-on, avoient séduit le domestique, et l'on a même fort circonstancié toute cette histoire : mais je n'entre point dans ces détails, parce qu'on ne m'a rien prouvé : quels qu'aient été les aveux de celui qui servoit le déjeûner, et les motifs de politique ou autres qui ont déterminé Frédéric à couvrir toute cette affaire d'un silence absolu, il n'y a eu dans le temps aucune procédure : on n'a même parlé que mystérieusement de ce crime ; et le criminel en a été quitte pour être envoyé comme tambour dans un régiment au fond de la Prusse.

Il arriva de mon temps, que durant un de ses voyages en Silésie, on fit un vol considérable à sa chatouille à Potzdam, dans ses appartemens. Il courut plusieurs bruits à ce sujet : on voulut deviner le voleur : mais Frédéric, instruit ou non, n'en parla pas. Il n'y eut point de poursuites ; et il se contenta de mieux prendre ses mesures pour l'avenir.

On raconte aussi qu'un jour où on lui peignoit la misère d'un de ses anciens serviteurs, il avoit répondu : « L'imbécille ! je l'avois » mis au ratelier : que ne tiroit-il du foin ? » Cette répartie semble indiquer qu'il trouvoit bon que ceux qui le servoient se fissent faire des présens par les solliciteurs ; et en effet, ceux qui montroient ses châteaux et ses appartemens en son absence, mettoient fort peu de réserve à se faire bien payer : c'est ce que je puis dire entr'autres du savoyard qui avoit la garde du nouveau Sans-Souci. Cependant il ne falloit pas pousser les choses trop loin : il ne falloit pas provoquer les plaintes et le scandale ; car, en ce cas, le coupable étoit chassé. Il semble qu'il avoit pour principe, de pardonner beaucoup tant qu'il pouvoit paroître ignorer les fautes : mais si elles revenoient jusqu'à lui avec quelque

éclat, il n'y avoit plus d'indulgence à espérer.

Lorsque Beaumarchais eut acheté les manuscrits de feu M. de Voltaire, il fit faire une copie de la pièce que cet auteur célèbre avoit composé sous le titre de son *testament*, pour y décrire à sa manière, sa brouillerie avec Frédéric, à l'époque où il revenoit de Berlin en France, et son arrestation, ainsi que celle de madame Denis sa nièce, à leur arrivée à Francfort. Beaumarchais adressa cette copie au roi de Prusse, avec une lettre où il présentoit ce morceau comme plus propre qu'aucun autre à exciter la curiosité des lecteurs, mais où il ajoutoit qu'il avoit cru ne devoir pas le publier, sans l'avoir mis sous les yeux de sa majesté, disposé à le sacrifier si sa majesté le desiroit; bien assuré qu'elle daigneroit considérer que ce *testament* entroit pour beaucoup dans les moyens de récupérer le prix que cet achat lui avoit coûté. Le roi lui renvoya son manuscrit, en le remerciant de ses offres, et en l'assurant qu'il faisoit des vœux pour que son entreprise répondît pleinement à son attente. Caron de Beaumarchais, piqué sans doute de n'avoir pas réussi à se faire payer par Frédéric, un ma-

nuscrit qui n'auroit pas moins été publié par la suite, en fit d'abord une édition à part, qu'il répandit dans toute l'Europe. Le libraire Samuël Pitra en ayant reçu vingt-cinq exemplaires, vint me consulter pour savoir s'il pouvoit les débiter, ou s'il devoit les renvoyer. Je lui fis une lettre qu'il adressa au roi avec un exemplaire, et en lui demandant ses ordres. Le roi lui répondit qu'il pouvoit les vendre, pourvu qu'il n'y eût ni affectation ni scandale dans sa manière de les annoncer. En deux jours, tout fut enlevé à très-haut prix.

Tout le monde sait l'histoire des deux pages : je n'en dirai donc que deux mots, et autant qu'il en est besoin pour démêler le fait historique d'avec tout ce qu'on y a ajouté pour accommoder ce sujet au théâtre. Le roi allant lui-même appeler un de ses pages, le trouva endormi dans sa chambre attenante au cabinet de sa majesté : le jeune homme avoit sur ses genoux, une lettre par laquelle sa mère le remercioit des secours qu'elle en avoit reçus. Le roi prit la lettre et la lut : touché des vertus du fils et des besoins de la mère, il mit un rouleau de cent ducats dans la poche du premier, et se retira. Ensuite

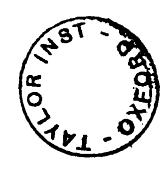
pour mettre l'honnêteté de ce jeune homme à une nouvelle épreuve, il feignit durant quelques instans de craindre que cet argent n'eût été dérobé, et finit par ordonner de l'envoyer à la mère. Tout le reste de la pièce n'est que fable : les pages de la chambre ont au moins treize à quatorze ans : il leur faut bien cet âge pour pouvoir suivre à franc étrier, dans tous ses voyages, un roi qui fait jusqu'à vingt-cinq milles d'Allemagne par jour. L'arrivée de la mère et de la sœur n'a aucun fondement : l'auberge, le rôle de l'aubergiste et de sa femme, sont de pure imagination. L'apparition du roi dans cette auberge est une absurdité révoltante, etc.

Mais à l'anecdote du page, je vais en ajouter une autre qui y ressemble beaucoup, et qui, quoique bien postérieure, n'en est pas la copie. Dans un régiment de hussards en garnison en Silésie, étoit un brave soldat bien exact à tous ses devoirs, mais qui ayant plus de soixante et dix ans, déplaisoit au général, parce qu'il lui sembloit déparer le corps et la compagnie, par ses rides et ses cheveux blancs. Le général le tourmenta long-temps pour le déterminer à recevoir les invalides. Il faut observer qu'en Prusse,

être congédié comme invalide, c'est à peu de chose près, être condamné à mourir de faim, puisqu'un invalide n'a que trois sous par jour : il faut se rappeler de plus que dans ce même pays, les soldats sont enrôlés pour toute leur vie, et que par conséquent on n'y donne pour l'ordinaire le congé d'invalides, qu'à ceux qui sont ou incurables, ou très-vieux. Ces deux faits suffisent pour justifier l'horreur que les soldats ont pour cette sorte de congé, quelque malheureux qu'ils soient d'ailleurs dans leur état.

Le vieux hussard dont il est ici question, se refusoit donc tant qu'il pouvoit à quitter le corps, d'autant plus qu'il étoit marié, que sa femme n'étoit guères moins âgée que lui, et que tous deux auroient perdu l'adoucissement qu'ils recevoient de la paye de leur fils, brave garçon qui, selon les lois du pays, appartenoit au même corps, y étoit soldat comme son père, et faisoit chambrée avec eux. Le général n'ayant aucun reproche valable à faire à ce vieux soldat, et ne pouvant dès-lors le faire déclarer invalide de sa seule autorité, résolut de le priver de son fils, espérant parvenir de cette sorte à en être débarrassé, soit par la misère, soit par le

chagrin et le désespoir. Pour remplir ce projet, il écrivit au roi qu'il avoit dans son régiment un jeune homme, bon sujet, mais trop grand pour être hussard : et qu'il l'offroit à sa majesté pour le régiment des gardes, où il conviendroit beaucoup mieux : le roi accepta l'offre ; et le jeune homme partit pour Potzdam, laissant ses parens dans une désolation d'autant plus grande, que le régiment des gardes, s'il est le plus beau de ce pays, n'en est pas moins celui où les soldats redoutent le plus de servir, parce que, placé sous les yeux du roi, il est le plus sévèrement tenu et le plus exercé, sans avoir d'ailleurs aucune sorte d'adoucissement. Lorsque ce jeune homme fut arrivé, le roi voulut le voir : ce monarque étoit-il instruit de la malveillance de son général, ou tout fut-il conduit par la bonne étoile du jeune homme? Je n'en sais rien. Mais le roi n'alla pas le voir à la parade : il le fit introduire dans son appartement; et après l'avoir un peu examiné, il lui ordonna d'essayer un habit de sa livrée : quand le hussard reparut devant lui, dans cette parure si nouvelle pour un soldat, le roi lui demanda s'il se trouvoit bien avec cet habit : le pauvre jeune homme répondit qu'il se trouveroit toujours



parfaitement bien, s'il avoit le bonheur de plaireà son maître en faisant son devoir. « Eh » bien, lui dit Frédéric, garde cet habit; » reste auprès de moi; fais bien ton devoir, » et j'aurai soin de toi : tes camarades te di- » ront tout ce que tu auras à faire. Mais, mon » enfant, il faut être exact à la minute ici; et » pour cela, il te faut une bonne montre. » Vas-t-en chez tel horloger; dis lui que tu » me sers : et il te donnera une bonne montre » en argent, dont il te demandera quarante » écus. Il te faut, outre cela, une demi- » douzaine de chemises propres, avec cra- » vattes, bas et mouchoirs; ce qui te coûtera » encore *tant* d'écus. Je te donne tout cet » argent: vas faire tes emplettes, et sois auprès » de moi, exact, fidèle et discret. Quant à ta » nourriture et à tes menues dépenses, tu » auras dix écus par mois, avec lesquels tu » pourras subvenir à tes besoins. »

Dans l'extrême joie que ce pauvre jeune homme éprouvoit, la première choses qu'il fit, fut de songer à ses parens.... « Je me » vois tant d'argent, se disoit-il, et mon père » et ma mère ont des besoins! Ne pourrois- » je pas leur envoyer les quarante écus de la » montre, et emprunter auprès de mes ca-

» marades de quoi la payer, sous la clause » de leur rembourser cinq écus par mois? Je » vivrai assez bien avec la moitié de ce que » le roi veut me donner. » Il ne put résister à cette pensée; il la communiqua à ses camarades qui lui prêtèrent quarante écus; il eut la montre, et secourut ses parens: mais il ignoroit encore que les rois savent tout, et que Frédéric en particulier imposoit pour première loi à ses serviteurs, de ne lui laisser rien ignorer de ce qu'ils savoient eux-mêmes. Le lendemain, il fit entrer son nouveau domestique, et lui dit: « Je t'ai donné de l'ar-» gent pour acheter une montre, et tu l'as » envoyé à tes parens. Tu as cru faire une » belle acion, et tu n'as pas senti que tu » commettois une infidélité. Il est juste, il est » beau de secourir ses parens, quand ils sont » dans le besoin, et sur-tout quand ils sont » vieux ou infirmes: c'est un devoir sacré. » Mais nous ne devons y employer que ce » qui est à nous; en envoyant aux tiens l'ar-» gent que je t'avois donné, tu as disposé de » ce qui ne t'appartenoit pas. Cet argent n'é-» toit pas à toi: tu ne l'avois qu'à condition » que tu en ferois l'usage que je t'avois indi-» qué. Il n'étoit dans tes mains qu'un dépôt,

» et tu as violé la loi imposée aux déposi-
» taires. Je te pardonne néanmoins pour
» cette fois, parce que tu as été égaré
» par un sentiment pur et respectable, par
» un principe de bon naturel, et parce que
» tu n'as pas pensé aux vérités que je viens
» de te rappeler. Quant à l'emprunt que tu
» as fait, c'est une nouvelle faute ajoutée à
» la première ; car doit-on emprunter, sans
» la plus grande nécessité, ce qu'on n'est pas
» sûr de pouvoir rendre ? et comment tes
» camarades seroient-ils payés, si tu venois
» à mourir, ou si je te renvoyois ? Je te donne
» en ce moment de quoi acquitter ta dette ;
» mais prends bien garde que je te défends
» d'en faire de nouvelles. »

Quand monsieur le général de hussards sut la bonne fortune arrivée à ce jeune homme, il eut la lâcheté, la bassesse de venir en féliciter ses parens.... « C'est moi,
» leur dit-il, qui lui ai procuré cette place,
» par le bien que j'en ai dit au roi, et j'en suis
» enchanté. Je savois bien qu'il réussiroit à
» Potzdam. » Monsieur le général craignoit que le jeune homme ne le desservît en parlant des persécutions dont son père avoit été l'objet ; et voilà comme sont faits la plupart

des hommes fiers et despotes ! toujours aussi facilement vils et rampans, que capricieux et hautains, selon les circonstances. Je ne fais ici cette réflexion, que parce que je voudrois leur faire sentir combien ils méritent peu d'indulgence.

Frédéric ne tarda pas long-temps à être lui-même justement récompensé des bontés qu'il avoit pour ce brave domestique. Attaqué d'un accès de goutte très-violent, il fit appeler son médecin, qui lui trouva une fièvre très-ardente, une grande sécheresse, sans aucune disposition à transpirer. Le médecin jugea qu'il étoit urgent de provoquer la transpiration, et voulut ordonner quelque remède propre à produire cet effet ; mais Frédéric avoit, dirai-je la foiblesse ou la manie de tant de grands capitaines, qui, comme Mithridate, s'imaginent être de fort habiles gens en médecine ; il voulut savoir ce qu'on alloit lui ordonner, et il rejeta tout ce que le médecin put lui proposer, et même il finit par le renvoyer, en lui disant qu'il n'étoit qu'un âne. Le médecin arrivé à l'antichambre, déclara aux valets-de-pied que le roi étoit très-mal ; qu'il étoit très-important de le faire transpirer ; mais que ce mo-

narque ne vouloit aucun des remèdes qui conviennent dans cet état ; que même il l'avoit maltraité de paroles ; que lui médecin, ne songeant qu'à remplir son devoir, et qu'à chercher les moyens de conserver les jours d'un si grand roi, alloit écrire et leur laisser l'ordonnance nécessaire ; que ce seroit ensuite à eux à faire préparer la potion qu'il indiqueroit, et à obtenir du roi qu'il la prît ; qu'ils devoient être bien assurés que jamais ils n'avoient eu de devoir plus sacré à remplir, et qu'il y alloit de la vie de leur maître ; et qu'enfin, après avoir fait avaler la potion, il falloit à tout prix empêcher le malade de se découvrir, et le bien envelopper de couvertures, jusqu'à ce qu'il eût bien sué. Les domestiques délibérant entr'eux, jugèrent que le jeune hussard étoit celui qui pourroit plus facilement fléchir leur maître. Il fut donc chargé de veiller le roi la nuit suivante ; commission qu'il accepta, non sans crainte, mais sans répugnance et même avec dévouement, vu le puissant intérêt qui les animoit tous. La potion fut apportée vers les dix heures du soir ; le jeune homme entra dans la chambre à coucher du roi, la tenant à la main. « Q'avez-vous là ? lui dit le roi. — Sire,

» c'est une potion qui, selon le médecin, est » nécessaire pour vous guérir. — Je n'en veux » point, jetez-la au feu. — Mais, sire, si elle » est nécessaire? — Je n'en veux point. — » Sire, le médecin nous a ordonné de vous » la présenter. — Le médecin est un âne; je » n'en veux point. — Hélas! sire, il nous a » déclaré qu'il est nécessaire que vous la » preniez. — C'est un âne; je ne la prendrai » point. — Il nous a dit que sans cela vous » n'auriez point la transpiration qu'il faut » pour vous guérir. — Il ne sait ce qu'il dit; » jetez cela au feu, et laissez-moi tranquille. » — Si pourtant notre devoir est de supplier » votre majesté de la prendre? — Mon en- » fant, vous me fatiguez inutilement: retirez- » vous, et laissez-moi tranquille. — Ah! com- » ment donc faire, s'il est important que vous » preniez ce remède? Celui qui l'a ordonné, » n'est-il pas médecin, et attaché à votre » majesté? — Vous m'ennuyez, allez-vous- » en. — Sire, il a dit qu'il y alloit de votre » conservation. — C'est un âne; je vous or- » donne de vous retirer et de me laisser tran- » quille. — Et notre devoir ne nous oblige-t- » il pas de supplier votre majesté de prendre » un remède qui peut la guérir? » Le roi

se mit enfin en colère ; il jura, ordonna, envoya au diable, et menaça. Le jeune homme, de son côté, ayant toujours la potion à la main, pria, sollicita, conjura, se mit à genoux, pleura à chaudes larmes, déclara se soumettre à tout, pourvu qu'il pût contribuer à sauver sa majesté, et fut enfin inébranlable. Cette lutte dura jusqu'après minuit, que le roi fatigué et comme épuisé, se détermina à prendre la potion pour se débarrasser de tant d'importunités, et avoir quelque repos. Mais, quelque temps après, il survint un nouveau combat entre le maître et le serviteur. Le remède agit, et excita dans tout le corps du monarque, une chaleur brûlante et difficile à supporter ; le roi voulut se découvrir, et le valet-de-pied ne le voulut pas. Si celui-là rejetoit une couverture, celui-ci se hâtoit de la replacer ; si le premier vouloit seulement sortir un bras de dedans son lit, le second s'empressoit de l'envelopper le mieux qu'il pouvoit, toujours priant, conjurant, demandant pardon, et en se cramponnant en quelque sorte sur le lit du malade, qui se fâchoit, juroit, et menaçoit en vain. Ce nouveau combat dura jusque vers trois à quatre heures du matin, où enfin la transpiration

s'établit.

s'établit. Alors le roi moins tourmenté redevint plus calme, et sentit que le médecin et le serviteur avoient eu raison. Aussi dit-il en ce moment à ce dernier : « Mon enfant, je n'ai » plus besoin de vous. La transpiration est ve- » nue, je ne sens plus cette chaleur violente » qui m'agitoit ; je vous promets que je ne » me découvrirai plus ; soyez-en sûr, et allez » prendre du repos, car vous devez être » bien fatigué. » Le domestique fit semblant d'obéir, et se retira dans un coin, d'où, sans être aperçu, il continua de surveiller son maître, jusqu'à ce que celui-ci se fût endormi. Quand le jour fut venu, le roi se trouva beaucoup mieux ; il se leva ; et fit entrer son jeune gardien, auquel il dit : « Mon enfant, » vous êtes un brave garçon : vous faites » bien votre devoir, et je suis fort content » de vous ; vous m'avez servi cette nuit avec » beaucoup de zèle. Tenez, voilà cinquante » ducats, que je vous donne pour les en- » voyer à vos parens. »

VIEILLESSE, INFIRMITÉS ET MORT DE FRÉDÉRIC.

Les derniers tems de la vie et du règne de Frédéric offrent peu d'anecdotes : il vivoit beaucoup plus retiré, mais toujours également occupé. Il avoit renoncé à la musique, après avoir perdu une partie de ses dents ; il avoit de même abandonné la poésie. Ses anciens amis avoient disparu de ce monde, les uns après les autres. Il n'étoit entouré que de souvenirs, et n'avoit plus guère que la société de quelques plastrons, sur lesquels même il avoit usé tous ses bons mots depuis long-temps, et celle de quelques anciens serviteurs, plus intéressans par les temps que leur aspect sembloit rappeler, que par eux-mêmes. Je ne puis guère excepter ici que les princes de Brunswick, toujours chéris et toujours bien venus, quelques généraux, que tant de services, de périls, de fatigues, et de belles actions rendoient recommandables, le baron de Hertzberg, le

comte de Goertz, et le marquis de Luchésini. Frédéric sentoit que ses forces s'affaiblissoient; et toujours occupé de son rôle, il ne négligeoit rien de ce qui pouvoit dérober aux autres la connoissance de son affoiblissement.

On prétend que lorsqu'il avoit à se présenter à ses troupes, ou en général au public, et qu'il se trouvoit un peu pâle ou abattu, il ne manquoit pas de mettre du rouge. Si dans la conversation, il sentoit quelque foiblesse, lenteur ou inactivité dans son esprit, sa main droite alloit comme machinalement s'enfoncer dans la poche de sa veste, et revenoit comme par distraction essuyer ses lèvres, c'est-à-dire, porter à sa bouche quelques pastilles propres à le ranimer, et qu'il avoit soin de dérober aux regards de ceux avec qui il causoit. Quoique je l'aie quitté deux ans avant sa mort, je me suis moi-même aperçu de ce manège, que M. de Launay avoit découvert avant moi, et que bien d'autres ont vu depuis.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette dernière période de sa vie, et ce que je sais très-certainement par ceux qui l'ont le mieux observé, c'est qu'il n'a ni vacillé, ni varié dans aucun des principes qu'il avoit précédemment professés. Ceux qui ont dit qu'il s'étoit alors

rapproché des principes religieux, et avoit témoigné quelques regrets de ne les avoir pas suivis, ont été menteurs ou trompés : ce sont de ces esprit faux et trop bornés, qui croient servir la cause qu'ils disent être celle de la vérité, en fabricant ou répandant des erreurs. J'ai dit ailleurs ce que je pense de cette classe d'hypocrites ou d'imbécilles, qui s'imaginent servir Dieu en se faisant diables, c'est-à-dire, pères ou fauteurs de mensonges. La vérité est que Frédéric, qui avoit toujours été tolérant, a fini par l'être sans sarcasmes ; qu'il a beaucoup moins parlé de ces matières qu'autrefois ; et qu'il a vu arriver la mort, et en a subi la loi avec toute la force d'ame, et tout le calme qu'on pouvoit en attendre (1). Il a

(1) M. de Mirabeau, chargé alors d'une mission secrette à Berlin, a donné dans sa *Correspondance*, une sorte de journal de la maladie de ce grand homme. Je ne rapporterai point tous les détails où il est entré, parce que j'y soupçonne trop d'erreurs et même trop de crédulité sur plusieurs circonstances. Il présente Zimmermann comme un grand médecin, quoique ce docteur n'ait jamais été cité pour aucune cure mémorable, et qu'il ait dû principalement sa célébrité à son ambition inquiète et active ; et plus encore à son animosité contre les Français : ce qui a le plus contribué à le faire prôner chez les Allemands, c'est son traité, non de l'*Orgueil*,

gouverné ses États jusqu'au bout, et peu de minutes avant son agonie, il a encore voulu

comme le dit le titre, mais de la *vanité* des nations; ouvrage qui n'est réellement qu'une satire contre la France. Ceux de ses compatriotes qui l'ont le mieux connu, m'ont avoué qu'il avoit eu à lui seul plus de vanité que quelque nation que ce soit. J'ai d'ailleurs lieu de croire que Zimmermann, que j'avois vu bien des années auparavant à Berlin, et que Frédéric n'avoit que très-foiblement goûté, n'a pas été mandé par ce roi malade, ou du moins qu'il ne l'a été que d'une manière indirecte, par assentiment plutôt que par une volonté formelle, et à la suite de quelque manège de cour; peut-être à la suite du renvoi de M. *Frèse*, chirurgien-major et médecin du régiment des Gardes, qui fut disgracié, selon Mirabeau, pour avoir prononcé le mot d'*hydropisie*. La preuve que le médecin de l'électeur d'Hanovre, qui n'a jamais eu son malade à traiter, n'étoit pas plus à Potzdam, *l'homme du roi* que *l'homme du public*, quoiqu'en dise M. de Mirabeau, c'est que le premier, de l'aveu même de son prôneur, n'a *jamais rien obtenu sur les polenta et les pâtés d'anguille*, que Frédéric aimoit beaucoup, et qu'il prétendoit digérer fort bien. Du reste, l'auteur de la *Correspondance* redevient un écrivain précieux et vrai, quand la passion ou la prévention ne l'égarent pas: on ne peut que l'applaudir, lorsqu'il observe que « ce n'étoit qu'en mou-» rant que ce roi pouvoit oublier son métier, » et qu'il ajoute, à l'occasion de ceux des Berlinois qui,

signer une lettre adressée à M. de Launay, où sa signature n'a plus été qu'un pâté d'encre, parce que déjà la vue et la main le trahissoient. M. de Hertzberg, ancien et fidèle serviteur, passa la nuit auprès de lui, et en reçut le dernier soupir. Ce fut ce ministre qui, à l'instant même, fit avertir le prince Frédéric-Guillaume, neveu et héritier du grand homme qui venoit d'expirer. Le nouveau roi arriva sous peu de minutes, vers les trois heures du matin, et trouva M. de Hertzberg

» après sa mort, s'évertuoient à prouver qu'il n'avoit
» été qu'un homme ordinaire.... » Oh, si ses grands
» yeux, qui portoient au gré de son ame héroïque,
» la séduction ou la terreur, se rouvroient un instant,
» ils mourroient de honte, ces adulateurs imbécilles »
On retrouve également le philosophe plein d'énergie, lorsqu'il nous dit* : « que la nature a tâché de sauver
» cette composition rare, à quatre reprises différentes,
» et que sa maladie, qui auroit tué dix hommes, a
» duré onze mois sans relâche, depuis le premier accès
» d'apoplexie asphyxique, d'où il étoit revenu par de
» l'émétique, et en proférant avec un geste impérieux
» et pour premiers sons, ces deux mots si politiques
» et si expressifs : *Taisez-vous* ! » En effet, rien ne peint mieux le génie tout royal de cet homme fait pour gouverner, que ce soin et ce besoin si pressant d'imposer silence sur l'accident qu'il venoit d'éprouver.

fondant en larmes, devant le corps inanimé que venoit d'abandonner une ame digne des regrets et de l'admiration des siècles futurs. Le nouveau roi, touché de ce spectacle, et joignant à sa propre douleur, le sentiment de celle d'un si fidèle ministre, se dépouilla à l'instant du cordon de l'aigle-noir, et en décora l'homme du pays qui paroissoit en être le plus digne, en lui accordant de plus le titre de comte: ce trait fit également honneur et à M. de Hertzberg, parce qu'il le méritoit à plusieurs égards, et au nouveau roi, qui ne pouvoit pas signaler son avénement au trône, par un acte plus propre à lui attirer les applaudissemens de presque tous les Prussiens.

Ce fut ainsi que l'Europe perdit l'un des plus grands hommes qu'elle ait jamais eus. Quoique la suite de mes souvenirs doive encore se rapporter à lui, et le peindre de nouveau, parce que par-tout il est le centre autour duquel se rangent d'eux-mêmes et les hommes et les faits dont je veux entretenir mes lecteurs; il est cependant vrai que c'est après l'avoir présenté en lui-même, qu'il peut m'être permis de réunir comme en un faisceau, tous les traits qui forment son véritable portrait, et qui peuvent irrévocablement fixer le juge-

ment que la postérité devra en porter.....

C'est une grande sottise que de se persuader que, pour être porté dans la classe des grands hommes, il faut ne plus tenir à aucune des infirmités humaines. Ecartons ici tout ce qui est exagération, et plaçons-nous dans le cercle de la vérité, bien déterminés à n'en pas sortir. Annibal, Alexandre, Marius, Sylla, Mithridate, César, Charlemagne, Louis IX, Condé, Turenne, Villars, Pierre Ier, furent de grands hommes, quoique l'on ait à reprocher à l'un de la fourberie, à l'autre une extravagante exagération, une ambition féroce aux deux qui suivent; une atrocité de sauvage au cinquième; plus de dissimulation encore que de grandeur à César; trop peu de prévoyance à Charlemagne, trop de crédulité à Louis IX, trop de fierté à Condé, trop de foiblesse à Turenne, de l'avarice et de la vanité à Villars; et enfin, le caractère barbare des anciens temps au héros de la Russie. Donc le grand homme n'est pas un homme sans défaut; mais c'est celui qui, malgré les défauts qu'il peut avoir encore, s'élève infiniment au dessus des autres, par des qualités grandes, rares, transcendantes, et propres à influer puissamment sur les destinées des nations. Ces qualités

tiennent à des vertus sublimes, à un caractère héroïque, et à des talens extraordinaires. Or, il est évident à mes yeux, que Frédéric a réuni tous ces titres, quels qu'aient été les défauts qu'on peut lui reprocher : au reste ces défauts sont peut-être moins réels qu'apparens : il est du moins certain qu'il a su plus d'une fois les tourner à son avantage, et en tirer un relief très-sensible.

Le premier de ces défauts que nous ayons eu lieu de remarquer, c'est son extrême vivacité, qui a bien pu quelquefois lui faire prendre des déterminations hasardées et périlleuses ou même dommageables; mais qui secondée par son génie, l'a si souvent fait sortir avec gloire, des situations pénibles où auroient péri tous ceux qui auroient été plus lents que lui. Les vrais militaires, tous ceux qui ont bien étudié ses campagnes, s'accordent à dire qu'il n'a jamais été plus grand et n'a jamais déployé des ressources plus étonnantes, que quand il a eu à réparer quelques grandes fautes, ou désastres propres à le perdre. Le second défaut de Frédéric a été son goût décidé pour le persiflage et le sarcasme, au sujet duquel j'ai dit ailleurs ce que j'y soupçonnois d'adresse et de politique; mais après ces deux défauts quels

sont ceux que j'aurai encore à compter ? Dira-t-on qu'il étoit avare, lui qui n'étoit qu'homme d'ordre, lui qui n'économisoit que par nécessité, lui qui aimoit tant à être juste, qui faisoit tant de bien à ses sujets, lui enfin qui disoit avec tant de franchise à M. de Launay : « Louis XV et moi, nous sommes nés plus » pauvres que tous nos sujets : car, parmi » nos sujets, il y en a peu qui n'aient pas » quelque patrimoine, et du moins est-il vrai » que ceux qui n'en ont pas peuvent en ac» quérir ; au lieu que Louis XV et moi, » nous n'avons rien, et ne pouvons rien ac» quérir qui soit à nous : tout appartient à » l'État. Nous ne sommes que les adminis» trateurs de la fortune publique : voilà notre » seul titre. Si, en cette qualité, nous pou» vons prendre ce que notre dépense exige, » ce n'est encore qu'autant que la raison de » l'État nous y autorise ; et si nous allons au » delà de cette mesure, nous devenons infi» dèles et coupables. »

Dira-t-on qu'il étoit dur et cruel, ce roi qui n'a été que fidèle aux principes de fermeté et de constance qu'il s'étoit tracés à lui-même ? Quel homme a plus adouci la sévérité des lois que lui ? Je l'ai déjà observé ailleurs,

et je dois le répéter ici : il n'a été inflexible à punir qu'autant que cela lui a paru nécessaire pour maintenir la discipline militaire, la fidélité dans ses finances, et la discrétion dans ses relations politiques ; hors ces trois articles, sur lesquels il a encore quelquefois montré de l'indulgence, quel souverain a jamais moins puni, ou plus modéré les punitions que lui ? Il sembloit vouloir tout pardonner, pourvu que l'ordre public n'eût pas à en souffrir.

Dira-t-on qu'il étoit implacable dans ses haines ou ses préventions ? Je dois ici un hommage à la vérité ; je lui ai vu souvent un profond mépris pour bien des personnes ; mais je ne lui ai jamais vu de haine que pour le duc de Choiseul : oh ! pour celui-là, je conviens que sa haine étoit royalement prononcée. Il n'en falloit que le nom pour lui donner les plus hautes couleurs. Il le regardoit tout à la fois comme l'ennemi le plus funeste des mœurs, de son roi, et de la nation française. Or, qui pourroit prouver que Frédéric eût tort à cet égard ; indépendamment du mal que ce duc lui faisoit à lui-même, en resserrant à cette époque, des liens si étroits entre la France et la maison de Lorraine ? Dira-t-on enfin qu'il étoit trop méfiant ? C'est ce que je

général Nugent lui a si noblement reproché : mais je demanderai si les peuples n'ont pas eu beaucoup plus à souffrir sous les rois trop confians, que sous les rois méfians ? Je demanderai si la méfiance dans les souverains n'est pas plus que suffisamment justifiée par l'étude de l'histoire et par la connoissance des hommes ? Je demanderai, enfin, s'il seroit si difficile de prouver que Frédéric lui-même a plus péché encore par trop que par trop peu de confiance ?

J'ai dit que Frédéric avoit été grand homme par les vertus, par les talens, et par le caractère. C'est sa vie entière qui développe et prouve cette vérité. Au surplus, on conçoit que les vertus doivent ici se subdiviser en plusieurs classes, selon qu'elles se rapportent plus sensiblement à l'homme pris individuellement, à l'homme considéré comme membre de famille, à l'homme devenu citoyen, à l'homme magistrat, souverain, et cosmopolite. Or, quel homme, comme individu, s'est soumis à des lois plus sages que Frédéric ? Quel homme a exercé un plus puissant empire que lui sur ses passions et sur ses penchans ? Quel homme a été plus maître de lui-même, plus raisonnable dans le choix des

règles qu'il s'est prescrites, et plus constant à les suivre? Si vous le transportez au sein de sa famille, voyez avec quel respect il parle d'un père, de qui il avoit eu tant à se plaindre! Voyez les sentimens qui l'attachoient à sa mère, et son invariable fidélité à les manifester! Voyez sa tendresse pour ses frères, et plus encore pour ses sœurs! Voyez ses attentions toujours soutenues pour tous ses parens! Un seul mot ici dira tout: ce roi, si occupé, quelquefois si pressé par sa position, par la multiplicité et l'urgence des affaires, n'a point employé de secrétaires pour sa correspondance avec ses parens; lui-même faisoit et écrivoit les lettres qu'il avoit à leur adresser. Il témoignoit ainsi combien tous lui étoient chers, et combien il respectoit leurs secrets et leur confiance. Jamais il n'a eu de confidens à cet égard. Ce trait seul ne démontre-t-il pas qu'il portoit au plus haut degré les vertus qui caractérisent un bon et véritable parent? Mais, d'un autre côté, quel autre homme a plus respecté que lui l'ordre public, la modération envers les autres, et la bienfaisance? Quel homme a été plus juste et plus indulgent? Qui a mis plus de sollicitude à faire le bien? . . . . . !

Le magistrat, le souverain ont encore d'autres vertus à exercer, qui, par malheur, ne s'accordent pas toujours avec celles des particuliers : souvent ce qui est réputé vertu d'un côté, est consigné d'autre part, dans ce qu'on appelle défaut, maladresse et sottises. Quand les évènemens se compliquent et se croisent de manière à produire des conflits semblables, il faut bien se résoudre au blâme d'un côté ou de l'autre. Mais si c'est un grand homme que vous placiez dans une alternative semblable, il ne balancera pas à se décider pour le parti qui intéresse le plus grand nombre. Ainsi dans ce cas, et dans ce cas seulement, ce ne sera plus en homme, en parent, en simple citoyen qu'il agira : toutes ces qualités disparoîtront, en quelque sorte, et viendront s'absorber dans la qualité prédominante d'homme public. Je conviens que dans la pratique ce sont là des choix et des déterminations où il y a autant de danger que d'importance : il faut un génie bien rare pour s'assurer de ne pas s'y tromper ; ou plutôt quel est le génie qui ne s'y trompe pas quelquefois ? Mais Frédéric s'y trompa-t-il, lorsque, pour l'avantage de ses États, il entreprit la conquête de la Silésie ? S'y trompa-t-il, en

se déterminant aux guerres subséquentes ? Qui oseroit le dire ? Et lorsqu'il consacra son temps, ses veilles, son industrie, toutes ses méditations et ses ressources à la prospérité nationale, quelle est la vertu d'homme public qu'on trouveroit à lui refuser ? Et comment ne pas l'admirer encore davantage, lorsque l'on voit que, dans toute sa vie, il a rattaché, pour ainsi dire, tous ses principes et toutes ses autres vertus, à l'idée plus générale de l'humanité toute entière ? Ne voit-on pas que, durant toute sa vie, il a eu présente à l'esprit, et gravée dans son cœur, la maxime si célèbre de Térence : *Humani nihil à me alienum puto?* Et qui a jamais su concilier comme lui, l'ame d'un vrai cosmopolite, avec toutes les qualité d'un grand roi ?

On ne peut s'empêcher de reconnoître la sublimité des vertus de Frédéric à trois caractères remarquables, et malheureusement beaucoup trop rares ; l'un, que nulle d'entr'elles n'excluoit les autres : il réunissoit la bonté à la justice, la modération à la fermeté, et la persévérance à la célérité : le second caractère est, que ses vertus étoient raisonnées, réfléchies, et conformes à la plus saine philosophie : le troisième, enfin, qu'elles

n'ont jamais été fluctuantes, incertaines, ou variables. Il a su les épurer et les affermir, par tout ce qu'il y a de plus parfait dans les lumières de l'esprit, et par tout ce que l'homme, d'accord avec lui-même, peut avoir de force et de fermeté dans l'ame. Que l'on se représente un homme qui, maître de tant de millions d'hommes, l'est encore plus de lui-même; qui, s'étant dit qu'il consacreroit tel jour et telle heure à telle opération, ne s'est jamais écarté de ce plan; qui, s'étant imposé la loi de se lever à telle heure, n'y a jamais manqué; qui, en un mot, a invariablement assujéti à la loi qu'il s'étoit faite, et sa propre volonté, et sa constitution physique et la nature; sachant vaincre, à cet égard, et ses goûts, et les ennuis de la monotonie, ou de la régularité, et jusqu'à ses besoins. Il a prouvé que l'on peut suffire à un travail infini, lorsque l'on sait y mettre un ordre convenable; et que l'on peut parvenir à tout, en réunissant une constance invariable à une activité toujours renaissante: il a même prouvé que c'est ainsi qu'on peut être plus heureux que les autres hommes: car n'a-t-il pas été aussi heureux que grand-homme?

J'oserai

J'oserai redire ici ce que j'ai déjà dit ailleurs(1) : le grand-homme fait principalement ou le bien présent, ou le bien à venir. Quelquefois il ne fait le premier, qu'en préparant de grands maux pour les temps futurs. N'est-ce pas ce que l'on peut reprocher à Pierre le Grand, qui n'a tiré sa nation du néant, qu'en affermissant chez elle le sceptre du despotisme, les chaînes de la servitude, et les erreurs de la superstition ? Quelquefois, au contraire, le grand-homme fait moins le bien pour l'époque actuelle, qu'il ne le prépare pour des temps plus éloignés ; et c'est ce que l'on doit admirer dans Frédéric, qui, en maintenant, dans ses Etats, le gouvernement absolu, sut en concentrer la sévérité dans un petit nombre d'articles, et fixa autour de lui et parmi ses sujets, le goût des sciences, l'habitude des mœurs simples, l'étude de la philosophie, la pratique des arts, la liberté de penser, et la tolérance.

Pierre le Grand a eu un avantage qui n'a pu qu'ajouter beaucoup à sa célébrité : quelque grandes que fussent ses qualités, le néant qui l'environnoit le relevoit infiniment, ou

(1) Voyez *Traité de l'Esprit Public*, pages 238 à 242.

du moins le faisoit paroître dans un bien plus grand jour : c'étoit un géant au milieu d'un peuple de Pygmées. Frédéric n'a pas eu de ces contrastes favorables : il y avoit autour de lui des comparaisons qui se présentoient d'elles-mêmes : car il tenoit à des ancêtres connus par leur mérite, à des sujets distingués par de brillantes qualités, à des opinions généralement reçues, à un esprit public bien établi en Europe, et dont il ne pouvoit s'écarter sans risquer de se perdre, ou sans recourir aux ménagemens les plus délicats ; et à toute l'Europe qui avoit au moins des hommes très-célèbres à lui opposer. Aussi voyons-nous qu'il a, en quelque sorte, rabaissé à la forme des choses ordinaires, ce qu'il a fait de plus grand : il a fait de grandes choses avec la simplicité que l'on met à remplir son devoir de tous les jours : voilà un des traits qui le caractérisent singulièrement : Louis XIV mettoit du faste jusque dans les petites choses : Frédéric l'évitoit avec soin jusque dans les choses les plus admirables.

C'est ainsi que l'imagination nous représente Pierre le Grand comme un génie créateur, et que l'on daigne à peine observer que Frédéric a tout perfectionné. Mais si l'on de-

mandoit pourquoi Pierre n'a pas fait plus ou mieux, il faudroit bien en venir à répondre que c'est parce qu'il n'en a eu ni le génie ni la volonté : car sa nation étoit dans ses mains, comme une pâte molle qu'il pétrissoit ainsi qu'il le vouloit. Si l'on fait la même question par rapport à Frédéric, on verra, en étudiant bien sa position, qu'il auroit tout bouleversé et tout perdu, s'il eût voulu agir autrement qu'il ne l'a fait : chez lui et autour de lui, régnoit une masse d'opinions publiques toutes formées, fixes et déterminées, qu'il ne pouvoit que ménager et respecter : en ce cas, il ne reste plus aux grands hommes, qu'à savoir influer d'une manière utile sur ces sortes d'opinions, lorsqu'ils veulent contribuer au perfectionnement, à la prospérité et au bonheur des peuples ; et c'est ce que Frédéric a eu la sagesse de faire plus qu'aucun autre souverain ; ayant bien calculé les progrès que l'espèce humaine avoit faits jusqu'à lui, et la marche que l'on devoit suivre dans la suite, il n'a voulu faire que quelques pas de plus, parce que s'il avoit entrepris d'en faire davantage, il auroit tout bronillé, tout confo ndu, et auroit retardé l'œuvre du perfectionnement social, au lieu de l'avancer. Je finirai

par remarquer que dans le cercle où les circonstances l'avoient circonscrit, il a été grand homme à presque tous les titres, c'est-à-dire, comme législateur, comme héros et conquérant, comme sage et philosophe, comme littérateur, poète et historien, et principalement comme administrateur, ainsi que j'espère le prouver dans toute la suite de cet ouvrage.

Fin du Tome Premier.

TABLE
DES ARTICLES
Contenus dans ce Premier Volume.

Fin de la Table des Articles du Tome Premier.

OUVRAGES

Sur la POLITIQUE, la DIPLOMATIE, l'ÉCONOMIE POLITIQUE et l'HISTOIRE,

Qui se trouvent chez F. BUISSON, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

Tableau historique et politique de l'Europe, depuis 1786 jusqu'en 1796, ou l'an IV; où se trouvent l'Histoire des principaux évènemens du règne de F. Guillaume II, roi de Prusse, et un Précis des Révolutions de Brabant, de Hollande, de Pologne et de France; par *L. P. Ségur l'aîné*, ex-Ambassadeur, Conseiller d'État. *Troisième Édition*, revue et corrigée. 3 vol. *in*-8°. avec le Portrait de F. Guillaume II, gravé par *A. Tardieu*. Prix, 12 fr.

Politique de tous les Cabinets de l'Europe, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI; contenant des Pièces authentiques sur la Correspondance secrette du Comte de *Broglie*; — Un Ouvrage sur la Situation de toutes les Puissances de l'Europe, dirigé par lui et exécuté par *M. Favier*; — Les Doutes sur le Traité de 1756, par le même; — Plusieurs Mémoires du Comte *de Vergennes*, de M. *Turgot*, etc. Manuscrits trouvés dans le Cabinet de Louis XVI. *Troisième Édition*, considérablement augmentée de Notes et Commentaires, et d'un Mémoire sur le Pacte de Famille; par *L. P. Ségur l'aîné*, ex-Ambassadeur, Conseiller d'État. 3 vol. *in*-8°. 12 francs.

Galerie Politique, ou Tableau Historique, Philosophique et Critique de la Politique étrangère, où se trouvent l'aperçu des Evènemens qui ont contribué à l'élévation, à la gloire ou à l'abaissement de chaque État; ses Rapports politiques; l'analyse de divers Traités, et les Portraits des Monarques, Ministres, Généraux, etc., qui ont influé sur le sort et la Poli-

tique de l'Europe, depuis 1788 jusqu'en 1800; par M. A. *Gallet.* 2 vol. *in*-8°. Prix, 9 francs.

Mémoires Philosophiques et Politiques sur Pie VI et son Pontificat, jusqu'à sa mort; où l'on trouve des Détails curieux sur sa Vie privée, sur ses querelles avec les diverses Puissances de l'Europe, sur les Causes qui ont amené le renversement du Trône Pontifical, sur la Révolution de Rome et ses suites; tirés des sources les plus authentiques. 2 vol. *in*-8°. avec la *Carte des Marais Pontins*, et le *Portrait de Pie VI*, gravés en taille-douce par *J. Tardieu* et *Blot.* SECONDE ÉDITION, *revue et augmentée par l'auteur*. Prix, 8 fr. brochés.

Mémoire de la minorité de Louis XV; par J. B *Massillon*, évêque de Clermont, de l'Académie française. *Seconde Edition*. 1 vol. *in*-8°. Prix, 3 fr. 60 cent., et 5 fr. franc de port par la poste.

Le même ouvrage, 1 vol. *in*-12. Prix, 2 fr. 50 c. (pour les personnes qui ont les œuvres *in*-12 du même auteur.)

Le Nouveau Siècle de Louis XIV, ou Satires-Anecdotes du règne de ce Prince; avec des notes historiques et des éclaircissemens. *Seconde Édition*. 4 vol. in-4°. Prix, 18 fr.; et 23 fr. franc de port par la poste.

Histoire du Directoire Exécutif de la République Française, depuis son installation jusqu'au 18 Brumaire inclusivement; suivie de Pièces Justificatives. 2 vol *in*-8°. Prix, 9 francs brochés.

Histoire de Catherine II, Impératrice de Russie; par *J. Castera*. Suivie de l'état actuel du Commerce, des Richesses, des Forces, des Productions de la Russie. 3 vol. *in*-8°., avec treize Portraits, gravés par *A. Tardieu* et autres, comprenant celui du maréchal *Souwaroff*, du prince *Ivan*, du prince *Potemkin*, et de *Catherine II*, à deux âges; de *Pierre III*, de *Grégoire* et d'*Alexis Orloff*, de *Paul Ier*, de *Poniatowsky*, de *Lanskoï*, et celui de l'Auteur; la Vue de la *Forteresse de Schlusselbourg*, et deux belles Cartes de la *Russie*, et de la *Pologne*, avec ses différens partages. Prix, 17 fr. broc.; en papier vélin ordinaire 25 f., et en beau vélin 34 fr.

Le même Ouvrage, en 4 volumes *in*-12, sans portraits ni cartes. Prix, 9 fr., brochés.

Théâtre de l'Hermitage de *Catherine II*, Impératrice de Russie, composé par cette Princesse; par *L.-P. Ségur, l'aîné*, alors Ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg; par le *Comte de Cobentzel*, Ambassadeur de l'Empereur; par le *Comte Iwan Schowaloff*; par le *Comte Strogonof*; par le *Prince de Ligne*; par le Favori *Momonof*; par Mlle. *Aufrène*, etc. 2 vol. *in*-8°. avec le *Portrait de Catherine II*, gravé en taille-douce. Prix, 9 fr. brochés.

Correspondance secrette de *Charette*, *Puisaye*, *Cormatin*, *d'Autichamp*, *Bernier*, *Frotté*, *Scepeaux*, *Botherel*, *du Prétendant*, du ci-devant Comte d'*Artois*, de leurs Ministres et Agens, et autres Vendéens, Chouans et Emigrés Français. Suivi du Journal d'*Ollivier d'Argens*, et du Code Politique et Civil qui a régi la Vendée pendant le temps de la Rebellion. *Imprimé sur Pièces Originales*, saisies par les Armées de la République, sur les différens Chefs de Rebelles, dans les divers Combats qui ont précédé la Pacification de la Vendée. 2 vol. *in*-8°. avec le Portrait de *Charette*, gravé en taille-douce, très-ressemblant, Prix, 6 fr. 50 c.

Voyage dans les quatre principales Iles des Mers d'Afrique, fait par ordre du Gouvernement, pendant les années IX et X; (1801 et 1802) avec l'Histoire de la Traversée du Capitaine Baudin jusqu'au port Louis de l'île Maurice; par *J. B. G. M. Bory de Saint-Vincent*, Officier d'Etat Major; Naturaliste en chef sur la Corvette le *Naturaliste*, dans l'Expédition de Découvertes commandée par le Capitaine Baudin. 3 vol. *in*-8°. de 1350 pages imprimées sur carré superfin d'Auvergne; avec un volume grand *in*-4°. de 58 planches, dont plusieurs sur Grand-Aigle, dessinées sur les lieux par l'Auteur, et gravées en taille-douce par *Adam*, *Blondeau*, *Fortier*, *Dorgez*, *B. Tardieu*, etc., contenant des cartes géographiques et physiques; des vues marines, sites; animaux, plantes, minéraux, volcans. Prix, 48 fr. avec l'Atlas cartonné; et 56 fr. francs de port. En papier vélin, 96 fr. sans le port.



